



HAL
open science

Pons, “ le château ” (Charente-Maritime), Document final de synthèse

Alain Champagne, Fabrice Mandon, Cécile Dufau, Caroline Guerin, Catherine Hébrard-Salivas

► **To cite this version:**

Alain Champagne, Fabrice Mandon, Cécile Dufau, Caroline Guerin, Catherine Hébrard-Salivas. Pons, “ le château ” (Charente-Maritime), Document final de synthèse. [Rapport de recherche] SRA/Communauté de Communes de Pons/SEMDAS/UPPA. 2012, 209-103 p. hal-01788156

HAL Id: hal-01788156

<https://hal.science/hal-01788156>

Submitted on 24 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Novembre 2012
Rapport final d'opération

Pons

[Le Château]

Fouille programmée 2009

Tome 1 TEXTE



Région : Poitou-Charentes
Département : Charente-Maritime
Commune : Pons
Code INSEE : 17 283

Autorisation / désignation : n° 2009-132

N° de site dans la base de données « Patriarche » : 17 283 0039

SRA Poitou-Charentes – SEMDAS – Communauté de communes de la région
de Pons – Mairie de Pons –UPPA

Par Alain Champagne

(Université de Pau et des pays de l'Adour)

et **Fabrice Mandon**

(Association des Archéologues de Poitou-Charentes / Atemporelle)

Avec la collaboration de C. Dufau, C. Guérin, C. Hebard-Salivas

Conditions de consultation et d'utilisation

Législation concernant l'utilisation des données de fouilles :

“ L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal¹.

En cas de courte citation, celle-ci doit mentionner ce rapport de façon claire et lisible : Champagne A., Mandon F., *Château de Pons (17), fouille programmée 2009*, Rapport Final d'Opération, 2 tomes, AAPC – Université de Pau, Pau, 2012.

¹ *Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 “ les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les données communiquées ”.*

SOMMAIRE

Conditions de consultation et d'utilisation	1
Remerciements	5
<u>DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES.....</u>	6
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	6
GENÉRIQUE.....	8
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	9
RESUME	11
FICHE D'ÉTAT DU SITE.....	13
<u>I. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE</u>	14
I.1 Géographie et géologie du site	14
I.2 Historique.....	15
I.2.1 Des origines gauloises et romaines	15
I.2.2 Les premiers documents à partir du XI ^e siècle, le château	16
I.2.3 Le développement de la ville.....	18
I.2.4 L'époque moderne	19
I.3 Contexte archéologique.....	19
<u>II. DESCRIPTION DE L'OPERATION ET MODE OPERATOIRE.....</u>	21
II.1 Objectifs de l'opération.....	21
II.2 Calendrier de l'opération et composition de l'équipe	22
II.3 Mode opératoire et enregistrement.....	22
II.4 La recherche de documents écrits	23
Les dépôts parisiens	24
Les archives communales.....	25
<u>III. LES RESULTATS</u>	26
III.1 Les niveaux protohistoriques, antiques et du haut Moyen Age	26
III.1.1 Les niveaux protohistoriques et antiques.....	26
III.1.1.1 L'extérieur du <i>castrum</i>	26
III.1.1.2 L'intérieur du <i>castrum</i>	27
III.1.1.3 Les structures en creux	28
III.1.2 Le haut Moyen Age	30
III.1.2.1 Les niveaux d'occupation et les bâtiments.....	31
III.1.2.2 Les structures en creux	32
III.2 Le 1^{er} bâtiment maçonné (UA 8001) : la 1^{ère} <i>turris</i> ?	33
III.2.1 Dispositions générales	33
III.2.2 Techniques de construction	34
III.2.3 Stratigraphie et relations avec les autres maçonneries	36

III.2.4 Datations	36
III.3 Autour du 1^{er} bâtiment : l'enceinte du castrum, les annexes, le fossé et divers.....	37
III.3.1 L'enceinte du castrum 8004	37
III.3.1.1 Description	37
III.3.1.2 Chronologie relative et datations	38
III.3.2 Le fossé 8133	39
III.3.2.1 Dispositions	39
III.3.2.2 Chronologie	40
III.3.3 Les annexes.....	41
III.3.3.1 L'annexe Est UA 8010.....	41
III.3.3.2 L'annexe Ouest UA 8000	43
III.3.4 Les autres maçonneries et creusements	44
III.4 L'actuel donjon	46
III.4.1 Le second donjon, début du chantier	46
III.4.1.1 Fondations du mur ouest.....	46
III.4.1.2 L'angle nord-ouest.....	48
III.4.1.3 L'angle nord-est.....	48
III.4.2 Synthèse : deux projets ou deux édifices successifs ?	49
III.4.3 La chemise du donjon, antérieure ou contemporaine du second donjon ?.....	50
III.5 La chemise extérieure ou fausse-braie	51
III.5.1 L'escarpe	52
III.5.1.1 Le parement extérieur	52
III.5.1.2 Le blocage et le parement intérieur	54
III.5.2 Le comblement du fossé médiéval.....	54
III.5.3 Synthèse	56
III.6 La fin du Moyen Age, les niveaux modernes et l'époque contemporaine	59
III.6.1 L'ES 2, bâtiment avec cave.....	59
III.6.1.1 La cave et les maçonneries associées.....	59
III.6.1.2 Le comblement et les aménagements postérieurs.....	62
III.6.2 La glacière	64
III.6.3 Les traces de restaurations et d'aménagements au pied du donjon.....	65
III.6.3.1 L'ES 1.....	65
III.6.3.2 Décaissement du secteur et premières reprises en sous-œuvre du donjon ...	67
III.6.4 La fin du XIX ^e siècle et le début du XX ^e siècle : dernière restauration du donjon ...	70
III.7 Le mobilier archéologique	71
III.7.1 La céramique	71
III.7.2 Le verre (Catherine Hébrard-Salivas)	72
III.7.2.1 Verreries des XVIII ^e – XX ^e siècles.....	72
III.7.2.2 Fragment des VII ^e - VIII ^e siècles	72
III.7.2.3 Catalogue	74
III.7.4 Mobilier divers	77
<u>IV. SYNTHÈSE.....</u>	<u>79</u>
SOURCES et BIBLIOGRAPHIE	85
Sources éditées :	85
Bibliographie :	85
ANNEXE 1 : PIÈCES JUSTIFICATIVES	89
Table des sources écrites :	89

Sources écrites	89
Texte 1	89
Texte 2	109
Texte 3	110
Texte 4	111
Texte 5	115
Texte 6	116
Texte 7	117
INVENTAIRES	119
INVENTAIRES DE LA STRATIGRAPHIE	119
Inventaire des Unités Stratigraphiques (US)	119
Inventaire des Unités Architecturales (UA).....	139
INVENTAIRES DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE ET DES PRELEVEMENTS	148
Inventaire des isolats 2005-2006.....	150
Inventaire des céramiques	160
Inventaire des faïences	165
Inventaire des amphores	165
Inventaire du lapidaire	167
Inventaire du mobilier métallique (hors monnaies)	168
Inventaire des monnaies	170
Inventaire du verre	171
Inventaire de la faune.....	172
Inventaire de la malacofaune	174
Inventaire des terres cuites architecturales	175
Inventaire des ardoises	178
Inventaire des prélèvements de mortiers (US) et de terres crues	179
Inventaire des prélèvements / échantillons / charbons	180
Inventaire des caisses de mobilier	181
Inventaire de la documentation graphique	182
Inventaire de la documentation numérique	184
Clichés numériques	184
DATATIONS PAR LE RADIOCARBONE.....	189

Remerciements

Nous tenons à remercier toute l'équipe qui a participé aux fouilles de la Marronnière. L'entente cordiale au sein de l'équipe a permis de dépasser chaque difficulté. Les coups de main des bénévoles locaux de la Société Archéologique Pontoise, de son président Armand Favreau et vice-président Bernard Hachin ont été très importants.

Cette campagne 2009 n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide technique des services municipaux de la ville de Pons qui ont su se rendre disponibles aussi rapidement que possible et nous ont aidés durant toute la campagne. Merci donc, notamment à MM. Meunier, Tailleu, Thomasson... mais aussi à tous les élus, à M. le sénateur, au maire, aux adjoints, M. Girard, les équipes administratives et techniques de la mairie de Pons et M. Werbrouck, secrétaire général.

Une attention toute particulière à l'équipe de la SEMDAS pour son rôle qui ne fut pas toujours facile à tenir.

Merci donc de leur patience, pour ce rapport final qui fut long à rendre.

Nos excuses à ceux que nous oublions.

Un grand merci aussi à remercier ici K. Robin et le service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime, pour son soutien logistique lors de la topographie.

Qu'il en soit de même envers C. Billard, J.-F. Goret, F. Chandevau et E. Normand pour leur aide dans l'identification et le nettoyage du mobilier.

DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**FICHE SIGNALÉTIQUE****IDENTITE DU SITE**

Site n° : 17 283 0039
 Région : Poitou-Charentes Département : Charente-Maritime
 Commune : Pons Code INSEE : 17 283
 Lieu-dit ou adresse : le Château / le donjon, place de la République
 Cadastre : actualisé 10/11/2011 (cadastre.gouv.fr), Feuille 000 BH 01
 Parcelles : voirie (donjon : parcelle 204)
 Cadastre napoléonien (1813) : A2, parcelles 240, 744

Coordonnées RGF 93 CC46 :
 x = 1423,208 y = 5159,300
 Altitude NGF de référence : 39,853 m NGF, IGN 1969, repère 0.0.N3-4, nouveau calcul en 1986 (IGN, 2011)

Propriétaire du terrain : Commune de Pons
 Protection juridique : Donjon classé Monument historique, 08/10/1879, jardin inscrit, 11/06/1945

LE RAPPORT FINAL L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE D'OPERATION

Arrêté préfectoral portant autorisation / désignation : n° 2009-32
 Validité : du 02/03/2009 au 31/12/2009

Titulaires : Alain Champagne, Fabrice MANDON
 Organisme de rattachement : Université de Pau et des Pays de l'Adour,
 Laboratoire ITEM EA 3002
 Association des Archéologues de Poitou-Charentes

Autorisation et suivi : MINISTERE DE LA CULTURE, DRAC Poitou-Charentes,
 Service Régional de l'Archéologie
 Conservateur Régional : Jacques BUISSON-CATIL, Didier DELHOUME
 (interim), Thierry BONIN
 Suivi du dossier : Eric NORMAND

Maître d'ouvrage : S.E.M.D.A.S.

Type d'opération : fouille programmée
 Emprise fouillée ou sondée : 450 m² environ
 Fouille menée jusqu'au substrat : Ponctuellement
 Dates d'intervention sur le terrain : entre le 27/07/2009 et le 28/08/2009

Nombre de volumes : 2
 Nombre de pages : 209

Nombre de planches hors-texte : 103
 Nombre de clichés : 120
 Nombre de carte : 4
 Nombre de plan : 22

CHRONOLOGIE

- Paléolithique
- Paléolithique inférieur
- Paléolithique moyen
- Paléolithique supérieur

- Néolithique
- Néolithique ancien
- Néolithique moyen
- Néolithique récent
- Néolithique / Chalcolithique

- Protohistoire
- Age du Bronze
- Bronze ancien
- Bronze moyen
- Bronze récent

- Age du Fer
- Hallstatt ou 1er âge du Fer
- La Tène ou 2ème âge du Fer

- Antiquité romaine
- République romaine
- Empire romain
- Haut-Empire (<284)
- Bas-Empire (de 285 à 476)

- Epoque médiévale
- Haut Moyen Age
- Moyen Age
- Bas Moyen Age

- Temps modernes
- Ere industrielle
- Epoque contemporaine

SUJETS ET THEMES

- Edifice religieux
- Edifice public
- Bâtiment commercial
- Edifice militaire
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaique
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre

- Etudes annexes
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macroreste
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation / restauration
- Autre

NOTICE

Chronologie : Antiquité, Moyen Age, époques moderne et contemporaine
 Vestiges mobiliers : céramique, verrerie, tabletterie, bronze, fer, faune, malacofaune, lapidaire
 Vestiges immobiliers : donjons, bâtiments annexes au donjon, chemise, enceinte castrale, fausse-braie, fossé, caves, glacière, structures en creux

Lieu de dépôt de la documentation : DRAC Poitou-Charentes (86)
 Lieu de dépôt du mobilier : Dépôt archéologique de Saintes et de Saint-Vivien, Charente-Maritime

GENERIQUE

Les partenaires :

Organisme de rattachement :

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire ITEM EA 3002

Avenue du Doyen Poplawski, BP 576, 64012 Pau Cedex

Tél. : 05 59 40 72 40

Association des Archéologues de Poitou-Charentes

UFR Sciences Humaines, 34 rue du Jardin des Plantes, Bât. A, bureau 14, 86000 Poitiers

Tél. : 05 49 36 64 84

Autorisation et suivi :

MINISTERE DE LA CULTURE, DRAC Pays de la Loire, Service Régional de l'Archéologie

Conservateur Régional : Jacques BUISSON-CATIL, Didier DELHOUME (interim), Thierry BONIN

Suivi du dossier : Eric NORMAND

102 Grand'Rue, BP 553, 86020 POITIERS Cedex

Tél. : 05 49 36 30 35

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes de la Région de Pons

Place de la République, 17800 PONS

Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (S.E.M.D.A.S.)

Correspondants : S. Guignard et C. Bouteau

85 boulevard de la République, Les Minimes, 17076 LA ROCHELLE Cedex 09

Tél. : 05 46 31 71 61 Télécopie : 05 46 31 71 62

L'équipe archéologique :

Equipe de terrain :

Responsables : A. CHAMPAGNE, F. MANDON

Assistant d'étude : C. DUFAU

Equipe de fouille : C. BAES, A. BENSLIMANE, R. BERGER, A. BESSUS, J. BONNENFANT, C. BOUHET, M. CROCHART, A. DRILLAUD, A. FAVREAU., J. FAUCON, J. FEYDAU, E. GUILLEMENOT, B. HACHIN, G. HAMON, J.-P. MAURET, V. STENOUE, J. VINSONNAUD

Topographie : C. GAY, CG 17, service départemental d'archéologie de Charente-Maritime

Terrassement : Entreprise SACER Atlantique

58 route de Cognac, 17800 Pons

Tél. 05 46 91 99 40

Services techniques de la ville de Pons

Equipe de post-fouille :

Rédaction : A. CHAMPAGNE, F. MANDON, G. GUERIN (mobilier en os), C. HEBRARD-SALIVAS (étude du verre), F. CHIRON (céramique médiévale et moderne, rapports dans des volumes annexes)

Nettoyage du mobilier : toute l'équipe de terrain

Dessin du mobilier : F. CHIRON, C. DUFAU, B. HACHIN, C. HEBRARD

D.A.O. : C. DUFAU, F. MANDON

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



N° 2009 - 32

LE PREFET DE LA REGION POITOU-CHARENTES
 PREFET DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE,
 CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR ,
 OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le livre V du code du patrimoine

VU le livre V du code du patrimoine

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux);

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux);

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret du 4 novembre 2008 portant nomination de M. Bernard Tomasini aux fonctions de Préfet de la région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne.

après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique SUD-OUEST, en date du 02/03/2009

ARRETE

Article 1er :

Monsieur CHAMPAGNE Alain est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2009

concernant la région POITOU-CHARENTES

Intitulé de l'opération : Place du château

Département : CHARENTE-MARITIME

Commune : PONS

Cadastre : BH 204

Numéro(s) de site (s) : 17 283 0039

Coordonnées Lambert : x = 374919 y = 2068303

Programme : 2006 : 24 - 2006 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : enseignement supérieur

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en double exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

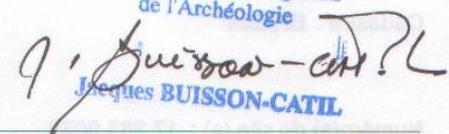
Renforcer l'équipe dans le domaine naturaliste et de la gestion des matériaux organiques et peut être d'envisager aussi une durée d'opération plus longue voire une équipe plus étoffée.

Le responsable de l'opération se rapprochera du service régional de l'archéologie, pour examiner les modalités particulières concernant l'hygiène et la sécurité applicables sur son chantier.

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à POITIERS, le ...

- 3 AVR. 2009

Le Préfet de Région
et par délégationLe Conservateur Régional
de l'Archéologie

 Jacques BUISSON-CATIL

COPIES A :

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) | | |

RESUME

La présente opération de fouilles s'inscrit à la suite de trois campagnes de sondages réalisés aux abords du donjon de Pons, dans le cadre du réaménagement paysager du site. La zone de fouille 2009 cernait le côté nord du donjon, secteur le plus prometteur pour la compréhension de l'occupation médiévale.

Les terres noires antiques n'ont pas pu être fouillées intégralement faute de temps. En revanche, en atteignant dans certaines zones le substrat rocheux, des trous de poteaux, fosses et rigoles et/ou empreintes de sablières basses ont été repérés, mais sans que nous puissions conclure sur la nature précise de cette occupation gauloise ou romaine.

L'occupation haut-médiévale est également présente, matérialisée principalement par des trous de poteaux, fosses et par d'importantes structures en creux, avec solins.

La principale découverte a été la mise en évidence d'un premier bâtiment sous l'actuel donjon. Il mesure 13 m de largeur sur 26 m de longueur (12 m conservées et le reste restitué). L'élévation du mur nord de ce premier bâtiment est encore conservée par endroit sur 3,4 m de hauteur. Les murs font 1,7 m d'épaisseur et sont dotés de contreforts plats. Contreforts et angles sont bâtis en pierres de taille, alors que l'élévation est en petits moellons, modules assez caractéristiques du X^e et surtout du XI^e siècle. Le bâtiment à contreforts, que l'on peut interpréter comme étant la 1^{ère} *turris* mentionnée au début du XII^e siècle, a fait l'objet de datations ¹⁴C, comme l'enceinte du *castrum* qui lui était accolée. Les résultats sont très homogènes. Pour les 8 analyses, les dates les plus probables se situent autour de 900 et dans le 2^e tiers du X^e siècle. Dans plusieurs cas, les charbons, présents en abondance dans le mortier, provenaient assurément de branchages, ce qui permet a priori d'exclure l'utilisation de bois de construction provenant d'un édifice antérieur. Si le plan et la technique de construction du bâtiment sont caractéristiques des édifices de la 1^{ère} moitié du XI^e siècle, une datation haute peut être envisagée. La quasi-inexistence d'autres vestiges monumentaux de l'époque carolingienne dans la région ne permet pas d'établir de comparaison.

L'enceinte du *castrum* lui est accolée et deux petites annexes carrées sont ensuite édifiées contre la face nord du bâtiment, de part et d'autre de l'enceinte. Leur appareil et leur mode de construction sont proches de ceux de la 1^{ère} *turris*, mais leur fonction est inconnue (annexe domestique, escalier...). Les fondations d'un pilier isolé et un trou de poteau pourraient correspondre à une structure d'accès, en relation avec l'annexe intérieure, voire à une passerelle vers un autre bâtiment, situé à l'est, en dehors de l'emprise de la fouille.

Les niveaux antérieurs à la démolition de l'annexe intérieure ont fourni un fragment de verre habituellement daté de l'époque carolingienne ou du XI^e siècle et l'extrémité d'une détente d'arbalète ouvragée.

Devant la face ouest du donjon, un premier fossé est creusé, profond d'environ 3,3 m. Sa largeur est inconnue (moins de 18 m) et son comblement n'a pas fourni d'information quant à sa date de creusement. Il suit la face nord du donjon avant de longer l'enceinte du *castrum*, ce qui semble le caler après l'édification de cet ensemble.

Ce premier ensemble est détruit au moins partiellement, peut-être par le comte de Poitou vers 1136. Dans un premier temps, le nouveau donjon reprend le plan de l'ancien : ses murs nord et ouest sont implantés à l'intérieur de l'ancien donjon, directement accolés aux maçonneries. Son mur oriental est par contre construit à l'extérieur. Le mur sud pourrait quant à lui avoir été construit à l'aplomb de l'ancien. Il semble que les anciens murs, ainsi que les annexes, aient été maintenus partiellement en élévation et renforçaient les fondations de la nouvelle construction². Les

² Ces fondations dégagées en 2005-2006 avaient été mal interprétées suite à deux analyses ¹⁴C et en raison de la disparition des maçonneries antérieures à cet endroit (destruction au XVII^e siècle pour l'aménagement de communs). Ces deux datations ¹⁴C (661 – 777 ap. J.-C. et 778 – 975 ap. J.-C., cf annexes), très hautes par rapport à l'âge réel de la maçonnerie incitent à la prudence quant à l'interprétation des datations de charbons, notamment quand ils sont peu abondants et fournissent des datations non homogènes.

fondations en moellons s'élevaient à environ 6,4 m au-dessus du substrat, ce qui peut correspondre à l'élévation conservée du premier bâtiment qui les masquait. Au milieu du XIX^e siècle, les remblais apportés lors de la construction de la chemise extérieure, ont été retirés : les maçonneries du premier bâtiment ont vraisemblablement été arasées à cette époque. Les contreforts du 2^e donjon, qui à l'origine y prenaient appui, ont été prolongés. Cette première restauration est clairement visible et apparaît également sur les photographies anciennes.

Durant le chantier de construction de l'actuel donjon, le mur nord est épaissi et vient englober le mur nord primitif (son épaisseur totale passe alors à presque 5 m). Repentir en cours de chantier ou restauration du 2^e donjon, il est actuellement difficile de se prononcer, d'autant que le château de Pons aurait été détruit en 1178 par Richard Cœur de Lion suite à la rébellion des seigneurs aquitains. Hormis l'épaississement du mur nord en cours de chantier, la construction de l'ensemble du donjon est assez homogène, et ce malgré quelques différences de mise en œuvre. A l'intérieur, le niveau inférieur, cloisonné et décaissé avant le début du XVIII^e siècle, a été entièrement refait au début du XX^e siècle. L'état antérieur n'est documenté que par les relevés de 1714 et une photographie ancienne, montrant partiellement les parements internes des murs nord et est, entièrement en moellons régulièrement assisés. Le sol initial se situait à une hauteur nettement supérieure, expliquant l'aspect grossier des murs en partie basse. Comme pour d'autres édifices de l'époque, les constructeurs ont dû se montrer pragmatiques pour le traitement intérieur des murs, destinés à être enduits. Mais, plus qu'à l'extérieur, le raisonnement à partir de documents anciens a des limites. Le donjon a connu d'importantes modifications à l'époque moderne lors du vaste programme de transformation du château. Certaines reprises sont encore visibles à l'extérieur (mur nord), liées, semble-t-il, à un abaissement des niveaux de circulation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du donjon. Une compréhension complète de l'édifice est actuellement difficilement envisageable, sauf intervention archéologique liée à une éventuelle restauration du monument.

C'est peut-être lors de la construction du 2^e donjon qu'est édifiée la chemise le cernant à l'est et au nord-est. Son tracé au sud du donjon est inconnu, étant déjà détruite en 1714, et son côté oriental semble déjà ruiné.

A une date encore mal fixée (entre les XIII^e et XVI^e siècles), le premier fossé laisse place à une fausse-braie et son nouveau fossé, plus profond. Composée d'un beau parement maçonné et d'un blocage aux dimensions impressionnantes à la base (jusqu'à 5,5 m), sans véritable parement intérieur, elle vient prendre appui contre l'enceinte du castrum. Son tracé est ponctué de contreforts. Son profil se compose d'une partie basse verticale, suivie d'un parement en léger glacis d'où émergent les contreforts, et à nouveau un parement vertical. Comme pour le donjon, l'iconographie ancienne nous montre des créneaux à linteau. Ce rempart retenait d'importants remblais qui recouvraient ce qui restait du donjon primitif. Il présente des points communs avec l'enceinte retrouvée sous le Carrousel du Louvre à Paris (début XVI^e siècle) et semble correspondre à une fortification destinée à résister à l'artillerie moderne.

La glacière indiquée sur les plans de CI. Masse à l'angle de l'enceinte et de la chemise extérieure a pu être retrouvée, dans le fossé alors comblé. Elle s'intègre dans le vaste programme de réaménagement du château et de son parc initié dans la 2^e moitié du XVII^e siècle par César Phoebus d'Albret. De l'autre côté de l'enceinte, une cave a été mise à jour : comblée au XVII^e – début XVIII^e siècle, plusieurs états de salles non datés viennent ensuite la recouvrir.

L'ensemble du secteur a subi un important décaissement au XIX^e siècle, lors de la démolition de l'enceinte et des chemises du donjon. Le donjon a alors connu une première campagne de restauration. Cela a entraîné la disparition presque intégrale des niveaux d'occupation postérieurs à l'époque antique, ainsi que d'une partie des maçonneries, récupérées. La grande restauration du donjon au début du XX^e siècle a fini de détruire des éléments essentiels pour la compréhension de l'édifice, éléments uniquement perceptibles sur d'anciennes photographies.

FICHE D'ETAT DU SITE

Les investigations archéologiques de 2009 n'ont que rarement atteint le substrat naturel. Ce fut le cas sur la totalité de l'ES 4 (annexe intérieure), une bonne partie de l'ES 1 (zone est de la fouille) et sur de petites fenêtres au fond de la cave (ES 2), du grand fossé du castrum (US 7) et dans le petit sondage de l'ES 8 au pied de la *turris*. Il subsiste donc énormément d'éléments susceptibles d'être fouillés dans bien des secteurs.

La campagne de fouille a très peu affecté les structures bâties. Aucun démontage de maçonnerie n'a été réalisé afin de poursuivre les investigations, à deux exceptions près.

1. Une des piles de l'escalier réalisé à la fin du XIX^e siècle pour l'accès au 1^{er} étage du donjon (UA 3010) a été détruite en 2005 afin de comprendre la structure de l'annexe intérieure (UA 8010).
2. La fouille de la cave US 8426 a nécessité le démontage des murs (UA 8021, UA 8028) et sols (US 8354 et 8380) des bâtiments postérieurs installés sur son emprise.

Le site a été remblayé très vite après l'achèvement de la fouille, pour le tournage d'un film. Il a été réalisé par la pose d'un géotextile suivi d'un granulats calcaire, conformément aux attentes du Service Régional de l'Archéologie.

RESULTATS DE L'OPERATION

I. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Depuis maintenant plusieurs années, la municipalité de Pons et la Communauté de communes s'attachent à remettre en valeur le centre de la ville et son patrimoine. Le thème retenu comme fil conducteur est le Moyen Age. Plusieurs lieux emblématiques permettent d'appuyer ce projet : le château, le donjon et l'hôpital des malades.

Le projet « Pons, cité médiévale » associe la ville, la communauté de communes de la Région de Pons et le Conseil Général de la Charente-Maritime et prend place parmi les grands projets départementaux. La S.E.M.D.A.S., mandataire de la collectivité, pilote et coordonne les études et la réalisation du projet. Ayant pour objectif de dynamiser et de valoriser l'image de la ville en associant la ville haute et la vallée, les efforts s'étaient, d'abord, concentrés sur les sites de vallée (Hôpital des Pèlerins, ancienne distillerie). Dans un second temps, l'attention s'est portée sur le château et le donjon, monument emblématique de la ville.

La première phase a consisté en la restauration de l'hôpital des pèlerins classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, restauration accompagnée d'un suivi archéologique³. L'inauguration de la salle des malades, en juillet 2004 a clos ces travaux. La seconde phase était centrée sur le carrefour de la route départementale n° 732, devant l'église Saint-Vivien. Son réaménagement par la construction d'un giratoire a occasionné un décaissement des chaussées et de la place de l'église. Une fouille préventive a été réalisée par l'I.N.R.A.P. en 2000⁴.

En parallèle, une approche plus large a été envisagée. Devant l'intérêt du donjon et de toute l'enceinte castrale, la communauté de Communes et la S.E.M.D.A.S. en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, ont demandé en 2004 un travail d'inventaire de la ville, à la fois architectural et archivistique. Cette étude a été réalisée entre juin et novembre 2004 par Diane Joy et Alain Champagne⁵. Elle a permis d'inventorier les éléments médiévaux de la ville cachés et visibles, et de confectionner un état des lieux des archives et de la bibliographie pontoise. La conclusion de cette étude témoignait du potentiel de plusieurs sites de la ville : l'ancienne abbaye Saint-Martin (actuel cimetière Saint-Martin), les fortifications urbaines, le bâti civil et le château. La relative richesse de la documentation médiévale et moderne, dans une région assez sinistrée, a aussi été confirmée.

La décision d'entreprendre des sondages en vue d'un programme d'études a donc été prise en 2005, afin d'évaluer la qualité de conservation des vestiges archéologiques autour du donjon de Pons (pl. 03). La fouille de 2009 a été réalisée sur les flancs nord et ouest du donjon, au sommet du promontoire rocheux, surplombant la Seugne. Elle se situe dans la place de la Marronnière / place de la République (le donjon se situe dans la parcelle BH 204 du cadastre).

Entre temps d'autres opérations d'archéologie préventives se sont déroulées non seulement dans la ville médiévale, dans le château, légèrement en contre bas et sur la muraille de la ville médiévale⁶, mais aussi sur l'*oppidum* gaulois⁷, renforçant ainsi la connaissance de l'environnement du site que nous étudions.

I.1 Géographie et géologie du site

La ville de Pons est située à 20 km. au sud de Saintes sur la rive gauche de la rivière Seugne (pl. 01, 02). Le haut de la ville repose sur un promontoire rocheux qui a séduit bien des voyageurs, faisant de Pons, un imprenable nid d'aigle. La dénomination des habitants de Pons appelés au

³ Scheffer 2000 ; Scheffer 2001 ; Prysmicki 2000.

⁴ Mille *et al.* 2000.

⁵ Champagne, Joy 2004.

⁶ Gissenger 2009a ; Redais 2009 ; Gissenger 2009b

⁷ Connet *et al.* 2009 ; Houdusse, Landreau 2010 ; Métay *et al.* 2011.

Moyen Age les *Oppidanis* (habitants de l'oppidum) témoigne de la force de cet imaginaire⁸. Le site regroupe bien les caractéristiques d'un oppidum, confirmé par les données archéologiques récentes⁹.

Autour de la ville se développe un parcellaire ancien, modifié par le remembrement, mais au caractère fortement radio-concentrique et aux origines antiques ou médiévales¹⁰. Même mal daté, ce terroir marque dans le paysage la progression de la présence humaine. D'autres indices, archéologiques notamment, alimentent la connaissance de l'occupation du site.

Le sous-sol de la ville est riche de différents terrains, avec principalement des terres de groie (forêt de la Lande...) et les réputées terres de champagne (culture extensive de céréales). Ainsi, Pons est située sur un secteur de contact entre une zone de terres riches et une zone forestière. Elle en cumule donc les avantages.

Le site lui-même est d'un relief assez chaotique et le sous-sol est composé d'une couche de calcaire utilisée de tout temps pour la construction (pl. 04) : calcaire du Turonien principalement (à Pons, calcaire graveleux de l'Angoumien) et calcaire du Coniacien¹¹. Des carrières d'extraction sont présentes sur le site même de la ville¹² et la construction des nombreuses caves a aussi pu pourvoir en matériau¹³.

Ce calcaire est imperméable, mais la nappe phréatique est peu profonde ; les puits descendent à plus de 10 m. Sur le haut du promontoire, des données complémentaires ont été fournies par l'exploration du puits de l'Anguille (Pl. 06, n° 37¹⁴). L'eau est aussi présente grâce à la Seugne et à un ruisseau, la Soute. La Seugne, indissociable de la ville de Pons, soulève bien des questions. La première est son niveau de navigabilité et la seconde, la modification de son lit accentuée par la multiplication, dès l'Antiquité, des moulins et autres aménagements fluviaux. L'importance de la rivière est aussi liée au point de traversée des Aires (Pl. 02, 07), grâce à la présence de trois ponts. Les voies Saintes – Bordeaux par Blaye, et les voies vers Barzan, Périgueux ou Cahors y convergent. La navigabilité de la Seugne, même médiocre, associée au carrefour de routes, font de la ville un point stratégique expliquant la notoriété du lieu.

I.2 Historique

I.2.1 Des origines gauloises et romaines

La présence gauloise est confirmée par les découvertes archéologiques à partir du III^e siècle av. J.-C. (oppidum). En ville, la plus forte occupation remonte aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C.¹⁵. Une levée de terre à l'ouest de la ville est un ancien rempart gaulois¹⁶.

L'arrivée des romains ne semble pas avoir eu une influence rapide sur le site. Il faut attendre le milieu du I^{er} et surtout le II^e siècle ap. J.-C. pour percevoir la mise en place des bâtiments publics symbolisant la cité gallo-romaine¹⁷. Il s'agit en fait d'une agglomération secondaire, pôle de redistribution des produits. Sa position géographique et son titre de « *vicus* » lui permirent probablement de subsister au Bas Empire et durant le Haut Moyen Age. Toutefois, à ce jour, aucun aménagement en dur de cette époque n'a pu être découvert en fouille, en dehors de trois

⁸ AHSA 1877, p. 35-38, pièce V : 1067, donation par Guillaume, vicomte d'Aulnay, à l'abbaye Saint-Florent de Saumur. Cf. Sénillou 1990, p. 51.

⁹ Houdusse, Landreau 2010.

¹⁰ Zélie 2003, p. 23 et ss.

¹¹ Coniacien, Turonien, Santonien. Les calcaires sont à grains fins ou assez coquillers, parfois assez marneux. Les sables sont également présents (tertiaire, Eocène continental). Carte géologique 1977, notice, p. 9-14 et 33-34.

¹² Redais 2009, p. 31.

¹³ A ce sujet voir les nombreuses références sur les caves médiévales dans Sénillou 1990 et Joy 2005, p. 375-378.

¹⁴ Champagne, Mandon 2007, p. 41-44.

¹⁵ Champagne, Mandon 2005.

¹⁶ Zélie 2003, p. 27-31 ; Houdusse, Landreau 2010.

¹⁷ Sur les différents éléments architecturaux antiques, Sénillou 1990, p. 33-35.

bâtiments maçonnés découverts rue Jules Ferry, sous la muraille médiévale, que l'inventeur propose de dater de l'époque antique ¹⁸.

I.2.2 Les premiers documents à partir du XI^e siècle, le château

L'expertise de 2005 avait confirmé la présence d'une occupation à Pons au haut Moyen Age mais cela reste tenu jusqu'au début de cette dernière campagne ¹⁹. Nous pouvons y ajouter l'existence d'hagiotoponymes révélateurs, comme saint Vivien, Martin ou Sauveur ²⁰.

Comme dans beaucoup de lieux, c'est au début du second Moyen Age, que la cité fait son entrée dans l'histoire. Ceci dit, nous sommes dépendants, pour la période s'étendant jusqu'au XIII^e siècle, d'un corpus faible en volume, principalement basé sur des échanges de terres et de biens, provenant de fonds ecclésiastiques. Les fonds laïcs n'apparaissent que dans la seconde moitié du XII^e siècle, alors que ce sont ces personnages laïcs qui nous intéressent ici. Il faudra attendre le XIII^e siècle pour voir apparaître les actes royaux.

Ces documents peu nombreux (19 du XI^e siècle, 22 du XII^e siècle et 60 du XIII^e siècle ²¹) pourraient laisser penser que le lignage vient d'un milieu modeste. On parle des « de Pons ». Sont-ils de véritables chevaliers ? Soyons clairs, leurs origines véritables sont inconnues. Les généalogies existantes sont nombreuses et pour beaucoup, très fantaisistes. C'est notamment le cas d'un extrait de procès-verbal de 1558 ²² qui fait commencer la généalogie en 989, de celle du manuscrit du duc des Cars de 1746 ²³, ou de celle réalisée par le marquis de la Châtaigneraie notamment ²⁴. Les propositions les plus fiables sur les origines et les filiations sont proposées par Courcelles ²⁵, A. Debord et M. Smaniotto ²⁶.

Si les origines sont inconnues, l'importance de la place est certaine, malgré le silence des sources. Le lieu est le siège d'un *castrum* en 1067 ²⁷, *castrum* important pour le duc d'Aquitaine, puisqu'il vient plusieurs fois pour le garder dans sa mouvance au cours du XII^e siècle. En 1087-88, une « *vicaria* » y est signalée ²⁸, marquant l'exercice d'un droit de justice qui confirme l'importance du « *castrum* ». Au milieu du XI^e siècle, nous avons mention d'au moins trois lieux de culte (église Saint-Martin, chapelle de la Vierge Marie et chapelle Saint-Vivien). Un siècle plus tard, il faut ajouter Saint-Sauveur, l'hôpital (dit vieux) et l'aumônerie des pauvres à Chanzac. Cette concentration montre l'importance de la population.

Politiquement, la zone est tiraillée entre l'influence des angevins et du comte de Poitou. C'est Guillaume V qui inféode Saintes à Foulques Nerra avant 1025 ²⁹. Pons est un des châteaux ainsi inféodés, comme cela transparaît dans un document de 1083 du comte de Poitiers Gui-Geoffroy ³⁰.

Jusqu'en 1062, les vicomtes d'Aulnay tiennent le château en fief du comte d'Anjou et en arrière fief du comte de Poitiers. Mais profitant de la crise de succession qui suit le décès de Geoffroi Martel, comte d'Anjou en 1060, Gui-Geoffroy, duc d'Aquitaine, évince les angevins de Saintonge ³¹. En même temps, si les vicomtes sont d'abord des fonctionnaires comtaux, ils tiennent rapidement en fief leur juridiction.

¹⁸ Gissenger 2009b.

¹⁹ Champagne, Mandon 2005. Récapitulatif dans Champagne, Mandon 2007, p. 38-39.

²⁰ Debord 1984, p. 36.

²¹ Cette partie doit beaucoup à Marchand 1997.

²² *Archéologie pontoise*, n° 37, p. 4 et 5.

²³ Reproduit dans Julien-Laferrière 1879, planche XLI.

²⁴ Ce document est probablement aux archives départementales de la Vendée, à La Roche-sur-Yon, à la cote 11J.

²⁵ Courcelles 1824, p. 25.

²⁶ Debord 1984 ; Smaniotto 1987.

²⁷ AHSA 1877, n° V, p. 36.

²⁸ AHP 1874, p. 287.

²⁹ Debord 1984, p. 107.

³⁰ AHSA 1877, acte n° VII, p. 39.

³¹ Debord 1984, p. 165.

C'est en même temps que l'on voit des personnages dits de Pons ou noble chevalier de Pons apparaître. En 1047, Geoffroy de Pons est dit procureur de Geoffroy Martel pour la *curtis* de Corme-Royal³². C'est un terme délicat à traduire : agent du fisc, agent domaniaux ? C'est donc un fidèle du comte tout comme Benoît de Pons « *in iudicium curiae comitis Gosfridis* »³³.

En 1067, les vicomtes d'Aulnay, qui possèdent toutes les églises de Pons, cèdent Saint-Martin et la chapelle castrale Notre-Dame à l'abbaye Saint-Florent de Saumur³⁴. Le château est mentionné pour la première fois dans ce même acte ; la chapelle Note-Dame est dite « *supra portam Pontis silicet castris* »³⁵. Le vicomte y demande à ses *oppidanis* d'en être témoins. Ce terme signifie autant habitant d'un château membre de la garnison que châtelain. Il pourrait ici s'agir du sens de garnison et Renaud, cité en premier en serait le responsable. Les vassaux du vicomte semblent avoir une réelle autorité sur Pons. Le choix des prénoms, Geoffroy et Renaud dénote une influence angevine particulière. Ils sont en effet très rares dans les lignages saintongeais. Les autres personnages dits de Pons sont aussi importants. Robert et Constantin le Gras très souvent cités ensemble et Renaud ont de nombreuses possessions dont des églises et chapelles. Ce ne sont donc pas de modestes donateurs.

Rapidement deux lignages apparaissent. Pour l'origine de ces seigneurs dit de Pons, deux théories s'opposent : une filiation avec les Aulnay et une autre angevine (renforcée par les prénoms). Pour cette dernière, les comtes d'Anjou auraient assis leur autorité neuve en Saintonge en installant des châtelains angevins.

L'autre lignage alors présent à Pons serait lui plus inféodé aux vicomtes d'Aulnay et donc au comte de Poitou.

Quoi qu'il en soit, du XI^e au XIII^e siècle, ces seigneurs connaissent une irrésistible ascension. Les titulatures illustrent ce fait. Dans les premiers documents (1067-1155), aucun titre n'accompagne les personnages. Si l'homme est connu, reconnu, il n'y a aucune raison de lui accoler un titre. Son nom fait autorité. Les actes concernés sont très liés aux châtelains et au château de Pons. L'*Historia pontificum*, écrite vers 1160, rapporte le titre de *proceres*. Pour A. Debord ce titre remplace *nobiles vir* dès la seconde moitié du XI^e siècle. Cela traduit l'idée d'un pouvoir reposant sur la puissance ; alors *nobilis vir* insiste sur la naissance comme légitimation. Ces proches sont des *nobilis miles*.

A partir de 1190, Geoffroy IV est dit *dominus* ou *militibus* quant il apparaît aux cotés des grands. Les titulatures prouvent que le seigneur de Pons a seigneurie effective sur Pons dès le début au XI^e siècle. L'apparition de la titulature en 1157 est l'aboutissement de leur pouvoir.

Leur ambition transparaît au travers de deux affaires :

- Le pillage, par Constantin le Gras et Geoffroy de Pons, de Berneuil et Montils, sur les terres du chapitre de Saintes vers 1080³⁶.
- L'appropriation des dîmes de Nieul par Geoffroy de Pons et son frère Pierre de Nieul en 1133³⁷.

Lors de la 1^{ère} affaire, l'appel au duc est réalisé. Geoffroy de Pons se présente au jugement, mais refuse d'obéir. Le duel judiciaire qui s'ensuit montre qu'aucun accord à l'amiable n'est trouvé et l'impossibilité pour le duc d'imposer le retour des biens pillés par les de Pons. C'est un signe de l'affaiblissement du pouvoir comtal. En 1133, cela bascule déjà. Le rapport tourne au profit du duc. Sans duel, le duc les contraint à la restitution. La justice est ici autoritaire.

Le texte pour nous le plus intéressant est le récit de l'*Historia Pontificum* contant la destruction de la « tour de Geoffroy » et la prise de celle de Raoul d'Aulnay, par le duc Guillaume d'Aquitaine³⁸. Geoffroy II de Pons meurt en 1133, la raison de l'ire comtale est donc à chercher avant cette date. Nous ignorons la raison de cette destruction (affaire de la dîme de Nieul ? construction de la tour sans autorisation comtale ?). C'est la première mention d'une tour dite de

³² Grasilier 1871, p. 91.

³³ AHSA 1893, n° XXXV, p. 63.

³⁴ AHSA 1877, n° V, p. 35.

³⁵ AHSA 1877, n° V, p. 36.

³⁶ Briand 1843, p. 646-647.

³⁷ Grasilier 1871, p. 98, n° CXXII.

³⁸ Boussard 1957, p. 40.

Geoffroy. Un appel est fait à la maison d'Angoulême. Il s'explique par la brouille des maisons d'Angoulême et de Poitiers, liée aux luttes d'influence en Saintonge. L'intervention des évêques de Saintes et Angoulême évite le conflit, grâce à leur position et leur aura. La tour détruite est restituée et sa reconstruction autorisée vers 1136. Le duc apparaît ici comme le grand perdant, mettant en lumière les limites de l'influence ducale dans ses propres terres méridionales. Le lignage de Pons en sort renforcé.

La tour de « Coniaco », ou d'Aulnay, nous paraît être comme la plus ancienne au vue de la position des vicomtes d'Aulnay à Pons au XI^e siècle. Le second lignage, dit de Pons, apparaît moins nettement dans les textes conservés, mais est-ce un effet de sources ? Toujours est-il que la reconstruction de la tour de Geoffroy est associée à l'actuel donjon et le personnage est vu comme l'ancêtre des sires de Pons.

La période Plantagenaise est une phase de centralisation débutant avec Henri II. Sous le gouvernement du jeune Richard, les barons poitevins se révoltent³⁹. La guerre arrive à Pons, puisque Richard assiège la ville qui est matée en 1178-79⁴⁰. Le château est reconstruit avec l'accord de Richard. Se pose la question du lignage révolté. Lequel des deux lignages présents, celui d'Aulnay (représenté par Chalons de Pons) ou celui dit de Pons (de Geoffroi) entre en révolte ? Les seigneurs de Pons rentrent dans le rang puisqu'en 1181, Geoffroy de Pons est mentionné dans l'entourage de Richard. On le retrouve aussi en 1186, 1190⁴¹... L'échec de la révolte va de pair avec la restauration de l'autorité ducale. Elle sera complète en 1242 avec Alphonse de Poitiers. Par deux fois, le château est donc détruit, puis reconstruit, si l'on en croit les textes.

A cela, il faut ajouter, que les seigneurs de Pons, en 1231, alors au zénith de leur gloire, obtiennent d'Henri III, roi d'Angleterre, des subsides pour mettre en état les fortifications⁴². Nous sommes alors en pleine tension diplomatique et le roi d'Angleterre cherche à renforcer ses appuis en France. Le seigneur de Pons avance alors qu'il avait beaucoup dépensé pour se protéger du roi de France, sans précisions quant aux éventuelles fortifications concernées (château, enceinte urbaine ?).

Nous avons donc au moins traces de trois campagnes de travaux au château de Pons, illustrant l'ascension des seigneurs de Pons. Il ne sera pas pour autant simple de lier le tout avec les traces archéologiques.

1.2.3 Le développement de la ville

Les archives, plus nombreuses aux XII^e – XIII^e siècles, permettent d'entrevoir une véritable petite ville avec sa noblesse, ses bourgeois et des activités économiques diversifiées. Le donjon est daté de cette période, ainsi que plusieurs parties d'une grande enceinte urbaine encore visible. Dès cette époque, de véritables palais urbains apparaissent. Déjà bien connus et étudiés ailleurs en France, ils ont été retrouvés lors de l'enquête architecturale⁴³. Au XII^e siècle, l'élan de construction est nourri par une longue phase d'essor économique. Les halles se multiplient, ainsi que les ports (port poissonnier et port de l'Isle, halles de la boucherie, marché aux grains, foire de

³⁹ Debord 1984, p. 389.

⁴⁰ Cité par Debord 1984, p. 389, *Similer fecit Richardus dux Aquitaniae, frater ipsius Gaufridi, de Gaufredo de Rancum, nam castrum Tailleborc, quod videbatur inexpunabile, munitum arte et natura, obsedit, cepit, dirvit, et similer quator alia castella ipsius. Similer fecit domino de Ponz, destruendo scilicet castellum suum Ponz, quia erat confoederatus ipsi Gaudefredo* (*Recueil des historiens de la France*, t. XIII, p.322C). Autre version dans *Recueil des historiens de la France*, t. XIII, p. 178C-179A.

⁴¹ Marchand 1997, p. 81.

⁴² *Item supplico vobis omnibus modis, quatenus denarios quos mihi debetis et gentibus meis nobis mittatis, quia marutias de pet... facere ad elevationem castrorum meorum, propter quas expensas multum sum pauper et debitis involutis, quia valde desidero et precor qod castra... moni... in fine treugarum, et gentes vestrae quae veniunt ad istas partes bene vident expensas quas ad dictas clausiones facio* (*Royal letters* 1962, p. 388-390).

⁴³ Champagne, Joy 2004. Comparaisons à faire avec par exemple : Esquieu, Pesez 1998, p. 153, n° 2 (maison de Cahors de la première moitié du XIII^e siècle) p. 255, n° 33 (maison de marchand du XIV^e siècle à Bergerac).

Pons⁴⁴). Les moulins et les tanneries sont nombreux dans et autour de la ville⁴⁵. La présence de marchands étrangers témoigne de l'ouverture sur l'extérieur : mention est faite de marchands probablement bretons pour le poisson⁴⁶. Les frères Dominicains et Franciscains s'y installent dans la seconde moitié du XIII^e siècle. La présence de couvents des deux principaux ordres mendiants souligne l'importance de la ville au XIII^e siècle et conforte le statut urbain de l'ancien « *castrum* ».

Le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle sont des temps plus difficiles. Villes et campagnes subissent le contrecoup des troubles. L'espace urbain va se clairsemer : des maisons tombent en ruine, signe d'une indéniable paupérisation et d'une baisse démographique. Les maisons modestes ne sont pas les seules à être abandonnées ; les hôtels sont aussi en ruines durant cette période⁴⁷.

La seconde moitié du XV^e siècle voit la reconstruction s'amorcer. Elle se fait dans de bonnes conditions et Pons entre dans le XVI^e siècle comme toute la région dans une relative aisance. La ville continue à se fortifier, ou à entretenir ses fortifications, tant le souvenir des mercenaires gascons, anglais ou français est présent. Certains chantiers, comme celui des Tours Neuves, juste en bas du château, pourraient dater de cette période (Pl. 08, n° 38).

1.2.4 L'époque moderne

Les guerres affectent longuement la ville : celle de Cent Ans mais surtout celles liées à la Réforme au XVI^e siècle, accompagnée des troubles qui s'ensuivent. Un bon nombre d'édifices médiévaux sont détruits (notamment les églises) et les fortifications castrales et urbaines sont modernisées ; nous aurons l'occasion d'y revenir. La ville devient une place forte protestante et le demeure jusqu'en 1621, lors de sa chute devant les troupes de Louis XIII, prélude de la mise au pas des protestants rochelais. Les documents publiés à l'occasion de la prise de la ville par la royauté, même s'ils sont teintés de propagande, témoignent de l'importance de la place aux yeux de Richelieu et de Louis XIII⁴⁸.

C'est après la dernière chute de Pons en 1642, durant la Fronde, que le château sera progressivement transformé en une demeure moderne. La famille d'Albret-Miossans, qui préside alors aux destinées de la sirie de Pons, s'attache à faire de la bâtisse médiévale un château au goût du jour, doté de tout le confort nécessaire⁴⁹. Ces transformations marqueront la physionomie urbaine jusqu'à aujourd'hui. En dépit de la période, nous n'avons quasiment aucun écrit contemporain de ces travaux pourtant importants.

Entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, le château perdra une aile et les écuries le long de l'actuelle rue du château d'eau (Pl. 06, aile H, écurie Y). L'enceinte sera aussi petit à petit détruite pour disparaître complètement du paysage urbain.

1.3 Contexte archéologique

La campagne de fouilles de 2009 est donc la quatrième d'une série commencée en 2005, sous la direction d'Alain Champagne (pl. 03).

En juillet 2005, une première campagne de sondages programmés a été réalisée⁵⁰. Les quatre sondages entrepris se sont révélés positifs (autour du donjon : est, nord et ouest / sous la place de la République). Des niveaux gaulois (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.) et gallo-romains ont été

⁴⁴ Bib. Mun. La Rochelle, ms 1234, fol. 8 v° (cahier de compte de la seigneurie de Pons de 1402) ; *id.*, ms 1241, fol. 37 v° (livre des fiefs du prieuré de l'hôpital neuf en 1520) ; Sénillou 1990, p. 89, 122.

⁴⁵ Sénillou en dénombre plus d'une dizaine (Sénillou 1990, p. 104). Ce sont des moulins à blé, mais aussi à huile (Bib. Mun. La Rochelle, ms 1241, fol. 36 v°) et peut-être à tan, bien que nous n'en ayons pas encore trouvé trace.

⁴⁶ Bib. Mun. La Rochelle, ms 1234, fol. 18 v°.

⁴⁷ C'est le cas de celui de la femme de Nicolas Demonsune en 1411 (Arch. dép. Charente-Maritime, H sup. 177, 03/08/1411).

⁴⁸ Paris, Bibliothèque nationale, Lb 36-1689 (Paris, 1621) ; *id.*, Lb 36-1775 (Paris 1621) ; *id.*, Lb 176.97 (Paris, 1622).

⁴⁹ César Phébus d'Albret (seigneur de Pons de 1646 à sa mort en 1676) et sa fille Marie-Françoise d'Albret.

⁵⁰ Champagne, Mandon 2005.

reconnus⁵¹. Il s'agit de « terres noires », de niveaux de sols et de structures en creux (trous de poteaux). Ces niveaux de « terres noires » ont également livré deux solins, ou fondations de murs, du haut Moyen Age.

Sous et contre l'actuel donjon (XII^e-XIII^e siècles), des fondations d'édifices totalement inédits et des silos ont été étudiés. Les restes de murs permettaient d'espérer mieux cerner la genèse médiévale du site. Un bâtiment antérieur au donjon du XIII^e siècle était apparu, bien que certaines maçonneries aient été mal interprétées. Il était en liaison avec l'enceinte castrale (X^e – début XI^e siècles, datation C14), à laquelle était adossé un second bâtiment inédit (XI^e – XII^e siècles). Le tout était détruit lors de la construction en deux temps du donjon actuel. L'enceinte castrale a également été repérée sous la place de la République, à l'emplacement de la porterie existant au début du XVIII^e siècle. Elle y est associée à une grande structure en creux, comblée avec du mobilier des XIII^e-XIV^e siècles⁵² et à plusieurs murs d'époque moderne. Les fondations de la chemise du donjon avaient également été repérées à l'est et au nord du donjon.

À l'est, des parties du logis seigneurial du bas Moyen Age, dont certaines déjà détruites au début du XVIII^e siècle, ont été mises au jour. Les vestiges étaient très arasés et récupérés, hormis à l'emplacement de latrines, en usage jusqu'à la Révolution, et qui ont été très partiellement sondées.

Le sondage 4 avait été implanté à l'ouest du donjon, du côté de la Marronnière. L'importance des remblais et le manque de temps n'avaient permis que l'ouverture d'une toute petite fenêtre de fouille. Une partie des communs de l'époque moderne, particulièrement bien conservée, installée dans l'espace entre le donjon et sa chemise extérieure avait été repérée.

Une seconde campagne en 2006 avait permis de reprendre le sondage 4 entamé à l'ouest du donjon et d'en ouvrir un cinquième à l'angle nord-ouest de la Marronnière⁵³.

Dans le sondage 4, il a été possible de mettre en évidence, ce qui alors avait été interprété comme un bâtiment antérieur au donjon actuel. Constitué de petits moellons il se situe exactement sous le donjon roman. Des datations de charbons de bois, pris dans le mortier, ont fourni une fourchette chronologique non homogène le haut Moyen Age (fin VII^e – fin VIII^e siècles et fin VIII^e – fin X^e siècles). Un fossé parallèle à ce bâtiment a été repéré sans qu'il soit possible d'en atteindre le fond pour des raisons de sécurité. L'évolution des défenses du donjon passe par l'installation d'une courtine de belle facture, à contreforts. Il s'agit vraisemblablement d'une fausse-braie, dont la datation demeure toujours incertaine. Elle est installée dans le 1^{er} fossé. Ce dernier est alors élargi et approfondi pour s'adapter à la nouvelle fortification. Un mur de contrescarpe, constitué essentiellement de blocs de récupération provenant de bâtiments détruits, est installé vers le XVI^e siècle.

Une partie des communs du château du XVII^e siècle (deux fours de boulanger et une latrine collective avec sa fosse maçonnée parfaitement conservée), installés entre le donjon et la chemise, ont été mis au jour.

Le secteur 5 a montré que la place de la Marronnière est installée sur un quartier d'habitation médiéval. Une rue, deux maisons, dont une probablement sur cave, une cheminée ont été aperçues dans le sondage. L'épaisseur des remblaiements constituant l'actuelle place de la Marronnière a permis une très bonne conservation de l'ensemble.

Fin 2007 – début 2008, la troisième campagne beaucoup plus courte a consisté en deux sondages⁵⁴. Le plus petit a été réalisé au centre du jardin public dans le but de vérifier la nature d'une maçonnerie connue au début du XVIII^e siècle et qui s'est avérée guère plus ancienne. Le second de plus grande envergure a été réalisé devant la chapelle Saint-Gilles. L'épaisseur des remblais dans le secteur a permis, comme dans le secteur 5, une bonne conservation des vestiges. Des bâtiments, probablement des maisons, encadrant un passage large de 8 m. dans l'alignement de la chapelle ont été révélés. Le rôle de porte de la chapelle Saint-Gilles a été

⁵¹ La céramique antique a été vu par G. Landreau (INRAP) qui a globalement proposé ces datations, mais sans qu'une véritable étude soit réalisée.

⁵² Chiron-Champagne F. 2011, p. 22-24.

⁵³ Champagne, Mandon 2007.

⁵⁴ Mandon 2008.

confirmé mais l'ensemble reste complexe en raison des restaurations du XIX^e siècle. L'ensemble du bâti attenant à la chapelle-porte a été enseveli sous les remblais au XVII^e siècle, lors de l'aménagement du parc.

II. DESCRIPTION DE L'OPERATION ET MODE OPERATOIRE

La campagne 2009 a été perturbée par un projet de la mairie survenu très tardivement dans le calendrier. Effectivement, nous avons été mis au courant mi-avril, qu'un long métrage allait être réalisé dans et autour du parc du château de Pons.

Le tournage du film devait avoir lieu en septembre juste à la clôture du chantier (fin août). Si les dates concordait, la pierre d'achoppement consistait en l'état des abords du château. En effet, les repérages effectués pour le film entraînaient d'office la fossilisation du parc en un état donné. Hors, il était convenu entre les archéologues et la mairie que la fouille étant préalable à des travaux de réaménagement de la Marronnière, nous pouvions avoir une grande latitude pour ouvrir le secteur et le sécuriser. Notre intention était alors de faire abattre les vieux marronniers proches du secteur de fouille et de démonter l'embranchement de cette place pour avoir accès à la chemise et à la glacière du château.

Le réalisateur du film imposait lui le maintien de la place en l'état (aucun abattage d'arbres et remise en l'état de la place et de ces abords). La mairie a alors pris conscience du coût de la remise en place de l'embranchement, des massifs de fleurs et autres zones engazonnées. Les calendriers des uns et des autres ne pouvant être modifiés, il s'en est suivi de longues négociations sur le nombre d'arbres à abattre, le nombre des marches à enlever...

En fin de compte, l'emprise de la fouille a dû être légèrement réduite au nord (pour épargner un massif de fleur en écusson et ne pas trop abîmer la rampe d'accès à la place de la Marronnière), une partie de l'embranchement a été laissé en place au milieu du chantier ainsi que des arbres dans des zones que nous considérions comme plus secondaires.

Le calendrier du tournage a aussi entraîné le rebouchage très rapide de la fouille, interdisant toute vérification postérieure à la date de clôture du chantier.

II.1 Objectifs de l'opération

Suite aux résultats des sondages réalisés en 2005 et 2006, il est clairement apparu que le secteur au nord du donjon présentait le plus fort potentiel. La fouille devait donc relier les sondages 2 (à l'est) et 4 (à l'ouest), en reprenant le sondage 3 (au nord). Elle devait concerner la presque intégralité de la chemise du donjon (fausse-braie extérieure et chemise intérieure) et une portion importante de l'enceinte castrale, tout en dégagant les structures antérieures à l'actuel donjon.

Après les aléas précédemment évoqués, l'emprise de la fouille a été réduite. La chemise extérieure a toutefois été dégagée en grande partie, mais uniquement superficiellement, sans fouille du fossé qui lui était associé. La glacière n'a été que partiellement dégagée et n'a pas pu être fouillée. Dans l'angle de l'enceinte castrale et de la chemise intérieure, il n'a été possible de sonder qu'une faible surface, ne permettant pas de comprendre totalement le bâtiment qui s'y trouvait. Le manque de temps ne permettait pas de fouiller intégralement les niveaux antiques : ils ne l'ont été qu'aux endroits où l'ampleur stratigraphique était la moins importante. La priorité a porté sur les niveaux plus récents : médiévaux et modernes.

La liaison avec le sondage 2 ne pouvait pas être réalisée à cause de l'accès à l'office du tourisme. Celle avec le sondage 4 a par contre pu être faite, permettant de mettre au jour une maçonnerie antérieure au donjon, structure clé pour la compréhension du site et absente dans le secteur 4 (elle se situait à peine 50 cm de ce sondage).

II.2 Calendrier de l'opération et composition de l'équipe

L'opération archéologique s'est déroulée du 27 juillet au 28 août 2009. Quinze bénévoles ont participé à l'opération de manière plus ou moins ponctuelle. En moyenne, c'est une dizaine de personnes qui étaient présentes sur la fouille.

Du 27 au 31 juillet, une équipe réduite a assuré l'installation du chantier et le suivi du décapage. Les déblais ont dû être stockés à proximité du chantier pour permettre le rebouchage du site sitôt la fouille achevée. Un camion avait été loué dans cette optique. L'ensemble de ces opérations a été long, puisque l'emprise de la fouille avoisine les 450 m², avec des profondeurs atteignant presque 5 m. par endroit.

Ensuite, l'équipe complète a travaillé 3 semaines, avant que du 24 au 28 août, une nouvelle équipe réduite achève au calme les derniers relevés, le conditionnement du mobilier et le démontage du chantier.

L'encadrement de l'équipe était assuré par Alain Champagne, Cécile Dufau et Fabrice Mandon. Clément Gay, du service départemental de l'archéologie de Charente-Maritime a effectué le relevé topographique du site au théodolite, le 21 et le 27 août.

Le post fouille a été long. En effet, cette opération apparaissait comme la dernière puisque les aménagements paysagers des abords du donjon signifiaient la fin de l'accessibilité à cette partie du site. Il s'agissait donc pour nous de rendre un rapport final synthétisant les opérations entamées depuis 2005. Par ailleurs, nous avons profité de cet étalement de la rédaction pour chercher des moyens de faire étudier le mobilier (céramique, verre, mobilier en os) et pour faire une visite aux archives nationales (dont il sera question plus loin). Le temps nécessaire à ces démarches n'avait pas été prévu dans le budget initial et a donc été réalisé en plus des activités habituelles des deux responsables, par ailleurs en poste à temps complet à l'université et dans une société d'archéologie préventive. Ce rapport n'est toutefois pas le dernier puisqu'un dernier financement de l'état va permettre d'achever l'étude de la céramique médiévale et moderne à la toute fin 2012.

II.3 Mode opératoire et enregistrement

Pour faciliter la localisation des différentes données, le secteur a été subdivisé en plusieurs Entités Spatiales (ES), correspondant chacune à des espaces délimités par des maçonneries (pl. 05). Il ne s'agit pas d'un compartimentage ayant existé durant toutes les phases chronologiques.

- Décapage et fouille :

Le décapage mécanique a concerné la presque intégralité des niveaux d'époque contemporaine. Ce dernier a été effectué par une pelle mécanique de 11 tonnes (entreprise SACER). Des sondages mécaniques ont également été réalisés dans le comblement du fossé, en arrière de la chemise extérieure (deux) et dans le blocage de cette dernière (un). Après la fouille manuelle des premiers niveaux archéologiques, l'espace situé dans l'angle de la chemise intérieure et de l'enceinte castrale, a également fait l'objet d'un sondage mécanique (comblement de cave).

- Topographie et relevés :

Les relevés ont été réalisés en fonction d'axes, implantés suivant les besoins de chaque sondage (généralement au 1/20^e). Les repères ont été pris au théodolite, l'ensemble étant raccordé au plan topographique global commencé en 2005 (système Lambert II étendu, système NGF).

Les relevés des élévations ont été réalisés à partir de photographies numériques ortho-redressées (prise de points au théodolite, avec prisme⁵⁵) avec des compléments de relevés en 3D pour les parties inaccessibles⁵⁶. En plan, les structures ont fait l'objet de relevés topographiques directs, de relevés manuels ou faits à partir de photographies ortho-redressées. L'ensemble des relevés a été mis au net après la fouille avec le logiciel de DAO Illustrator.

- Etude de bâti :

Fabrice Mandon s'est plus particulièrement occupé des relevés de bâti, de leur étude et des prélèvements de mortiers. Ces derniers ont été effectués systématiquement sur l'ensemble des maçonneries. Des charbons de bois ont ainsi été recueillis. L'emplacement de chaque prélèvement a été localisé précisément (numérotation de type UA xxxx / Pxx).

- Mobilier archéologique :

Le mobilier archéologique a été lavé, compté et trié par type. Il représente environ 2 caisses d'amphores, une de terres cuites architecturales, 1 de faune, une pour les coquillages et le métal, 3 pour la céramique, la faïence et le verre, 3 pour les prélèvements de mortiers et de terres crues, 4 pour le lapidaire soit un total de 15 caisses Curver 56 X 36 X 16 cm (tous matériaux confondus) pour la fouille. Le lavage du mobilier céramique et de la faune a été réalisé durant la fouille et le post fouille. Les isolats sont dans deux petites boîtes à part.

Les isolats suivent une numérotation continue, comme en 2005, comprenant le numéro de l'US suivi d'un chiffre (de 1 à X). Par exemple le premier isolat sorti dans la couche 8302 est numéroté 8302-01. Nous en avons profité pour homogénéiser la numérotation de la campagne 2006, qui utilisait les numéros d'inventaire de la base du Conseil Général de la Charente-Maritime.

- Enregistrement :

La stratigraphie est enregistrée en numérotation continue 8000 à 8999. La numération se divise ensuite en niveaux construits (murs, canalisations...) ou unités architecturales (UA) utilisant une centaine à part (8000 à 8099), et les autres niveaux stratigraphiques (US) à partir de 8100. Chaque mur a été décomposé en plusieurs UA (phases de constructions ou éléments architecturaux particuliers). Cinq classeurs ont été tenus.

II.4 La recherche de documents écrits

Cette année étant probablement la dernière, nous avons envisagé de demander un petit financement afin de compléter les recherches documentaires qui avaient été réalisées en 2004 lors de la première phase du projet⁵⁷. Diverses informations fournies par des chercheurs locaux, notamment Frédéric Chasseboeuf et le besoin de consulter les archives des Monuments Historiques pour la restauration du donjon rendaient nécessaire une visite des dépôts parisiens. Cette visite a été effectuée par Cécile Dufau, aujourd'hui chargé de mission à l'inventaire du patrimoine de la ville de Pau, docteur en archéologie de l'Université de Paris IV, en 2009.

Par ailleurs, la présence sur le chantier d'un bénévole belge féru d'archives, Christian Baes, a aussi permis de compléter quelques dépouillements dans les archives communales.

L'objectif de ces investissements était de tenter de trouver de nouveaux éléments sur le château à l'époque moderne et au XIX^e siècle. En effet, la destruction d'un certain nombre d'éléments structurants (enceinte du *castrum*, chemise intérieure et fausse-braie du donjon, glacière) est encore bien mal connue. Par ailleurs, nous sommes aussi toujours à la recherche de documents sur le château moderne : comptes, procès-verbaux de visites. Dans le même ordre d'idée, tous les documents liés à la restauration sont capitaux pour la compréhension de la disparition des éléments annexes du donjon actuel.

⁵⁵ Logiciel Photoplan 2.4.19 de Aura Equipements et PhoToPlan 4.2.0.8 de Kubit (sous Autocad / Covadis 2004). Avant les opérations de redressement, la déformation de chaque focale utilisée a été préalablement corrigée.

⁵⁶ Relevé photogrammétrique en 3D, logiciel Photomodeler Pro 5.2.0 de EOS System Inc.

⁵⁷ Champagne, Joy 2004.

Les dépôts parisiens

Cécile Dufau a passé 5 jours ouvrables à Paris. Ce temps a été mis à profit par des visites à la médiathèque du patrimoine et aux archives nationales, respectivement 2 et 3 jours

Les recherches aux archives nationales se sont concentrées sur les indications fournies par Fr. Chasseboeuf. Ses propres recherches lui ont permis de se rendre compte qu'après un décès, dans le but d'éviter le retrait lignager ou féodal, l'héritage doit être réglé dans les six mois. Un état des lieux est la plupart du temps réalisé. Pour cela, les registres du 1/100 deniers permettent de trouver la date de l'acte et le contrôle des actes le notaire et l'étude devant lequel sont passés les experts pour l'état des lieux.

Nous partions donc avec trois dates de scellés et une visite repérée :

- Marie d'Albret, femme de Charles de Lorraine, comte de Marsan, décédé le 11/06/1692, rue de Cléry en son hôtel (Arch. Nat., Y 14 142).

Dans ce cas, nous avons en fait la cote Y 14 141, cote non communicable. La conservatrice chargée de la série a effectué la recherche tardivement, pour se rendre compte que le document était en Y 14 142. Le notaire est Jean de la Balle et la date de l'acte est le 28 ou 29 juillet 1692. Il semble que l'office LXXI, dont faisait partie le notaire Jean de La Balle ne conserve ses minutes qu'à partir de 1768. Cet acte est donc perdu. Cependant, une petite chance demeure qu'un double de la minute a été versé chez le 2^e notaire dénommé Thibert (soit Jacques Emmanuel, étude LXXXVII, soit Nicolas étude LI). La recherche demeure donc ouverte.

- Louis de Lorraine, prince de Pons, décédé le 01/11/1755, en son hôtel de la rue de Vaugirard (Arch. Nat., Y 10 769, 3 clichés). Le scellé date du 1er novembre 1755 mais aucun nom de notaire n'apparaît clairement dans le document. Sont signalés « Maître Jean Baptiste Mézières » ou Maître Jean-Louis Delant mais ces noms ne sont pas enregistrés dans le fichier des notaires de Paris, présent aux Archives Nationales.
- Camille-Louis de Lorraine, prince de Marsan, chevalier des ordres du roi, lieutenant général et gouverneur de Provence, Arles, Marseille, décédé le 12/04/1782, en son hôtel, rue de Varennes (Arch. Nat., Y 11 599). Maître Gondouin est signalé comme notaire. Il est enregistré dans le fichier des notaires de Paris. Son étude est rue des 4 fils dans le quartier du Temple où il officie du 4 janvier 1782 au 28 novembre 1797. Les archives concernant l'année en cours portent les cotes ET/XCIX/666 à ET/XCIX/668. Le testament ou l'inventaire après décès de Camille-Louis de Lorraine n'y figure pas.
- Il nous avait aussi été fourni la cote du rapport d'expert de la visite sur les châteaux de Pons et de Mortagne-sur-Gironde, dans les papiers de Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc qui a été consulté, photographié (91 clichés) et en partie transcrit (Arch. Nat., T 491 1, texte 1).

A la médiathèque du patrimoine, l'ensemble des documents concernant Pons, donjon et chapelle Saint-Gilles ont pu être consultés. Un total de 163 clichés de textes, devis, courriers, couvrant les diverses phases de travaux à la fin du XIX^e siècle a été réalisé, ainsi que 16 clichés de plans et coupes des deux bâtiments Le tout est conservé sur Cdrom dans les archives de fouille.

- Chapelle, hôpital donjon (0082/017/2009 plans, 1996/025/2010 recensement, 0084/017/1014 portail ouest, ensemble sud-est, façade ouest, détail mur, 0082/017/1004 hôpital donjon)
- Les dossiers de restauration ou travaux sont réunis dans le carton 0081/017/0037 et ont été photographiés.
- Les clichés recensés sont connus. A signaler comme intéressant :

Le cliché sans numéro sur la planche intitulée Pons le Donjon, décembre 1909, Gélatine, montre une photo de l'intérieur du donjon.

Le cliché portant les références Cl.2221 et MH0002221 montre la chapelle Saint-Gilles avant restauration.

Le cliché classé dans Hôpital Cl110490 concerne en réalité la chapelle Saint-Gilles.

Les archives communales

Les archives de la commune de Pons sont aujourd'hui conservées au dernier étage d'une tourelle, longtemps ouverte aux pigeons. Ces conditions de conservation ne sont pas optimales, mais le plus gênant pour la recherche est l'absence de tout inventaire. Seuls les registres de délibération municipale sont reliés et conservés aux étages « sains » de la mairie.

Nous avons opté pour une recherche de toutes les mentions pouvant éclairer les modifications du château et de ses abords au XIX^e siècle. Nous avons donc décidé de reprendre la lecture des délibérations, mais aussi de pièces éparses et correspondances concernant des travaux, nombreux sous l'Empire puis à la période des grandes restaurations, fin XIX^e-début XX^e siècles.

Les registres de délibération ont été vus pour des périodes clefs, les années 1841 à 1844 et de 1866 à 1900. Les éléments les plus marquants sont proposés, transcrits ou analysés, en annexe (cf. texte 7).

Diverses pièces ont été consultées dans les liasses non classées des archives municipales, dont voici un rapide inventaire :

- Correspondances diverses

- Estimation du coût de la démolition du château du 29 janvier 1806 (texte 2)
- Devis estimatifs des réparations au château de Pons de mai 1806 (texte 4)
- Devis estimatif des réparations les plus urgentes à faire au château en mars 1808 (texte 3).
- Courrier du maire au duc de Lambesc, propriétaire de la partie du château devant être conservée, signifiant l'incapacité financière de la mairie à conserver la totalité du château (avril 1809, texte 5).
- Procès-verbal des dégâts effectués au corps de garde de la place de Pons par un régiment de dragons en janvier 1810 (texte 6⁵⁸).

- Pièces diverses

- Arrêté de classement du donjon et l'hôpital de Pons (1879)
- Courrier décrivant la chapelle Saint-Gilles et demandant son classement (1879)
- Note décrivant la chapelle (sans date)
- Devis estimatif pour la couverture en ardoise du corps principal qu'occupe le corps constitué de l'administration municipale de Pons depuis le [], la salle parquetée nommée du conseil jusque le [gompil] tout le bâtiment vers le parterre (8 articles, Feuille sans date (fin XVIII^e - début XIX^e siècles d'après le papier et l'écriture)

⁵⁸ Le brouillon d'un courrier adressé au préfet, mentionne le corps de garde qui jouxte le futur secrétariat de la mairie. Le corps de garde serait alors déplacé à l'entrée de la cour, à proximité de la rue « par le moyen d'une construction neuve et isolée ». Nous ignorons si ces travaux sont réalisés en 1810, lorsqu'un régiment de dragons met à sac le corps de garde.

III. LES RESULTATS

III.1 Les niveaux protohistoriques, antiques et du haut Moyen Age

Les niveaux protohistoriques, antiques et/ou du haut Moyen Age sont principalement constitués de ce que nous pourrions appeler des « terres noires ». Nous avons bien conscience ici de commettre un abus de langage en employant un terme utilisé habituellement pour des couches archéologiques de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Ce concept initié par les anglais au début des années 1980, puis repris en France seulement à partir de 1995 est associé au monde urbain en transition qu'est celui entre la belle antiquité classique des I^e-III^e siècles et le Moyen Age classique⁵⁹. Ces deux postulats nous posent déjà un problème pour le site pontois. *Quid* de la ville antique en dehors de quelques blocs de grand appareil retrouvés au XIX^e siècle lors du démontage de l'enceinte du château et les données récentes de la fouille de la rue J. Ferry⁶⁰ ? Pour le moment bien peu de chose et ce ne sont pas les résultats de cette fouille qui renverseront la tendance. Quant au caractère urbain du site pour le haut Moyen Age, il nous semble encore bien présomptueux et pour ne pas dire totalement inadéquat. La demande d'autorisation n'avait pas fait de l'étude de ces niveaux une priorité, toutefois une fois le décapage réalisé, et aussi dans le but de chercher les structures médiévales en creux, nous avons décidé de tester certains secteurs. Cette entrée en matière en forme d'avertissement étant faite, venons-en aux données archéologiques.

III.1.1 Les niveaux protohistoriques et antiques

La distinction entre les niveaux protohistoriques et antiques et ceux du haut Moyen Age est difficile à faire. La datation de ces derniers n'est bien souvent déterminée que par la présence de quelques tessons médiévaux parmi une quantité bien plus importante de tessons plus anciens. Lorsque le mobilier est exclusivement antique, cela ne signifie par pour autant que l'US qui le contenait l'est également, d'autant que la quantité de tessons retrouvés est souvent faible. Cela incite donc à la prudence, particulièrement dans les secteurs où l'épaisseur stratigraphique est très faible et l'attribution à telle ou telle période reste sujette à caution, surtout lorsque les niveaux n'ont été que très partiellement fouillés ou observés dans les coupes lisibles.

III.1.1.1 L'extérieur du *castrum*

Les niveaux présents à l'extérieur et sous l'enceinte (UA 8004) du *castrum* (ES 5, 6, 7 et 8) sont parfois relativement bien conservés. Ainsi la fouille de la tranchée de fondation de la glacière moderne de l'ES 5 a permis l'étude de la coupe des niveaux sur lesquels est installée l'enceinte UA 8004 (pl. 18-A). Le substrat rocheux est recouvert par l'US 8194, une terre marron argileuse, s'épaississant vers le sud, puis une terre plus noire, compacte, avec quelques graviers (US 8168). Ici, les niveaux n'ont pas été fouillés mais uniquement observés en coupe.

Dans l'ES 6 (intérieur de l'annexe médiévale du donjon), la puissance stratigraphique était tout à fait correcte, quasiment 2 m, les arasements ayant été plus limités que dans l'est du site. Le substrat rocheux a été atteint par la réalisation d'un petit sondage au pied du donjon. Trouvé à la cote 37,4-37,46 m NGF, il est recouvert par un niveau de sédiment limoneux marron, assez caillouteux (notamment en surface), homogène, compact et épais de 70 cm (US 8179, pl. 18-B). Il s'agit d'une couche de terre argileuse brune qui a fourni un peu de mobilier sur tout le chantier.

⁵⁹ Galinié 2004.

⁶⁰ Gissenger 2009b.

Dans ce secteur, nous n'avons pas eu le temps de fouiller par passes, aussi ne présentons-nous qu'une couche unique. C'est à travers et sur cet épais niveau que viennent s'installer les couches médiévales.

Ces niveaux sont aussi visibles plus au nord (ES 7), à l'extérieur de l'annexe médiévale du donjon qui divise le secteur. Nous retrouvons cette terre marron (US 8113), surmontée d'une seconde couche (US 8110) plus foncée, noire, chargée de fragments de terres cuites. Moins abîmées par les niveaux médiévaux, elles apparaissent dès la cote 38,40 m NGF, contre 38 m NGF pour l'US 8179. Cette stratigraphie est proche de celle observée dans l'ES 5 (US 8194 et 8168). Les US 8113 et 8179 semblent combler un important creusement (US 8200), formant une cuvette correspondant plus ou moins à l'ES 6 et dont seule la bordure ouest, recoupée par le fossé médiéval, a été repérée.

Plus au sud-ouest, entre le fossé et le donjon (ES 8), c'est l'US 8186 qui apparaît entre les cotes 37,92 et 38,12 m NGF (pl. 19-A). Dans le petit sondage réalisé au pied de la façade ouest du donjon, les niveaux (supposés) antiques sont, dans ce secteur, moins bien conservés : la terre noire US 8186 est conservée uniquement sur 10 cm d'épaisseur, se réduisant à quelques centimètres sous les maçonneries UA 8001 (pl. 19-B). En bordure sud du sondage, le creusement US 8189, également recoupé par le fossé médiéval, peut lui être associé.

III.1.1.2 L'intérieur du *castrum*

La situation est tout aussi contrastée à l'intérieur de l'enceinte UA 8004 (ES 1, 3, 4). Dans ces trois secteurs, une attention particulière a été portée sur les terres noires. Il faut dire que les décapages successifs d'époque contemporaine ont considérablement altéré les niveaux médiévaux et modernes. Au fond de différents sondages visant à comprendre la chronologie du donjon et des maçonneries adjacentes, les terres noires ont été atteintes et parfois fouillées. Dans l'Est de la fouille, le décapage a directement mis au jour les niveaux de terres noires antiques ou alto-médiévaux. Les tests réalisés dans ces niveaux en 2005 avaient démontré la présence de sols de cailloutis, de solins et d'un mobilier certes protohistorique et antique, mais aussi du haut Moyen Age. Cette année, nous avons tenté une fouille de ces niveaux par des passes mécaniques sur une plus grande ampleur, dans le but d'essayer de les comprendre.

A l'angle nord-ouest de l'ES 3 une petite zone non détruite subsistait jusqu'à la cote d'environ 38,6 m NGF, alors qu'en 2005, nous avons commencé la fouille beaucoup plus bas sous des stériles de carrière qui comblaient un creusement (38,30 m NGF).

Les résultats ont été à la hauteur du temps que nous avons pu passer sur la zone. L'importance des découvertes liées au 1er donjon, ses annexes, la cave et la glacière, nous a toutefois vite obligé à réviser nos objectifs à la baisse. Devant l'épaisseur de la stratigraphie dans la partie Ouest, et pour des raisons de temps, notre attention s'est tournée vers l'Est de la zone fouillée (ES 1, plus arasée par les réaménagements successifs) et l'ES 4, fouillée totalement. Ce sont deux petites surfaces qui ont pu être fouillées jusqu'au substrat, soit dans l'ES 4 (environ 7,75 m²), et dans l'ES 1 (environ 25,5 m²).

Dans l'ES 4, l'US 8453 est une terre noire. La succession de deux niveaux, marron puis noir, n'a pas été ici reconnue⁶¹. Dans l'ES 3, les données sont différentes. En effet, la fouille du creusement médiéval US 8393 a permis de repérer la succession de deux niveaux de terres, mais noires toutes les deux, l'US 8397 sur l'US 8456⁶². La première est plus caillouteuse que la seconde, mais les matrices sont identiques. Le mobilier de la couche supérieure est du haut Moyen Age. Le creusement 8393 n'allant pas jusqu'au substrat, il est possible que le niveau marron, observé à l'Ouest dans les ES 6 et 7 sous la terre noire, soit aussi conservé. Un niveau marron, très résiduel, a été ainsi fouillé à l'extrême Est de la fouille (US 8435). Son mobilier est *a priori* mixte, antique et du haut Moyen Age, pouvant correspondre à une pollution de surface, comme les niveaux profonds de l'ES 4.

⁶¹ Ce niveau a été décaissé lors de la construction de l'annexe médiévale. L'altitude maximale d'apparition est 38,14 m NGF.

⁶² Limite entre deux à 38,2-38,25 m NGF. Des niveaux proches ont été observés au pied de l'angle nord-est du donjon (US 8338 et 8358).

III.1.1.3 Les structures en creux

Au-delà de cette stratigraphie probablement assez incomplète, l'apport de cette année a été de mettre au jour de nombreuses structures en creux datées de la période antique. Une a été repérée à l'extérieur de l'enceinte UA 8004, l'US 8189 (pl. 19-A). Comblée par une terre (US 8188) proche que celle qui repose sur le substrat, ses forme et fonction sont inconnues car elle a été presque totalement détruite par le fossé médiéval (US 8133). Il en va de même pour le creusement US 8200 situé plus au nord.

A l'intérieur de l'enceinte UA 8004, c'est plus d'une douzaine de structures qui a été fouillée. La fenêtre de l'ES 4 n'est pas énorme, mais quatre creusements ont été explorés (pl. 20 à 22, 29). Trois d'entre eux sont clairement antérieurs aux constructions du Moyen Age classique. Il s'agit des creusements US 8460, 8464 et 8467, recouverts par le bâtiment UA 8010.

Le creusement US 8460 a un diamètre d'au moins 50 cm et entame le substrat rocheux (sur au moins 25 cm (pl. 21-C). Pour ce qui en a été dégagé, il est globalement semi-circulaire en plan et en profil. Son comblement (US 8459), une terre marron foncé, grasse, n'a pas pu être distinguée du niveau de terre noire qui couvre le substrat calcaire dans tout le secteur (US 8453).

Les deux creusements suivants sont de plus grande taille. L'US 8464 est au moins large de 98 cm pour une profondeur creusée dans le rocher de 46 cm (pl. 20-D, 22-A). Sa largeur est probablement plus importante dans la mesure où cette fosse s'évase et que la fouille est bloquée par les fondations du donjon et le bâtiment 8010. La forme appelle peu de commentaires, sinon que les parois sont plus verticales que pour la première fosse 8460. Quelques blocs présents en bordure sud semblent correspondre au calage d'un poteau.

Le creusement US 8462 est le plus parlant (pl. 20-D, 22-B et C) bien que nous n'ayons probablement pas fouillé la moitié de la structure. Sa forme est tout d'abord plus régulière et circulaire. Les parois, très verticales, lui confèrent une forme en U. Large d'au moins 74 cm, et profond de 50 cm, il est morphologiquement proche d'un gros trou de poteau. C'est aussi le plus profond (fond à la cote 37,43 m NGF). Autre élément important, son comblement est, cette fois-ci, différent et lisible. Au centre, une empreinte de poteau est visible dans un niveau de terre noire, fine et légèrement charbonneuse (US 8461). De part et d'autre, la terre marron foncée est beaucoup caillouteuse (US 8472). Aucune pierre de calage n'a été découverte, mais nous avons ici, un véritable trou de poteau. Celui-ci a été en partie raboté par l'installation du mur 8010, qui a entraîné un léger décaissement et la pose d'un lit de mortier mélangé à de la terre (US 8473).

Pour ces trois structures, il est donc délicat de proposer un calage stratigraphique précis, car la fouille n'a pas livré de mobilier. Ils sont simplement antérieurs aux maçonneries médiévales, mais peuvent autant être protohistoriques, antiques que alto-médiévales. La présence de mobilier du haut Moyen Age dans l'US 8453, qui correspond à la passe de nettoyage du substrat rocheux est vraisemblablement due aux décaissements liés à la construction de l'annexe intérieure, dont nous reparlerons. Ces travaux ont pu polluer superficiellement les niveaux antérieurs.

Le dernier creusement est bien différent (US 8466, pl. 20-B et C, 21-A). De forme oblongue, il fait vaguement penser à une petite tombe (145 cm de long sur 52 cm de largeur). Il pourrait tout aussi bien s'agir de deux trous de poteaux accolés. Le comblement homogène est identique à l'US 8453, ne permet pas de trancher sur ce point. Un tesson antique a été découvert dans le comblement.

Les dimensions de la fenêtre ne permettent pas de comprendre le fonctionnement de l'ensemble, en supposant que toutes les structures soient contemporaines. Un alignement semble toutefois se dégager (US 8460, 8466 et 8464) : axé nord-ouest / sud-est, il est parallèle à d'autres structures en creux fouillées plus à l'est (US 8448 et 8450, pl. 88).

Le nombre des structures dégagées en bordure Est de la fouille (ES 1) est plus conséquent (pl. 23 et 24). Le décapage des niveaux superficiels (terre végétale) a été très rapide. La puissance stratigraphique est ici la plus réduite de tout le site : 50 cm enrobé compris. Les terres noires, tout de suite atteintes, s'offraient rapidement à la fouille, ainsi que de potentiels creusements dans le substrat. La fouille était d'autant plus aisée que la chemise du donjon a été ici entièrement récupérée au XIX^e siècle. Sachant que l'épaisseur de ces terres noires serait faible (par comparaison avec le secteur 2 fouillé en 2005), nous avons décidé de privilégier son étude. C'est

plus d'une dizaine de creusements dans le substrat qui ont ainsi été fouillés. Leur nom correspond au numéro de leur creusement.

Deux saignées presque parallèles ont été dégagées (US 8448 et 8450). Elles sont orientées sud-ouest / nord-est et distante l'une de l'autre de 1,17 m (au nord) à 1,58 m (au sud). L'US 8450 (à l'ouest) est large environ de 15 à 20 cm, pour une profondeur conservée de 15 cm (pl. 25). Elle est suivie sur plus de 6 m. L'extrémité nord est connue, au niveau d'un petit élargissement de 23 cm de diamètre. Ce dernier pourrait faire penser à l'empreinte d'un tout petit poteau. Un peu plus au sud, un second petit élargissement de quelques centimètres est visible (US 8437, pl. 25-B et C) Au sud, en revanche, elle semble se poursuivre en dehors de l'emprise de fouille mais l'arasement important gêne la lecture.

L'US 8448 est plus difficile à suivre (pl. 26). Située un peu plus bas dans la pente, elle est plus atteinte par les nombreux remaniements et creusements postérieurs, mais nous la distinguons bien à l'œil. En revanche, son profil a uniquement pu être repéré au nord. Ici, elle est large d'une quinzaine de centimètres, pour une profondeur conservée d'à peine 10 cm. Plus au sud, le creusement est à peine visible. Au nord, tout comme la précédente, elle s'interrompt brusquement, mais sans élargissement, alors qu'elle disparaît au sud au-delà de la limite de fouille. La morphologie de ces deux saignées est donc globalement identique. Quelques tessons protohistoriques ou antiques ont été découverts dans le comblement de l'US 8450, mais celui de l'US 8448 (US 8447) contient du mobilier alto-médiéval. Le fort arasement de celle-ci atteint par des perturbations plus récentes dont la stratigraphie n'a pas pu être repérée pourrait expliquer la présence d'un mobilier postérieur dans le comblement⁶³.

Une légère pente est perceptible et correspond à celle du substrat rocheux. Sur 6 m de longueur, le fond de la saignée US 8450 passe de la cote 37,93 m NGF à 37,77 m NGF, soit une pente de 2,83 %. L'axe de ces deux structures est totalement différent de celui des éléments postérieurs, notamment médiévaux qui suivent en gros l'orientation des 4 points cardinaux. Le donjon actuel présente un axe décalé de 32° par rapport à ces deux creusements antérieurs. Le seul autre ensemble qui soit parallèle avec les saignées US 8448 et 8450 est celui formé par les creusements de l'ES 4, vus précédemment. L'orientation pourrait donc être un indice de datation antique pour ces structures sans mobilier.

Pour ces deux saignées, ainsi que pour toutes les autres structures en creux, les comblements sont malheureusement non identifiables au-dessus du substrat rocheux. Il est donc impossible de caler une stratigraphie relative entre ces différents éléments, qui se recoupent pourtant à de nombreuses reprises. Il est difficile de classer ces creusements en fonction des comblements (aucun élément de calage), par leur forme, par leurs dimensions ou en fonction de leur position. Ainsi, la non compréhension de leur organisation et de leur fonction ne permet pas de montrer qu'elles sont en relation avec les deux saignées parallèles (US 8448 et 8450). La surface décapée entièrement n'est pas suffisamment grande pour que quelque chose se dessine.

Nous trouvons une série de grandes fosses circulaires. Leurs données sont synthétisées dans le tableau suivant.

⁶³ La profondeur maximale est de 10 cm.

Tableau 1 : Synthèse des données morphologiques des autres grandes fosses antiques circulaires de l'ES 1

US creusement	US comblement	Diamètre	Profondeur conservée	Datation proposée
8446 (pl. 33)	8445	90 cm	très arasée	Protohistorique ou Antique
8458 (pl. 27-C et D)	8457	45 à 52 cm	15 cm	Protohistorique ou Antique
8321 (pl. 27-A et B)	Très arasé, recoupé	90 cm	très arasée	Sans mobilier
8483	Non fouillé	Inconnu (environ 80-90 cm ?)	inconnu	Non fouillé

Parmi les structures aux formes identifiables, le creusement US 8432 (pl. 27-E et F) pourrait être un trou de piquet avec ses 10 cm de diamètre. Vide de mobilier, le rattachement à la période antique n'est que supposé. Il en va de même pour les creusements US 8321 et 8483. Ils peuvent toutefois former une seule structure avec le creusement US 8446 : l'ensemble formerait alors un angle droit et reprendrait l'orientation donnée par les saignées US 8450 et 8448.

Certains de ces creusements sont recoupés par des éléments postérieurs, médiévaux notamment. Leur forme complète est donc en inconnue. C'est le cas des creusements US 8437 sous la maçonnerie UA 8026 (pl. 25-C). En dépit de leur nombre, aucune organisation n'est perceptible dans ces structures antiques, en dehors de l'orientation identique des deux saignées qui pourraient fonctionner ensemble. Plusieurs autres reliefs, trop peu marqués pour être interprétés avec certitude comme des structures, apparaissent dans le secteur (pl. 24) : certains semblent bien s'insérer dans le cadre défini par l'orientation des saignées.

Le mobilier présent recouvre une séquence allant de la fin du second Age du Fer à la période antique, sans plus de précision pour le moment. Non seulement, l'étude du mobilier céramique de la campagne 2010 n'est pas encore réalisée, mais en plus, Guilhem Landreau, céramologue spécialiste de la Protohistoire récente en Charente-Maritime a dernièrement remis en cause les datations qu'il avait réalisé sur le mobilier de la campagne 2005, grâce notamment à des découvertes en archéologie préventive, réalisées sur l'*oppidum* de Pons dans des niveaux du deuxième Age du Fer ⁶⁴.

Les amphores sont toujours aussi nombreuses, associées surtout à de la céramique commune, très fragmentée et roulée. Ce mobilier est par ailleurs présent de manière résiduelle dans de nombreux niveaux postérieurs.

III.1.2 Le haut Moyen Age

La définition de ces niveaux est sujette à l'identification de la céramique qui, comme pour les niveaux antiques, est, non seulement très fragmentaire, mais encore peu nombreuse. Elle est de plus relativement mal connue dans la région pour cette période. Grâce à l'aide d'Eric Normand, nous avons pu, en attendant l'étude céramique, distinguer les niveaux contenant quelques tessons du haut Moyen Age, sans pour le moment être en mesure d'affiner la chronologie entre des niveaux éventuellement mérovingiens et d'autres carolingiens. C'est essentiellement à l'intérieur de l'enceinte du château médiéval, UA 8004, que sont concentrés ces niveaux. En effet, à l'extérieur de l'enceinte, les premiers niveaux médiévaux sont, soit en lien avec les premières maçonneries (US 8177, 8182), soit, dans le comblement du premier fossé médiéval (US 8125), et donc, dans les deux cas, plus tardives.

⁶⁴ L'opération en question est le diagnostic réalisé préalablement à l'implantation de la nouvelle chaufferie municipale à proximité du lycée. Connet *et al.* 2009.

III.1.2.1 Les niveaux d'occupation et les bâtiments

C'est dans l'ES 3, où avait été repéré un fragment de solin (UA 3050) associé à quelques tessons du haut Moyen Age, que les éléments médiévaux antérieurs à la première construction maçonnée médiévale ont été repérés et sont donc en place. Il a été possible de réaliser une passe mécanique sous le niveau de ce solin daté du haut Moyen Age. L'US 8428 a notamment fourni du mobilier antique, à la cote 38,29 m NGF. C'est l'indice dans ce secteur, de profondes perturbations médiévales, mais illisibles.

Ici, ont été fouillés des niveaux de terres noires localisés dans l'angle de deux maçonneries postérieures, UA 8004 et 8005 (pl. 28-D). Elles n'avaient pas été fouillées en 2005, et elles ont été épargnées par les aménagements successifs du site. Cela représente moins d'un mètre carré en surface, mais ces terres noires culminent (très ponctuellement) à la cote 39,09 m NGF, soit les niveaux les plus hauts conservés⁶⁵. Cette zone a été fouillée en passe mécanique d'une dizaine de centimètres pour les parties hautes dans lesquelles aucune stratigraphie était visible (US 8343, 8357, 8363, 8386). Ces niveaux reposent sur non seulement d'autres couches de terre noire (US 8390 et 8408), mais aussi sur un empierrement calcaire (US 8391, pl. 28-A). Le mobilier y est mélangé, soit uniquement antique (US 8343), soit majoritairement antique et alto-médiéval dans tous les autres cas. En fond de fouille, seule l'US 8441 pourrait être antique (pl. 28-D). L'épaisseur des terres de cette période serait ici au moins de 90 cm.

Plus l'Est, les niveaux 8373 et 8397 ont fourni le même type de mobilier. Cela témoigne de l'importance en surface de ces niveaux alto-médiévaux qui sont donc présents à peu près partout à l'intérieur du *castrum*.

Les quelques blocs présents à l'est de ces niveaux (US 8392, pl. 28-A, C et D) correspondent au prolongement de la maçonnerie UA 3050 mis au jour en 2005 (large de 70 cm, pl. 28-B). Cette dernière a été installée en bordure ouest d'une excavation (US 8482, pl. 29) dont la bordure Est, linéaire et sans maçonnerie conservée apparaît nettement (pl. 30-A). Visible sur 4,55 m, elle recoupe les niveaux antiques ou alto-médiévaux US 8373 et 8397 qui culminent à 38,60 m NGF. A l'ouest, l'excavation recoupe au moins les plus anciennes terres noires (US 8386 et antérieures). Au nord-ouest, le fond est à la cote de 38,53 m NGF. Il présente un léger pendage vers le sud-est (fond à 38,30 m NGF). Aucun trou de poteau n'a été repéré en liaison avec ce bâtiment. La structure 3050 / 8392, très grossière, peut être interprétée comme un solin, destiné à porter un éventuel mur en matériaux périssables : il faut noter que les niveaux postérieurs (comblements de tranchées de fondation des maçonneries médiévales) ont fourni des fragments de torchis. Les limites du bâtiment au nord et au sud sont inconnues (chemise UA 8005 et annexe UA 8010).

L'ensemble de la zone est scellé par une importante couche de déchets calcaire, parfois de grosses dimensions (US 8307). Ce remblai, antérieur aux maçonneries médiévales (UA 8004, 8005 et 8010), comble l'espace excavé et recouvre les restes du solin Ouest. Ces blocs ne semblent pas liés à un éventuel chantier de construction mais plutôt à une excavation importante à travers le substrat rocheux. Parfaitement homogène, le remblai ne contient pas de terre mais uniquement des blocs et de la poudre calcaire.

Le bâtiment ne semble pas isolé. Une autre structure, matérialisée par un alignement de blocs (reste de solin ?) perpendiculaire au premier bâtiment, subsistait partiellement entre ce dernier et l'enceinte (US 3011, pl. 28-A). Une seconde pourrait avoir existé 2,85 m plus au sud : coincée entre le fossé, la fausse-braie, l'annexe extérieure et l'enceinte castrale, seule une petite bande de stratigraphie a été épargnée. Les niveaux antiques US 8113 sont recoupés par un creusement dont la bordure nord, linéaire, est conservée (US 8109, pl. 30-B). Il est comblé par un niveau de déchets calcaire, très proche de celui observé à l'intérieur de l'enceinte (pl. 30-B et C). Il recouvre également l'US 8113 dont le sommet se situe à 38,43 m NGF. L'excavation à une profondeur minimale de 40 cm (présence d'un pendage nord-sud).

⁶⁵ Cette petite zone est recoupée par un creusement (US 8342) dont l'altitude du fond coïncide avec celle de l'arasement de la chemise du donjon UA 8005 : il peut être lié à l'arasement du site et à la récupération de cette dernière au XIX^e siècle. Le comblement US 8341 contenait du mobilier antique et médiéval, comme dans d'autres comblements de tranchée de récupération datant pourtant de l'époque contemporaine. Ce creusement s'arrête à peine 15 cm de l'enceinte UA 8004, ne laissant donc qu'une petite bande de terre noire.

L'interprétation des déchets calcaire scellant ces structures reste délicate. Il est tentant de les associer au creusement du fossé médiéval. Ils sont par contre antérieurs à la construction de l'enceinte castrale. Aucune relation stratigraphique n'existe avec la première *turris*. Il est impossible de dire si les structures antérieures étaient encore conservées lors de la construction de la 1^{ère} *turris*, mais elles semblent lui être immédiatement antérieures. Leur orientation est différente (9,5°). Au pied du mur Est de l'actuel donjon, une autre structure interprétée comme solin était présente dans le secteur 2 (US 2100, angle 3,5° par rapport au donjon, pl. 89⁶⁶).

III.1.2.2 Les structures en creux

Si dans ce secteur, le substrat rocheux n'a pas été atteint, ne permettant pas de repérer d'éventuelles structures en creux du haut Moyen Age, il n'en est pas de même pour les ES 1 et 4. Dans l'ES 4, les creusements semblent plutôt devoir être attribués à l'époque antique.

Pour l'ES 1, les données sont plus claires. Le dernier niveau fouillé sur le substrat (US 8435) contient de la céramique alto-médiévale, qui comme dans le cas précédent pourrait provenir de la pollution des creusements médiévaux, non repérés avant d'atteindre le rocher. Ici, à la différence de l'ES 4, la fouille de certaines structures en creux a fourni des tessons du haut Moyen Age, permettant de lier la réalisation des creusements à cette période (pl. 24). C'est le cas des structures 8430 et 8434 (pl. 31-B et C, pl. 25-C). Cette dernière est comblée par un niveau marron (US 8433) riche en terre mal cuite et de quelques tessons alto-médiévaux. Ce comblement permet de caler ce creusement après la saignée 8450, plus ancienne. Un autre creusement pourrait aussi appartenir à cette phase, il s'agit de l'US 8452, qui semble orientée nord/sud, donc comme les futures constructions maçonnées médiévales et non comme les structures antiques (pl. 32-A à C).

Tableau 2 : Synthèse des données morphologiques des structures médiévales des ES 1 et 4

US creusement	US comblement	Diamètre	Profondeur conservée	Datation proposée
8430 (pl. 31-B et C)	8429	de 40 à 60 cm	50 cm	Haut Moyen Age
8434 (pl. 32-D)	8433	60 cm	15 à 20 cm	Haut Moyen Age
8444 (pl. 33)	8442, 8443	100 cm	46 cm	Haut Moyen Age
8452 (pl. 32-A à C)	8451	50 cm	40 cm	10-12 ^e s.

Parmi ces creusements, l'un possède un comblement qui le distingue des autres. La grande fosse 8444 est comblée par deux niveaux distincts (pl. 33). L'US 8442 est un comblement marron avec des fragments de terres cuites, puis l'US 8443, un niveau plus gris et chargé de blocs calcaires (pl. 33-A). C'est un des rares exemples où la stratigraphie est lisible.

Tout cela confirme donc l'impression que nous avons en découvrant le secteur en 2005, à savoir que l'occupation du haut Moyen Age antérieure aux premiers bâtiments maçonnés est bien réelle, associées à des structures pour le moment diffuses, autant pour des raisons de remaniement que pour des raisons de lecture difficile de la stratigraphie dans ces terres noires.

Comme pour les niveaux protohistoriques ou antiques, aucune organisation n'est pour le moment compréhensible, mais l'occupation est plus dense et plus organisée que ce que nous avons remarqué en 2005. Cette phase semble s'achever via la présence d'une interface résiduelle, US 8416 dans l'ES 3, assez charbonneuse.

⁶⁶ Champagne, Mandon 2005, p. 20, fig. 12.

III.2 Le 1^{er} bâtiment maçonné (UA 8001) : la 1^{ère} *turris* ?

Un premier bâtiment maçonné est construit sur le sommet de l'oppidum de Pons à l'époque médiévale. La présence de cette structure avait été sentie en 2005 et 2006, dans les élévations Nord et Ouest de l'actuel donjon, mais sans en comprendre l'organisation et en commettant une grosse erreur d'interprétation⁶⁷. En 2009, dès le décapage, est apparue une maçonnerie arasée totalement inédite au pied du mur ouest de l'actuel donjon, permettant de comprendre l'ensemble.

III.2.1 Dispositions générales

Le mur nord du bâtiment est entièrement perceptible, fossilisée sous et dans la face nord de l'actuel donjon (pl. 34 à 36). Dans sa partie orientale (pl. 35), la mieux conservée, il présente encore une élévation de 3,4 m de haut (1,96 m à l'ouest)⁶⁸. Long de 12,96 m, il possédait au moins deux contreforts rectangulaires, près des extrémités (UA 8045 à l'est, UA 8048 à l'ouest, pl. 37). De ces derniers, il ne subsiste que les fondations, englobés dans les maçonneries des annexes construites postérieurement. Larges de 76 cm (est) / 79 cm (ouest), leur saillie n'excédait pas 54 cm (vraisemblablement environ 50 cm, comme les contreforts du mur ouest). Le contrefort Est est en retrait de 107 cm par rapport à l'angle nord-est du bâtiment, et le contrefort ouest, à 114 cm de l'angle nord-ouest. On ne peut dire s'il existait un 3^e contrefort au centre du mur. Si ce dernier a existé, il a été englobé par l'enceinte castrale⁶⁹. L'épaisseur du mur est d'environ 172 cm : l'angle nord-ouest des parements intérieurs est partiellement visible. Cette épaisseur correspond à la profondeur du conduit de latrine de l'actuel donjon : au fond du conduit, le parement de moellons correspond aux fondations du mur nord du donjon actuel, dans son premier état, et qui étaient à l'origine masquées par le mur nord du premier bâtiment, selon un processus qui s'observe également pour le mur ouest.

Le mur ouest du bâtiment est partiellement conservé sur une longueur de 12,13 m (pl. 38)⁷⁰. Son épaisseur est de 172 / 176 cm. Il a été arasé à l'altitude de 39,1 / 39,8 m NGF, laissant subsister une élévation de 1,57 m au maximum (pl. 39, 40). Deux contreforts sont conservés : larges de 78 / 80 cm et saillants de 47 cm, ils sont espacés de 4,98 m. Le 1^{er} contrefort nord se situe à 111 cm de l'angle nord-ouest du bâtiment. L'existence d'un 3^e contrefort au sud est vraisemblable (négatifs des pierres de chaînage, avec un espacement restitué légèrement moins important, de 4,7 / 4,8 m). La partie sud du mur a été entièrement détruite lors de la construction des communs au XVII^e siècle, ne permettant pas d'avoir de certitudes quant à la longueur initiale de l'édifice⁷¹. Si l'on admet des espacements à peu près constants entre les contreforts, plusieurs hypothèses peuvent être émises : environ 14,3 m, avec trois contreforts, environ 20 m avec quatre contreforts, environ 25,8 m avec cinq contreforts (pl. 90).

Cette dernière hypothèse placerait le mur sud du bâtiment exactement sous celui de l'actuel donjon. Cette coïncidence n'est peut-être pas le fruit du hasard. La construction de ce dernier a largement utilisé les restes du premier bâtiment au nord et à l'ouest : il ne paraît pas illogique qu'il puisse en aller de même au sud. D'autres éléments plaident également pour la dernière hypothèse. Une fine couche de mortier jaune (moins de 4 cm) avait été fouillée en 2005 et 2006 dans le prolongement du mur (US 4013 / 4015 / 4312⁷²) : impossible à interpréter à l'époque, on peut y voir les restes de la semelle de fondation du mur, portant sa longueur minimale à 18,4 m. Le dernier élément sera développé plus longuement ultérieurement : le mur ouest de l'actuel donjon a

⁶⁷ Concernant ce qui s'est avéré être les fondations de l'actuel donjon, cf. infra.

⁶⁸ UA 8022 (extrémité est), UA 8024 (dans l'ES 4, équivalent aux UA 3040, 3080 et 3100 de la campagne de 2005), UA 8034 (dans l'ES 4, fondations, équivalentes à l'UA 3060), UA 8003 (dans l'ES 6), UA 8049 (dans l'ES 6, fondations).

⁶⁹ L'espacement entre les contreforts serait alors de 4,19 m.

⁷⁰ UA 8001. Ce mur n'a pas été décomposé en plusieurs UA, contrairement au mur nord. L'UA 8001 intègre l'ensemble du mur (parements extérieurs et intérieurs) ainsi que les contreforts.

⁷¹ En 2006, la bordure nord du sondage 4 se situait à 50 cm seulement de l'extrémité de la maçonnerie (pour le plan des communs Champagne, Mandon 2006 : p. 23-28, planche 5).

⁷² Champagne, Mandon 2006 : p. 15-16.

été construit contre la face interne du mur ouest du 1^{er} bâtiment. Il présente deux appareillages complètement différents : petit appareil de moellons en partie basse et moyen à grand appareil de pierres de taille pour l'essentiel de l'élévation. La partie basse avait été mal interprétée en 2005 et 2006, en raison de la disparition du mur ouest du 1^{er} bâtiment et de deux C14 ayant fourni des datations très hautes (cf. annexes). Avec les dernières découvertes, il s'avère de cette maçonnerie de moellons correspond aux fondations du mur ouest de l'actuel donjon et non à une construction antérieure. Elle se distingue nettement des autres fondations du donjon⁷³ et ne peut se comprendre que si le mur du 1^{er} bâtiment était encore présent pour la renforcer et la masquer. Avant les restaurations du début du XX^e siècle, elle se prolongeait presque jusqu'au mur sud du donjon, et atteignait l'altitude de 44,4 m NGF, soit une hauteur de 6,85 m par rapport au substrat calcaire (pl. 13). Ce dernier élément plaide pour la présence du mur ouest du 1^{er} bâtiment au pied du donjon, sur toute sa longueur.

Cette dernière hypothèse est la plus logique et la plus simple, mais en l'absence des maçonneries et de la stratigraphie dans la zone sud, rien ne peut être sûr et on peut éventuellement imaginer des dispositions plus complexes, détruites au XVII^e siècle⁷⁴. Même s'il a été également décaissé, l'intérieur de l'actuel donjon est le dernier secteur pouvant encore apporter des informations, comme l'emplacement du mur sud du 1^{er} bâtiment.

III.2.2 Techniques de construction

L'appareillage des parements extérieurs associe des pierres de taille et des moellons en calcaire coquillier local. Un moyen appareil de pierres de taille est employé pour les éléments structurants : les angles et les contreforts, chaînés au mur⁷⁵. Taillées dans un calcaire coquillier relativement fin, les pierres ont été dressées au marteau-taillant droit (pl. 41-A). Les traces d'impact sont assez marquées et seuls quelques blocs se distinguent par un layage un peu plus fin (dans l'UA 8001 notamment, pl. 41-B). La géométrie des blocs n'est pas parfaitement régulière (faces parfois un peu biaisées), de même que leur pose. La hauteur des assises est variable, entre 22 et 43 cm, avec une moyenne autour de 31 cm. La largeur des blocs est encore plus variable : située autour de 45 / 55 cm, certains blocs sont particulièrement larges (jusqu'à 108 cm, disposés aux angles). Les faibles largeurs (jusqu'à 20 cm) correspondent à des faces de blocs plus longs, intégrés aux chaînes d'angle, mais pas uniquement. La profondeur des blocs est de 20 / 30 cm, sans véritables boutisses. De part et d'autre des contreforts, les assises sont régulières. Une seule irrégularité est à noter à hauteur du contrefort UA 8048 (angle nord-ouest), avec un décalage rattrapé par un bloc taillé en L.

Le reste des parements est en petit appareil de moellons assez mal dégrossis, voire bruts de taille. Les assises sont régulières (hauteur de 10 / 14 cm, avec quelques irrégularités), calées sur l'appareillage de pierres de taille (deux à trois assises de moellons pour une de pierres de taille, avec toujours quelques irrégularités). La dominante correspond à des moellons presque cubiques (légèrement allongés). Certains moellons sont toutefois plus gros, principalement en partie basse des murs et on note la présence de quelques blocs bien dégrossis. Ponctuellement, des portions en *opus spicatum* sont présentes. La construction du blocage respecte les assises de moellons et se compose également de petits moellons informes.

Le parement intérieur est uniquement observable dans le mur ouest (pl. 41-C). Sans aucune structure interne, il est droit et entièrement en moellons. Seule une pierre de taille subsiste à l'angle nord-ouest du bâtiment, indiquant qu'il présentait une chaîne d'angle. Sous ce bloc, seuls des moellons sont visibles : la chaîne n'était vraisemblablement pas complète sur toute la hauteur.

⁷³ Ces fondations, observées sous les murs nord et est, sont nettement saillantes et supportent les contreforts.

⁷⁴ Le secteur sud du site pose d'autres problèmes, comme l'absence totale de l'enceinte castrale entre la falaise et le donjon. Cette dernière n'a pas été retrouvée lors du diagnostic de Bastien Gissingier (Gissingier 2009).

⁷⁵ La chaîne est parfois incomplète : pour le contrefort UA 8045, les assises de moellons se poursuivent alors jusqu'au droit du contrefort, sans l'intermédiaire d'une pierre de taille. Il semble que ce dernier comportait également quelques moellons à sa base (flanc ouest, un moellon en place).

Le mortier présente un granulats moyen. De nombreux charbons de bois sont présents. Sa couleur varie du gris au beige-jaune. Le mortier du blocage comble globalement les interstices entre les blocs mais quelques vides subsistent, au-dessus des lits d'attente (mur ouest). Sur la face nord, les vides sont très présents dans le parement extérieur. Sur la face ouest, les joints largement beurrés sont mieux conservés. Ils colmatent ou masquent les vides. Sur l'UA 8003 (face nord, moitié ouest, pl. 42-A), cet enduit ne subsiste que partiellement, formant deux bandes correspondant à deux assises de moellons (une assise de pierre de taille). Le jointolement semble avoir suivi de près le phasage du chantier : à cet endroit, le mortier de pose de l'assise supérieure recouvre légèrement l'enduit ⁷⁶. La construction des murs semblent donc avoir progressé par lits horizontaux (deux ou trois assises de moellons, équivalentes à une de pierres de taille), aussitôt enduits. Sur l'UA 8024 (face nord, moitié est), l'enduit UA 8035 peut correspondre à un rejointolement ⁷⁷. Les quelques zones conservées semblent indiquer que les joints entre les pierres de taille étaient simplement pleins, voire légèrement couvrants, sans traitement particulier (de type joint rubané). Compte tenu de la pose assez irrégulière des blocs, l'épaisseur des joints varie assez, entre 1 et 2 cm.

Les fondations du bâtiment n'ont pas été entièrement dégagées. Celles du mur nord (UA 8034, pl. 42-B) ne sont visibles que dans l'ES 4. La première assise est en saillie d'environ 10 cm et repose directement sur le substrat calcaire. Elle est assez irrégulière et a été posée au fond d'une tranchée plus large, débordant d'environ 30 cm par rapport au parement extérieur du mur (US 8478). Dans l'ES 6, la première assise ne présente aucune saillie et comporte un moyen appareil de moellons bien dégrossis (UA 8049). Elle se situe à la même altitude que dans l'ES 4 mais repose sur un niveau antique (US 8179) qui comble vraisemblablement un creusement, et non sur le substrat calcaire. La tranchée de fondation est également débordante (US 8180) et s'élargit vers l'ouest pour atteindre 65 cm (correspondant à la saillie du contrefort). Le mode de fondation de l'angle nord-ouest (UA 8001) est différent : il repose sur un blocage occupant toute la tranchée de fondation (UA 8030, pl. 43-A), épais de 10 / 15 cm. Ce dernier n'est présent qu'à hauteur de l'angle : au-delà du contrefort nord du mur ouest (pl. 43-B), aucune fondation n'est perceptible et le mur repose sur une fine couche de terre antique (US 8186) ou directement sur le substrat rocheux. La tranchée de fondation y est à peine perceptible (US 8187).

Sur la face ouest, quatre trous de boulins sont conservés. La première paire (travée nord, pl. 43-C), aménagés dans la même assise, se situe à 113 cm du substrat rocheux. Le seconde est présente une assise plus bas. Ils sont distants de 90 / 100 cm des contreforts (soit des entraxes de 302 et 262 cm). Les trous sont approximativement carrés (15 cm de côté) et appareillés. L'entrée du trou le plus septentrional possède un linteau en pierre de taille (mal posé). Les négatifs laissés dans le mortier correspondent à des boulins de section circulaire, mis en place lors du montage. Les trous ne semblent pas traversant : profondeur minimale de 50 cm, atteignant 80 cm ⁷⁸. Au pied du premier trou nord, les fondations du mur (UA 8030) contournent un vide qui pourrait correspondre au négatif d'une perche, située au raz du parement. Sauf bouchage non repéré sous l'enduit UA 8035, aucun trou n'est présent sur la face nord du bâtiment. Au pied du 1^{er} trou nord, un négatif apparaît dans l'UA 8030, sans qu'un éventuel comblement ait pu être repéré (pl. 43-B) : il peut correspondre à l'empreinte d'un poteau de l'échafaudage, qui aurait alors eu deux rangées de perches ⁷⁹. Malgré le faible nombre de trous de boulin conservés, nous pouvons signaler la faible hauteur de la première rangée, à 110 cm du substrat. Cela pourrait suggérer l'absence de berme au pied du mur ouest du bâtiment, contrairement à l'angle nord ouest et au côté nord.

⁷⁶ Cette chronologie est visible en partie basse, du fait que les assises enduites sont légèrement en retrait par rapport aux assises supérieures (légère erreur de pose). Cela semble expliquer également la bonne conservation de l'enduit à cet endroit.

⁷⁷ Un tessons de céramique à glaçure verte plutôt moderne y était noyé. Nous attendons la validation de la céramologie.

⁷⁸ Le fond des trous étaient encombrés : la profondeur reste incertaine.

⁷⁹ L'idée que la présence de trous de boulins implique la présence d'une seule rangée de perche, éloignée du mur, distinguant l'échafaudage indépendant à deux rangs de perches, ne se vérifie pas toujours et doit être nuancée (*Echafaudage* 1996 : p. 26-27).

III.2.3 Stratigraphie et relations avec les autres maçonneries

En préambule, il convient de noter la quasi-inexistence de stratigraphie sédimentaire associée à ce bâtiment. Aucun niveau de sol ne subsiste et le comblement des tranchées de fondations se réduit parfois à quelques centimètres en raison des aménagements et décaissements postérieurs (bâtiments annexes, fossé, maçonneries accolées). C'est particulièrement le cas dans l'ES 4 (US 8477). Dans l'ES 6, le comblement US 8178 est conservé sur une épaisseur plus importante (34 cm) mais reste incomplet (pl. 44-A). Il se compose de terre noire et d'éclats calcaire, avec ponctuellement des coulures de mortier. Son mobilier est antique, voire du haut Moyen Age, provenant probablement des niveaux traversés par la tranchée. Dans l'ES 8, la tranchée est inexistante et le chantier n'est matérialisé que par des coulures de mortier recouvrant l'occupation antique US 8186 et les fondations UA 8030 (US 8184, 8185).

A hauteur de l'angle nord-ouest, le comblement de la tranchée est mieux conservé, avec notamment des niveaux antérieurs au comblement du fossé. En coupe, on retrouve l'US 8203, terre noire et éclats calcaire comblant la tranchée de fondation US 8180 (pl. 36, 44-B). Celle-ci recoupe des niveaux antiques (terre marron US 8113 et terre noire US 8202). L'ensemble est recouvert par un niveau de terre marron (US 8201) puis de terre noire et de cailloux (US 8199). Très proches de part leur nature des niveaux antiques, ces derniers peuvent correspondre aux déblais issus d'un décaissement, celui du fossé ou celui pour la construction du bâtiment. La fine couche de terre noire US 8198 pourrait correspondre à un niveau d'occupation. L'US 8197 est composée d'éclats calcaire, en cela, relativement proches de ceux recouvrant les structures du haut Moyen Age, mais avec la présence de fragments de mortier. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un niveau de chantier (éclats calcaire provenant de la taille des blocs), de déblais du creusement du fossé ou plutôt d'un niveau de démolition. L'unique certitude est qu'il est antérieur au comblement du fossé et surtout, à la construction de l'annexe extérieure UA 8000. Tous ces niveaux (US 8201 et supérieures) semblent bien recoupés par le fossé, mais on ne peut exclure qu'il s'agisse de terres rejetées sur la bande de terre présente entre le bâtiment et un fossé, soit préexistant, soit en cours de creusement. Le fait que ces niveaux soient plutôt compacts plaide toutefois pour un creusement du fossé postérieur à ces niveaux (compactage causé par une circulation plus importante que celle possible si le fossé préexistait).

Les données chronologiques offertes par les relations stratigraphiques sont faibles. Le bâtiment est postérieur aux niveaux et structures antiques, mais aucune relation ne subsiste avec les niveaux du haut Moyen Age, que ce soit les structures ou le remblai calcaire. Il est possible que ces structures subsistassent encore en partie après la construction du bâtiment. Ce dernier est antérieur à plusieurs maçonneries : l'enceinte castrale, les annexes des ES 4 et 6, la maçonnerie UA 8027 et l'actuel donjon. En l'absence de relation avec les niveaux clairement contemporains de la construction de la 1^{ère} *turris*, la chronologie relative avec le fossé reste incertaine, même s'il semble plutôt postérieur.

L'altitude du niveau de circulation à l'extérieur du bâtiment peut être estimée. Les fondations légèrement débordantes du contrefort nord-est UA 8045 apparaissent en effet à la cote de 38,32 m NGF. A l'angle nord-ouest, le sommet des niveaux recoupés par la tranchée de fondation est à 38,24 m NGF (pl. 36).

III.2.4 Datations

Les lacunes stratigraphiques ainsi que l'absence de mobilier archéologique utile ne permettent guère de proposer une datation pour ce bâtiment. Seule la datation des structures postérieures permet de donner un *terminus antequem*, relativement imprécis (XI^e – XII^e siècles, cf. infra). Les mentions textuelles sont également assez tardives.

Les techniques de construction employées sont bien connues pour le XI^e siècle (principalement la 1^{ère} moitié) : on la retrouve employée à l'abbatiale de l'abbaye aux Dames de Saintes (milieu XI^e siècle) ou encore à la tour de Broue, datée du milieu du XI^e siècle, et qui présente un plan proche du bâtiment de Pons⁸⁰. Mais il faut bien avouer notre méconnaissance

⁸⁰ Faucherre 2004, p. 70.

des techniques antérieures dans la région. De plus en plus d'édifices employant les mêmes techniques sont maintenant datés du X^e siècle (édifices religieux en Anjou ou en Bourgogne notamment). Cela ne constitue donc plus un critère précis de datation. On peut noter les quelques irrégularités de la mise en œuvre, qui en étant caricatural, pourraient être considérées comme archaïques, mais c'est également le cas à Broue, pour une période où l'on observe des mises en œuvre plus abouties. Cela ne peut donc pas être retenu pour vieillir l'édifice.

Quatre datations par le radio-carbone ont été réalisées à partir des charbons de bois prélevés dans le mortier du mur ouest⁸¹. Elles sont relativement homogènes et présentent des âges calibrés situés entre :

- 883 et 1015 ap. J.-C. (prélèvement 8001 P22, dates les plus probables : 902, 968, 915, 785)
- 877 et 1011 ap. J.-C. (deux prélèvements 8001 P2, 8001 P3) (dates les plus probables : 899, 919, 785)
- 781 et 987 ap. J.-C. (prélèvement 8001 P21, dates les plus probables : 894, 933, 928, 785)

Les dates les plus probables indiquées par le Centre de Datation de Lyon se situent autour de 900. Les courbes forment des paliers vers 900 et dans le 2^e tiers du X^e siècle. Dans certains cas, les charbons, présents en abondance dans le mortier, provenaient assurément de branchages. Sauf présence exceptionnelle de cheville de bois, cela permet a priori d'exclure l'utilisation de bois de construction provenant d'un édifice antérieur. L'avis des techniciens du laboratoire est de conserver, pour une question de fiabilité statistique, les âges calibrés communs aux quatre charbons. Ceci nous donnerait une fourchette restreinte 883-987.

Nous reviendrons plus loin sur le problème posé par ces datations relativement précoces et l'interprétation de ce bâtiment, qui peut vraisemblablement être identifié à l'une des *turris* mentionné au XII^e siècle.

III.3 Autour du 1^{er} bâtiment : l'enceinte du castrum, les annexes, le fossé et divers

Quatre adjonctions sont effectuées assez rapidement après la construction du premier bâtiment. La première est la maçonnerie UA 8004, que nous appelons aussi communément l'enceinte du *castrum* (pl. 45, 46), puis les annexes intérieure et extérieure (UA 8010 et 8000), le fossé du château (US 8133), et pour conclure quelques structures, fosses et creusements.

III.3.1 L'enceinte du castrum 8004

Cette maçonnerie était connue par les plans du XVIII^e siècle et avait été repérée en 2005 (UA 3030). Elle est relativement mal conservée : l'escalier hors-œuvre du donjon a été construit au début du XX^e siècle sur l'extrémité sud de l'enceinte. Plus au nord, elle a été entièrement récupérée. En 2005, une portion avait été retrouvée sous la place de la République, dans le secteur 1. L'essentiel de la maçonnerie UA 8004 avait déjà été dégagé et décrit en 2005. L'extension de la fouille a apporté quelques éléments supplémentaires concernant la chronologie.

III.3.1.1 Description

Le mur est conservé sur une longueur de 8,36 m. Au-delà, il a été entièrement récupéré (UA 8017, récupération US 8340). Son arase se situe autour de 39 m NGF. Seule l'assise supérieure peut être considérée comme correspondant à l'amorce des élévations, car associée à un niveau d'occupation postérieur à la démolition de l'annexe intérieure (UA 8010, ES 4), elle-même postérieure à l'enceinte. Il s'agit d'un petit appareil de moellons, identique à celui de la première *turris*, avec une portion en *opus spicatum* (pl. 47-A). Le niveau de circulation se situait aux alentours de 38,7 / 38,8 m NGF.

⁸¹ Les prélèvements ont été effectués sur l'ensemble du bâtiment, mais les meilleurs proviennent de l'UA 8001, en raison de l'accessibilité de son blocage. Le choix des charbons a été laissé au laboratoire. Courbes en annexes.

Les fondations (UA 8032) ont été construites dans une tranchée étroite, contrairement à celles de la *turris*. Si parfois cette tranchée déborde, c'est uniquement en raison de l'effondrement des parois au moment de son creusement : c'est le cas du côté ouest (US 8191, comblement US 8190, pl. 30-B). Les fondations consistent en un vrac de moellons grossiers (petit à moyen appareil) liés par un mortier beige clair qui ne colmate pas tous les vides. C'est principalement le cas là où la tranchée traverse les niveaux calcaires précédemment évoqués (US 8307 et 8107). Plus au nord, à travers les niveaux de terre noire du haut Moyen Age (face est), le mortier est plus abondant et comble tous les vides entre les blocs et la paroi de la tranchée. La tranchée de fondation entame les niveaux haut médiévaux mais à peine les niveaux antiques, sans atteindre le substrat rocheux dans la zone fouillée (fond à environ 38,3 / 38,5 m NGF). Ceci est bien perceptible dans la zone récupérée (ES 5, coupe est).

Les descriptions de Claude Masse restent les plus parlantes. Il décrit dans une légende les « murs de l'enceinte du chateau bastie d'une manière brute sans talent, ni art, mais qui paroît très ancien ». Si les élévations étaient constituées d'un petit appareil de moellons à peine dégrossis, comportant une série de blocs disposés en arêtes de poisson, comme celle conservée, elle pouvait effectivement surprendre au XVIII^e siècle. La fouille a essentiellement mis en évidence la récupération importante qui a été faite de ces maçonneries, sans pour autant que nous ayons pu montrer la trace de blocs antiques de grand appareil en remploi, pourtant mentionnés dans les écrits de l'abbé Julien-Laferrière⁸². Selon lui, ils proviendraient de l'assise de fondation de la partie où l'enceinte se rattache au donjon, lors de sa destruction en 1843. Rien de ce que nous avons mis à jour ne corrobore ces découvertes, à moins que ces blocs ne proviennent de la partie récupérée de l'enceinte, au contact de la maçonnerie 8005, ou aient été utilisés spécifiquement pour l'élévation de l'enceinte. La question de l'origine des blocs antiques conservés dans le parc de la mairie reste ouverte.

Les plans de Claude Masse indiquent un tracé en demi-cercle, rejoignant à l'opposé du site la chapelle-porte Saint-Gilles (pl. 08). La surface délimitée est de presque 1,5 ha. On ne peut dire si l'ensemble de l'enceinte appartenait à une même campagne de construction, même si la régularité du tracé plaide pour cela. Le tracé restituable à hauteur de la porte Saint-Gilles indique que l'enceinte se raccordait à la façade orientale de l'édifice, du milieu du XII^e siècle et non à la porte primitive située légèrement en retrait. A cet endroit, une légère modification du tracé a dû être réalisée⁸³.

III.3.1.2 Chronologie relative et datations

Un sondage a été réalisé sous le flanc ouest de l'escalier du donjon afin de déterminer la chronologie relative entre l'enceinte et la première *turris*. A cet endroit, seule une assise de fondation de l'enceinte est conservée, sous les fondations de l'escalier (UA 8032, pl. 47-B). Le bloc dégagé a clairement été posé contre le parement du mur nord de la *turris*, qui se prolonge au-delà vers l'est. Les photographies anciennes (pl. 13), prises après la démolition de l'enceinte, laissent deviner ce parement enduit, confirmant ce collage sur toute la hauteur de l'élévation conservée de la 1^{ère} *turris*. Au-dessus, des pierres de taille correspondant à l'arrachement de l'enceinte sont visibles. Il doit s'agir du chaînage réalisé lors de la construction de l'actuel donjon.

La chronologie relative est confirmée par la stratigraphie sédimentaire : la petite tranchée de fondation de l'enceinte (US 8205) recoupe le comblement de celle de la *turris* (US 8178)⁸⁴. Son comblement est identique à celui observé par ailleurs : terre noire et éclats calcaire (US 8204).

L'enceinte est par contre antérieure à la construction de deux annexes de la *turris*, établies de part et d'autre (UA 8000 et 8010), ainsi qu'à celles de la chemise intérieure du donjon (UA 8005) et de la fausse-braie (UA 8008 / 8009). Il est difficile de dire si le fossé existait déjà ou non. Son tracé suit celui de la *turris* et de l'enceinte, plaidant pour l'antériorité de l'enceinte. Si les niveaux

⁸² Julien-Laferrière 1880, p. 82.

⁸³ Mandon 2008, p. 19.

⁸⁴ Les deux tranchées recoupent les niveaux antiques : US 8179 (terre marron), mais également l'US 8206, niveau de terre noire, épargné au pied de l'enceinte par le décaissement réalisé lors de la construction de l'annexe extérieure de la *turris*.

calcaires traversés par cette dernière sont issus du creusement du fossé, ce dernier pourrait être antérieur et peut-être cerner une première enceinte en bois ou en terre. Aucun indice n'a été repéré allant dans ce sens, dans le secteur où l'enceinte a été entièrement récupérée. Il faut peut-être plutôt imaginer un enchaînement rapide entre le creusement du fossé et l'édification de l'enceinte. Le creusement du fossé permettait en effet de fournir en amont les matériaux de construction.

Le rare mobilier archéologique trouvé dans le comblement de la tranchée de fondation n'est guère utile (antique résiduel). Quatre datations par le radio-carbone ont été réalisées à partir des charbons de bois prélevés dans le mortier de l'enceinte : deux lors de la campagne de 2005 et deux en 2008. Elles sont relativement homogènes et présentent des âges calibrés situés entre :

- 887 et 1011 ap. J.-C. (prélèvement 3030 E, dates les plus probables : 902, 968, 915)
- 894 et 1017 ap. J.-C. (prélèvement 3030 C1, dates les plus probables : 980, 905, 965, 945, 1015)
- 881 et 1014 ap. J.-C. (prélèvement 8004 P10, dates les plus probables : 917, 966, 900, 785)
- 779 et 984 ap. J.-C. (prélèvement 8004 P2, dates les plus probables : 891, 785)

Les résultats sont identiques à ceux de la *turris*, avec des courbes analogues, formant des paliers vers 900 et dans le 2^e tiers du X^e siècle. Parmi les dates les plus probables proposées par le laboratoire de Lyon, un plus grand nombre se situe dans la 2^e moitié du X^e siècle. Comme pour l'autre série, un prélèvement se détache avec une datation légèrement plus haute (et une fourchette plus large). La prudence invite à ne retenir que l'intervalle resserré, en l'occurrence 894-984. La grande proximité entre les deux séries pose question, sur laquelle nous reviendrons.

Le fait que l'enceinte relie deux édifices aux origines anciennes (la *turris* et la chapelle-porte Saint-Gilles) plaide pour son homogénéité. Le *castrum* devait avoir dès l'origine la même superficie.

III.3.2 Le fossé 8133

A 4 m à l'ouest de la base de l'actuel donjon, ce fossé avait été repéré en fouille en 2006, sur quelques mètres. La roche avait été repérée à la base de la fausse-braie (US 8009) à 35,40 m NGF et dans le fond de la fosse des latrines modernes à 35,08 m NGF. Il présentait une paroi presque verticale. Deux hypothèses restaient en suspend, soit ce fossé cernait le donjon sur au moins deux faces ⁸⁵, soit il fonctionnait avec l'enceinte précédemment décrite.

III.3.2.1 Dispositions

La fouille, même partielle, de la face nord du donjon a clairement montré l'absence du fossé dans ce secteur. Il est ici particulièrement proche de la première *turris*, puisque le creusement apparaît à 1,70 m de sa base (2,20 m restitués plus au sud dans le secteur 4 de 2006). Ce sondage n'a pas permis d'atteindre son fond. En revanche, le grand sondage réalisé au niveau de l'angle du 1^{er} bâtiment, à la pelle mécanique, a répondu à cet objectif (pl. 48).

Les parois sont taillées dans le rocher sans soin particulier. La paroi dégagée est verticale (pl. 49-A). Si la paroi opposée non dégagée est identique à celle fouillée, le fossé pourrait avoir un profil en U. Le fond est relativement plat, à une altitude comprise entre 35,32 et 35,67 m NGF, soit plus haut que la partie méridionale relevée en 2006 (pl. 49-B). Le décaissement à travers le substrat est de 2,5 m (2,3 m dans le secteur 4), mais cela exclut la berme dont la hauteur initiale est inconnue (altitude minimale au pied de l'enceinte : 38,95 m NGF, soit une profondeur d'environ 3,60 m). Sa largeur est inconnue, mais les données de 2006 permettent d'envisager une largeur inférieure à 18 m. Dans le sondage, le fossé marque une légère inflexion vers l'est, comme pour

⁸⁵ Sur ses faces ouest et nord, puisque la fouille du secteur 2 en 2005 avait montré son absence à proximité immédiate du donjon.

entamer le tour du 1^{er} bâtiment. Cependant les données des autres secteurs montrent qu'il se poursuit vers le nord, probablement en se rapprochant de l'enceinte du *castrum*⁸⁶.

Aucun niveau, aucune trace n'indique la présence d'eau dans ce fossé. Cela semble normal au vu de la position du donjon au sommet d'un promontoire, de la nature du substrat rocheux et de la profondeur de la nappe repérée en 2006 au fond du puits de l'anguille. Le fossé était donc sec et il semble avoir été relativement bien entretenu, car aucun niveau ne paraît correspondre à une occupation, à un dépôt lent propre à un fossé ouvert. Mais nous devons rester prudent dans la mesure où la surface sondée en fond du fossé est toute petite (moins de 2,5 m²).

III.3.2.2 Chronologie

Aucun élément stratigraphique ne permet de le caler chronologiquement avec précision. Il traverse les niveaux antiques et peut-être ceux associés à la construction de la première *turris* (niveaux recouvrant le comblement de la tranchée de fondation, pl. 36)⁸⁷. Il n'existe pas de relation stratigraphique avec l'enceinte ou l'annexe extérieure, qui ont pu être établis après coup à travers la berme (pl. 48). Son comblement, dont nous reparlerons, ne date pas sa construction. C'est donc plus par déduction que nous le situons chronologiquement peu après la construction du donjon. En effet, repéré sur une longueur minimale de presque 50 m (depuis la tranchée réalisée en 2009 par Bastien Gissinger au sud jusqu'à la glacière), il suit non seulement la face nord du donjon, puis aussi l'enceinte du *castrum* (US 8004). Aucun retour n'a été observé le long de la face nord du donjon. Ce fossé n'est donc pas celui du donjon uniquement, mais celui d'un ensemble de plus grande ampleur et enserrant aussi cette enceinte castrale dont le tracé en demi-cercle est fossilisé par le parcellaire actuel du parc du château⁸⁸. Il pouvait donc cerner une surface enclose de presque 1,5 ha. Son tracé à hauteur de l'angle nord-ouest de la première *turris* semble parfaitement adapté à l'implantation de l'enceinte, en retrait par rapport à la *turris*.

Mais la question de la chronologie relative avec l'enceinte castrale doit toutefois être soulevée. Le fossé recoupe un niveau de déchets calcaire (US 8107, pl. 30-B), lui-même recoupé par les fondations de l'enceinte. L'interprétation de ce remblai, ainsi que de son possible équivalent à l'intérieur de l'enceinte (US 8307), est difficile : on peut les interpréter comme étant les déblais issus du creusement du fossé, déversés à l'Est, avant la construction de l'enceinte⁸⁹. S'ils sont équivalents au remblai US 8197, présent en sommet de berme contre le mur ouest de la première *turris*, cela renforcerait l'idée d'un creusement peu après la construction du bâtiment, mais cette équivalence n'est pas flagrante, du fait de la présence de mortier dans l'US 8197⁹⁰. Les datations supposées de la *turris* et de l'enceinte castrale étant très rapprochées, cela invite à imaginer un enchaînement rapide : construction de la *turris*, creusement du fossé, construction de l'enceinte. Cette chronologie permettrait de pourvoir le chantier de l'enceinte, entièrement construite en moellons (bruts de taille pour les fondations). Si certains ont éventuellement pu être utilisés dans les maçonneries, il a fallu gérer de nombreux déchets, dont l'excédent a pu être déversé à l'intérieur du *castrum* (peut-être pour niveler l'espace).

En raison des lacunes dans la stratigraphie, on ne peut toutefois pas totalement exclure l'existence d'une autre structure, de type palissade, ayant pu fonctionner avec le fossé, avant la construction de l'enceinte⁹¹.

⁸⁶ Un sondage a été réalisé dans le blocage de la fausse-braie, permettant de retrouver le substrat rocheux à 37,97 m NGF, que l'on retrouve à 37,77-38,07 m NGF dans l'ES 5, à hauteur de la glacière moderne, permettant d'exclure un éventuel virage du fossé dans l'emprise de la fouille (l'emprise du secteur 1 fouillé en 2005, à 30 m plus au nord, ne permettait pas d'en vérifier la présence).

⁸⁷ Ces derniers niveaux peuvent aussi avoir été rejetés en sommet de berme, le fossé existant déjà ou plus vraisemblablement lors de son creusement.

⁸⁸ Signalons que des informations orales récoltées auprès des Agents municipaux tendent à montrer que dans la rue du Château d'Eau, les installations et l'entretien des réseaux enfouis se font dans des remblais et non dans le substrat qui affleure pourtant à quelques dizaines de centimètres ailleurs.

⁸⁹ La construction de la première *turris* n'a pas entamé le substrat rocheux dans l'emprise de la fouille.

⁹⁰ Cf. partie III.2.3.

⁹¹ Dans les zones où l'enceinte a été entièrement récupérée, aucun trou de poteau n'a été repéré, mais la surface reste réduite.

III.3.3 Les annexes

III.3.3.1 L'annexe Est UA 8010

En 2005, nous avons découvert un bâtiment totalement inédit, nommé annexe intérieure. Son plan avait été repéré ainsi que son mode de construction (pl. 45). Il délimite l'ES 4, qui a pu être fouillé intégralement lors de la campagne de 2009.

- Description

Il s'agit d'un bâtiment approximativement quadrangulaire (UA 8010, éq. UA 3020), construit dans l'angle intérieur de la première *turris* et de l'enceinte castrale, auxquels il est postérieur (pl. 50-A). Il présente une largeur est-ouest hors-œuvre de 4,15 m (mur nord) / 4,66 m (au sud)⁹², pour une longueur nord-sud hors-œuvre de 4,4 m. Le mur nord est épais de 1,3 / 1,4 m à la base, épaisseur réduite à 1,03 m au centre du mur, au niveau de l'arase. Le mur oriental, s'évasant légèrement vers le sud, présente une épaisseur maximale de 1,5 m, réduite à 1,24 m à l'arase. La superficie de l'espace intérieur peut donc être estimée à presque 10 m². Le bâtiment a été arasé aux cotes de 38,76 – 38,56 m NGF.

Ces données restent imprécises puisqu'il ne subsiste de la construction que les fondations. La méthode de construction varie légèrement selon les parements. Le parement extérieur du mur nord se compose d'un petit appareil de moellons mal dégrossis, assisés, liés à un grand appareil de pierres de taille formant une chaîne d'angle au nord-est (pl. 50-A, 51-A). Ce grand appareil, bien que non chaîné avec l'enceinte castrale UA 8004, est aussi présent au nord-ouest⁹³. Le chaînage pouvait éventuellement être présent plus en hauteur, par incrustation dans l'élévation de l'enceinte. En plan, le parement extérieur dessine une légère courbe convexe. En élévation, il pouvait se situer à hauteur des pierres de taille, voire complètement en retrait. Le parement extérieur du mur Est est également irrégulier (oblique). En élévation, ce parement devait se greffer au mur nord de la première *turris*, à hauteur du flanc est du contrefort, arraché lors de la construction de l'annexe. Aucune pierre de taille n'est par contre présente au contact de la *turris*.

Le parement intérieur, entièrement en petit appareil de moellons (pl. 50-B), se compose d'assises en saillies successives ou légèrement talutées (le mur Est présente des saillies moins prononcées).

Lors du démontage d'une partie du blocage, plusieurs blocs informes ont été repérés. Ils portent tous des impacts de marteau-taillant droit, indiquant qu'ils ont bel et bien été taillés. La forme de l'un d'entre eux (pl. 87, isolat 8010-01), évoquant avec un peu d'imagination un fragment de chapiteau à volute, n'est donc peut-être pas naturelle : on imagine mal les constructeurs s'embêter à retailler des blocs bruts destinés au remplissage du blocage. Ces emplois restent toutefois difficiles à identifier et s'il s'agit bien de décor, il était plutôt frustré.

Le mur Est est accolé au mur nord de la *turris*, sans chaînage. Le contrefort Est de cette dernière a été entièrement arraché : ses fondations étaient recouvertes par la nouvelle maçonnerie⁹⁴. L'arrachement de ses pierres de taille a pu servir à ancrer plus solidement la nouvelle construction dans le mur nord de la *turris*.

La construction a été fondée à l'intérieur d'un important décaissement occupant toute la surface. La tranchée de fondation est ainsi perceptible uniquement à l'extérieur (US 8309), recoupant la couche de déchets calcaire US 8307 (pl. 50-C). La paroi de la tranchée n'est pas verticale et se rapproche du mur en partie basse (environ 60 cm de profondeur). Elle déborde du

⁹² La différence est liée à l'angle légèrement aigu formé par le mur nord de la *turris* et l'enceinte.

⁹³ Les blocs ont une hauteur de 34 cm, pour une largeur atteignant 52 cm. Ils ont été dressés au marteau-taillant droit (taille moyennement fine, laissant des impacts assez marqués).

⁹⁴ Elles ont été repérées suite à un sondage dans la maçonnerie UA 8010. Non repéré en 2005, cela avait conduit à une mauvaise interprétation des pierres de taille de la *turris* : le mur nord de cette dernière avait interprété comme étant une structure antérieure en partie basse, surmontée par une élévation contemporaine de l'annexe, intégrant des pierres de chaînage. La découverte du contrefort et la fouille plus exhaustive a changé la donne. Dans l'ensemble, les mortiers des différentes constructions, ainsi que les enduits (d'origine ou liés à un rejointoiement) sont très proches.

mur de 20 cm maximum au nord et jusqu'à 80 cm à l'Est. Le comblement est assez hétérogène : en partie basse, dans la zone étroite, les déchets calcaires se sont déversés et apparaissent mêlés à de la terre noire (US 8420), plus dominante en partie haute (US 8308). A l'intérieur, la tranchée de fondation est à peine perceptible (US 8474) : le substrat rocheux a été recherché uniquement dans l'emprise des murs, mais le décaissement a concerné l'ensemble de l'espace intérieur, ne laissant subsister qu'une faible part de la stratigraphie antérieure, que ce soit la tranchée de fondation de la *turris* (US 8477, 8478) ou les niveaux de terre noire (US 8453). Le mobilier céramique retrouvé ne peut guère aider à la datation.

- Stratigraphie intérieure

Si jusqu'à présent aucune couche contemporaine des bâtiments maçonnés n'a été conservée et présentée, cette annexe a conservé une partie des siennes. Une partie de ces niveaux a été profondément perturbée par différents travaux du dernier tiers du XIX^e siècle concernant le donjon (importante fosse, mise en place de l'escalier extérieur du donjon). Cela explique que leur conservation soit meilleure dans la partie nord de l'annexe (pl. 51-B, 52-A). Le premier de ces niveaux, contemporain du donjon et de ses annexes est l'US 8440. Ce remblai de cailloux compact. Il pourrait s'agir d'un niveau de chantier, mais il n'est pas visible partout.

A l'intérieur du bâtiment, quelques couches de remblais se succèdent ensuite :

- Mieux conservée au nord, une terre noire associée à des cailloux et du mortier désagrégé (US 8427).
 - Un niveau de mortier jaune et meuble (US 8415), uniquement situé au nord.
 - Un remblai de pierres calcaires et de terre grise (US 8403), lui aussi uniquement localisé au nord de l'espace intérieur (pl. 52-B).

Les deux derniers niveaux ont été bien abîmés par les restaurations du donjon aux XIX^e et XX^e siècles. Nous raisonnons donc sur des surfaces réduites. L'US 8403, un niveau de pierre, est la dernière conservée, qui pourrait être contemporaine de l'annexe intérieure. La matrice des blocs calcaires contient aussi beaucoup de mortier et de terre très proche du niveau supérieur (couche de démolition US 8399) dont nous n'avons pas encore parlé. Cette proximité pourrait être liée à des infiltrations (US 8399) venant de ce niveau supérieur durant la phase de démolition du bâtiment. Nous pourrions donc avoir durant la phase d'occupation du bâtiment un niveau de blocs calcaire, sans terre ou mortier. Ce remblai de blocs calcaires est un point commun avec l'autre annexe, nous y reviendrons. Deux possibilités s'offrent à nous pour interpréter la vie de ce bâtiment sur lequel nous savons bien peu de choses. Soit la démolition a détruit un éventuel sol dallé ou de terre battu dont l'altitude était plus élevée (l'arase du mur 8010 est à la même altitude que l'US 8403), soit nous avons un plancher sur vide sanitaire comblé en partie de blocs (US 8403). Cette dernière hypothèse expliquerait la présence de petit mobilier dans ces blocs dont l'isolat 8403-01, un petit fragment de verre coloré de la fin de la période carolingienne⁹⁵. Ces niveaux sont aussi relativement riches en mobilier, faune et céramique notamment, ce qui ne colle pas véritablement avec une interprétation de niveau de construction. L'hypothèse d'un plancher pourrait expliquer cela. Il faut noter que l'US 8403 contenait les fragments d'un bassin en pierre, élément qui était disposé sur un support ou encastré dans une maçonnerie (isolat 8403-02, pl. 86).

Ces niveaux sont provisoirement datés par la céramique des XI^e-XII^e siècles, sachant que pour cette période la fourchette de datation risque d'être large. Le fragment de verre, quant à lui, aurait tendance à vieillir ces niveaux.

La destruction de l'annexe intérieure est stratigraphiquement perceptible. Les niveaux suivants sont postérieurs à la vie du bâtiment. L'US 8399, un niveau de mortier jaune recouvre en partie l'arase du mur 8010. Par-dessus, l'US 8389 est elle aussi composée de mortier jaune mais associé à plus de terre, de petits cailloux et du charbon. Le mobilier céramique y est très homogène, associé à un beau fragment de détente d'arbalète (n° 8389-01, pl. 85). Nous pourrions être sur un niveau de circulation, peut-être extérieur.

La suite de la stratigraphie est plus trouble. Deux creusements, US 8388 puis US 8369, viennent entamer ce qu'il nous restait de ce sol. Ces fosses et le niveau 8370 ont fourni du

⁹⁵ Cf. infra, partie III.7.2.

mobilier de la fin du Moyen Age ; certains de ces niveaux sont même assez riches comme l'US 8377, une terre noire, cendreuse. Mais cette dernière couche a livré quelques tessons modernes côtoyant une majorité de mobilier médiéval. Cela nous ramène à la réalité de ce chantier perturbé, en nous faisant directement quitter le Moyen Age et faire un bon de 500 ou 600 ans.

La suite de la stratigraphie a totalement disparu dans le secteur, probablement dès l'époque moderne.

Si la fouille de cette annexe était un des objectifs de cette campagne de recherche, la découverte de la seconde annexe, dite l'annexe extérieure (UA 8000) est une des très bonnes surprises de l'été 2009.

III.3.3.2 L'annexe Ouest UA 8000

Celle-ci est dans l'angle extérieur formé par la première *turris* et l'enceinte castrale, auxquelles elle est postérieure (pl. 53). Elle présente des dispositions parfaitement identiques à celles de l'annexe intérieure, plaidant pour une contemporanéité. Elle est simplement de taille plus réduite.

- Description

Il s'agit d'un bâtiment approximativement quadrangulaire (UA 8000). Il présente une largeur est-ouest hors-œuvre de 3,64 m (mur nord) / 3,87 m (au centre), pour une longueur nord-sud hors-œuvre de 3,26 / 3,44 m. Le mur nord est épais de 1,1 / 1,2 m à la base, épaisseur réduite à 1 m si l'on tient compte de l'emplacement des pierres de taille de l'angle nord-ouest. Le mur oriental présente une épaisseur maximale de 1,3 m et minimale de 1,1 m. La superficie de l'espace intérieur peut donc être estimé à 5,75 m². Les murs ont été en grande partie récupérés au XIX^e siècle : l'arase se situe entre 37,93 et 38,25 m NGF.

Comme pour l'annexe intérieure, ces données restent imprécises puisqu'il ne subsiste de la construction qu'une faible partie des fondations. La méthode de construction reste la même, avec des parements en petits moellons et des pierres de taille à l'angle nord-ouest et au contact de l'enceinte (parement extérieur uniquement, et dont l'existence n'est attestée que par le négatif laissé dans le mortier resté en place). En partie basse, les parements présentent les mêmes irrégularités.

Le mur ouest est accolé au mur nord de la *turris*, sans chaînage. Le contrefort ouest de cette dernière a été arraché, mais dans une moindre mesure par rapport à son équivalent oriental.

La technique de fondations est également la même, avec une tranchée perceptible à l'extérieur (US 8106, 8170), dont le débord atteint 60 cm au nord (pl. 53), et presque imperceptible à l'intérieur (US 8158), la construction étant fondée à l'intérieur d'un important décaissement occupant toute la surface. Le comblement de la tranchée extérieure est également proche de son équivalent à l'intérieur de l'enceinte (pl. 54), car traversant un niveau de déchets calcaires (US 8107) : assez hétérogène, avec en partie basse, des déchets calcaires tombés de la coupe (US 8108) et à base de terre noire en partie haute (US 8105). Du côté ouest, le comblement est homogène sur toute la hauteur (US 8169, pl. 48). On ne peut dire si le substrat rocheux a été recherché. Cela ne semble pas être le cas et la tranchée de fondation intérieure (US 8158) devient inexistante bien avant de l'atteindre⁹⁶.

- Stratigraphie intérieure

Soit en cours de chantier, soit après, un remblai est déposé à l'intérieur du bâtiment, recouvrant les niveaux antiques (US 8179) et les comblements des tranchées de fondations de la *turris* et de l'annexe (pl. 48, 54, 55-A). Celui-ci est composé de ce qui ressemble à des déchets de carrières (US 8156 et US 8157). Il est relativement épais, environ 40 cm, par endroit bien blanc,

⁹⁶ Dans l'ES 6, les niveaux antiques n'ont pas été fouillés, ne permettant pas de déterminer ce point.

mais ailleurs plus terreux. Ils ne sont pas sans faire penser au niveau 8403, présent dans l'annexe Est 8010 et dont l'épaisseur varie entre 25 et 50 cm.

Cette annexe, dont nous ignorons la fonction, a peut-être un autre niveau contemporain de son chantier. L'US 8155 est constituée d'un mortier gris-blanc différent de celui de l'annexe, pouvant correspondre à des débris d'enduits tombés à l'intérieur de l'annexe. Nous pourrions avoir ici, aux environs de la cote 38,35-38,45 m NGF, le début des niveaux de démolition de cette annexe, sans véritable occupation, comme pour l'annexe intérieure.

Une petite partie de la stratigraphie intérieure de l'annexe extérieure est difficile à caler. Il s'agit de trois niveaux US 8153, 8150 et 8149. L'US 8150 est une couche de mortier beige, épais d'environ 15 cm recouvrant tout l'intérieur de l'annexe. Sa composition fait fortement penser à un niveau de démolition de cette annexe, mais il a peut-être servi de sol, puisque deux trous de piquet y sont conservés (US 8151 et 8152), dans un niveau non nivelé (pl. 55-B). Leurs diamètres sont de 35 mm pour l'US 8151 et de 70 mm pour l'US 8152. Ils sont grossièrement axés nord-sud, vaguement parallèles au mur ouest de l'annexe, mais il est difficile d'en donner une interprétation. Ils pourraient correspondre à une structure légère. Ils sont scellés par une couche de concrétions, US 8149 (pl. 55-A). Celle-ci semble surtout présente le long des parois de l'annexe, mais curieusement pas dans l'angle du donjon (UA 8003) et de l'enceinte (US 8004), juste sous le conduit des latrines. Rien cependant n'est suffisamment net dans ses limites pour conclure à un effet de paroi. Cette répartition est proche de celle de l'autre niveau concrétionné plus ancien (US 8153), présent ponctuellement en bordure ouest, sous l'US 8150. Les prélèvements réalisés dans la couche 8149 témoignent de la présence de cendres, de fragments de mortier, de pierres calcaires, d'un peu de faune, de bois et de charbons, de quelques tessons ainsi que d'une monnaie illisible, le tout pris dans une importante gangue d'oxydation. Cela nous fait penser à un curage de latrines. Aussi est-on tenté de lier ces niveaux à la latrine installée dans le second donjon et dont le conduit débouche juste au-dessus. Le mobilier très hétérogène couvre le Moyen Age et l'époque moderne à une époque où l'annexe est assurément détruite, mais pas forcément entièrement arasée (cf. infra).

L'US 8149 présente à la cote de 38,55 m NGF est un élément important pour comprendre la chronologie de plusieurs maçonneries, même si plusieurs hypothèses peuvent être émises, en raison de la récupération des maçonneries de l'annexe. Soit cette dernière présentait encore une élévation encore importante lors de l'achèvement de l'actuel donjon et servait de fosse-réceptacle à la latrine. Dans ce cas, l'US 8149 correspondrait au fond du dernier dépôt. Sa faible épaisseur induirait alors un curage, ou une évacuation vers le fossé. Soit l'annexe était arasée à cette même cote : les déchets provenant des latrines s'écoulaient alors directement vers le fossé et l'US 8149 en serait la trace. Cette hypothèse indique donc que ce niveau d'occupation et son mobilier, forcément antérieurs au remblaiement général du secteur lors de la construction de la fausse-braie, permettent de donner un terminus post-quem à la construction de cette dernière ⁹⁷.

III.3.4 Les autres maçonneries et creusements

Un certain nombre d'autres maçonneries et de structures en creux, principalement dans les ES 1 et 3, peuvent être attribuées à cette phase sans plus de précisions (pl. 45).

- Structures en creux

La fosse oblongue US 8414, de 1,1 m de long sur 0,77 m de large, a un fond marquant un ressaut creusé dans le substrat (pl. 31). C'est la seule à détenir ce type de profil. Cette fosse a livré du mobilier à majorité médiéval, plutôt contemporain des maçonneries médiévales que des autres creusements du haut Moyen Age. Il fait aussi signaler son orientation Nord/Sud, comme celle du donjon et non comme les saignées antiques.

Suivant la même orientation, la fosse US 8393 mesure 1,32 m de long pour 0,64 m de large au maximum (pl. 56). Profonde de 0,34 m au maximum, c'est une des rares structures en creux à

⁹⁷ Cf. infra, partie III.5.3.

avoir été aperçue et fouillée très tôt, et surtout avant d'atteindre le substrat. C'est d'ailleurs la seule à ne pas avoir été installée dans le calcaire, mais uniquement dans les niveaux plus anciens. Son comblement (US 8375) très caillouteux se distinguait bien de son encaissant (pl. 56-B). Avec cette structure, fonctionne peut-être le niveau de terre noire 8323, considéré comme une occupation, relativement riche en céramique médiévale et torchis.

- Maçonneries

Plusieurs petits massifs de maçonneries sont aussi associés à cette phase ; il s'agit notamment des UA 8025 et 8026. L'UA 8025 recouvre en partie la fosse US 8452 (pl. 32), elle aussi médiévale. Elle devait la recouvrir entièrement avant le décaissement présent en bordure orientale de la fouille (US 8387). Cette maçonnerie dont seul le parement sud a été repéré est antérieure à la chemise du donjon UA 8005, qui la recoupe à l'ouest. Installée en tranchée étroite (US 8479), elle ne subsiste que sur une assise, de 20 à 30 cm d'épaisseur. La largeur minimale est de 1 m, mais, comme la fosse sous-jacente, elle pouvait être plus large. La relation chronologique avec la chemise était délicate : l'examen sur le terrain a permis d'observer le mortier de la seconde, recouvrant les blocs de l'UA 8025, et non l'inverse. L'examen des prélèvements n'a pas permis de le confirmer : les mortiers sont très proches, pour ne pas dire identiques. Seules des analyses permettraient de régler ce problème. Actuellement, nous restons sur la première lecture, due semble-t-il à des conditions idéales d'humidité, permettant de dissocier les deux mortiers.

Un problème analogue se pose pour l'UA 8026. Elle repose sur la fosse médiévale US 8434, et recoupe en partie la saignée antique US 8450 (pl. 57-B). Cette structure semble peu épaisse sur son pourtour (environ 10 à 20 cm) mais elle peut être fondée plus profondément en son centre. Elle a été arasée à la cote de 38 – 38,05 m NGF. Elle ne subsiste qu'en partie puisqu'elle également a été recoupée par l'une des piles de l'escalier d'accès au donjon construit à la fin du XIX^e siècle. Son plan semble pouvoir être restitué : entre le rectangle et le demi-cercle. La longueur nord-sud est de 1,55 m, pour une largeur de 0,95 m (petits côtés) à 1,37 m (dans l'axe). Sa bordure ouest, recoupée, semble bien rectiligne. Elle coïncide avec le parement ouest du mur Est de la chemise du donjon (UA 8018). Cette dernière n'est matérialisée presque uniquement que par sa tranchée de fondation : large de 2,3 m au nord de l'UA 8026, elle est réduite à 1,8 m au sud. Le ressaut (ou l'angle) devait être formé par l'UA 8026, englobée dans les maçonneries de la chemise. Vue de l'esprit ou réalité, comme pour l'UA 8025, un problème se pose après observation des mortiers prélevés, également identiques. Le fait que cette structure entame nettement le substrat rocheux, contrairement à l'ensemble des fondations de la chemise et se situe sous le fond de tranchée de fondation de cette dernière, plaide plutôt pour son existence, comme structure antérieure à la chemise et non comme un lambeau de cette dernière.

Il pourrait s'agir, par sa forme, d'une fondation de pile ou pilier, associée à une structure suffisamment marquante pour dicter l'implantation de la chemise du donjon.

La maçonnerie UA 8027 est située à l'angle nord-est de la première *turris*, auquel elle est postérieure, de même qu'à l'annexe intérieure UA 8010 (pl. 58-A). Comme les maçonneries précédentes, elle prend place dans le comblement d'un creusement médiéval préexistant (US 8471) débordant de 2 m par rapport au mur nord de la *turris*. Il ne semble pas s'agir de sa tranchée de fondation, bien plus large que dans les ES 4, 6 ou 7. Les relations entre ce creusement préexistant et l'annexe intérieure demeurent incertaines. En fond de creusement, l'US 8470 est trop fine pour déterminer la chronologie relative. Au-dessus, l'US 8469, composée de cailloux et de débris de mortiers divers (beige à gris), prend appui sur l'UA 8010 mais sa nature est relativement proche de celle du comblement de la tranchée de fondation de cette dernière (US 8420, en partie basse, avec blocs et écoulement de mortier), laissant planer le doute. L'US 8468 contient également de nombreux blocs mêlés à de la terre noire, prenant appui sur l'UA 8010 (pl. 58-B). L'étude du mobilier céramique doit être affinée mais permet d'envisager une datation des XI^e – XII^e siècles.

La maçonnerie UA 8027 prend place à travers ce dernier comblement. Elle consiste en un blocage à base de mortier jaune et d'un parement en petit à moyen appareil de moellons. Large de

80 cm, le parement amorce un retour vers le sud à son extrémité Est (largeur estimée du retour 1,18 m). Il prend appui à l'ouest sur l'annexe intérieure. La structure cerne ainsi l'angle nord-est de la première *turris*, contre le parement de laquelle elle s'appuie. Elle est antérieure à l'UA 8020, fondation de l'épaississement du mur nord de l'actuel donjon. Elle ne ressemble en rien à ce qui a pu être observé par ailleurs.

Il ne semble pas s'agir d'un renfort de l'angle du donjon, la maçonnerie semblant bien légère et mal fondée. Il peut s'agir de la base d'une structure, peut-être légère, prenant appui sur le donjon.

Il est assez tentant d'associer cette maçonnerie UA 8027 ou le creusement antérieur US 8471 avec la pile UA 8026 et le creusement US 8393, presque alignés. L'UA 8027 semble toutefois à part, décalée par rapport à l'axe défini par les deux autres. Ces derniers pourraient correspondre à une structure d'accès à l'annexe intérieure, et par là même, à la première *turris* : pile et poteau pouvant porter une passerelle menant à une éventuelle ouverture en hauteur. Cela est cohérent avec le fait que la partie basse de l'annexe intérieure semble avoir été aveugle, ou pour le moins, sans accès vers la *turris* en partie basse. Il n'est pas inintéressant de signaler que les trois maçonneries (UA 8025, 8026 et 8027) sont installées sur d'anciennes structures en creux médiévales, dont nous ignorons la fonction. Peut-être y a-t-il un lien, voire une continuité, entre ces différentes phases d'occupation, notamment dans l'organisation du site.

III.4 L'actuel donjon

La chronique relatant l'histoire des évêques et des comtes d'Angoulême nous apprend que, vers 1136, le duc d'Aquitaine Guillaume X détruisit la *turris* de Geoffroy de Pons et s'empara de celle de Raoul d'Aulnay. Après l'intervention des évêques d'Angoulême et de Saintes, il remit à ces seigneurs leurs biens et permit à Geoffroy de reconstruire sa tour. Cet épisode pourrait correspondre aux faits observés en fouille, même s'il convient d'être prudent puisque le texte mentionne l'existence de plusieurs tours et que le bâtiment retrouvé n'est pas forcément la *turris* de Geoffroy.

Le donjon qui aurait remplacé ce premier bâtiment est encore entièrement conservé en élévation. Il a déjà fait l'objet d'un article par Sonia Servant et Nicolas Faucherre en 2004⁹⁸. Sonia Servant a retracé l'historique des restaurations de la fin du XIX^e – début du XX^e siècles. Nicolas Faucherre a fait une analyse de l'édifice qu'il fait remonter au début du XIII^e siècle, pressentant déjà par les anomalies de son plan qu'il avait été construit sur un édifice antérieur.

L'actuel donjon a été fortement repris, vraisemblablement dès le XVII^e siècle : cela complique considérablement son étude, puisque des reprises en sous-œuvre « déconnectent » ses fondations et les maçonneries antérieures, du reste de son élévation. Il n'a pas fait l'objet d'une étude de bâti, hormis dans les parties inférieures, dégagées lors de la fouille. Une première analyse et quelques éléments apparaissant au nord, permettent toutefois de restituer la chronologie de sa construction. L'hypothèse de deux phases de constructions avait été émise en 2006, confirmée par les nouveaux éléments. Ce phasage est uniquement perceptible dans le mur nord.

III.4.1 Le second donjon, début du chantier

III.4.1.1 Fondations du mur ouest

Dans un premier temps, le nouveau donjon reprend le plan de l'ancien, en le décalant vers le sud-est : ses murs nord et ouest sont implantés à l'intérieur de l'ancien bâtiment, directement accolés aux maçonneries antérieures.

⁹⁸ Faucherre, Servant 2004.

Les fondations du mur ouest (UA 4060, 4233, pl. 59-A) avaient dégagées en 2005-2006 et mais avaient été mal interprétées en raison de la disparition des maçonneries et de la stratigraphie antérieures à cet endroit (destruction remontant au XVII^e siècle pour l'aménagement de communs). Deux analyses C14 avaient été réalisées et avaient fourni des datations non concordantes (fin VII^e – fin VIII^e siècles et fin VIII^e – fin X^e siècles, en annexes), nous confortant dans notre erreur. Avec la découverte de la 1^{ère} *turris*, l'identification de ce mur comme fondations est maintenant certaine. La maçonnerie UA 8002 a été accolée contre le parement intérieur du mur ouest du premier bâtiment UA 8001 (pl. 59-B et C)⁹⁹. Cela explique son aspect grossier : petit appareil de moellons, aux assises assez irrégulières, avec des portions en *opus spicatum*. Elle se distingue aussi nettement des autres fondations du donjon¹⁰⁰ et ne peut se comprendre que si le mur du 1^{er} bâtiment était encore présent pour la renforcer et la masquer.

Au-dessus de cette maçonnerie, le parement du donjon a été entièrement refait vers 1900 (pl. 39, 60, 61). Les photographies antérieures montrent qu'elle se prolongeait presque jusqu'au mur sud du donjon, et atteignait l'altitude de 44,4 m NGF, soit une hauteur de 6,85 m par rapport au substrat calcaire (pl. 13). Les contreforts en pierres de taille du donjon, par contre, descendent alors jusqu'au sol.

Pour comprendre l'enchaînement des reprises et mieux restituer l'état initial, il faut partir des documents réalisés par Claude Masse au début du XVIII^e siècle. A cette époque, hormis dans le secteur sud, occupé par les communs construits au XVII^e siècle, l'ensemble est enterré sous d'importants remblais maintenus par une courtine avancée, le tout formant une fausse-braie (pl. 06 et 09). Avant le milieu du XIX^e siècle, l'ensemble de ces remblais a été décaissé, jusqu'au niveau de sol actuel. Cela a été réalisé lors de la destruction de l'enceinte castrale, comme nous le montrent les dessins d'Auguin (pl. 11-B¹⁰¹) : seul l'arrachement de l'enceinte est visible sur la face nord du donjon et les remblais ont disparu¹⁰². Le décaissement a mis à nu la partie inférieure du donjon, en moellons. Cette dernière n'a pas été aussitôt restaurée, hormis peut-être le percement des deux baies visibles sur les photographies anciennes. Les parties basses des contreforts correspondent par contre à des reprises en sous-œuvre, tardives, mais antérieures à la fin du XIX^e siècle et à la grande restauration de 1900 (UA 8041, 8042, 8043, 4040). Cela a pu être observé en 2006 : les fondations UA 8033 du contrefort central traversent les niveaux de remblais du XVII^e siècle, contemporains des communs. Plus au sud, le contrefort UA 4040 repose sur l'arase d'une des maçonneries de ces communs, preuve que l'ensemble a été réalisé après la démolition de ces derniers, donc après la fin du XVIII^e siècle. Ces reprises confortent l'idée selon laquelle l'élévation proprement dite du donjon commençait bien plus haut qu'actuellement. Le reste du mur n'a pas été repris, malgré son apparence grossière : les fondations des contreforts auraient aussi pu être laissées en l'état si elles avaient existé. La présence du mur ouest de la première *turris* sous les contreforts fournit une explication : les contreforts du donjon reposaient directement dessus. Avec le décaissement des remblais, ce mur a également été arasé, supprimant toute base pour les contreforts et rendant nécessaire leur reprise en sous-œuvre¹⁰³. S'il est difficile de déterminer l'ampleur exacte de ces reprises, et donc de la hauteur conservée de la 1^{ère} *turris*, il semble raisonnable de penser que cela coïncidait avec la maçonnerie de moellons présente en arrière sous le donjon.

L'actuel donjon présentait donc encore sur son front ouest les restes de la 1^{ère} *turris*, conservés sur une hauteur de presque 7 m. Ils renforçaient la base de son mur ouest. Ce dernier est pourtant déjà très épais : environ 2,9 m. On peut se demander si le maintien des vestiges de la 1^{ère} *turris* n'avait pas également une portée symbolique.

⁹⁹ La chronologie relative est certaine : le mortier de l'UA 8002 vient combler les vides et se coller contre le parement de l'UA 8001.

¹⁰⁰ Ces fondations, observées sous les murs nord et est, sont nettement saillantes et supportent les contreforts.

¹⁰¹ Lesson 1839, p. 178-179.

¹⁰² La courtine de la fausse-braie est par contre encore en élévation.

¹⁰³ L'exemple du secteur nord a été choisi, mais cette situation s'est déjà produite au XVII^e siècle, lors de la construction des communs, dans le secteur sud (fouille de 2006, secteur 4) : décaissement, mur doublant le mur ouest du donjon pour porter les contreforts.

III.4.1.2 L'angle nord-ouest

La situation est quasiment identique pour l'extrémité occidentale du mur nord du donjon. L'élévation du mur nord de la 1^{ère} *turris* est actuellement conservée sur presque 2 m de hauteur (UA 8003). Elle est surmontée par un parement en pierres de taille régulières, en calcaire fin, correspondant à la grande restauration des environs de 1900 (UA 8040, pl. 36). Sur les photographies antérieures à cette restauration, on observe à cet emplacement un parement entièrement enduit, dans lequel quelques moellons et pierres de taille sont perceptibles, correspondant en cela aux caractéristiques de l'UA 8003 située dessous (pl. 13). Il semble donc qu'avant 1900, le mur nord de la 1^{ère} *turris* était conservé sur 3,65 m de hauteur. A l'aplomb de l'angle nord-ouest du donjon, un bloc, lié par un mortier orangé fin et sableux, apparaît isolé (UA 8039). Il est antérieur à la dernière restauration. Cette reprise en pierres de taille est perceptible sur les photographies anciennes. Ses caractéristiques sont proches de celles des reprises en sous-œuvre des contreforts du mur ouest : comme pour ces derniers, cette reprise doit être due à l'arasement du mur ouest de la 1^{ère} *turris*. L'arrachement ainsi créé a été parementé. Elle diffère toutefois par le mortier utilisé et doit être rapprochée de deux structures situées dans son prolongement : les deux piliers UA 8038 et 8037. En l'absence de données stratigraphiques (contrairement aux contreforts précédents), on ne peut exclure des travaux antérieurs au XIX^e siècle ¹⁰⁴.

Au-dessus de cet ensemble, l'élévation de l'actuel donjon est entièrement en moyen à grand appareil de pierres de taille (pl. 36, 62). Elle intègre une ouverture couverte d'un arc en plein cintre donnant sur le débouché du conduit des latrines situées au second niveau du donjon. Au fond de cette ouverture, on observe un parement en petit appareil de moellons, intégrant des petites portions en *opus spicatum* (UA 3120). Cette maçonnerie a été recoupée, tant à l'ouest qu'à l'est par les piédroits du débouché du conduit (UA 3130), ainsi qu'à son sommet, à 44,17 m NGF. Étudiée en 2005, cette maçonnerie semblait équivalente à celle présente sous le mur ouest du donjon. La situation s'avère effectivement analogue : l'emplacement de l'UA 3120 correspond exactement à celui du parement intérieur du mur nord de la 1^{ère} *turris*. Nous pourrions donc voir en cette maçonnerie les fondations du mur nord du donjon, implanté en retrait de celui du 1^{er} bâtiment, comme pour le mur ouest, et également épais de 2,9 m. Cela implique que l'élévation nord actuelle du donjon (UA 3130) et le conduit de latrines correspondent à une reprise postérieure, implantée à l'aplomb de la 1^{ère} *turris* et portant l'épaisseur totale du mur à 4,7 m à hauteur du conduit. Si cet épaississement est perceptible à cet endroit, aucun autre indice n'est perceptible à l'angle nord-ouest du donjon : le parement est parfaitement homogène. L'étude de l'angle nord-est, à l'intérieur de l'enceinte du castrum, montre par contre que l'hypothèse de deux phases différentes pour l'actuel donjon est exacte.

III.4.1.3 L'angle nord-est

L'angle nord-est du donjon a également fait l'objet de restauration en partie basse, déconnectant les fondations et structures antérieures, du reste de l'élévation. Un même fait y est toutefois observable. Il présente en plan un angle rentrant, avec un ressaut intermédiaire. Sur l'élévation, un net coup de sabre est visible entre ce ressaut et la partie nord du mur (pl. 63, 64-A). Il est très net jusqu'à l'altitude de 46,5 m NGF, soit sur 8 m d'élévation. Au-delà, le rejointoiement contemporain rend l'analyse incertaine mais le décalage des assises indique qu'il peut se prolonger jusqu'à 47,9 m NGF. Au-dessus, l'ensemble est chaîné. Nous avons donc dans un premier temps une disposition classique, avec deux contreforts laissant apparaître l'angle du donjon (UA 8047). Le mur nord avait une épaisseur de 2,75 m (2,55 m pour le mur est). Il a été doublé extérieurement dans un second temps (UA 8046), portant son épaisseur à 4,8 m. Au-delà de 46 / 48 m NGF, l'ensemble est homogène et relève de la seconde phase. Le doublage a été

¹⁰⁴ L'enchaînement chronologique est clair dans l'emprise du secteur 4, fouillé en 2006 et colle bien avec les données iconographiques. Plus au nord, les données stratigraphiques sont moindres et on ne peut exclure un premier décaissement (ou destruction) d'une partie de la fausse-braie : cette zone n'apparaît pas sur les dessins d'Auguin vers 1839-1843 et n'est pas décrite dans la visite de 1783 (annexe 1, texte 1).

construit à l'aplomb du mur nord de la 1^{ère} *turris*, arasé à 40,36 / 41,4 m NGF, et se prolonge sur 1,6 m vers l'est.

Ce fait relevé en 2005-2006 est confirmé par l'étude des fondations. L'UA 8019, située sous la partie orientale de l'angle, est partiellement conservée (pl. 64-B, 65). Elle a été en partie récupérée (creusement US 8359) et recoupée par un pilier de l'escalier de la fin du XIX^e siècle (UA 8012). Construite dans une tranchée étroite à travers les niveaux antiques, elle consiste en un blocage de petits moellons et des pierres de taille relativement grossières formant son parement oriental. Au-dessus, l'ensemble du parement, sur quatre assises, résulte d'une réfection récente, vraisemblablement vers 1900 (UA 8031). Au nord-ouest, l'UA 8020 correspond également à des fondations construites en tranchée étroite (pl. 64-C, 65). Elle a été accolée à l'UA 8019¹⁰⁵, ainsi qu'à l'UA 8027, structure déjà évoquée, qui devait cerner l'angle nord-est de la 1^{ère} *turris*. L'UA 8020 présente également une bordure en pierres de taille et gros moellons bien dégrossis. En plan, ces deux maçonneries correspondent exactement aux deux phases observées sur l'élévation.

L'inconnue réside dans les parties restaurées : à quelle hauteur se situaient initialement le sommet de ces fondations. Entre les UA 8046 et 8020, l'UA 8023 correspond à une reprise en sous-œuvre, en moyen à grand appareil de pierres de taille et présentant trois retraits successifs. Elles sont liées par un mortier sableux fin, très proche de celui utilisé sur le mur ouest du donjon, pour les reprises en sous-œuvre des contreforts. Il est par contre de couleur grise et est très proche de l'enduit UA 4050 qui recouvrait les fondations du mur ouest¹⁰⁶. L'UA 8036, qui correspond au parementage de l'arrachement du contrefort nord-est de la 1^{ère} *turris*, présente les mêmes caractéristiques. L'UA 8023 se prolonge vers l'est, au-dessus de l'UA 8019 (au moins un bloc) : elle a été elle-même presque entièrement refaite (UA 8031). Ces reprises pourraient s'expliquer dans le cadre d'un décaissement, mettant à nu les fondations du mur nord. Le niveau de circulation médiéval pouvait alors se situer aux alentours de 40,25 m NGF. Au début du XVIII^e siècle, d'après le plan de Claude Masse, ce secteur est entièrement remblayé, comme au pied du mur ouest. L'iconographie du XIX^e siècle (dessins de Auguin et photographies) indique que ces reprises existent déjà. S'il est tentant de les associer aux travaux réalisés à l'ouest avant le milieu du XIX^e siècle, suite au décaissement, elles s'en distinguent toutefois par la qualité de l'appareillage et on ne peut exclure une datation plus haute (XVIII^e siècle ?).

III.4.2 Synthèse : deux projets ou deux édifices successifs ?

Si deux phases distinctes sont bien perceptibles dans le mur nord, il est difficile à l'heure actuelle de suivre cette césure sur tout le tour de l'édifice. On peut seulement affirmer qu'il n'y a pas de césure horizontale : il y a un dénivelé de 3,5 m entre le sommet de l'élévation de la 1^{ère} phase à l'angle nord-est et le sommet restitué des fondations du mur ouest ou du mur nord, au fond du conduit de latrines (pl. 74). Aucune autre rupture flagrante n'est perceptible sur les élévations des murs est et sud (pl. 66-A et B). Il est ainsi difficile de dire si l'édifice a été partiellement détruit, puis reconstruit selon un projet légèrement différent, ou s'il s'agit d'un changement de projet en cours de chantier. Hormis le coup de sabre de l'angle nord-est, l'homogénéité des parements plaide plutôt pour la seconde hypothèse. Cependant, le château aurait été détruit vers 1178-1179 par Richard Cœur de Lion, dans le contexte de rébellion des seigneurs aquitains face au pouvoir Plantagenêt¹⁰⁷, ce qui pourrait parfaitement correspondre aux données architecturales.

Une étude approfondie des élévations extérieures et des rares zones conservées à l'intérieur pourrait peut-être apporter des éléments supplémentaires. Quelques éléments permettent au moins de se faire une idée de l'environnement immédiat du donjon, à défaut de préciser la

¹⁰⁵ Les mortiers de ces deux structures se distinguent bien. Celui de l'UA 8020 vient clairement se coller sur l'UA 8019.

¹⁰⁶ Cet enduit, étudié en 2005 et 2006, est postérieur aux reprises en sous-œuvre des contreforts mais antérieur à la restauration des environs de 1900. Une tranchée plus profonde a été réalisée ponctuellement au XIX^e siècle lors du décaissement général, à travers la démolition des communs modernes, atteignant presque le substrat calcaire. Une partie des fondations du donjon a alors été rejointoyée afin d'éviter les infiltrations.

¹⁰⁷ *Gesta*, I, 213 (cité par Debord 1984, p. 389).

chronologie. L'unique porte ancienne (quoique très restaurée) a été aménagée dans le mur sud, près de l'angle sud-est (pl. 66-B). Cette ouverture simple (arc en plein-cintre, à double ressauts et imposte) présente un seuil à environ 1,5 m du sol actuel (40 m NGF). De même, l'accès à l'escalier en vis menant au second niveau (dans l'angle sud-est), est en hauteur. Cela amène à poser le problème des dispositions intérieures et de l'accès au donjon depuis l'intérieur du *castrum*. Le premier niveau, transformé à partir du XVII^e siècle, a été entièrement refait au début du XX^e siècle (pl. 66-C). L'état antérieur n'est documenté que par les relevés de 1714 et une photographie ancienne, montrant partiellement les parements internes des murs nord et est, entièrement en moellons régulièrement assisés, dans lequel on distingue ce qui pourrait être les restes du mur est de la première *turris*, enserrés dans l'actuel donjon (pl. 09, 14). Ces parois, plus sommaires que les parements extérieurs, pouvaient être enduites. En partie basse, les murs sont plus grossiers encore, évoquant plus des fondations. Certaines reprises sont encore visibles également à l'extérieur (mur est, pl. 66-A), liées semble-t-il, comme pour les murs nord et ouest, à un abaissement des niveaux de circulation. Mais à l'est et au sud, ce décaissement a forcément eu lieu avant le début du XVIII^e siècle. L'abaissement des sols semble en effet lié à la démolition progressive de la chemise qui enserrait le donjon à l'intérieur du *castrum*, ce qui est perceptible sur le plan de 1714. On peut noter que le seuil de la porte médiévale coïncide exactement avec le sommet de reprises en sous-œuvre antérieures au XX^e siècle visibles sur la façade nord et perceptibles sur le mur est. Elles pourraient se justifier dans le cas d'un décaissement, entraînant une mise à nu de fondations. La porte sud et l'accès à l'escalier en vis sont en hauteur : pas assez hauts pour correspondre à un second niveau comme souvent pour les tours-maîtresses, mais trop pour avoir pu fonctionner avec le sol actuel (intérieur et extérieur). Il faut noter que le premier niveau était également éclairé par deux baies, percées dans le mur sud.

Pour l'étage, une bonne partie des dispositions, très restaurées voire refaites à neuf vers 1900 semblent d'origine : voûte en berceau brisé, avec arc doubleau retombant sur des dossierets et des colonnes engagées, deux niveaux de baies, avec coursivère intermédiaire. Il n'y a pas d'autre aménagement connu hormis les latrines. En revanche, le voûtement du niveau inférieur peut être postérieur. On peut se demander si le petit escalier en vis était l'unique accès à ce qui apparaît comme l'étage noble pouvant avoir vocation résidentielle et publique. Un accès direct au niveau supérieur peut être envisagé : une ancienne ouverture transformée en baie est visible sur la face nord (pl. 63). Cette dernière a été réduite et transformée en soupirail éclairant le premier niveau, mais son seuil extérieur coïncide avec le sol du second niveau. L'étage pouvait être accessible directement depuis l'enceinte castrale¹⁰⁸. Une petite baie semble avoir existé un peu plus à l'est mais on peut se demander si elle éclairait directement la grande salle : la grande épaisseur du mur nord autorise la présence d'une petite pièce ou couloir annexe, de même type que celui menant aux latrines.

Avant sa réfection en 1906, le couronnement du donjon présentait un parapet percé d'ouvertures rectangulaires (murs est, sud et ouest), ou à arc en plein cintre (mur nord). Il est bien entendu impossible de dire s'il s'agit des dispositions d'origine. L'appareillage semble toutefois très homogène et quelques reprises (bouchages ou réductions d'ouverture) sont perceptibles sur les photographies anciennes (pl. 13 et 15). On peut noter que ce type d'ouverture était également présent au sommet des courtines de la fausse-braie.

III.4.3 La chemise du donjon, antérieure ou contemporaine du second donjon ?

En chronologie relative, cette dernière, en grande partie récupérée, pourrait être antérieure au donjon, mais elle présente toutefois des similitudes avec les fondations de ce dernier, du côté est. Elle recoupe ou englobe plusieurs structures du haut Moyen Age ou du XI^e siècle (solin UA 3050, mur UA 8025, pilier UA 8026, fosses US 8444, 8434, silo US 2059 et les déchets calcaire US 8307¹⁰⁹). Le mur nord est distant de 6 à 8 m du mur nord du donjon et de la 1^{ère} *turris* (pl. 45).

¹⁰⁸ Il peut difficilement s'agir d'un accès vers l'ancienne annexe de la 1^{ère} *turris* : des traces d'arrachements seraient perceptibles dans l'élévation du donjon UA 8046.

¹⁰⁹ Champagne, Mandon 2005 : p ; 20-21, fig. 12 ; p. 27, fig. 17.

Le mur oriental est quant à lui distant de 2,15 à 6 m du mur Est du donjon, et de 5,5 à 9 m de celui de la 1^{ère} *turris*, unique argument pour y voir une construction antérieure à l'actuel donjon.

Le mur nord UA 8005 (pl. 67-A), le mieux conservé, prend appui sur l'enceinte castrale UA 8004. Large de 2,1 / 2,2 m, ses fondations sont en petit à moyen appareil de moellons bruts de taille et ne reposent pas directement sur le substrat calcaire. Il s'étend sur une longueur de 13,2 m. Le parement de l'extrémité orientale recoupe le mur UA 8025 mais on peut se demander si ce dernier n'était pas encore conservé en élévation, prolongeant ainsi le mur nord de la chemise.

Le mur oriental, UA 8018, ne subsiste que par quelques lambeaux de mortier et quelques blocs (pl. 67-B). Il était mieux conservé, plus au sud, dans le secteur 2 (UA 2030) et a été retrouvé lors du diagnostic réalisé par Bastien Gissinger¹¹⁰. Ses tranchées de récupération (US 8325) et de fondations (US 8417) étaient elles-mêmes très arasées. Une petite bande de terre noire antique isolait les tranchées de fondation du mur nord et du mur est. Il est ainsi possible que le mur nord ait été construit en premier, peut-être seul dans un premier temps. Cette césure peut aussi ne concerner que la mise en place des fondations et non les élévations. Les mortiers des deux murs sont identiques, mais également très proches de ceux du mur UA 8025 et de la pile UA 8026, pourtant antérieurs. On peut noter que le mur nord se prolonge au-delà du mur oriental (environ 50 cm), formant ainsi un ressaut. La tranchée du mur oriental présente également des irrégularités : large de 2,25 m jusqu'au pilier UA 8026 qu'elle recoupe, elle est ensuite large de 1,9 m seulement. Dans le secteur 2 et dans l'emprise du diagnostic, elle retrouve sa largeur de 2,25 m. Ce changement peut être lié à la présence du pilier UA 8026, englobé plutôt qu'arasé, et à la présence d'une ouverture. Le plan global du mur oriental pose aussi quelques problèmes : il n'est pas rectiligne, mais constitué d'une succession de pans parallèles au donjon ou obliques, ce que suggérait déjà le plan de 1714 (pl. 06).

Le tracé de la chemise au sud du donjon est inconnu. Se prolongeait-elle jusqu'à la falaise ou faisait-elle un retour ? Le même problème se pose pour l'enceinte castrale, complètement imperceptible, tant dans les élévations que dans l'emprise du diagnostic. La chemise est déjà détruite lorsque Claude Masse a réalisé le plan du château en 1714, et son côté oriental semble déjà ruiné (pl. 06 et 09).

Le dernier problème concerne le traitement de ses élévations. L'unique représentation en élévation de la chemise, réalisée par Claude Masse en 1714, montre un parement très régulier, en pierres de taille, se distinguant nettement de celui de l'enceinte castrale, et sans aucune trace d'ouverture (pl. 09). S'agit-il du parement originel ou d'une réfection ? Le problème est posé par les données recueillies dans l'ES 2 où l'on observe que le parement extérieur du mur nord de la chemise a reçu postérieurement un parement en pierres de taille¹¹¹.

En 1714, l'espace situé entre la chemise et le donjon apparaît comme remblayé ou pas encore décaissé. On ne peut dire l'épaisseur de la stratigraphie était équivalente à celle de la fausse-braie à l'ouest du donjon ou si cela correspond uniquement aux niveaux d'occupation médiévaux déjà décaissés plus au sud comme le laisse penser l'examen des élévations du donjon. Il faut noter que le comblement de la tranchée de récupération de la chemise (US 8317) contenait une part très importante de mobilier des XI^e – XII^e siècles, ainsi que quelques tessons modernes, possible indice de l'importance de l'occupation médiévale dans le secteur.

Dans l'ensemble, il faut principalement retenir l'éventualité que le mur nord ait pu exister seul dans un premier temps, dans le prolongement du mur UA 8025, et correspondre à une partition du *castrum*, plutôt qu'à un chemisage du donjon, créé dans un second temps par l'adjonction du mur oriental. Compte tenu de l'arasement du secteur à l'est du donjon, cela sera difficile à déterminer.

III.5 La chemise extérieure ou fausse-braie

En 1231, Renaud de Pons demande une aide financière pour l'achèvement des fortifications de Pons¹¹². Ces dernières ne sont pas précisées : s'agit-il de l'enceinte urbaine ou du château ?

¹¹⁰ Gissinger 2009, p. 28.

¹¹¹ Cf. infra, partie III.6.1.1.

¹¹² *Royal letters* 1962, p. 388-390.

Aux alentours de 1200, le donjon de Pons était implanté directement sur l'enceinte castrale, sans fortification avancée, hormis le fossé. Cette défense a été renforcée par la mise en place d'une importante fausse-braie, implantée dans le fossé, comblé à cette occasion et recreusé plus à l'ouest. Cette fortification avait déjà pu être étudiée en 2006. La campagne de 2009 a permis d'approfondir l'étude, sans toutefois répondre définitivement à toutes les questions, notamment l'essentielle, celle de la datation.

III.5.1 L'escarpe

Le mur de soutènement formant la fausse-braie avait déjà été appréhendé sur toute sa hauteur en 2006. La fouille de 2009 a permis de dégager l'intégralité de l'angle nord-ouest, avec le blocage et le parement interne, le raccord avec l'enceinte castrale et une portion supplémentaire du mur ouest (pl. 68, 69-A). Nous reprenons en grande partie la description faite en 2006, ainsi que les références aux US et UA de l'époque¹¹³. L'UA 8007 correspond au parement extérieur du mur ouest, dégagé en 2009 ; l'UA 8008, au parement extérieur du mur en retour au nord ; l'UA 8009, au parement interne.

III.5.1.1 Le parement extérieur

Dans sa partie méridionale, sur une longueur de 31,7 m, le mur ouest est presque parallèle au donjon, à 13 / 14 m en avant de ce dernier¹¹⁴.

Dans le secteur 4, en 2006, un pan de l'escarpe a pu être appréhendé sur toute sa hauteur, 4,15 m (pl. 69-B, 70-A)¹¹⁵. Elle ne possède pas de fondations proprement dites, si ce n'est pour s'adapter à l'irrégularité de la roche : deux blocs (UA 4209) en légère saillie de 4 à 7 cm (35,4 m NGF) viennent combler ce qui semble être une rigole axée ouest-est (US 4337, structure antérieure). Au sud, le mur est posé directement sur la roche (35,32 m NGF), entaillée pour créer un nouveau fossé (US 4336) plus profond que le fossé primitif. La fouille de 2009 a permis de déterminer que la maçonnerie a été posée dans le fond de l'ancien fossé. L'élévation se compose ensuite de 5 assises de pierres de taille (grand appareil) d'environ 35 cm de hauteur formant une paroi verticale (UA 4206). Les deux premières assises sont légèrement irrégulières. La largeur des blocs est variable (45 à 60 cm). De là, émerge un contrefort dont les 3 premières assises sont verticales (UA 4218). Le bloc d'angle inférieur est commun au contrefort et au glacis de la courtine, taillé en fonction de cet emplacement. Les deux blocs suivants sont des boutisses, pénétrant dans la maçonnerie. Le contrefort dégagé en 2006 a une largeur de 124 cm. Les suivants au nord ont une largeur croissante : 136, 142, non dégagé et 153 cm pour le dernier. La partie supérieure de la courtine (7 assises conservées) est en glacis (UA 4207, pl. 69-C). Irrégulier, la pente du glacis est plus prononcée en s'éloignant du contrefort. Il en résulte qu'en plan la partie haute de la chemise dévie par rapport à l'axe donné par la partie basse. Elle peut avoir été légèrement concave. La partie haute du contrefort est aussi en glacis, mais moins prononcé (4 assises conservées, UA 4208¹¹⁶).

Au sud du contrefort dégagé en 2006, le départ d'un deuxième pan de courtine, toujours en glacis, a été dégagé (UA 4221), formant un angle de 8° par rapport à la partie basse du pan précédent (11,5° par rapport à la partie haute). Les données recueillies lors du diagnostic au sud du donjon indiquent le mur se poursuivait en ligne droite après cet angle¹¹⁷.

¹¹³ Champagne, Mandon 2007, p. 18-21.

¹¹⁴ Les distances concernant le plan tiennent compte de l'emplacement théorique ou avéré de la base du parement extérieur du mur, et non de son arase : le mur présente en effet un glacis important.

¹¹⁵ Champagne, Mandon 2007, pl. 8 et 12

¹¹⁶ Les blocs d'angle sont en carreau ou en boutisse, sans alternance stricte. La saillie du contrefort atteint 46 cm à hauteur de l'arase du mur.

¹¹⁷ Gissingier 2009.

L'iconographie postérieure indique que le glacis était surmonté par une partie haute verticale (d'environ 6 m de hauteur ¹¹⁸ ?). L'horizontalité de l'arase et la présence d'éléments de calage (sommets du contrefort) semblent indiquer que cette partie débutait immédiatement au-dessus de la dernière assise conservée.

Seule l'arase du mur a été dégagée en 2009. Contrairement à la portion du secteur 4, l'angle nord-ouest a été en partie récupéré (US 8208). Le parement extérieur (UA 8007 et 8008) apparaît aux alentours de 38,6 m NGF. Seul le premier contrefort nord du mur ouest possède une assise supplémentaire (39,03 m NGF, pl. 70-B). Cette assise correspond à l'amorce du glacis du contrefort, qui se situe ainsi une assise plus haut par rapport au glacis du contrefort dégagé en 2006 (38,6 m au lieu de 38,17 m NGF).

Le contrefort le plus occidental du mur en retour (UA 8008, pl. 70-C et D) a été dégagé (largeur de 154 cm). Sa saillie est faible (25 cm) par rapport à son équivalent du mur ouest (40 cm), à altitude égale. Cela indique que l'amorce du glacis pouvait se situer encore plus haut (environ 39 m NGF). Le contrefort central, indiqué sur le plan de Claude Masse, n'a pas été dégagé. Un 3^e contrefort existait à la jonction de ce mur en retour et de l'enceinte (dégagé dans l'ES 5). A cet endroit, le mur a été construit sur la berme présente entre l'enceinte castrale et le premier fossé, donc à une altitude bien supérieure (substrat à 37,8 m NGF). La première assise présente un ressaut sur une longueur de 104 cm. Cela correspond aux fondations. La seconde assise forme le contrefort proprement dit, arasé à 38,33 m NGF. Sa largeur est de 183 cm, en saillie de 13 cm. Le ressaut se prolonge sur 36 cm, avec une saillie réduite à 7 cm. Ce retrait a été aménagé dans un seul bloc. Le négatif laissé par le mur de la glacière moderne, accolé à la fausse-braie, indique ce dernier ressaut ne se prolongeait pas en élévation et qu'il correspond simplement à la base du parement en glacis présent entre les contreforts et que l'on retrouve ensuite (arase à 38,7 m NGF). On peut considérer que ce ressaut « en trop » correspond aux fondations présentes dans la berme, et donc à la bordure de l'ancien fossé. L'extrémité orientale du mur nord de la fausse-braie a été en effet construite à travers les niveaux constituant cette berme. Ces derniers ont disparu avec la construction de la glacière mais masquaient à l'origine les premières assises de la fausse-braie (la coupe conservée à l'est de la glacière le montre bien). Les premiers ressauts ne devaient donc pas être visibles. Par contre, la mise en place de blocs à tête bise, formant le glacis, paraît difficilement concevable si ces derniers n'étaient pas visibles. On peut supposer que la bordure de la berme se situait à proximité du bloc taillé en L, le ressaut intermédiaire correspondant à cette limite. La fouille de l'ES 5 a permis de repérer les restes de la tranchée de fondation (US 8174), au pied de l'enceinte castrale (le reste a été détruit par la construction de la glacière). La fausse-braie vient se plaquer contre l'enceinte du *castrum*. Cette tranchée est comblée par un mélange de terre noire antique et de mortier orange (US 8195), écoulement lié au montage du parement de la fausse-braie (pl. 18-A). Malheureusement pour la datation de l'ensemble, aucun mobilier n'a été découvert. Le mobilier retrouvé dans les remblais liés à la glacière pourrait être un indice, mais il est très hétérogène. On peut toutefois noter qu'outre l'époque antique, les XI^e – XII^e siècles et l'époque moderne, des tessons sont attribuables aux XIII^e – XVI^e siècles, époque très peu représentée dans l'ensemble des abords du donjon.

L'ensemble des parties en glacis est composé d'un même type de bloc, possédant un bandeau inférieur vertical d'environ 7 cm, surmonté par la face bise. L'arête formée n'est pas franche. Leur gabarit est identique à celui des blocs inférieurs. L'observation du profil du contrefort du secteur 4 (pl. 69-C) apporte des indications quant au profil des blocs : la face bise est perpendiculaire aux lits de pose et d'attente ; le bandeau forme un pan coupé. Pour former le glacis du contrefort, les blocs ne sont pas posés horizontalement. Il peut en aller de même pour le glacis de la courtine, avec un angle encore plus marqué. Si tel est le cas, l'ensemble de ces blocs a été taillé en série, sans spécialisation pour la courtine ou le contrefort. Pour le glacis de la courtine, le bandeau se retrouve vertical alors que pour le contrefort, il penche en avant. Un même matériau a été utilisé (calcaire coquillier). La plupart des blocs porte des traces de marteau-taillant,

¹¹⁸ Il s'agit d'une des gravures d'Auguin, datant des années 1840 (pl. 11) et de la coupe de Claude Masse de 1714 (pl. 09). La hauteur a été obtenue en recalant cette dernière. Au XIX^e siècle, la partie sommitale du mur était déjà détruite.

et ponctuellement de marteau-taillant bretté¹¹⁹. Les surfaces ne sont pas finement layées et restent un peu grossières, effet accentué par la qualité de la pierre (nombreux fossiles). Le montage n'est pas d'une grande précision, avec des joints variables et quelques calages (tuiles).

L'état reconnu en fouille est proche de l'initial. Les plans de Claude Masse de 1714 (pl. 06) rapportent un « mur d'enceinte et chemin de ronde aussi en partie ruiné intérieurement » (n° 84) et une « guérite en mâchicoulis » (échauguette, n° 85). Nous y reconnaissons aisément le glacis sur la partie médiane et les contreforts (pl. 09). Un mur de belle facture était encore en élévation à cet endroit au milieu du XIX^e siècle : la gravure d'Auguin en témoigne (pl. 11-A). La qualité du dessin permet de distinguer le grand appareil, régulièrement assisé, les contreforts et un arasement sur la partie supérieure. Une seconde gravure permet d'observer sa face interne, mais cela correspond à une reprise comme nous le verrons plus loin (fig. 11-B). L'aménagement du chemin de ronde, avec ses ouvertures ou créneau sous linteau, rappelle le couronnement originel du donjon. Dans les deux cas, leur destruction n'aide pas à l'analyse.

III.5.1.2 Le blocage et le parement intérieur

Dans le secteur 4, le mur était épais d'environ 310 cm, se réduisant à 230 cm à hauteur de l'arase. Le blocage (UA 4224) était plus ou moins assisé, composé d'éclats voire de blocs bruts en calcaire à grains fins, avec des alternances de liants : terre fine grise ou mortier (identique à celui du parement¹²⁰), mise en œuvre observée sur une plus grande surface en 2009. En 2006, aucun parement n'avait été repéré du côté oriental. Le blocage formait une paroi verticale irrégulière contre laquelle des latrines ont été construites au XVII^e siècle : bien que le mortier du mur ouest des latrines soit proche, il s'agissait bien de deux phases différentes. Ce dernier mur était construit contre le blocage du mur de soutènement de la fausse-braie, et des pierres avaient été laissées en attente pour prolonger le nouveau parement vers le nord (UA 4237) : on y observait parfaitement la jonction. Ce projet a vite été abandonné et l'espace au nord, remblayé (US 4132). Pourtant, le blocage de la fausse-braie ne semblait pas avoir été construit dans une tranchée étroite ou large (très grande irrégularité, absence de terre prise dans le mortier, absence d'écoulement de mortier), même si l'exposition à l'air libre au XVII^e siècle aurait pu contribuer à l'usure de la paroi orientale. Aucun négatif de pierres n'avait été observé et cela excluait la récupération d'un éventuel parement interne à cet endroit.

Le dégagement en 2009 du parement intérieur du mur de soutènement, dans un secteur épargné par le décaissement du XVII^e siècle, a permis de confirmer l'hypothèse d'un mur bien plus épais, et réduit dans sa partie sud lors de la construction des communs. Le mur nord présente une largeur de 4 / 4,5 m. A l'angle nord-ouest, l'épaisseur du mur ouest est de 6,2 m, se réduisant rapidement à 3,4 m. Comme on le verra, ce parement très grossier (pl. 71-A) semble avoir été monté progressivement, en même temps que le fossé était comblé.

Calée entre le substrat et les remblais et constructions du XVII^e siècle, aucun niveau ne permet de dater précisément la fausse-braie. Elle ne peut pas être contemporaine du donjon ou de la chemise intérieure (trop de différences techniques). On ne peut émettre que des hypothèses que nous détaillerons plus loin.

III.5.2 Le comblement du fossé médiéval

La construction de la fausse-braie a nécessité la mise en place d'un important remblai entre cette dernière et le donjon. Il existait encore à cette époque des éléments en élévation de la 1^{ère} *turris*, formant une sorte de soubassement, presque une minuscule fausse-braie. Il est aussi

¹¹⁹ Pour ces derniers, on ne peut pas y voir une phase de chantier ou d'éventuels remplois. Il faut plutôt y voir une habitude particulière d'ouvriers. Les deux types d'outils sont appropriés pour ce type de calcaire. La largeur de la lame n'a pas pu être mesurée. Les dents sont larges de 3 mm, espacées d'1 mm.

¹²⁰ Un sondage a été réalisé au centre pour mieux cerner la jonction entre la chemise et les communs du XVII^e siècle.

possible que l'annexe extérieure subsistait également en partie, au pied du conduit de latrines. L'ensemble a dû être noyé sous les remblais comblant également le premier fossé ¹²¹.

La dynamique du comblement du fossé n'avait pas pu être complètement observée en 2006. En effet, l'installation des communs modernes du château entre l'escarpe de la fausse-braie et le donjon avait fait disparaître presque toute trace du comblement antérieur. Les deux sondages réalisés à la pelle mécanique et à la main ont permis de relever deux coupes, dont une presque complète, du comblement du fossé (pl. 19-B, 48). Il est caractérisé par une succession de niveaux de remblais de natures diverses (pl. 71-B).

Les remblais conservés suivent un pendage général sud-est / nord-ouest pour les premiers, puis est / ouest. Ceci est particulièrement lisible sur les coupes sud, est et nord du sondage principal. Ils ont été globalement déversés depuis l'est, autrement dit depuis l'arase du mur ouest de la 1^{ère} *turris* et la berme présente au pied de l'enceinte castrale. Cela peut paraître surprenant compte tenu de l'étroitesse du mur (1,7 m) et de la berme à son pied (environ 2,2 m, réduit à 1 m à l'extrémité nord). La circulation devait être plus aisée au pied de l'enceinte (3 à 5 m) mais le pendage des premiers remblais repérés dans le sondage principal indique clairement qu'ils ont été déversés, à cet endroit, depuis l'angle nord-ouest de la 1^{ère} *turris*.

Il s'agissait peut-être du seul cheminement possible. A l'ouest, le nouveau fossé était ou allait être recreusé en avant de l'escarpe maçonnée : il était donc peu judicieux de déverser les remblais dans cet espace. Hormis la présence de la berme à son pied, la circulation à hauteur de l'enceinte castrale était difficile et cette dernière formait un obstacle de taille. Si le fossé cernait l'ensemble de l'enceinte, cette berme était elle-même difficilement accessible depuis le nord. A l'opposé, aucune trace de l'enceinte n'est perceptible au sud, tant dans l'élévation du mur sud du donjon que dans le sous-sol ¹²². Le problème de la fermeture de l'enceinte entre le donjon et la falaise au sud reste irrésolu. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette anomalie : défense assurée par le seul fossé, défense avancée plus à l'ouest ou enceinte rendue imperceptible en fouille suite aux décaissements du secteur et aux restaurations du donjon. Si l'espace au sud du donjon n'était pas défendu, cela permettait un accès aisé pour combler le fossé. Si au contraire l'enceinte existait, la mise en place de la fausse-braie la rendait inutile et elle a pu être détruite pour créer cet accès.

Le comblement est un millefeuille de niveaux : 25 ont été dénombrés dans le grand sondage (pl. 48, 71-B). On distingue aisément des niveaux de terre fine (US 8121, 8124, 8126, 8211), d'autres mélangés à de petits cailloux calcaires (US 8123, 8125, 8130), jusqu'à des niveaux de cailloux et de blocs quasiment sans sédiment (US 8129, 8142, 8144). Un même niveau peut présenter une consistance différente : dans de nombreux cas, les pierres ont roulé au fond du fossé, alors que le limon restait accroché à la pente, en partie haute (US 8125 par exemple). Dans la partie haute du comblement (petit sondage), un niveau horizontal de gros stériles de carrière (US 8175) est déposé. Il est très différent des autres par le module des pierres présentes (jusqu'à 20 cm de diamètre). Ce remblai pourrait correspondre aux stériles sortis pour le creusement du second fossé en avant de l'escarpe. Il est par contre difficilement différenciable des remblais recouvrant l'arase de la fausse-braie elle-même ou de ceux contemporains des communs construits au XVII^e siècle (secteur 4).

Il faut aussi prendre note de l'absence de dépôt horizontal en fond de fossé, lié à une sédimentation lente. Le type de remplissage est la marque d'un comblement rapide et volontaire, où les pierres dévalent et s'accumulent au fond du fossé.

Les remblais n'ont pas été à proprement parler fouillés. Ils ont été sortis à la pelle mécanique et seules les coupes et le fond ont fait l'objet d'un nettoyage à la truelle. Le mobilier récolté est donc

¹²¹ L'arasement du site fait que seuls les remblais situés à la même altitude que l'arase de la 1^{ère} *turris* sont conservés. Les relevés réalisés par Claude Masse permettent d'envisager un volume bien plus important (environ 5 m d'épaisseur supplémentaire par rapport au niveau de circulation actuel).

¹²² Aucune maçonnerie pouvant correspondre à l'enceinte n'a été trouvée à l'occasion du diagnostic archéologique réalisé par Bastien Gissinger en 2009 (Gissinger 2009, fig. 9 et 23). Au nord du donjon, l'enceinte n'est pas fondée directement sur le substrat rocheux, et au sud, soit des structures postérieures sont présentes, soit l'amplitude stratigraphique n'excède pas les 40 cm, laissant la possibilité d'une destruction intégrale de l'enceinte. De plus, le mur sud du donjon a été très fortement restauré, notamment à l'angle sud-ouest : ceci a pu masquer les traces d'arrachement.

on ne peut plus restreint au regard du volume extrait. Sur les 10 tessons venant du grand sondage et les 25 du petit sondage, beaucoup de mobilier antique résiduel est présent, comme dans beaucoup de niveaux du site, mais dans chaque niveau 1, 2 ou 3 tessons médiévaux sont présents. Faute d'étude, il est encore difficile de mieux caler leur datation, mais ils font penser au Moyen Age central. Signalons aussi que trois niveaux, l'US 8125 dans le grand sondage, et les US 8177 et 8182, dans le petit sondage au pied du 1^{er} donjon, tous les trois de couches de terres noires, ne comprennent que du mobilier antique et du haut Moyen Age. Si la présence de tessons en situation résiduelle n'est pas surprenante, il est pour nous intéressant de noter l'absence de tessons de la fin du Moyen Age et/ou du XVI^e siècle. Cette absence pourrait être indication pour une datation haute de la fausse-braie (XIII^e-XIV^e siècle ?). Mais la nature même des différents remblais rend toute interprétation du mobilier très délicate. Les niveaux sont malgré tout relativement homogènes. Il s'agit de déblais issus d'un creusement : blocs calcaires provenant du substrat rocheux, terres noires ou terres marrons provenant des niveaux d'occupation antiques et médiévaux. En l'absence de brassage des différents déblais, il y avait peu de chance que du mobilier datant se mêle au reste.

Cette nature du comblement indique qu'au moment de la construction de la fausse-braie, des niveaux archéologiques en place ont été décaissés et utilisés pour remblayer le fossé. Ils peuvent venir de l'extension du nouveau fossé plus à l'ouest mais également de l'intérieur du château, expliquant le cheminement utilisé pour le déversement des remblais. Cela impliquerait d'importants travaux pouvant correspondre à d'autres constructions à l'intérieur de l'enceinte.

Le comblement du fossé et la construction de l'escarpe formant la fausse-braie correspondent à un même fait, indubitablement liés. Le secteur ayant été fortement décaissé, il est difficile de préciser la chronologie de ce chantier. Une tranchée de fondation apparaît bien au revers de l'escarpe nord de la fausse-braie (US 8118), à travers l'US 8119, dans le prolongement de la tranchée US 8112, qui traverse les niveaux antiques et haut médiévaux, au pied de l'enceinte castrale (pl. 68). Au contraire, au revers de l'escarpe ouest, cette même US 8119 semble bien s'appuyer sur le parement intérieur du mur (pl. 48). Il faut vraisemblablement imaginer un comblement et une construction strictement contemporains, nécessitant ponctuellement, pour le montage de la maçonnerie, de petits recreusements à travers des remblais qui ont été déversés un peu trop loin. Cela expliquerait également le montage très grossier du parement interne (pl. 71-A). Les blocs sont simplement empilés, formant un parement légèrement taluté : impossible sur une telle profondeur dans le cadre d'une tranchée de fondation étroite à travers des remblais instables, mais également difficile à imaginer dans une grande tranchée ouverte. Ce parement était destiné à être aussitôt maintenus par les remblais.

III.5.3 Synthèse

Les recherches menées à la Bibliothèque Nationale nous ont permis de consulter des fascicules éditées lors de la prise de la ville par les troupes royales en 1621, lors de la lente mise au pas des protestants rochelais par Louis XIII et son ministre Richelieu. Certes ces documents visant à montrer la suprématie des troupes royales ne sont pas rédigés sans arrières pensées et l'amplification de la force des ennemis vaincus est aussi là pour démontrer la vaillance des assaillants vainqueurs. Le fascicule nommé « La réduction de la ville de Pons en l'obéissance du roy avec la nouvelle deffaite des compagnies de La Rochelle & poursuite du sieur de Favas par Messieurs les Duc de Luxembourg et le maréchal de Praslin », publié à Paris en 1621, soit peu de temps après la chute de Pons est intéressant à plus d'un titre ¹²³. La ville est qualifiée de petite, mais bien située au sommet d'une montagne. « Ce chasteau est très beau, & et des plus forts qui se puissent trouver en France, son assiette est placée tout au plus haut de la montagne & est entouré de très fortes & et hautes murailles, qui sont de l'espoisseur de dix pieds ou environ, telles que sur icelles l'on y pourroit fort aysement mener le canon dessus ». Ces murailles pourraient être la fausse-braie. Ensuite, il est question des fossés : « Au pieds d'icelles murailles, y a de très

¹²³ Bib. nat., Lb36-1690.

profonds & larges fossez, fort bien accomodez & entretenus, la deffence d'iceluy sont quatre fortes & grosses tours, & un donjon au milieu, qui battent de toutes parts ». Si les tours ont disparu, et nous ignorons tout de leur emplacement, le donjon subsiste ainsi que le fossé qui ceint la globalité du château et non pas seulement le donjon. Malgré une description ne collant pas entièrement avec la réalité, c'est probablement un des uniques témoignages sur ce que pouvait être l'enceinte médiévale du château de Pons et de ces fortifications ou tours, dont il ne subsiste aujourd'hui strictement rien. Tout au plus pouvons-nous signaler sur le plan du château de Cl. Masse la mention d'un mur à contrefort percés de probables petits jours (pl. 06, lettre Y ¹²⁴). Plus loin, il est aussi question des « fortes terrasses » à gagner, placées devant les murailles et « qui les mettent à couvert du canon ». C'est là toute la définition de cette fausse-braie qui ceint le donjon. Les écrits de La Popelinière accentue la puissance du lieu : « Le chasteau est fort et placé au plus haut de la montagne ; bien fossoyé d'un costé, de bonne estoffe et bien accommodé ¹²⁵ ».

Pourtant, le récit que fait Agrippa d'Aubigné de la prise de la ville par les protestants en 1568 n'est guère flatteur pour le château. Il témoigne d'une ville « qui ne valoit rien » et d'un château « mal fortifié » ¹²⁶.

Les opinions, pour un même site et une époque proche, varient considérablement d'un auteur à l'autre. Cette variété rend délicate l'utilisation des avis issus de cette littérature, à laquelle il est possible de faire dire ce que l'on veut.

En 2006, cette grande phase d'aménagement, au remarquable état de conservation, flottait entre la fin du Moyen Age (XIII^e-XV^e siècle) et la fin du XVI^e siècle. Un des objectifs de cette campagne était de dater cette campagne de construction. Sans reprendre tous les éléments contradictoires, faisons le point sur les indices en notre possession :

- Le calage stratigraphique est très lâche. La construction se pose entre la construction du second donjon et les aménagements modernes du château (glacière, communs fouillés en 2006). Elle ne peut pas être contemporaine du second donjon (trop de différences techniques).
- Les sources écrites (principalement les notices de Claude Masse). Dans son manuscrit contemporain des plans, Claude Masse identifie clairement l'ensemble comme étant une « fausse braye » ¹²⁷. La légende du n° 33 de la feuille 48 (pl. 09), illustrant les remblais installés entre le donjon et le mur de soutènement indique : « terre plein de l'enveloppe de la tour ou donjon qui a été bâtie aux ordres de la reine Margueritte de Navarre, mère d'Henri IV. Les murs de l'enveloppe sont presque tous revêtus de pierre de taille de provenance des démolitions des églises, ce qu'assure le public ¹²⁸ ». Il y a une première erreur sur la mère d'Henri IV qui est Jeanne III D'Albret (marié à Antoine de Bourbon). Margueritte de Navarre, sœur de François Ier, est en fait la grand-mère d'Henri IV. Si nous retenons la personne, plus que la filiation proposée par Masse, la fausse-braie serait antérieure à 1559. Si nous retenons comme juste la filiation, l'ensemble aurait été bâti avant 1572. Cela correspondrait à la prise de la ville par les réformés en 1570 et les destructions d'églises mentionnées ¹²⁹. L'absence de réemplois évidents dans la maçonnerie de la fausse-braie, contrairement à la « contrescarpe » ¹³⁰, contredit cependant les propos de Claude Masse. Les maçonneries de cette contrescarpe diffèrent en tout de celles de la chemise, tant par l'appareillage que par le mortier utilisé (à base d'argile rouge). Il s'agit donc de deux campagnes de chantier différentes. Il serait tentant de voir dans la construction de la

¹²⁴ Il s'agit au XVIII^e siècle des grandes écuries. On distingue parfaitement que la partie Est de ce bâtiment est bien plus épaisse que la partie Ouest. L'élévation de la feuille 49 (pl. 10) ne donne en revanche aucune information.

¹²⁵ La Popelinière 1581, T. II, f. 68 v°.

¹²⁶ D'Aubigné éd. 1995, p. 30 (livre V) et p. 37 (livre VI).

¹²⁷ AHSA 1881b, p. 362.

¹²⁸ Bibliothèque du Génie, Vincennes, ms folio 131, feuille 20, légende du n° 33.

¹²⁹ Il la cite dans son histoire de la ville comme étant à l'origine des destructions d'églises (AHSA 1881b, p. 361).

¹³⁰ Champagne, Mandon 2007, p. 21-22.

contrescarpe, une campagne postérieure à la fausse-braie et associée à ses fameuses destructions des protestants suite à la prise de 1570. Il faut noter que l'aspect de ce mur correspond parfaitement à la description faite par Claude Masse en évoquant la fausse-braie (« murs de l'enveloppe [...] presque tous revêtus de pierre de taille de provenance des démolitions des églises »). Une date de construction dans la 2^e moitié du XVI^e siècle pour la contrescarpe peut parfaitement être envisagée (confortée par les quelques fragments de céramique retrouvés en 2006).

- D'un point de vue architectural, la construction de la chemise apparaît adaptée pour résister à l'artillerie de l'époque. L'iconographie montre bien la présence d'importants remblais, montant presque jusqu'au chemin de ronde de la chemise qui permet l'installation de pièces d'artillerie, protégées par un parapet percé d'ouvertures. La présence de contreforts paraît toutefois étonnante, d'autant qu'ils se terminaient sous le parapet, sans porter de structures en encorbellement. Ils peuvent n'avoir eu qu'une fonction architectonique (aux angles de la courtine). Une échaugette est signalée par Claude Masse à l'angle nord-ouest de la chemise (pl. 09). En encorbellement, elle est indépendante des contreforts, décalés de part et d'autre de l'angle et on peut se demander si elle n'a pas été rajoutée. Les contreforts émergeant du glacis ne sont pas sans rapport avec ceux de la tour maîtresse de Château-Gaillard, quoique de forme différente, mais l'espacement et la faible saillie des contreforts de la chemise semble exclure la présence de mâchicoulis sur arcs. La physionomie de l'ensemble fait penser à certaines réalisations de la fin du XIV^e siècle (Vincennes, Palais des Papes d'Avignon), sans que ce rapprochement soit réellement probant. On ne peut pas exclure une datation haute, peut-être durant la guerre de Cent Ans (fin XIV^e siècle ?). On retrouve une courtine assez semblable à l'abbaye de Maillezais : le front oriental du site renforcé vers 1600 par Agrippa d'Aubigné possède une portion de courtine ayant une physionomie proche¹³¹. Située sous le palais épiscopal, cette reprise vient doubler l'ancienne courtine et possède un glacis d'où émergent trois contreforts, surmontés de guérites en saillie par rapport au chemin de ronde. Cette disposition n'apparaît toutefois pas à Pons. L'analogie la plus intéressante se fait avec la courtine trouvée sous les jardins du carrousel du Louvre à Paris et datée de la 1^{ère} moitié du XVI^e siècle : le profil et la pose très particulière des blocs de parement y sont en tous points identiques¹³².
- Cette année, la découverte d'un peu de mobilier du comblement du premier fossé médiéval peut difficilement servir à la datation. A contrario, la présence de mobilier de la fin du Moyen Age - XVI^e siècle sur les niveaux médiévaux de l'ancienne annexe extérieure de la 1^{ère} *turris*, et, sauf situation plus complexe, nécessairement sous les remblais de la fausse-braie, constitue l'élément le plus instructif¹³³. L'US 8149, en lien avec l'utilisation des latrines du donjon, contenait de la céramique liée aux concrétions des rejets de latrines, plutôt datable du XVI^e siècle. On peut difficilement imaginer que l'ancienne annexe extérieure a été maintenue en élévation et servait de fosse-réceptacle en pied de latrines, au cœur des remblais de la fausse-braie, mais ces derniers atteignaient la cote d'environ 45 m NGF, alors que l'on n'avait assurément plus de traces de cette annexe à partir de la cote 41,5 m NGF, correspond à la base du parement de l'actuel donjon. On peut donc selon toute vraisemblance retenir ce mobilier comme marqueur chronologique, confortant une datation de la fausse-braie dans le XVI^e siècle.

Il est encore bien difficile de conclure sur ce chantier, aussi resterons-nous prudent.

¹³¹ Barbier 2005, p. 221-228.

¹³² Van Ossel 1998, p. 161-163.

¹³³ Cf supra, partie III.3.3.2.

III.6 La fin du Moyen Age, les niveaux modernes et l'époque contemporaine

Cette partie regroupe à la fois des éléments mal calés entre la fin du Moyen Age et l'époque moderne et les aménagements liés aux grands travaux du XVIIe siècle et à la modernisation du château par les Albret-Miossens.

III.6.1 L'ES 2, bâtiment avec cave

La fouille de cette zone a été considérablement handicapée par le maintien d'une rocaille fleurie en forme d'écusson, qui aurait dû disparaître sans les obligations liées au tournage d'un film peu après la fouille. Pour des raisons de sécurité, il ne nous a pas été possible d'ouvrir le secteur comme nous l'aurions souhaité. Ceci explique notamment les informations incomplètes que nous présentons maintenant. Nous nous situons ici à l'intérieur de l'enceinte du château de castrum (UA 8004) et à l'extérieur de la chemise intérieure (UA 8005), à l'endroit exact où ces deux maçonneries se croisent (pl. 72, 73-A).

Ce secteur est, sur les plans de Claude Masse, vide de constructions (pl. 06, 09). En 1783, lors de la visite des experts¹³⁴, il est signalé que le parement du mur de clôture de la cour a été abattu¹³⁵, notamment celui à droite de la porte du château, lorsque l'on se situe sur la place publique (actuelle place de la République). Il s'agit donc de la partie du mur qui se dirige vers le donjon, le long de la glacière fouillée. La visite n'est pas toujours très simple à suivre : ainsi, avant l'expertise de la chapelle Saint-Gilles, le groupe se déplace à une volaillère non localisée, et après la chapelle à la glacière fonctionnant alors (c'est-à-dire à l'autre bout du parc du château, près de la grange, et non celle fouillée¹³⁶), puis à un bûcher non localisé. Autant de petits bâtiments qui pourraient peut-être correspondre à l'un de ceux découverts en fouille. Attachons-nous maintenant aux structures découvertes.

Les terres noires, antérieures au Moyen Age classique, sont ici très mal conservées et peu lisibles du fait des creusements postérieurs et de la faible emprise de notre sondage. Elles sont toutefois visibles sous certains murs, ceux dont les fondations ne prennent pas appui sur le substrat calcaire : principalement sous l'enceinte UA 8004, en arrière de la maçonnerie de la cave UA 8029 (coupe visible dans l'ES 5, pl. 18-A) ou sous forme de petite banquette épargnée entre les fondations de l'UA 8004 et de la chemise UA 8005 (pl. 73-B).

III.6.1.1 La cave et les maçonneries associées

Passés ces niveaux, la chronologie du site nous propose un de ses nombreux raccourcis, les niveaux stratifiés suivants datant de l'époque moderne.

La phase suivante consiste une maçonnerie, UA 8016, accolée au parement nord de la chemise intérieure (pl. 74-A, 75-A). Il ne s'agit pas d'une reprise du mur médiéval mais d'un doublage de son parement, par un grand appareil de pierres de taille. L'épaisseur supplémentaire varie de 31 à 45 cm d'ouest en est, impliquant un léger changement d'axe du mur d'environ 3°. Deux assises sont conservées, composées de blocs en calcaire coquillier, dressés au marteau-taillant droit et liés par un mortier sableux fin de couleur jaune, type inédit, se distinguant des autres types de mortiers (médiévaux, modernes et contemporains). La 1^{ère} assise repose directement sur le substrat rocheux. Ponctuellement, une assise de fondation saillante rattrape les irrégularités du substrat (petits moellons et une pierre de taille, en réemploi ?, pl. 74-D). Un niveau

¹³⁴ Sources écrites, texte 1.

¹³⁵ Probablement l'UA 8004, ou enceinte du *castrum*.

¹³⁶ Il s'agit probablement en 1783 de la glacière localisée au n° 44 de la planche 47 de Cl. Masse (fig. 6) près d'une grange (ancien écurie ou arsenal, lettre Y). La glacière fouillée cette année (n°+ 34, fig. 6) est marquée en ruine en 1714.

plan a ainsi été mis en place à la cote de 38,14 m NGF pour la pose des assises, régulières ¹³⁷. Le module des pierres de taille n'est pas strictement régulier, avec de très légères variations en hauteur, rattrapées par des petits cailloux de calage. Leur largeur varie de 33 à 58 cm, pour ce qui a été dégagé. Vers l'est, le reste de la maçonnerie n'a pas pu être dégagé et il ne doit en subsister plus qu'une assise (dans le secteur dégagé, le dernier bloc de l'assise supérieure n'est signalé que par son négatif). A l'ouest, la maçonnerie recoupe les niveaux de terre noire situés sous l'enceinte castrale et s'appuyait contre cette dernière (entièrement récupérée à cet endroit). Il faut noter que le parement n'est pas strictement vertical mais présente un léger fruit de 3 cm sur une hauteur de 70 cm (pl. 73-C).

Ce nouveau parement domine un espace creusé dans le substrat rocheux, l'US 8426 (pl. 74-E). Le fond de cette cave est à la cote de 36,11 / 36,24 m NGF, soit 2 m plus bas que la base de la maçonnerie UA 8016, et 2,5 à 2,8 m sous les niveaux de sol reconnus au-dessus (d'époque moderne). Ce creusement a été dégagé sur 2,4 m (est/ouest) par 2 m (nord/sud). Il ne s'agit pas des dimensions de la structure, mais simplement celles du sondage limité pour des raisons de sécurité. Nous avons toutefois pu dégager entièrement l'angle sud-ouest de la structure, et observer dans l'angle nord-est, une remontée de substrat sur une soixantaine de centimètres, qui n'a pu être dégagée entièrement à cause de l'instabilité des remblais. Cette petite fenêtre pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. En effet, visible sur seulement 50 cm, cette remontée du substrat semble dotée d'une orientation sud-est/nord-ouest, donc en diagonale par rapport aux deux autres pans partiellement dégagés (pl. 75-B). Elle est assez irrégulière et marque un premier retrait de 10 cm environ à 20 cm du fond, formant ainsi comme une toute petite marche (pl. 74-C). Les 40 derniers centimètres visibles constituent un pendage proche de ceux des autres parois. Elle pourrait correspondre à une paroi nord-est, formant ainsi un espace irrégulier, mais on ne peut exclure un aménagement particulier, isolé à l'intérieur de l'espace excavé, ce qui pourrait changer complètement l'interprétation de l'espace.

La paroi sud présente un ressaut de 17 à 27 cm, au pied de l'UA 8016. Il est irrégulier en raison de l'altération du substrat, régularisé par endroit par les fondations du parement. Sous ce ressaut, la paroi présente un glacis assez important (65 cm sur 1,9 m de hauteur).

La paroi ouest est différente : le sommet du substrat rocheux se situe à la cote de 37,3 m NGF. Un ressaut de 16 à 25 cm est également présent à cette altitude. Il porte la maçonnerie UA 8029, située presque à l'aplomb exact du parement intérieur de l'enceinte castrale (pl. 74-B, 75-C). Ce mur se distingue nettement du précédent : le parement est constitué d'un moyen à grand appareil de moellons bien dégrossis et de pierres de taille. Il s'agit principalement de réemplois ¹³⁸, relativement bien assisés et liés par un mortier sableux gris (joints pleins assez épais). Cette maçonnerie a été mise en place après l'UA 8016 de la paroi sud et épouse le profil de cette dernière. Elle traverse également les niveaux de terre noire antiques et prend donc place dans un surcreusement du substrat. Il s'agit d'une reprise en sous-œuvre de l'enceinte castrale, entièrement récupérée postérieurement à cet endroit. Visiblement, ce type de renforcement n'a pas été nécessaire sur la paroi Sud, la raison de sa construction n'est donc pas uniquement la qualité du calcaire. Cet aménagement est installé sous la vieille enceinte du *castrum* (UA 8004). Dans le cas où cette reprise serait contemporaine du creusement de la cave, il est envisageable que les bâtisseurs se soient inquiétés du potentiel affaiblissement, par la cave, des fondations d'un mur qualifié déjà d'« ancien ¹³⁹ », « construit d'une manière brute et sans tallent ¹⁴⁰ », et considéré comme fragile au XVIII^e siècle. Sa fonction était de soutenir le « vieux mur de la cour du château », tel qu'il est cité par Claude Masse.

¹³⁷ L'UA 8016 a été arasée à la cote de 38,85 m NGF. L'altitude d'apparition du substrat correspond à celle observée dans l'ES 4, plus au sud.

¹³⁸ Présence de pierres de taille dressées au marteau-taillant droit, d'un bloc chanfreiné, de blocs avec résidus de mortier rouge.

¹³⁹ Bibliothèque du Génie, Vincennes, ms folio 131, feuille 20, légende du n° 38.

¹⁴⁰ AHSA 1881b, p. 361.

Cela pose le problème de la chronologie de l'ensemble UA 8016 / cave / UA 8029. Les deux parois ont reçu des traitements différents, alors que le contexte était le même : les fondations d'une maçonnerie médiévale, posées sur des niveaux de terre noire antiques, recouvrant le substrat calcaire. La chronologie relative entre le parement UA 8016 et le creusement de la cave est en effet indéterminée. Si ces deux faits sont contemporains, cela mène toutefois à une aberration : les fondations de la chemise auraient été renforcées par un très beau parement, masquant également les niveaux terreux, alors que dans un premier temps, celles de l'enceinte, très grossières, seraient restées visibles, au-dessus de niveaux terreux, apparents également. La très bonne adéquation entre les fondations de l'UA 8016 et la bordure sud de l'excavation plaide pourtant pour une contemporanéité, voire pour une antériorité du creusement par rapport à l'UA 8016. Les constructeurs auraient pu mettre en œuvre des fondations plus grossières en fond de tranchée pour asseoir le parement (un simple blocage par exemple) : au lieu de cela, les fondations s'adaptent parfaitement aux irrégularités du substrat, tout en formant un parement à peu près correct au sommet de la paroi sud de la cave.

Si ce dernier point nous semble être prépondérant, on ne peut toutefois écarter complètement l'hypothèse selon laquelle l'UA 8016 est un parementage antérieur au creusement de la cave. Sa fonction et son étendue demeurent incertaines. Il faut noter que les vestiges conservés de la chemise correspondent à un mur bâti en moellons : on ne peut dire si cela ne concernait que les fondations ou également l'élévation. L'unique représentation en élévation de la chemise, réalisée par Claude Masse en 1714, montre en revanche un parement très régulier, en pierres de taille (fig. 9). Même si l'auteur a pu schématiser, il a clairement différencié l'appareillage de la chemise de celui de l'enceinte castrale en moellons. Il est possible que cet appareillage corresponde à l'UA 8016 mais aucune trace équivalente n'a été retrouvée sur les autres sections de la chemise intérieure (dans l'ES 1 ou le secteur 2 en 2005) : l'UA 8016 est posée directement sur le substrat rocheux et cela ne serait pas passé inaperçu dans les autres secteurs. Cela oblige encore à multiplier les hypothèses :

- Mur nord et mur est de la chemise correspondant à deux projets distincts, avec d'une part un mur en moellons, parementé dans un second temps, et d'autre part un mur en pierres de taille dès l'origine (sur des fondations en moellons).
- Murs nord et est, contemporains, en moellons, avec mises en place postérieures de parement en pierres de taille selon deux méthodes différentes : doublage (nord) ou reprise (est, passant inaperçue en fouille).
- Murs nord et est, contemporains, avec une élévation en pierres de taille dès l'origine mais sur des fondations en moellons. Cela correspond à notre hypothèse de départ : le doublage du mur nord est ponctuel et doit être lié à la construction d'un bâtiment accolé. Avec ou sans cave au départ, cela mène à une aberration : à l'ouest, l'enceinte ne fait l'objet d'aucune reprise, avant la mise en place de l'UA 8029, clairement postérieure, alors même qu'entre 40 et 70 cm de terres sont présents entre le substrat et la base de l'enceinte.

En l'absence de vision plus large, nous n'avons donc pas de solution définitive, d'autant plus que l'étendue de l'espace que nous dénommons « cave » n'est pas connue, et de là, sa fonction même.

Pour en finir avec la cave, les deux parois entièrement dégagées sont propres, bien taillées et recouvertes par un badigeon de chaux (US 8438). Ce dernier n'est présent que sur 1,75 m de hauteur environ et semble s'arrêter net. Des écoulements sont présents en fond de cave. La limite est particulièrement nette sur la maçonnerie UA 8029, qu'il recouvre également en partie basse. Cette limite n'est pas associée à d'éventuels aménagements pour des solives de plancher par exemple. Dans le bas du creusement, la qualité du substrat n'a pas nécessité d'installations connexes particulières. Aucune trace d'éléments destinés à faciliter la descente des occupants dans le creusement n'a été repérée dans la partie vidée. Aucun dépôt suspect n'indique que la fosse ait pu à un moment ou un autre servir de latrine¹⁴¹. Aucun niveau d'occupation n'a été conservé au fond de ce creusement qui semble avoir été entretenu minutieusement jusqu'à son abandon définitif. L'éventuel plancher pouvait prendre appui sur le ressaut au sud et sur celui à

¹⁴¹ Dépôts comme nous avons pu en repérer dans le secteur 2 en 2005 (Champagne, Mandon 2005, p. 23) et dans le secteur 4 en 2006 (Champagne, Mandon 2007, p. 25).

l'ouest. Ce dernier étant 80 cm plus bas, cela nécessitait forcément des cales, choses étonnantes puisque des trous d'encastresments auraient pu être aménagés dans l'UA 8029. Là encore, il subsiste plus de questions que de réponses.

Si par sa taille, sa finition propre et sa morphologie générale sur les zones dégagées, l'ensemble fait bien penser à une cave, la présence du petit ressaut au nord-est et surtout son orientation sont surprenantes et nous interpellent quant à sa fonction. On peut se demander si le relief au nord-est ne correspond pas à une structure isolée : l'excavation pourrait alors s'étendre plus au nord et surtout plus à l'est, au pied de la chemise intérieure. On pourrait penser à un fossé à l'intérieur du *castrum* : l'unique certitude, si tel est le cas, c'est qu'il ne faisait pas un retour vers le sud et ne longeait pas la chemise et le donjon. Faute de mieux, nous en resterons à la proposition d'une cave, sans qu'aucun bâtiment supérieur ne soit pour le moment repéré. Sa datation est inconnue. Elle est postérieure aux terres noires, ce qui ne nous avance guère, ses limites sud et ouest sont visiblement imposées par des maçonneries existantes, c'est-à-dire l'enceinte du *castrum* (UA 8004) bien daté et la chemise intérieure (UA 8005). Cela resserre très moyennement notre fourchette chronologique à une période postérieure aux XI^e - XII^e siècles.

III.6.1.2 Le comblement et les aménagements postérieurs

En théorie, son abandon pourrait être calé par son comblement (pl. 74-C, 76-A). Il s'agit d'un ensemble de remblais hétérogènes, meubles et assez instables qui ont été vidés rapidement avec la pelle mécanique mise à disposition par la mairie. Tous ces niveaux sont dotés d'un pendage marqué vers l'ouest signe d'un comblement provenant de l'est, c'est-à-dire de la cour du château. Cela semble logique dans la mesure où les cotés sud et est sont bloqués par les murs 8005 (ou chemise intérieure) et 8004 (enceinte du *castrum*), alors encore en élévation. Ces remblais semblent avoir été déposés rapidement : les niveaux, d'inégale importance, se succèdent avec irrégularité, certains ne semblant n'être que des poches ici plus caillouteuses, ici plus jaunes et chargées de mortier...

Nous trouvons ainsi les US, du fond de la cave vers la surface :

- 8425, un important niveau (1,40 m d'épaisseur) de démolition chargé de blocs, graviers, tuiles, ardoises...
- 8424, une terre plus fine, grise ayant fourni un peu de mobilier (0,10 m d'épaisseur),
- 8423/8402, un niveau jaunâtre riche en mortier (0,40 m d'épaisseur), et un niveau d'éclats calcaires localisé dans la partie sud-est (0,25 m d'épaisseur),
- 8422/8401, un niveau de terre cendreuse chargée d'ardoises (jusqu'à 0,20 cm d'épaisseur),
- 8400/8421, un niveau de démolition de mortier jaune (environ 0,10 m d'épaisseur),
- 8364/8395, un remblai meuble hétérogène ocre.

En dépit de l'absence de fouille fine, le mobilier issu du comblement est assez conséquent. Il couvre globalement la période moderne (XVII^e-XVIII^e siècles). La cave a donc fonctionné jusqu'à l'époque moderne, ce qui ne nous informe pas plus sur son origine. Les fragments de blocs provenant principalement des US 8423 et 8425 apportent quelques éléments, mais on ne peut dire s'ils proviennent de la destruction du bâtiment qui surmontait la cave. Certains blocs peuvent être médiévaux (calcaire coquillier, traces de taillant bretté ou de gradine, possible reste d'ogive). La plupart correspondent bien aux usages de l'époque moderne, observables à Pons même (calcaire fin, finition à la ripe, comme pour les communs construits au sud du donjon).

Sur ces couches de remblais modernes, constituées de démolitions d'origine inconnue (un bâtiment médiéval surplombant la cave ?), vient s'installer une nouvelle construction dont nous ne savons quasiment rien. Il n'en subsiste qu'un lambeau de sol de mortier jaune US 8380 (pl. 76-B), conservant le négatif des dalles qui constituaient son sol. Il est installé à la cote 38,9 m NGF. Ce niveau se poursuit vers le Nord au-delà des limites de l'emprise de fouille. Il repose sur un niveau de remblai plutôt meuble US 8381 constitué d'un vrac de grosses pierres, de tuiles, de mortiers dont du rouge, très caractéristique. Il ne ressemble par la couleur rouge du mortier à aucun des remblais fouillés dans le comblement de la cave 8426, mais semble pourtant appartenir à la même

phase de comblement que les précédentes démolitions. D'autres mortiers rouges ont été découverts dans les constructions du secteur 4 notamment dans la contrescarpe du fossé de la fausse-braie, ou encore dans le secteur 2 (murets ou emmarchements associés au logis seigneurial), maçonneries attribuées au XVI^e siècle ¹⁴².

La troisième et dernière occupation reconnue est la structure la mieux préservée. Le précédent bâtiment, dont seul un fragment de sol est conservé, est alors détruit, et entamé par un creusement (US 8379) destiné à l'installation d'une série de constructions. Le mur UA 8021/8366 est alors installé (pl. 77, 78-A). Ce mur, épais et complexe, est composé de moellons de toutes les tailles, liés à la terre. Conservée sur une longueur de 2,1 m, la portion axée est-ouest est large de 1,05 / 1,1 m. Le mur est en grande partie récupéré à l'est mais un retour vers le sud subsiste néanmoins. L'ensemble, avec les murs UA 8005/8016 au sud et UA 8004/8029 à l'ouest, délimite un espace central très réduit. En effet, celui-ci est exigu, 1,55 m sur 1,12 m, soit moins de 2 m². On y accède par une porte de 0,70 m de large, aménagée dans le retour nord-sud du mur et donnant à l'est sur la cour du château ¹⁴³. Cette zone intérieure est constituée d'un dallage (US 8354) posé sur un niveau argileux marron compact (US 8396/8411). Il s'agit de dalles calcaires, de 16 à 22 cm de côté pour les plus grosses, parfois bloquées avec des pierres de module bien plus modeste de 10 à 12 cm. Le tout ne donne pas un résultat d'une grande esthétique. Ce sol est installé à la cote 38,6 m NGF, soit une trentaine de centimètre plus bas que le précédent sol US 8380.

Ce sol fait l'objet d'une reprise (US 8365, pl. 78-B) à l'angle nord-est du mur 8021. Celle-ci est composée de briques et de dalles calcaires, désaxées par rapport au reste du sol. Les dalles calcaires utilisées sont très lisses, plus que celles du dallage primitif. Cette reprise du sol entame en partie le parement du mur 8021 : était-il détruit ou s'agit-il d'une niche aménagée dans un second temps ? Le démontage du mur n'a pas permis de comprendre les raisons des modifications, ni de l'affaissement partiel du sol 8354, peut-être lié à la nature des remblais comblant la cave. Il a manifestement été repris : l'UA 8028 correspond à un mortier blanc crème, présent sur l'arase du mur, uniquement sur le parement sud, à l'ouest de la possible niche (pl. 77).

Tant par sa taille, que par son mode de construction et sa finition, cet ensemble semble secondaire. Ces indications nous permettent de proposer qu'il ne s'agit ici que d'une annexe domestique du château. Ces bâtiments successifs ne figurent sur aucun des plans du château, ni celui de Cl. Masse de 1714, ni probablement dans la visite des experts de 1783, ni ceux du XIX^e siècle. Aucun des sols appréhendés ne paraît pouvoir être celui correspondant à la mention en 1783 d'un poulailler. Ces bâtiments pouvaient-ils avoir un lien avec la glacière, placée juste de l'autre côté de l'enceinte ? C'est une autre hypothèse, mais peu probable si l'on tient compte de l'état de cette glacière au début du XVIII^e siècle (cf infra). Leur absence du plan de Claude Masse est la plus problématique. Ce dernier a pris la peine de faire figurer des éléments secondaires comme la maison du portier, son potager, qu'il prend même la peine de dessiner sur les élévations. Ceci nous incite à penser qu'à son passage, aucun bâtiment n'existait dans cet angle. Il est aussi possible qu'entre la destruction de la cave et la construction des bâtiments, il y ait eu une période (début du XVIII^e siècle), où ce secteur était vide de construction.

Cette dernière construction détruite, la stratigraphie est constituée d'une succession de niveaux de destruction et de remblais.

- 8349, démolition ocre hétérogène,
- 8348, fin niveau rouge vif,
- 8333, gros niveau avec cailloux et mortier rouge,
- 8332, limon gris et gravillons,
- 8331, niveau essentiellement constitué d'ardoises (pl. 78-C ; différents modules ont été repérés 19X14 cm, 22,5X14 cm, 20X25 cm).

L'importance du nombre d'ardoise conservé dans l'US 8331 (jusqu'à 10 cm d'épaisseur sur 2 à 3 m²) suggère la présence très proche d'un bâtiment ainsi couvert.

¹⁴² Champagne, Mandon 2007, p. 21 ; Champagne, Mandon 2005, p. 24.

¹⁴³ La présence d'une porte permettant de rejoindre l'enclos de la glacière n'est pas totalement à exclure, même si nous n'en avons aucune trace du fait de la récupération de l'enceinte du castrum.

Ces niveaux ont fourni un mobilier médiéval résiduel, mais surtout de la céramique moderne et du XIX^e siècle. Le tout est recouvert par de la terre végétale comprenant aussi du mobilier XIX^e siècle.

III.6.2 La glacière

La glacière (UA 8006) est donc installée dans l'angle de l'enceinte du castrum (UA 8004) et de la fausse-braie (UA 8008, pl. 68, 79-A). Ainsi exposée au nord, elle est protégée au maximum de la chaleur, au Sud par la chemise du donjon, à l'ouest par un mur de clôture et à l'Est par l'enceinte du castrum. Cette construction était connue par les plans de Claude Masse, ingénieur du roi, au n° 34 de la feuille 47, mais elle est signalée comme ruinée (pl. 06). Par ailleurs, lors de la visite des experts de 1783¹⁴⁴, elle ne semble pas mentionnée. En effet, il est simplement question d'une glacière et chenil dans une cour, visité en revenant de la chapelle Saint-Gilles et avant d'aller au « mur » (en fait une clôture constituée de piliers de pierres et de grilles de bois, fig. 06, 08 et 09) qui sépare la cour du jardin. Était-elle trop en ruine pour justifier leur avis ou déjà détruite ? Cette dernière hypothèse semble plus probable, car la visite de la fausse-braie et de l'enceinte du château, fait l'objet de nombreux commentaires, sans mentionner de bâtiments en ruine.

A l'Ouest, elle est ceinte d'un enclos qui la protégeait du soleil. On y accédait par un petit couloir d'accès. La question, préalable à la fouille, de la conservation de l'embranchement de la place en vue du tournage d'un film a limité l'emprise à un petit quart de la glacière et interdit totalement l'appréhension de son environnement et sa fouille complète.

La maçonnerie est installée dans une tranchée de fondation (US 8167), qui entaille le substrat et les niveaux antiques au pied de l'enceinte du *castrum* (pl. 79-B). Il est possible que pour les parties non explorées de la glacière, le creusement de cette tranchée n'ait pas été nécessaire puisque le fossé médiéval est logiquement censé se poursuivre vers le Nord. La tranchée est large au pied de l'enceinte et de la fausse-braie, notamment dans les niveaux antérieurs, mais n'entame le substrat que de manière limitée. Elle se rétrécit en effet en arrivant sur le substrat pour adopter un plan circulaire débordant d'une vingtaine de centimètres par rapport à la glacière. Trois niveaux distincts composent son comblement. Composés de sable, limon et mortier jaune (US 8193), de blocs et mortiers (US 8192) et d'un mélange de terres noires et de pierres (US 8166), ils ont fournis un mobilier céramique, à priori, de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne. Il faut noter qu'outre les niveaux antiques, la tranchée de fondation a également recoupé celle du mur nord de la fausse-braie, encore perceptible dans la coupe Est (comblement US 8195, creusement US 8174). Il est possible qu'une bonne partie du mobilier en provienne.

L'appareillage du mur circulaire de la glacière (UA 8006, pl. 79-C) est très hétérogène : petit à grand appareil de moellons, avec des nombreuses pierres de tailles¹⁴⁵, l'ensemble étant assisé et lié par un mortier sableux fin orangé. Extérieurement, le parement correspond bien à une maçonnerie construite dans une tranchée assez large (pl. 79-B). Le parement intérieur, formant la voûte, est par contre assez soigné, avec une dominante de pierres de taille. Ces caractéristiques sont semblables à celles observées dans le secteur 4, pour les communs construits au XVII^e siècle à l'ouest du donjon, à travers la fausse-braie¹⁴⁶. Le mur, arasé aux environs de 38,5 / 38,7 m NGF, est large de 94 à 110 cm (à hauteur de l'arase). Il s'agit de la base de la structure, le cintre de la voûte étant à peine perceptible.

Aucun niveau ne semble contemporain de sa période d'utilisation. Ce sont donc les couches de démolition qui ont été fouillées. Deux niveaux sont uniquement présents sur l'arase des maçonneries, et visibles dans la coupe nord (US 8161 et 8163), les autres scellent toute la zone et comblent la glacière (US 8114, 8164). Pour des raisons de sécurité, la fouille de ce comblement a été très partielle, sur à peine 40 cm de profondeur. La destruction de cet édifice est antérieure à la

¹⁴⁴ Sources écrites, texte 1.

¹⁴⁵ L'ensemble des blocs sont des réemplois, présentent des modes de taille bien différents (marteau-taillant droit ou bretté notamment).

¹⁴⁶ Les similitudes concernent autant l'appareillage que le mortier utilisé. Seuls les blocs ayant reçu une finition à la ripe sont absents dans la glacière, mais ils étaient réservés aux piédroits de porte dans les communs.

visite des experts de 1783. Le mobilier du comblement est à peu près du XVIII^e siècle. Cet ensemble est aussi absent du cadastre napoléonien.

III.6.3 Les traces de restaurations et d'aménagements au pied du donjon

Dans bien des secteurs, les décaissements, modernes ou contemporains n'ont pas laissé beaucoup de place aux niveaux médiévaux. Nous regroupons ici les quelques informations recueillies qui permettent de comprendre l'évolution du secteur au nord du donjon, durant les époques moderne et contemporaine.

III.6.3.1 L'ES 1

Cet espace situé à l'est de la chemise intérieure est de très loin le plus arasé. Aux quelques lambeaux de stratigraphie antique succèdent directement les remblais contemporains, sous la terre végétale des pelouses ou sous le bitume.

Quelques niveaux peuvent être attribués à l'époque moderne, mais pour essayer d'en donner une interprétation, il convient de faire le point sur la topographie de cette zone en 1714, d'après les relevés de Claude Masse, et de redonner les informations issues de la fouille de 2005, réalisée 10 m plus au sud (secteur 2). Au début du XVIII^e siècle, le mur Est de la chemise intérieure est encore en élévation, dans sa partie nord (pl. 09). A hauteur du milieu du donjon, il a été détruit. Un mur a été construit pour fermer l'espace entre la chemise et le donjon, délimitant une « petite cour », en avant d'un bâtiment de dimensions réduites, la « petite écurie ». Au nord de ce bâtiment, l'espace délimité par la chemise, l'enceinte castrale et le donjon (nos ES 3 et 4), apparaît remblayé, comme l'espace de la fausse-braie au nord-ouest du donjon (pl. 06, 08). A l'est de la chemise, nous trouvons une aile du logis axée nord-sud. Le relevé en coupe de Claude Masse montre que le mur-pignon nord de cet « ancien corps de logis » est un ancien mur de refend, avec les restes de deux cheminées superposées (celle du bas ayant été transformée en porte) et les arrachements des murs gouttereaux qui se prolongeaient initialement vers le nord (pl. 09).

La fouille du secteur 2 en 2005 avait pour but de nous éclairer sur ce point et de voir comment la chemise et le logis s'articulaient entre eux (pl. 80-A)¹⁴⁷. Les fondations de la chemise avaient été retrouvées mais sans que l'arrachement présent en 1714 n'apparaisse ; le mur fermant la « petite cour » n'était matérialisé que par une couche d'1 à 2 cm de mortier. Les vestiges du logis avaient pu être retrouvés mais dans un état de conservation très variable. Les fondations de l'ancien mur de refend, devenu mur-pignon, subsistaient en partie¹⁴⁸. Les deux murs gouttereaux avaient par contre été entièrement récupérés. Du mur Est ne subsistaient que quelques lambeaux de mortier, coincés entre le substrat calcaire et la terre végétale, sans traces de tranchée de récupération et donc sans possibilité de connaître son orientation exacte. Le mur Ouest était plus perceptible : la tranchée de récupération (très arasée) et quelques restes de mortier permettaient d'en connaître l'orientation, très surprenante. Le mur, épais d'environ 1,8 m, se rétrécissait (1 m) et obliquait vers le nord-ouest, se rapprochant ainsi de la chemise. En bordure nord du sondage, l'espace entre les deux maçonneries ne faisait que 2 m de large et devait se réduire encore. Une structure a été construite entre les deux murs à cet endroit. Elle comportait de nombreux réemplois liés par un mortier granuleux rouge se distinguant bien des autres liants utilisés sur le site. La céramique retrouvée dans sa tranchée de fondation est datable de la fin du Moyen Age – XVI^e siècle¹⁴⁹. A l'intérieur du logis, ce mur se prolongeait sur au moins 1,5 m par une autre structure dont ne subsistait que les négatifs des blocs, liés par le même mortier : il pouvait s'agir d'un emmarchement. Nous nous étions donc arrêté sur ce constat de grande proximité entre le

¹⁴⁷ Champagne, Mandon 2005, p. 19-26.

¹⁴⁸ Une fosse maçonnée de latrines était aménagée contre ce mur au sud, l'ensemble étant contemporain. Le comblement n'a été que très partiellement fouillé (mobilier des XVII^e – XVIII^e siècles, étude de la céramique à venir).

¹⁴⁹ Il faut noter qu'une autre maçonnerie présentant des caractéristiques identiques (réemplois, mortier rouge) a été fouillée en 2006 : le mur de contrescarpe du fossé à l'ouest du donjon, associé à de la céramique de la même période et attribué à la 2^e moitié du XVI^e siècle (Champagne, Mandon 2007, p. 21-22).

logis et la chemise et des interrogations concernant l'irrégularité du plan, le tout étant déjà suggéré par Claude Masse, et sans que l'on puisse dire si les édifices avaient coexisté dans ce secteur.

La fouille de 2009, loin de répondre aux interrogations, a conforté ce problème. En bordure orientale de l'ES 1, l'ensemble des niveaux antiques et le mur UA 8025, sont recoupés par ce qui pourrait être une tranchée de récupération (US 8387), parallèle à la chemise et distante de cette dernière d'environ 1,5 m (pl. 45). Les quelques lambeaux du comblement consistent en de la terre fine grise, avec de nombreux fragments d'ardoises (US 8322, 8384), proches en cela ce qui était observable dans le secteur 2 au niveau de la récupération du mur ouest du logis. Cette couche est la seule à avoir livré des monnaies antérieures au XIX^e siècle : deux double-tournois de Louis XIII, des années 1640. Cette datation est confortée également par le mobilier céramique, datable du XVII^e siècle. Quelques lambeaux de mortier présents sur le substrat calcaire ou sur les niveaux antiques semblent accréditer l'hypothèse d'une maçonnerie à cet endroit (US 8406). En bordure sud de la fouille, on en retrouve également plus près de la chemise (US 8368) mais il s'agit de débris issus de la démolition. Ils recouvrent des remblais hétérogènes, dont une poche d'ardoises (US 8320, avec de la céramique d'époque moderne, pl. 80-B). C'est la seule zone où l'épaisseur de ces niveaux modernes est importante (30 cm) : un surcreusement est donc présent en bordure de la chemise, possible structure récupérée, mais sans limites nettes.

Ces quelques traces semblent donc accréditer l'idée que l'aile nord-sud du logis seigneurial se prolongeait, plus ou moins parallèlement à la chemise, sur plus de 30 m, depuis l'actuelle mairie. L'espace entre ce bâtiment et la chemise était très étroit, ce qu'a confirmé le diagnostic réalisé en 2009, plus au sud¹⁵⁰. On pourrait imaginer que les deux structures se sont succédées mais les données de 2009 et le plan de Claude Masse indiquent qu'elles ont coexisté dans la partie nord avant la démolition du logis, vraisemblablement au milieu du XVII^e siècle¹⁵¹. Les quelques vestiges du logis (cave, latrines) plaident pour une datation relativement haute (dès le XIII^e siècle ?), et antérieure de toute façon au XVI^e siècle. Il est surprenant que le logis n'ait pas tout simplement été adossé à la chemise mais il existait bien un espace entre, sorte de couloir plus que ruelle, peut-être couvert. Compte tenu de la faible importance des vestiges, on ne peut bien sûr affirmer que les tracés de murs que nous restituons reflètent au centimètre près la réalité mais le principe de base est posé. Si le logis a été presque entièrement râpé, le potentiel reste énorme, par la présence de structures enterrées (latrines, cave) pouvant encore nous renseigner sur sa datation.

Dans l'emprise de la fouille de 2009, le mur Est de la chemise a été presque intégralement récupéré, après 1714. Son négatif était encore lisible (pl. 67-B). Le comblement (US 8317) de la tranchée de récupération US 8325 a livré principalement du mobilier des XI^e – XII^e siècles, ainsi que quelques tessons modernes. On peut y voir un indice de l'importance de l'occupation médiévale dans le secteur, avant son décaissement. Ce mur n'est pas décrit dans la visite de 1783 (annexe 1), sans que l'on puisse dire s'il a déjà été détruit. Une écurie est indiquée mais il peut s'agir de celle existant en 1714 ou avoir été déplacée à l'intérieur du donjon. Avant le milieu du XIX^e siècle, Auguin a représenté le donjon vu depuis le nord-est (pl. 11-B) : le mur Est de la chemise n'existe plus, de même que l'enceinte castrale. Le mur Nord de la chemise est hors champ mais il a dû être détruit dans le même temps. Ses fondations ont en revanche été plus épargnées. Il faut toutefois noter un important creusement (US 8325) : son comblement est mieux conservé que pour le mur Est, avec principalement de la terre noire, des cailloux et beaucoup de mobilier résiduel antique et médiéval (US 8372). La surface était très compactée (US 8353, à 38,64 m NGF, US 8362, pl. 80-C) et recoupée par une zone plus meuble (creusement ou perturbation) moins importante (US 8361). La raison de cette récupération très localisée est difficile à cerner : on peut éventuellement penser à une fosse réalisée pour un arbre, comme celles trouvées à l'Est du donjon dans le secteur 2, mais le comblement diffère nettement¹⁵².

¹⁵⁰ Gissinger 2009, p. 22, 28. Le mur Est de la chemise a été retrouvé, alors que le mur Ouest du logis, par contre, été complètement imperceptible. Son emplacement est néanmoins certain (plan de Claude Masse, cave, niveaux de sols de mortiers). La distance entre les deux édifices était d'environ 2,5 m.

¹⁵¹ Le reste de ce bâtiment a été détruit avant 1783 : cf. annexe 1. Il s'agit de la « salle des Rois ». D'après Claude Masse, cette « grande salle » contenait les portraits des seigneurs de Pons.

¹⁵² En 2005, ces fosses étaient caractérisées par un comblement très cendré.

Il est difficile de dire si le niveau de circulation représenté sur le dessin d'Auguin correspond à l'actuel. Il semble en être proche. En bordure sud de la fouille, sur les niveaux modernes et la tranchée de récupération de la chemise, un sol de cailloutis (US 8316/8367) était présent à l'altitude de 38,04 / 38,38 m NGF (pendage ouest / est). Si des remblais étaient bien présents entre la chemise et le donjon, comme le suggère le plan de Claude Masse, le décaissement du secteur a pu être réalisé au moment de la démolition du mur, entraînant la suppression d'une grande partie de la stratigraphie antérieure. L'importance des reprises en sous-œuvre du donjon permet de le penser.

III.6.3.2 Décaissement du secteur et premières reprises en sous-œuvre du donjon

- L'angle nord-est du donjon (ES 3)

Nous avons déjà signalé les reprises en sous-œuvre de cet angle, isolant les fondations trouvées en fouille du reste de l'élévation entièrement rejointoyé et donc plus difficilement étudiable. L'UA 8023 se démarque nettement par son moyen à grand appareil de pierres de taille, liées par un mortier sableux fin de couleur grise, et par la présence de trois retraits successifs (pl. 81-A). Elle peut être associée à l'UA 8036, qui correspond au parementage de l'arrachement du contrefort nord-est de la 1^{ère} *turris*, et qui présente les mêmes caractéristiques. L'UA 8023 repose sur les fondations UA 8019 et 8020 correspondant au donjon actuel (2 états) et sur une maçonnerie plus ancienne ayant fonctionné avec la 1^{ère} *turris* et son annexe (UA 8027). La première occupation postérieure à cette reprise en sous-œuvre correspond à trois petits trous de poteaux, d'à peine 20 cm de diamètre et peu profonds¹⁵³. Le premier, US 8485, est situé dans l'angle formé par la reprise UA 8023 (en saillie) et l'extrémité Est de la 1^{ère} *turris* (US 8022), à travers l'UA 8027. Le second (US 8487) se situe plus à l'ouest, toujours au raz du mur nord du donjon, à la jonction entre l'UA 8027 et l'annexe UA 8010. Un troisième, à travers l'UA 8010, avait été fouillé en 2005 (US 3026¹⁵⁴, pl. 81-B). L'espacement est relativement régulier : 85 et 95 cm. Les comblements (US 8486, 8484, 3025) ont tous livré de la faïence, ainsi que de la céramique commune datable des XVIII^e – XIX^e siècles, voire plus précisément au tournant de ces deux siècles. Les remblais postérieurs confirment la tendance, plus clairement contemporaine (US 8383, 8351). Ils sont antérieurs à la mise en place de l'escalier hors-œuvre du donjon, en 1884. Un autre creusement, plus important, pourrait être associé à ces trous de poteau : l'US 8359 a été réalisée à travers les fondations UA 8019 de l'angle nord-est du donjon, en en reprenant les limites (pl. 64-B). Le comblement est composé d'un vrac de blocs (US 8355), de mortier dégradé beige clair (US 8347, pl. 81-C), d'éclats calcaires (US 8346), scellé par un cailloutis (US 8337) sur lequel de nombreux tessons des XVIII^e – XIX^e siècles ont été trouvés (US 8319). L'ensemble est antérieur à l'escalier hors-œuvre du donjon (UA 8012). Hormis la couche de surface, le mobilier retrouvé paraît résiduel (antique, X^e – XII^e siècle, fin du Moyen Age). Si on ne peut exclure une datation plus ancienne, il est tentant d'associer ce creusement d'environ 90 cm de diamètre aux trois autres trous et à la reprise en sous-œuvre : mise en place de l'étalement puis comblement avec les déchets issus de la démolition.

Nous avons déjà signalé que la reprise présente quelques différences avec les autres reprises en sous-œuvre du donjon (celles du mur ouest) : principalement son appareillage et la couleur du mortier. Un mortier très semblable a par contre été utilisé pour l'enduit recouvrant les fondations du mur ouest (UA 4050) et datable du XIX^e siècle. La reprise en sous-œuvre peut difficilement s'expliquer autrement que dans le cadre d'un décaissement mettant à nu les fondations saillantes du donjon. En 1714, cette zone paraît encore remblayée, en arrière de la chemise intérieure. Vers 1839-1843, elle est déjà décaissée. Il est tentant d'envisager une vaste campagne de démolition et de nivellement au début du XIX^e siècle mais le texte de 1783 ne mentionne déjà plus la chemise¹⁵⁵ : déjà détruite ou simplement non décrite, il y a de la difficulté à trancher. Une première

¹⁵³ Le comblement du trou le plus oriental s'appuie sur l'UA 8023.

¹⁵⁴ Champagne Mandon 2005, p. 28.

¹⁵⁵ Texte 1 en annexe.

campagne de travaux antérieure à la Révolution ne peut être complètement exclue. Elle a pu être suivie d'un nouveau décaissement au XIX^e siècle, lors de la démolition de l'enceinte castrale par exemple.

- L'ES 4

Dans cet espace défini par l'annexe intérieure de la 1^{ère} *turris*, les niveaux médiévaux ont été recoupés par une importante fosse d'époque contemporaine (US 8304, pl. 81-D). Elle perturbe considérablement d'autres creusements pouvant être antérieurs (US 8388, 8369) et dont le mobilier trouvé dans les comblements sont à dominante médiévale (US 8356, 8377). Le comblement de la grande fosse (US 8326) a livré une grande quantité de céramique et de faïence des XVIII^e – XIX^e siècles, ainsi que deux monnaies de 1854 et 1856¹⁵⁶. Il est antérieur à la mise en place des piliers portant l'escalier hors-œuvre du donjon (UA 8014 en 1884). Ce creusement pourrait être lié à la démolition de l'enceinte castrale, vers le milieu du XIX^e siècle¹⁵⁷. Il a fortement entamé les niveaux médiévaux à l'intérieur de l'annexe UA 8020 et on peut se demander si les « blocs antiques » signalés par Julien-Laferrière ne seraient pas des fragments semblables à celui retrouvé dans l'US 8403. Nous n'avons aucune connexion entre l'enceinte et ces remblais, en raison de la construction de l'actuel escalier du donjon, vers 1900.

- L'ES 6

Comme pour son équivalent à l'intérieur de l'enceinte, dans le secteur de l'annexe extérieure, après les niveaux contemporains du chantier, nous semblons passer directement à des niveaux beaucoup plus récents. L'intérieur de l'ancienne annexe Ouest UA 8000 semble de nouveau décaissé pour être recouvert par un important dépôt de terre de jardin (US 8148, pl. 48-A et B, 54-A et B). Nous ignorons les raisons de cette nouvelle phase de perturbation du secteur, mais il pourrait répondre à ce qui est constaté à l'intérieur de l'enceinte. Il est possible que cela ait été réalisé après le nivellement de la zone à l'ouest du donjon, après la destruction de l'enceinte castrale et avant la destruction complète des élévations de la fausse-braie, avant les années 1839-1843 (dessins d'Auguin, pl. 11). L'étude fine du mobilier céramique de l'US 8148 doit toutefois être réalisée afin de savoir si la situation n'était pas plus complexe¹⁵⁸ : maintien d'une fosse au pied des latrines du donjon, délimitée par l'ancienne annexe extérieure, au sein des remblais de la fausse-braie.

Ce niveau a ensuite été recoupé par la tranchée de récupération des maçonneries de l'annexe Ouest. Un important creusement est visible dans les deux coupes Sud et Est (US 8145). Son comblement par une série de remblais (US 8173, 8104) semble dater du XIX^e siècle. L'annexe, bien que arasée, voire entièrement recouverte anciennement, a donc fait l'objet d'une nouvelle récupération tardive. La partie inférieure du comblement est plus riche en mortier désagrégé. Le comblement semble avoir été réalisé par des apports de matériaux provenant des deux côtés du mur. Ce comblement est recoupé par les US 8103 et 8146, uniquement présentes au sud du secteur et localisées sur la paroi intérieure de la tranchée : cela pourrait suggérer une première récupération, suivie d'un nouveau creusement (US 8147), presque au même endroit. Le mobilier de ces niveaux est attribuable au XIX^e siècle.

- Le secteur de la fausse-braie, ES 7 et 8

Nous l'avons déjà évoqué, les faits sont toujours approximativement les mêmes dans ce secteur : une succession de remblaiements et de décaissements, associés à des reprises en sous-œuvre du donjon.

¹⁵⁶ La troisième monnaie, datant de 1922, est sûrement une pollution (l'US 8326 se situe directement sous la terre végétale). Isolats 8326-01, 8326-02, 8326-03.

¹⁵⁷ Julien-Laferrière 1879.

¹⁵⁸ Le mobilier paraît hétérogène au premier abord : du XVI^e au XVIII^e, voire XIX^e siècles.

La fouille du secteur 4 en 2006 a permis de comprendre la situation au pied du mur ouest du donjon, dans la zone méridionale ¹⁵⁹. Vers le milieu du XVII^e siècle, une grande partie des remblais de la fausse-braie a été décaissée afin d'y aménager des communs : fours et latrines, avec une courette, accessible par un couloir longeant le donjon (pl. 82-A). Le projet prévoyait de poursuivre le décaissement vers le nord, mais a été abandonné. Très rapidement, un muret a dû être construit pour maintenir les remblais de la fausse-braie qui risquait de s'ébouler dans la courette et contre les latrines. Ce dispositif n'a pas suffi et d'autres maçonneries ont été construites plus en hauteur pour le renforcer. Le décaissement a mis à nu les fondations du donjon et, semble-t-il, entraîné la destruction de ce qu'il restait de la 1^{ère} *turris*. Les premiers contreforts sud du mur ouest du donjon se trouvant sans base, un mur a été construit en remplacement, contre les fondations (UA 4020, pl. 82-B). Il bordait le couloir. La situation du contrefort central était toutefois différente : il reposait uniquement sur le muret maintenant les remblais de la fausse-braie (UA 4225-4226). Le plan de Claude Masse réalisé en 1714 correspond parfaitement à la situation retrouvée en fouille. En 1783, elle reste inchangée ¹⁶⁰. Avant 1839-1843, ces communs ont été détruits et leurs vestiges, remblayés jusqu'à hauteur du niveau de circulation actuel. Dans le même temps, les remblais présents au nord ont été retirés afin de créer un espace plan. Le mur de la fausse-braie a toutefois été conservée sur une hauteur importante, comme le montre un des dessins d'Auguin. La démolition des communs et la suppression des remblais ont entraîné la mise en place d'un nouveau parement intérieur pour ce mur, ce qui a pu être retrouvé en 2006 (UA 4205) : le nouveau parement est apparu directement sous le sol actuel et ne reposait pas directement sur les maçonneries antérieures (pl. 83-A). Cette reprise n'a pas été repérée plus au nord en 2009, mais dans ce secteur, le mur a été plus fortement récupéré.

Ces démolitions et décaissements ont fait qu'à nouveau, les contreforts du donjon se sont retrouvés sans base, que ce soit dans le secteur déjà décaissé au XVII^e siècle, ou dans la zone plus au nord, là où le mur ouest de la 1^{ère} *turris* subsistait encore. Tous ont reçu un complément en pierres de taille, liées par un mortier très fin, sableux, de couleur beige (pl. 60) ¹⁶¹. Les reprises en sous-œuvre reposaient soit sur la 1^{ère} *turris* (UA 8041, 8042), soit sur les vestiges des communs du XVII^e siècle (UA 4040). Seul le contrefort central (UA 8043/4239) a nécessité une mise en œuvre particulière, avec ses propres fondations saillantes (UA 8033/4216, pl. 83-B) : ces dernières ont été construites à travers l'ancien muret du XVII^e siècle et les terres situées en arrière et provenant de l'éboulement des remblais de la fausse-braie. Si en partie basse, ses reprises en sous-œuvre sont aisément identifiables, il est difficile de déterminer jusqu'à quelle hauteur elles s'élèvent. L'examen des photographies de la fin du XIX^e siècle permet de déduire qu'elles montent jusqu'à plus de 44m NGF. Le ressaut présent à 44,7 m NGF semble correspondre au sommet des reprises.

Nécessairement, le décaissement des remblais de la fausse-braie et l'arasement du la 1^{ère} *turris* a entraîné l'arrachement de l'angle nord-ouest de cette dernière, sous l'angle du donjon : cet arrachement a également été parementé (UA 8039, pl. 39) mais la restauration des environs de 1900 n'en a laissé subsister qu'une seule assise (avec toujours le même mortier orangé). Elle apparaît sur une plus grande hauteur sur les photographies anciennes (1,9 m, pl. 13).

Cette dernière reprise semble pouvoir être associée à deux structures construites entre l'angle nord-ouest du donjon et l'ancien mur ouest de la fausse-braie, et qui suivent l'axe défini par le mur nord du donjon. L'UA 8038 consiste en un plot quadrangulaire de 73 cm de large, pour 110 cm d'épaisseur. Il n'en subsistait que le mortier en fond de tranchée et contre les maçonneries de la 1^{ère} *turris*, entamées sur quelques centimètres (pl. 84-A). Ce qui semble être un pilier était distant de 155 cm du donjon. Le second pilier, UA 8037, est situé à 280 cm du premier. Ces fondations étaient composées de grandes pierres de taille en réemploi, dont l'une, très importante (65 x 45 x 105 cm) fait penser à un bloc antique (pl. 84-B). Le mur de la fausse-braie se trouve 360 cm plus à l'ouest, distance réduite à 310 cm si l'on prolonge son nouveau parement intérieur. Ces piliers sont difficilement interprétables et datables. Le fait que le mortier soit proche en apparence pour l'ensemble des reprises et constructions que l'on vient d'évoquer n'est qu'un indice, insuffisant pour attribuer l'ensemble au 1^{er} tiers du XIX^e siècle, même si cette piste semble

¹⁵⁹ Champagne, Mandon 2007.

¹⁶⁰ Texte 1.

¹⁶¹ Le mortier du nouveau parement intérieur de la fausse-braie est identique.

pouvoir être privilégiée. Le cadastre napoléonien de 1813 ne nous renseigne guère : tout l'espace correspondant à la fausse-braie et aux communs est coloré en bleu, ce qui correspond, comme pour l'ancien logis seigneurial, devenu mairie, à un espace bâti public. Cela n'est pas impossible, même s'il faut plutôt imaginer une sorte de hangar dans le secteur qui nous intéresse. Plus au sud, sur l'élévation ouest du donjon, les différentes traces de couvertures montrent bien qu'il y a eu au moins trois bâtiments différents appuyés contre lui, dont les communs du XVII^e siècle, mais pas uniquement. L'emprise est toutefois toujours limitée à la moitié sud du donjon. Le relevé du mur sud du donjon, datant de 1881, montre une façade, à l'ouest du donjon. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une vue orthographique, auquel cas cette façade peut correspondre aux maisons existant bien plus au nord, à l'autre bout de la place de la République. Plus simplement, il peut s'agir d'un bâtiment accolé au donjon mais aucune trace n'en subsiste dans les textes pour cette époque pourtant récente. Pour compliquer le tout, les dessins d'Auguin ne montre qu'une partie du revers de la fausse-braie (la zone correspond au secteur 4) et le texte de 1783 ne décrit pas l'ensemble du secteur. Il est possible que des travaux de décaissement des remblais de la fausse-braie aient commencé assez tôt, avant le XIX^e siècle. En l'absence de données stratigraphiques claires, l'ensemble formé par les UA 8037, 8038 et 8039 reste mal daté, même s'il est tentant de les associer aux autres reprises plus sûrement datables de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle.

III.6.4 La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle : dernière restauration du donjon

D'autres travaux, non documentés, ont pu suivre, comme le percement d'une porte dans le mur oriental du donjon (actuel accès à l'office du tourisme), qui apparaît très récente sur une photographie antérieure à 1884. A la fin du XIX^e siècle, les travaux de restauration sont d'une toute autre ampleur et ont considérablement changé la physionomie du donjon. Le 08 octobre 1879, le donjon et l'Hôpital Neuf sont classés au titre des Monuments Historiques. La chapelle Saint-Gilles l'est également peu après, le 04 novembre 1879. Emile Combes, élu maire de Pons en 1876, est à l'origine des différentes phases de travaux, que le service des Monuments Historiques aura un peu de mal à suivre, au début tout du moins. Nous renvoyons dans l'ensemble à l'article de Sonia Servant, qui explique bien le contexte politique et comment le donjon a servi de symbole de la laïcité, préfigurant en quelque sorte la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, portée par ce même Emile Combes ¹⁶². Quelques détails peuvent être apportés.

Les travaux débutent en 1884 par la construction d'un escalier hors-œuvre permettant l'accès au premier étage du donjon ¹⁶³. Cette construction est connue par les photographies anciennes (pl. 15). Il s'agissait d'une rampe portée par des arcades reposant sur piliers et épousant l'angle nord-est du donjon. La plupart des fondations des piliers accolés à la face nord ont été retrouvés en fouille : UA 8014, 3010 (démonté en 2005), 8013 et 8011/8012 (pl. 16-B, 45). Les trois premiers sont rectangulaires, d'environ 150 cm de large, pour une profondeur de 205 / 215 cm, et espacés de 165 / 170 cm. Il manque le premier massif plus à l'ouest, portant les premières marches mais détruit lors de la construction de l'actuel escalier. L'UA 8011 correspond à un pilier carré (195 cm de côté), relié à l'angle nord-est du donjon par un muret oblique, large de 90 cm. Deux autres piliers étaient accolés au mur Est du donjon, et portaient un vaste palier donnant accès à une porte percée à cette occasion. Les fondations de ces piliers sont apparus directement sous les niveaux les plus récents (terre végétale) et traversent l'ensemble de la stratigraphie. Ces premiers travaux ont été réalisés sans l'accord de la Commission des Monuments Historiques, bloquant ainsi toute demande subvention pour d'autres travaux ¹⁶⁴. Le 03 février 1889, une tempête endommage les parapets crénelés de l'escalier. La commission arrive à bloquer les travaux de restauration puis à convaincre le maire de le faire démolir et remplacer par un escalier à l'intérieur du donjon. A partir de là, la situation est régularisée et la grande restauration du donjon est lancée. L'accès à l'étage du donjon sera toutefois toujours un problème, puisque l'escalier intérieur en bois construit en

¹⁶² Faucherre, Servant 2004, p. 75-77.

¹⁶³ Archives Municipales de Pons, Registre de délibération du conseil municipal, 1866-1888 : séances du 12 août 1884 et du 20 novembre 1884, (Annexe texte 7).

¹⁶⁴ Paris, Médiathèque du Patrimoine, dossier de travaux, n° 17/311/01.

1894-1895 et remplaçant la rampe précédente, sera lui-même remplacé par l'actuelle tourelle extérieure au début du XX^e siècle.

Les travaux de restauration seront menés par l'architecte Albert Ballu à partir de 1896 : dans un premier temps, ils concernent les parties basses du donjon, autrement dit, les fondations en moellons devenues apparentes (mur ouest) et l'élévation de la 1^{ère} *turris* (mur nord)¹⁶⁵, mais également le mur sud, et plus ponctuellement le mur est (dont l'angle nord-est). Cela correspond aux reprises de parements aisément identifiables, en calcaire fin : UA 8031 (angle nord-est, reprise en partie basse et blocs isolés), UA 8040 (angle nord-ouest et mur ouest), UA 4070 (mur ouest) (pl. 39, 61-B).

Les restaurations suivantes, à l'intérieur de l'édifice, ont été encore plus importantes (pl. 66-C), ne laissant plus subsister une seule pierre d'origine et gommant complètement les anomalies perceptibles sur l'unique photographie antérieure (parement intérieur du mur nord, pl. 14), ainsi que les transformations médiévales ou modernes. La tourelle d'escalier hors-œuvre a ensuite été construite, à l'emplacement de l'arrachement de l'enceinte castrale (UA 8044). En 1906, c'est le couronnement du donjon qui est complètement refait, en s'inspirant d'une gravure de Claude Chastillon représentant un donjon couronné de mâchicoulis, avec des échauguettes d'angle : cette gravure du XVII^e siècle était censée représenter le donjon de Pons, d'après son titre, mais représente en réalité le donjon de Tonnay-Boutonne¹⁶⁶. Ces derniers travaux rendent presque impossible toute analyse des dispositions intérieures du donjon et toute datation de son couronnement.

Malgré ces travaux, le potentiel archéologique à l'intérieur du donjon subsiste toutefois dans les escaliers en vis du mur sud et dans le couloir du mur nord, menant aux latrines, ainsi que dans le blocage des murs. Une étude approfondie des parements extérieurs peut encore apporter de nombreux renseignements. Il est probable que la stratigraphie sédimentaire soit plutôt faible dans le donjon, mais cela n'exclut en rien la possible présence des maçonneries de la 1^{ère} *turris*.

III.7 Le mobilier archéologique

Le lavage du mobilier céramique et de la faune a été effectué par l'équipe durant la campagne de fouille et le traitement global (fin du lavage, inventaire sommaire, remontages et collages éventuels) durant le post-fouille.

L'enregistrement du mobilier a été fait suivant une manière adaptée à la méthode d'enregistrement de la stratigraphie. Un inventaire des isolats, définitif, est fourni dans ce rapport.

III.7.1 La céramique

La céramique n'ayant jamais pu faire l'objet d'une véritable étude exhaustive, nous avons cette année demandé des crédits au Ministère de la Culture afin de palier ce manque. Le lot s'étendait donc des premières découvertes en 2005, jusqu'à la dernière campagne de 2009, soit un total de 4 campagnes de fouilles. Seule une partie des crédits obtenus en 2009 a pu être utilisés. Les reports de crédits étant maintenant impossibles, nous avons donc perdu une partie de ces crédits. Une nouvelle demande a échoué en 2010, puis acceptée en 2011. La fin de l'étude va donc être réalisée fin 2012.

L'importance de la fourchette chronologique des niveaux fouillés, du II^e siècle avant J.-C. au XX^e siècle, l'étude par un même spécialiste semblait difficile. Pour la partie antique, nous avons consulté Guilhem Landreau. L'intérêt du lot pour l'histoire pontoise n'est pas négligeable, tant par la céramique commune que par la présence d'amphores républicaines. Cependant, l'absence pour ces niveaux de structure réellement conservée, le fait que les niveaux soient essentiellement des couches de terres noires, sans stratigraphie visible, que le terrain très remanié ait livré du mobilier protohistorique et antique jusque dans les niveaux contemporains, limitait l'intérêt de l'étude. Les discussions avec Guilhem Landreau nous ont amené à considérer que ce lot prendrait de l'intérêt

¹⁶⁵ *Id.*, décomptes de travaux de maçonneries de 1896.

¹⁶⁶ Faucherre, Servant 2004, p. 77.

que dans le cadre d'un travail plus global sur la céramique régionale. Pour cette raison, les crédits obtenus ont été dirigés uniquement vers les niveaux en liaison avec les structures bâties découvertes, c'est-à-dire à partir du haut Moyen Age jusqu'à la fin de la période moderne. Cela permettait d'intégrer notamment l'ensemble clos constitué par les latrines du corps du château détruites au XIX^e siècle.

La première partie des crédits a été essentiellement destinée à travailler sur les lots de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne, provenant des sondages 1 (place de la République), 5 (Marronnière) et 6 (porte Saint Gilles) ¹⁶⁷. Nous avons préféré attendre la fouille 2009 et la mise en place des phasage pour entamer le travail sur le secteur 3 et la fouille 2009.

III.7.2 Le verre (Catherine Hébrard-Salivas)

III.7.2.1 Verreries des XVIIIe – XXe siècles

Les fouilles de 2009 ont permis de mettre au jour 115 tessons de verre. Sur cet ensemble il a été possible d'identifier 8 objets (NMI) qui correspondent à des bouteilles, un bouchon, une perle et deux bols. Tous ces objets semblent appartenir à une période récente (XVIIIe/XXe siècles), sauf un qui daterait des VIIe/VIIIe siècles (Fig.1).

Il a été possible d'identifier quelques objets dont les datations précises sont difficiles à donner faute de comparaison possible. On peut dire qu'ils auraient été fabriqués entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle.

Il a été mis au jour des bouteilles avec un fond rentrant et un goulot réalisé avec des « fers à embouchures » ¹⁶⁸ (n° 1, 2, 5), un verre à boire avec une jambe en verre plein (n° 4), un gobelet moulé (n° 3), un bouchon de carafe en verre plein (n° 6), un petit pot qui peut être un coquetier en verre moulé de forme octogonale (n° 7), et une perle côtelée dont le verre est très dégradé (n° 8).

III.7.2.2 Fragment des VIIe - VIIIe siècles

Un seul fragment des VIIe/VIIIe siècles a été trouvé sur le site (n° 9, isolat 8403-01). Il s'agit d'un verre à « baguettes » filigranées. Le fragment est de petite taille (4,9 cm de haut sur 4 cm de large), c'est la raison pour laquelle il est impossible de dire à quel type d'objet il appartient. Il a été réalisé avec du verre de deux couleurs : blanc et bleu. Il possède 3 filets de verre déposés à chaud. Deux de ces filets sont bicolores : bleu et blanc, et un est en verre blanc. Ce type de verre est rare. Il dénote la maîtrise technique de l'artisan. Des tessons identiques ont été trouvés en Suède et aux Pays-Bas (Valsgårde, Helgö, Dorestad ¹⁶⁹), en Grande-Bretagne (Whitby Abbey ¹⁷⁰), dans l'Est de la France à Remiremont ¹⁷¹, et dans l'Ouest un fragment a été trouvé à Bressilien à Paule (Côtes-d'Armor) en 2009 ¹⁷². Ce type de verre montre le niveau d'aisance du propriétaire de ces objets.

¹⁶⁷ Chiron-Champagne 2011.

¹⁶⁸ Palauze 2009.

¹⁶⁹ Holmqvist, Arrhenius 1964, p. 243-260.

¹⁷⁰ Evira 2008.

¹⁷¹ Munier 2008, p. 340-356.

¹⁷² Labaunne-Jean 2010 (sous- presse).

n°US	nbre	couleur	Bord sup	Pied	fond	Autre	Verre plat	NMI	n° notice	Typologie datation
8103	7	Jaune/vert			2 bouteille			1	1	XVIIIe/XXe s.
8146	17	2 verts 1 incolore 14 jaune/vert			1 bouteille		1	1	2	XVIIIe/XXe s.
8148	5	3Jaune/vert 2 incolores								
8149	1	Vert olive								
8163	1	indéterminée								
8166	3	1 incolore 2 indéterminés								
8314	1	incolore								
8317	3	2 jaunes 1 vert								
8319	4	3 incolores 1 vert		1	1			2	3, 4	XVIIIe/XXe s.
8322	1	indéterminé								
8323	1	incolore					1			
8326	5	4 incolores 1 indéterminé	1	1		1 bouchon 1 fusaiole	1	2		XVIIIe/XXe s.
8331	1	Vert pale								
8333	2	1 incolore 1 vert								
8351	6	5 incolores 1 vert	1					1		
8353	1	incolore								
8364	2	indéterminés								
8373	1	vert								
8377	3	1 vert olive 1 incolore 1 vert								
8378	2	verts								
8382/ 8383	1	Vert olive								
8383	4	3 incolores 1 vert								
8341	1	incolore								
8395	5	Jaune/vert								
8396	1	Jaune/vert								
8401	2	incolores	1							
8402	2	Jaune/verdâtre					2			
8403	2	Incolore Bleu/blanc				Filets bleus et blancs				VIIe/VIIIe s.
8409	4	verts								
8427	1	vert								
8428	1	vert								
8453	1	incolore								
décapage	2	1 vert olive 1 vert								
Décapage Zone 8323	4	1 vert 2 indéterminés 1 incolore								
Décapage Entre 8323/ 8313et 8013	17	3 incolores 3 vert olive 11 vert clair	1 goulot		2 bouteilles		3	1		XVIIIe/XXe s.
total	115		4	2	6		8	8		

Tableau 1 : Inventaire

Analyse du verre 8403-01

Le fragment a été analysé par spectrométrie de masse à plasma avec prélèvement par ablation laser (LA-IC-MS), effectuée à IRAMAT-CEB (Orléans).

Des analyses ont été réalisées sur les parties bleues et incolores du verre. Les analyses du verre blanc qui se trouve dans les baguettes rapportées n'ont pas donné des résultats probants car le verre était trop corrodé.

Le verre bleu et incolore sont des verres sodiques, dont le fondant est minéral (natron). C'est un fondant utilisé à l'époque gallo-romaine. Son utilisation se poursuit jusqu'aux IX/Xe siècles. Le verre bleu a été coloré par ajout de cobalt dont la composition est typique des verres de l'Antiquité. Ainsi ce fragment a une composition chimique qui peut confirmer son appartenance à la période du Haut Moyen-âge.

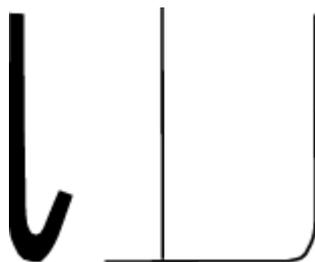
	K ₂ O+MgO (oxyde de potassium et de magnésium)	Na ₂ O (oxyde de sodium)	CaO (oxyde de calcium)	% rel K ₂ O+MgO	% rel Na ₂ O	Référence des objets
	0,01520847	0,15221653	0,06703465	6,49	64,92	Verre bleu : Sodique minéral
	0,01706289	0,14915519	0,0651338	7,38	64,47	Verre incolore : Sodique minéral

III.7.2.3 Catalogue



1- Isolat 8103-02, US 8103- Bouteille

Fragment de fond de bouteille de couleur Jaune/vert. Fond rentrant et trace du pontil (Ø : 2,6 cm). Ø du fond : 8 cm.



2- Isolat 8146-01, US 8146- Bouteille

Fragment de fond de bouteille de couleur Jaune/vert. Fond rentrant. Ø du fond : 8 cm.



3- Isolat 8146-02, US 8146- Gobelet ?

Fragment de fond de gobelet incolore. Fond plat, Ø du fond : 6 cm. 7 lignes gravées dans la partie basse.



**4- Isolat 8319-02, US 8319- Verre à boire**

Fragment de pied et tige pleine. Verre incolore. 2 paraisons : tige soudée au pied plat. Ø du pied : 6,8 cm. Haut. tige : 4 cm

**5- Isolat HS ES3-01, Entre US 8323/8313 et 8013- décapage- Bouteille**

Goulot à embouchure à double bague réalisée avec des « fers à embouchures ». Bouteille de couleur verte. Ø de l'embouchure : 2,8 cm.

**6- Isolat 8319-01, US 8319- Bouchon**

Fragment de bouchon de carafe en verre plein incolore. Ø : 6 cm.

**7- Isolat 8326-06, US 8326- Pot/coquetier ?**

Pied complet de forme octogonale, Ø : 4 cm, Haut. : 1,5 cm. Fragment de la partie supérieure, moulée avec des motifs d'oves, Ø : 5 cm. Verre incolore.

**8- Isolat 8326-01, US 8326- Perle/fusaïole**

Perle côtelée complète, très « oxydée », couleur indéterminée. 10 cannelures. Ø extérieur : 2,7 cm, Ø axe central : 9,5 mm, Haut. : 1,6 cm.

**9- Isolat 8403-01, US 8403- Bol ?**

Fragment décoré de 3 filets de verre déposés à chaud sur l'objet. 2 sont réalisés avec deux filets vrillés ensemble de couleur bleu et blanc. 1 est de couleur blanche. Le fragment est bleu d'un côté et blanchâtre de l'autre. L'épaisseur varie de 2,6 mm à 4,15mm.



III.7.3 Le mobilier en matières dures animales (C. Guérin)

Cette étude a été réalisée avec la collaboration de J.-F. Goret, archéologue de l'unité archéologie de Saint-Denis, que nous remercions vivement de son aide.

Éléments de tabletterie, catalogue (pl. 85).

Isolat 8136-01, inv. 009 0505, US 8136

Couteau doté d'un manche monobloc en os. Il est de forme cylindrique. La soie est de section circulaire. Une partie de la lame et de la soie est encore en place. Le manche n'est orné d'aucun motif ou moulure. Ce couteau est dans un état très dégradé.

L. max. 7 cm ; l. max. 1,8 cm ; ép. 2,1 cm.

Isolat 8149-01, US 8149

Fragment d'outil ou de broche de tisserand en os. Il est incisé de deux lignes parallèles.

L. 3,2 cm ; l. 1,1 cm ; ép. 0,8 cm.

Isolat 8351-02, US 8351

Bouton en os. Il est plan et de forme circulaire. Il y a une légère dépression circulaire au centre de l'objet. Il est percé d'un trou central entouré de quatre autres perforations. Le dos du bouton est marqué de plusieurs incisions semi-circulaires, signe que l'artisan a dû s'y prendre plusieurs reprises pour effectuer la bonne découpe.

D. 1,8 cm ; ép. 0,26 cm.

Isolat 8389-01, inv. 009 0522, US 8389

Détente d'arbalète en bois de cervidé. Le déclenchement de la détente actionne le système de libération d'un carreau d'arbalète. Cette pièce est constituée de deux plaquettes en bois de cervidé. Elles étaient fixées l'une à l'autre à l'aide de rivets de fer. Leurs bords sont légèrement chanfreinés. La détente est composée d'un corps allongé et courbe qui s'achève par une tête zoomorphe. Le corps est orné sur ses deux faces de série de motifs en ocelles doubles pointées. L'extrémité de fracture de la pièce est teintée par la rouille due à l'ancienne présence d'un rivet de fer. Au niveau de la tête zoomorphe, un rivet de fer corrodé est encore présent à l'emplacement de l'œil de l'animal.

L. 6 cm ; l. 1,1 cm ; l tête. 1,5 cm ; ép. 0,9 cm.

Isolat 8413-01, inv. 009 0521, US 8413

Élément de placage en os. L'une des faces est plane tandis que l'autre est légèrement concave de manière à s'adapter à son support. L'élément est perforé au niveau d'une fracture. L'ornementation est composée de motifs grossiers en zigzag. Au dos, on peut voir des traces de rouille due à l'ancienne présence d'un rivet de fixation métallique.

L. 1,4 cm ; l. 1,7 cm ; ép. 0,3 cm.

Isolat 8420-01, inv. 009 0523, US 8420

Élément de placage en os. L'ornementation est composée de deux motifs en ocelles c'est-à-dire de cercles concentriques multiples pointés. Le premier motif est à ocelles triples. Le second est un motif en ocelles doubles au centre duquel un trou a été percé. Le contour du trou est teinté de rouille due à l'ancienne présence d'un rivet en métallique.

L. 2,7 cm ; l. 0,9 cm ; ép. 0,3 cm.

Isolat 8428-01, inv. 009 0526, US 8428

Élément indéterminé en os, de section semi-circulaire. Une des extrémités est incisée de deux stries parallèles sur sa face bombée.

L. 2 cm ; l. 0,8 cm ; ép. 0,5 cm.

La détente d'arbalète (isolat 8389-01)

Les fouilles du Donjon de Pons ont permis la mise au jour de quelques éléments en matière dure d'origine animale. Parmi ceux-ci, a été retrouvé un objet assez peu commun en contexte archéologique : un fragment de détente d'arbalète.

La détente est l'un des éléments qui compose le mécanisme permettant d'actionner l'arbalète¹⁷³. Elle est généralement constituée de deux plaquettes taillées dans du bois de cervidé, ici il s'agit de bois de cerf. Les deux plaques sont fixées l'une à l'autre à l'aide de rivets métalliques. L'assemblage forme un corps allongé et courbe dont l'une des extrémités est reliée à la noix tandis que l'autre sert de poignée par laquelle la détente est saisie. Le corps de la détente est orné d'une série de motifs circulaires doubles gravés, autrement appelés décors en ocelles. On retrouve le même type de motif sur une détente découverte sur le site de la « Mothe » à Pineuilh¹⁷⁴.

L'extrémité de la poignée est sculptée en forme de tête stylisée zoomorphe. D'autres fragments de détentes retrouvés sur les sites de Colletière à Charavines¹⁷⁵, de Brauschweig¹⁷⁶ en Allemagne et du château de Mayenne¹⁷⁷ sont eux aussi ornés de terminaisons du même type. Cependant, certaines têtes sont de facture un peu plus grossière. Dans le cas de la détente découverte à Pons, l'extrémité est particulièrement travaillée. Le museau est proéminent et composé d'une bouche et d'un nez marqués. Les deux oreilles sont hautes et pointues. L'emplacement des yeux, quant à lui, est souligné par la présence d'un rivet métallique. Enfin, la base de la tête zoomorphe est marquée par un léger décrochage. Présent de la même manière sur une détente découverte sur le site de la « Mothe » de Pineuilh¹⁷⁸, ce cran permet une meilleure préhension de la poignée de la détente en bloquant la main de son utilisateur.

Dans le cas présent, aucun élément stylistique ou contextuel ne nous permet de fournir une datation précise de la détente découverte dans les fouilles du Donjon. Les découvertes en France proviennent surtout de contextes compris entre la fin du Xe et le début du XIe siècle, d'autres sont plus mal datés (Fréteval, Rougemont), mais les exemplaires allemands sont plus tardifs. Par prudence, il est néanmoins préférable de proposer une datation large allant du Xe au du XIIIe siècle.

III.7.4 Mobilier divers

L'élément le plus notable du lapidaire, fragmentaire, a été trouvé à l'intérieur de l'annexe intérieure de la 1^{ère} *turris*, dans un niveau de démolition (isolat 8403-02, pl. 86). L'élément se compose d'un volume conique terminé par un petit tore, et par une plinthe quadrangulaire. L'ensemble est relativement mal taillé, au marteau-taillant droit. Cela pourrait correspondre à une base, mais une cavité a été taillée à l'intérieur. La face à travers laquelle elle a été creusée, ainsi que la cavité elle-même, ont été taillées au marteau-taillant bretté et portent des traces de rubéfaction légère. Ainsi, il faut plutôt inverser notre vision pour y voir un possible lavabo. Bien que très fracturé, le cône est entamé par une encoche qui pourrait correspondre à l'encastrement d'un autre élément, peut-être un socle. Il est impossible de faire une restitution complète : s'agissait-il d'un élément encastré dans une maçonnerie, avec une cavité semi-circulaire, ou d'un élément entièrement indépendant ? Dans ce dernier cas, le lavabo serait approximativement carré, de 65-67 cm de côté, avec une cavité de 47 / 52 cm de diamètre, pour une hauteur minimale de 31 cm (42 cm ?).

Compte tenu des différents outils utilisés, il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un bloc en réemploi, peut-être une base de colonne, transformé en lavabo. Relativement frustré, il est difficile

¹⁷³ Voir schéma d'une proposition de reconstitution du mécanisme de déclenchement d'une arbalète dans Chandevau 2007, p. 783.

¹⁷⁴ Chandevau 2007, p. 782-783.

¹⁷⁵ Colardelle et Verdel 1993, p. 260-261

¹⁷⁶ *Das Reich der Salier* 1992, p. 98.

¹⁷⁷ Goret 2007.

¹⁷⁸ Chandevau 2007, p. 782-783.

à dater. On peut au moins noter que l'emploi du taillant bretté est plutôt rare dans la région avant le XIII^e siècle (Antiquité mise à part).

D'autres blocs pourraient avoir été réemployés dans le blocage du mur de l'annexe intérieure. Il s'agit de fragments plutôt informes, mais assurément non naturels et portant des impacts de marteau-taillant droit. Avec un peu d'imagination, l'un d'eux évoque un fragment de chapiteau, avec l'équivalent d'une volute (pl. 87, isolat 8010-01). Dans le comblement de la tranchée de fondation de cette même annexe, un autre fragment évoque également une volute émergeant de la corbeille d'un petit chapiteau (US 8420). Ces fragments sont si peu identifiables qu'on ne peut guère développer plus le propos.

Les autres fragments nous renseignent indirectement sur les bâtiments détruits durant l'époque moderne. Ils proviennent du comblement de la cave de l'ES 2 (US 8423, 8425) et des niveaux de démolition / récupération en bordure orientale de l'ES 1 (US 8320, 8322, récupération du logis ?). Leur principale caractéristique est de provenir de pierres de taille, dressées au marteau-taillant bretté et dont les faces ont été finies à la ripe. Cela correspond à ce que l'on observe pour les bâtiments de l'époque moderne à Pons (communs du XVII^e siècle). Plus globalement, cet usage est présent à partir du XIII^e siècle, mais encore plus à partir de la fin du Moyen Age. Quelques fragments de modénatures (très incomplètes) sont présents. On peut signaler dans ces mêmes niveaux, la présence d'ardoises (également plutôt associées à la fin du Moyen Age et à l'époque moderne), dont une ardoise gravée (pl. 87, isolat 8320-01).

IV. SYNTHESE

La ville de Pons fait l'objet depuis plusieurs années de recherches historiques et archéologiques dans le cadre d'un projet de mise en valeur de son centre urbain et de son patrimoine, notamment médiéval, en partie achevé. La réfection de la voirie et les aménagements de surface réalisés autour du donjon et sur les places de la République et de la Marronnière ont clos les investigations archéologiques sur le secteur du donjon.

Les traces d'occupation protohistorique et antique sont réelles mais difficilement interprétables. Elles sont caractérisées par des structures en creux et des niveaux de « terres noires ». La faible surface réellement fouillée jusqu'au substrat (35 m²) ne laisse pas place à une réelle compréhension de cette occupation.

Il est d'ailleurs bien délicat de faire la distinction entre les occupations gauloises, romaines ou du haut Moyen Age, cette dernière période étant signalée uniquement par la présence de quelques tessons médiévaux parmi une quantité bien plus importante de tessons plus antiques. Dans les secteurs intégralement fouillés, certaines structures se distinguent néanmoins, esquissant une organisation dont l'orientation nord-ouest / sud-est se différencie de celle adoptée par les structures médiévales (pl. 88). Il apparaît toutefois que les premiers siècles de notre ère ne semblent guère présents, reposant le problème de l'hypothétique ville antique, uniquement signalée par quelques blocs de grand appareil retrouvés au XIX^e siècle lors du démontage de l'enceinte du château, par le réemploi de deux bornes miliaires dans la chapelle-porte Saint-Gilles et par les découvertes récentes de Bastien Gissinger ¹⁷⁹.

Le haut Moyen Age

Notre connaissance du haut Moyen Age est là encore assez lacunaire. L'absence de mentions dans les textes est à peine compensée par les quelques traces d'occupation retrouvées au pied du donjon. En l'attente d'une étude céramologique plus approfondie, il n'est pas encore possible d'affiner la chronologie entre des niveaux éventuellement mérovingiens et d'autres carolingiens, et donc de cerner la continuité de l'occupation. Les dédicaces des églises pontoises sont cependant révélatrices : saint Vivien, Martin ou Sauveur. Outre les niveaux de terres noires, plusieurs structures attestent d'une occupation (pl. 89) : au nord du donjon, une possible structure en creux, large de 4,8 m, axée nord-sud avec un solin en pierres conservé le long de la bordure ouest, associé à un niveau de circulation empierré. Ce bâtiment semble complété à l'ouest par une autre structure. Il est probable que le 2^e solin retrouvé au pied du mur oriental du donjon, ainsi que les deux silos du secteur 2 ¹⁸⁰, relèvent de la même phase. Cet ensemble correspond, semble-t-il à la dernière occupation avant la construction de la *turris*. Les nombreux fragments de terres crues / torchis et de tuiles plates à rebord donnent quelques indices sur le type de bâtiment.

Un bâtiment à contrefort : la 1^{ère} *turris* ?

L'un des principaux résultats est l'identification d'un premier bâtiment construit en dur (pl. 90). Cette maçonnerie rectangulaire à contreforts plats, épaisse de 1,7 m, s'étend au nord sur 13 m, fossilisée sous le mur nord de l'actuel donjon. Le mur ouest est conservé sur 12 m ; le reste de la maçonnerie ayant été entièrement détruit au XVII^e siècle. Des lambeaux de mortiers attestent de sa présence sur une longueur minimale de 20 m, celle-ci pouvant toutefois être estimée à 25,8 m par le rythme des contreforts : le mur sud se situerait ainsi exactement sous le mur sud de l'actuel donjon. La surface interne du bâtiment peut être estimée à environ 210 m². Il apparaît qu'avant les décaissements de l'époque moderne et du XIX^e siècle, les maçonneries de ce qui semble être la 1^{ère} *turris* de Pons présentaient une élévation encore importante, protégée par des remblais

¹⁷⁹ Mandon 2008, p. 17 ; Gissinger 2009, p. 16-18.

¹⁸⁰ Champagne, Mandon 2007, p. 20-21.

postérieurs (pl. 91). Ainsi, l'élévation du mur nord est encore conservée par endroit sur 3,4 m de hauteur. Le second donjon a été construit en retrait et ses fondations étaient à l'origine masquées par ce qui subsistait du premier bâtiment, doublant ainsi ses parties basses. A l'ouest, on peut estimer que le mur de la 1^{ère} *turris* était conservé sur une hauteur approchant les 7 m, avant le XIX^e siècle.

Les techniques de construction diffèrent nettement de celles employées pour le second donjon. Les pierres de taille, dressées au marteau-taillant, ont été réservées aux contreforts et aux angles, alors que le reste des élévations est construit en un petit appareil de moellons, recouverts par des joints largement beurrés. Cette technique est bien connue pour le XI^e siècle (principalement la 1^{ère} moitié) : on la retrouve employée à la tour de Broue, datée du milieu du XI^e siècle, édifice très proche par sa structure du bâtiment de Pons.

Il est délicat de mettre en relation ce bâtiment avec les quelques textes des XI^e et XII^e siècles. Le château, mentionné explicitement en 1067¹⁸¹, est stratégique puisque le comte Guillaume X tenta de briser la force des châtelains au début du XII^e siècle. Les vellétés d'indépendance étaient alors symbolisées par deux tours. L'une d'elle pourrait être celle découverte en 2009. Les documents parlent de la « *turris de Coniaco* », sur laquelle le comte met la main, et de la tour construite par Geoffroy de Pons. Cette affaire nous permet d'apprendre leur existence.

L'enceinte castrale

La construction de l'enceinte castrale intervient dans un second temps, vraisemblablement très proche. Les techniques de construction sont différentes : il s'agit d'un blocage grossier, large de 2,6 m et construit dans une tranchée étroite. L'élévation n'est conservée que sur une à deux assises et présente un petit appareil de moellons, ponctuellement en *opus spicatum*. Son tracé est clairement visible sur les plans du XVIII^e siècle. Il forme une courbe régulière enserrant le sommet du promontoire sur presque 1,5 ha, et reliant le donjon à la chapelle-porte Saint-Gilles (pl. 03). Cette dernière est mentionnée dès 1067 et présente également des vestiges antérieurs à l'époque romane. Au sud de la *turris* (puis du donjon actuel), la suite du tracé, fermant le *castrum* en bordure de falaise, est par contre inconnue.

Le premier fossé pourrait lui être contemporain. Profond d'environ 2,5 / 3,6 m, sa largeur est inconnue (moins de 18 m). Son comblement n'a pas fourni d'informations quant à sa date de creusement. Il suit la face nord du donjon, environ 1,7 m en avant, puis longe l'enceinte du *castrum*. Les importants remblais de stériles de carrière scellant l'occupation haut-médiévale pourraient être issus de son creusement.

Les aménagements liés à la 1^{ère} *turris*

Postérieurement à la construction de l'enceinte, deux annexes sont édifiées contre la face nord de la 1^{ère} *turris* (pl. 92). Il s'agit de deux bâtiments carrés : l'annexe intérieure fait 4,23 m de large pour 4,4 m de longueur hors œuvre, alors que l'annexe extérieure, plus réduite, fait 3,32 m par 3,62 m. L'appareillage est identique à celui de la *turris*. Leur fonction demeure inconnue : tour d'escalier, annexe domestique (latrines ?). Elles ne possédaient pas de sols construits, mais vraisemblablement un plancher, suggéré par la présence de petite faune entre les niveaux de chantier et les niveaux de démolition. Leur niveau inférieur formait un espace vide et isolé, sans communication directe avec la *turris*. Les niveaux d'occupation et de démolition de l'annexe intérieure ont fourni des fragments de verre d'un type rare et de détente d'arbalète en bois de cerf, deux marqueurs sociaux forts.

D'autres structures, massifs de fondation, de pilier et un gros trou de poteau, semblent pouvoir être associées à la 1^{ère} *turris*. Il est difficile d'en déterminer la fonction : l'ensemble pourrait correspondre à d'autres constructions annexes dont témoignerait un autre mur situé plus au nord-est, voire à une structure d'accès, permettant de desservir l'étage de la *turris*, via l'annexe intérieure. Certaines maçonneries pourraient avoir remplacé une structure plus légère, en bois, remplissant la même fonction.

¹⁸¹ AHSA 1877, p. 35-38, pièce V.

Le problème de la datation

L'utilisation du radiocarbone C14 pour la datation des maçonneries est un phénomène en plein développement ¹⁸². La multiplication des datations confronte la communauté des historiens, historiens de l'art et autres archéologues de l'architecture à une profonde réflexion méthodologique. Effectivement, les cas de discordance avec les chronologies habituellement admises dans chaque spécialité posent des problèmes d'interprétation.

La datation par radiocarbone permet d'estimer la date de mort de l'élément vivant. Dans le cas du bois, cela date la mort du cerne de l'arbre. Dans le cas d'un arbre jeune (ou de branchages), la datation coïncide avec celle de l'abattage / de la calcination. Dans le cas d'un arbre âgé, le décalage entre la datation C14 et la date d'abattage peut être variable : importante si la datation concerne un charbon provenant du cœur de l'arbre, faible s'il provient des derniers cernes. A cela s'ajoute un écart supplémentaire si le bois provient d'une structure antérieure et a été réutilisé pour rentrer dans le processus de fabrication du mortier (de la chaux) ou a fini par hasard sous forme résiduelle dans le mortier. En résumé, en fonction de l'interprétation que l'on fait des charbons présents dans le mortier, on peut ou non utiliser les résultats C14 pour dater l'édifice (en simplifiant : utilisation de « vieux bois » ou de branchages).

Si pour de nombreux édifices, le débat n'a pas vraiment eu lieu (édifices religieux du haut Moyen Age notamment), il en va différemment pour les édifices militaires, datés plus par leur structure même et les techniques de construction que par des textes (presque inexistant pour les périodes anciennes). Ces tensions dues à la discordance entre les datations admises et les datations fournies par des analyses en laboratoire sont par exemple apparues avec la remise en cause des datations du donjon de Loches (par la dendrochronologie dans ce cas) ¹⁸³, puis plus récemment sur le donjon de Sainte-Suzanne ¹⁸⁴. Si pour le premier, le vieillissement de cette tour-résidence, qui a des conséquences sur beaucoup d'autres monuments, semble désormais acquise, en revanche pour le second, une fin de non recevoir a été émise par les spécialistes de castellologie en dépit des 26 datations homogènes fournies sur un total de plus de 40 charbons étudiées ¹⁸⁵. La crypte Notre-Dame-sous-Terre du Mont-Saint-Michel a fait l'objet de datations croisées utilisant différentes techniques (thermoluminescence et radiocarbone) ¹⁸⁶. Dans ce cas, la concordance des datations plaident pour l'absence d'effet « vieux bois » pour les charbons présents dans les mortiers de l'édifice.

Les 10 charbons datés à Pons peuvent dans ce contexte paraître bien maigres (8 concernent la *turris* et l'enceinte). Certains des charbons, présents en abondance dans le mortier, provenaient assurément de branchages ; sauf présence exceptionnelle d'éléments de type cheville, cela permet a priori d'exclure l'utilisation de bois de construction provenant d'un édifice antérieur. Pour 8 analyses, les dates les plus probables se situent autour de 900. Les courbes dessinent également un palier (ensemble de pics de probabilité) dans le second tiers du X^e siècle. L'utilisation que nous proposons d'en faire reste axée sur une fourchette très large, suite aux conseils des techniciens et chercheurs du centre de datation par le radiocarbone de Lyon. Partant de ce constat, les intervalles resserrés (calibrés à 95% de confiance) des charbons de la *turris* et de l'enceinte castrale sont très proches, pour ne pas dire identiques :

	Date plancher	Date plafond
Turris, intervalle resserré	883	987
Enceinte intervalle resserré	894	984

¹⁸² Intervention orale de J.Mesqui lors du colloque de Chauvigny « Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Gironde », juin 2012.

¹⁸³ Mesqui 1998

¹⁸⁴ Mastrolorenzo 2004

¹⁸⁵ Renoux 2010, p. 251. Les autres séries de datations, plus restreintes, correspondent à plusieurs phases de reprises (pas toujours perceptibles dans le bâti même). L'une d'elle, plus récente que la grande série du X^e siècle, a été retenue pour la datation de la tour-maîtresse (début du XI^e siècle).

¹⁸⁶ Sapin *et alii* 2008, p. 97-116. Les datations concernent un édifice du X^e siècle.

Il faut noter la grande homogénéité des datations. Contrairement aux charbons présents dans les fondations de l'actuel donjon, qui avaient fournis deux datations (divergentes) en plein haut Moyen Age, on peut ici exclure une présence résiduelle dans le mortier (leur présence est liée à un processus intentionnel : calcination du calcaire pour la chaux, adjonction volontaire de charbons dans le mortier...). L'homogénéité peut également paraître étonnante dans le cas d'un effet « vieux bois » : si une structure en bois antérieure a été utilisée, il faudrait admettre qu'elle n'était constituée que d'éléments présentant peu de cernes, tous du même âge.

Tout ceci ne permet pas d'exclure totalement une datation plus récente dans le premier tiers du XI^e siècle. Nous tenons ces datations comme un élément qui participe, au même titre que les éléments architecturaux et le reste du mobilier, à la datation d'un édifice détruit et donc mal connu.

La *turris* de Pons pourrait correspondre à une tour-maîtresse par la présence régulière des contreforts, mais cette typologie n'est pas attestée avant les années 1030. Le bâtiment de Pons offre des points communs avec la tour-maîtresse de Broue (mêmes dimensions, mêmes techniques), mais également des différences : murs moins épais, contreforts plus espacés. La faible hauteur conservée du bâtiment de Pons ne permet pas d'identifier définitivement une tour-maîtresse de grande hauteur comme celles du XI^e siècle.

A Mayenne (vers 920) ou à Langeais (vers 1000)¹⁸⁷, les bâtiments relèveraient d'une autre typologie, plus proche du palais. Ces édifices présentent néanmoins des points communs avec celui de Pons, notamment par la présence des annexes. L'analyse des fondations de l'actuel donjon permet de restituer une hauteur minimale de 6,4 m pour la *turris*. Il est impossible de cerner de façon certaine le volume du bâtiment initial mais on est tenté de restituer un étage, pouvant contenir une grande salle, accompagnées par la suite de pièces annexes. Aucune ouverture ne permettait en effet de relier ces dernières au bâtiment principal en rez-de-chaussée. L'ensemble rappelle les programmes auliques et s'inscrit bien dans un contexte d'élaboration d'un type un peu mixte entre programme résidentiel / espace de représentation et mais également programme défensif.

Le bâtiment est en effet associé très tôt à une grande enceinte, délimitant un castrum qui reste à explorer et dont les deux extrémités sont marquées par des éléments importants : la *turris* et à l'opposé, la chapelle-porte Saint-Gilles, mentionnée dès 1067 et qui présente une chronologie assez semblable (première structure pouvant être antérieure à l'an mil, incluant des emplois antiques, passage voûté milieu XI^e – début XII^e siècles, façade sculptée ajoutée par la suite au milieu du XII^e siècle)

Le pas vers le X^e siècle est difficile à franchir, mais il est surtout dû à la quasi-inexistence de vestiges monumentaux de l'époque carolingienne. Dans le domaine de l'architecture religieuse, ce problème se pose de moins en moins, les différences entre le X^e et le XI^e siècle étant de moins en moins nettes.

La position de l'enceinte fait de la *turris* un organe de flanquement qui ne dit pas son nom. Ceci est surprenant, car différent de la place des bâtiments des alentours de l'an mil, plaqués contre les enceintes (Andone, Broich, Langoiran, Mayenne¹⁸⁸).

Le mobilier associé est pauvre, comme les niveaux archéologiques contemporains. La présence d'une occupation du haut Moyen Age est attestée par des bâtiments excavés et du mobilier qui sera étudié fin 2012-début 2013. La détente d'arbalète, conservée dans les niveaux de destruction, ne nous aide ni par sa position, ni par sa morphologie. Ce type d'éléments est présent de la fin du X^e siècle au XII^e ou XIII^e siècle, mais il n'en reste pas moins un marqueur social de tout premier ordre pour la période. La céramique ne devrait pas apporter de grandes précisions, tant, pour cette période, les datations flottent dans des intervalles d'un ou deux siècles.

En revanche, le fragment de verre filigrané 8403-01, provenant des niveaux d'utilisation de l'annexe Est, nous ramène à une tradition stylistique et technique carolingienne, que la composition chimique à base de natron conforte.

¹⁸⁷ Impey, Lorans 1998. Ce dernier bâtiment n'est daté que par un contexte historique favorable.

¹⁸⁸ Bourgeois 2009, p. 458.

Ces éléments sont donc une série d'indices nous permettant d'envisager une datation plus haute que par les seules comparaisons architecturales, qui, dans la région, ne permettent guère de remonter avant le milieu du XI^e siècle.

Construction de l'actuel donjon : un projet en deux temps

Le récit de l'*Historia Pontificum* conte la destruction de la « tour de Geoffroy », avant 1136, par le duc Guillaume d'Aquitaine Guillaume. Cette date correspond bien à l'arasement du premier bâtiment et de ses annexes et autoriser la reconstruction de la tour de Geoffroy de Pons (l'actuel donjon ?), ancêtre des sires de Pons.

Dans un premier temps, le nouveau donjon reprend le plan de l'ancien, en le décalant vers le sud-est : ses murs nord et ouest sont implantés à l'intérieur de l'ancien bâtiment, directement accolés aux maçonneries (pl. 93). Son mur oriental est par contre construit à l'extérieur. Il semble que les anciens murs, ainsi que les annexes, aient été maintenus partiellement en élévation et renforçait les fondations de la nouvelle construction (pl. 95). Les cartes postales anciennes, postérieures à l'évacuation des remblais accolés à l'ouest du donjon et antérieures aux restaurations du début du XX^e siècle, montrent que les fondations en moellons s'élevaient à environ 6,4 m au-dessus du substrat. Elles sont également visibles au fond du conduit des latrines (face nord).

Durant le chantier de construction de l'actuel donjon, le mur nord est épaissi, en intégrant un conduit de latrines, et vient englober le mur nord primitif (son épaisseur totale passe alors à presque 5 m, pl. 94). Repentir en cours de chantier ou restauration voire reconstruction du 2^e donjon, il est actuellement difficile de se prononcer, d'autant que le château de Pons aurait été détruit en 1178-1179 par Richard Cœur de Lion suite à la rébellion des seigneurs aquitains¹⁸⁹. Jusqu'à maintenant, l'édifice était daté de la fin du XII^e siècle, voire du premier tiers du XIII^e siècle¹⁹⁰. Ce chantier considérable a pu grever à long terme les finances de la seigneurie. Le donjon a connu d'importantes modifications à l'époque moderne lors du vaste programme de transformation du château. Certaines reprises sont encore visibles à l'extérieur (mur nord), liées semble-t-il à un abaissement des niveaux de circulation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du donjon. Une compréhension complète de l'édifice est actuellement difficilement envisageable, sauf intervention archéologique liée à une éventuelle restauration du monument.

La chemise intérieure

La chemise interne a vraisemblablement été construite à ce moment. Elle cerne le donjon à l'intérieur de l'enceinte castrale. En chronologie relative, ce mur, en grande partie récupéré, pourrait être antérieur à l'actuel donjon et construit en deux temps. Il présente toutefois quelques similitudes avec les fondations de ce dernier, du côté est. La maçonnerie n'est pas fondée sur le substrat rocheux et sa tranchée de récupération est presque entièrement arasée par endroit : cela confirme l'idée d'un décaissement massif dès le XVII^e siècle (pl. 95). L'abondance de mobilier médiéval résiduel dans ce qui restait du comblement de la tranchée de récupération, postérieur au début du XVIII^e siècle, donne une idée de l'importance initiale de l'occupation des XI^e et XII^e siècles.

Les aménagements médiévaux et modernes, antérieurs au XVII^e siècle

Le logis seigneurial avait été repéré en 2005 à l'est du donjon (pl. 96). La connexion avec la chemise reste difficile à comprendre : à l'extrémité nord, les deux structures semblent avoir été accolées, mais cela ne repose que sur l'interprétation des possibles tranchées de fondation, très arasées. Il faut noter également la présence d'une cave et d'un bâtiment détruit avant le début du XVIII^e siècle, dans l'angle formé par l'enceinte castrale et la chemise interne. On peut se demander si la chemise n'a pas servi d'appui à des logis, sur tout son angle nord-est.

¹⁸⁹ Debord 1984, p. 389.

¹⁹⁰ C'est l'opinion de Nicolas Faucherre, qui intègre le donjon dans la famille des donjons anglo-aquitains tardifs : Faucherre, Servant 2004, p. 79.

A l'extérieur de l'enceinte castrale, le premier fossé a laissé place à une importante muraille, dénommée « fausse braye » à l'époque moderne. Elle présente un beau parement maçonné et un blocage aux dimensions impressionnantes à la base (jusqu'à 5,5 m), sans véritable parement intérieur. Son tracé est ponctué de contreforts. Son profil se compose d'une partie basse verticale, suivie d'un parement en léger glacis d'où émergent les contreforts, et à nouveau un parement vertical. Comme pour le donjon, l'iconographie ancienne nous montre des créneaux à linteau. Un nouveau fossé, plus profond, est creusé en avant du mur.

Les relevés de Claude Masse suggèrent une fausse-braie, avec un simple parapet à hauteur des remblais présents entre elle et le donjon (pl. 97). La datation demeure encore très incertaine, entre les XIII^e et XVI^e siècles. Le mur présente des points communs avec l'enceinte urbaine retrouvée récemment lors d'un diagnostic¹⁹¹ et qui daterait du XIII^e siècle. Il pourrait ainsi, comme l'enceinte urbaine correspondre aux fortifications réalisées par Renaud de Pons vers 1230. Il offre toutefois également d'importantes analogies avec des structures plus récentes, comme la courtine trouvée sous les jardins du carrousel du Louvre à Paris, datée de la 1^{ère} moitié du XVI^e siècle : le profil très particulier des blocs de parement y est en tous points identiques. La datation que nous pouvons proposer par la céramique trouvée au pied des latrines (début de l'époque moderne ?) reste incertaine, compte tenu de la possible disparition d'une structure plus complexe.

Comme dans l'ensemble du château, les aménagements réalisés à l'époque moderne ont laissé des vestiges importants (pl. 98). Des communs (boulangerie, latrines), fouillés en 2006 au pied du mur ouest du donjon, et la glacière construite dans le fossé comblé, à l'angle de l'enceinte castrale et de la fausse-braie, s'intègrent dans ce vaste programme initié dans la 2^e moitié du XVII^e siècle par César-Phoebus d'Albret. Le donjon a connu également d'importantes modifications, avec un abaissement des niveaux de circulation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (pl. 99).

Les vestiges de ce qui semble être la première *turris* du *castrum* de Pons, pouvant dater du X^e siècle, constituent en soi une découverte importante. Cela ne doit pas masquer l'énorme potentiel archéologique du site, tant pour les périodes anciennes que pour le Moyen Age ou l'époque moderne. L'enceinte castrale délimite un espace important, entre deux monuments remontant au moins au XI^e siècle, le donjon et la chapelle-porte Saint-Gilles. Le sondage réalisé au pied de cette dernière, ainsi que la prospection géophysique de 2010, ont montré l'importance du bâti enfoui, signe s'il en était besoin, qu'une telle enceinte n'abrite pas seulement un donjon et un logis.

¹⁹¹ Gissingier 2009.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Sources éditées :

- AHG 1871** : « Documents », *Archives Historiques du département de la Gironde*, t. XIII, Bordeaux, 1871.
- AHSA 1874** : « Testaments saintongeais, 1232 – 1400 », éd. AUDIAT L., BOUYER A., de RENCOGNE G.-B., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. I, Saintes, 1874, p. 162-187.
- AHSA 1877** : « Chartes saintongeaises de l'abbaye Saint-Florent près Saumur, 1067-1200 », éd. MARCHEGAY P., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, Saintes, 1877, p. 17-72.
- AHSA 1881** : « Chartrier de Pons, I, Archives de l'Hôpital Neuf de Pons », éd. MUSSET G., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IX, Saintes, 1881, p. 9-356.
- AHSA 1881b** : « C. Masse, mémoire sur la ville de Pons en Saintonge », éd. MUSSET G., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IX, Saintes, 1881, p. 357-369.
- AHSA 1892** : « Chartrier de Pons, II », éd. MUSSET G., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXI, Saintes, 1892.
- AHP 1874** : « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers », éd. L. Redet, *Archives historiques du Poitou*, t. III, Poitiers, 1874.
- AHP 1909** : « Recueil des documents concernant le Poitou dans les registres de la Chancellerie de France », éd. GUERIN P., *Archives Historiques du Poitou*, t. XXXVIII, Poitiers, 1909.
- AUBIGNE éd. 1995** : D'Aubigné A., *Histoire universelle*, t. III, livre V, Thierry A., éd., Genève Droz, 1985
- BELLE-FOREST 1575** : Belle-Forest, *Cosmographie universelle*, Paris, 1575, in 4°.
- BOUSSARD 1957** : *Historia pontificum et comitum Engolismensium*, éd. Boussard J., 1957 (et dans Recueil des historiens de la France, t. XII, p. 398A B).
- DANGIBEAUD 1895** : « Six chartes pontoises », éd. C. DANGIBEAUD, *Recueil de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Inférieure*, 4^{ème} s., t. III, Saintes, 1895-1896, p. 143-162.
- Gesta** : *Gesta sanctorum patrum fontanellensis coenobii*, LOHIER F., LAPORTE J. éd., 1936
- GRASILIER 1871** : *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, éd. Abbé Grasilier T., t. 2 des *Cartulaires inédits de la Saintonge*, Niort, 1871.
- LESSON 1839** : LESSON R.-P., *La Saintonge illustrée 1839-1843*, Geste édition, 1999.
- LA POPELINIERE 1581** : La Popelinière, *Histoire de France depuis l'an 1550 jusqu'à ce temps*, La Rochelle, 1581, 2 vol.
- ROYAL AND OTHER HISTORICAL LETTERS 1965** : *Royal and other historical letters illustrative of the reign of Henry III from the original in the Record Office*, Shirley W. W. ed., London, 1965 reprinted (1862), vol. 1.

Bibliographie :

- BARBIER 2005** : BARBIER E., « Maillezais, du palais ducal au réduit bastionné », *L'abbaye de Maillezais, des moines du marais aux soldats huguenots*, TREFFORT C., TRANCHANT M. dir., Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, p. 221-228.
- BOCQUET 2006** : BOCQUET A., *Sainte-Suzanne, le château, extension du logis, campagne de fouilles juin à novembre 2006, vol. 1 texte*, Conseil général de la Mayenne, 2006.
- BRIAND 1883** : BRIAND J. abbé, *Histoire de l'église santone et aunisienne depuis sont origine jusqu'à nos jours*, t. II, La Rochelle, 3 vol.
- CARTE GEOLOGIQUE 1977** : *Carte Géologique de la France à 1/50000, Pons, n° 707N*, établie par J.-P. Platel, P. Moreau, J. Vouvé, G. R. Colmont, BRGM, Orléans, 1977.
- CHAMPAGNE, JOY 2004** : CHAMPAGNE A., JOY D., *Etude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Communauté de commune de la région de Pons, Ville de Pons, SEMDAS, Service

régional de l'archéologie Poitou-Charentes, juin-novembre 2004, 2 vol., rapport dactylographié (version électronique, Przymicki L., Association Patrimoine et Recherches, mars 2008).

CHAMPAGNE, MANDON 2005 : CHAMPAGNE A., MANDON F., *Pons, le château, expertise archéologique*, rapport de fouille, 2005, 110 p., 30 pl.

CHAMPAGNE, MANDON 2007 : CHAMPAGNE A., MANDON F., *Pons, Place de la Marronnière*, rapport de fouille, 2007, 2 vol., 70 et 91 p., 52 pl.

CHANDEVAU : CHANDEVAU (Fr.), « La tabletterie », dans Prodeo (Fr.) et al., Pineuhl (33) « la Mothe », RFO de fouille archéologique, 2007, INRAP GSO, p. 781-798.

CHIRON-CHAMPAGNE 2011 : CHIRON-CHAMPAGNE F., *Pons, le château. Etude céramique : première partie, lots des secteurs de la place de la République, de la Marronnière et de la chapelle Saint-Gilles (sondages 1, 5 et 7)*, UPPA-SRA Poitou-Charentes, 2011, 96 p. 27 pl.

COLARDELLE, VERDEL 1993 : COLARDELLE (M.) dir., VERDEL (E.) dir. — *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation du terroir au XI^e siècle*. Paris : MSH, 1993. 416 p., (DAF ; 40).

CONNET et al. 2009 : CONNET N., BAUDRY A., LANDREAU G. *PONS (17), rue de Jolysable (Le Paradis), Rapport de diagnostic d'archéologie préventive*, Inrap, Service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes, Poitiers, 2009, 42 p.

CROZET 1971 : CROZET, R., *L'art roman en Saintonge*, Picard, Paris, 1971.

DAS REICH DER SALIER 1992 : *Das Reich der Salier 1024-1025 : Katalog zur ausstellung des landes Rheinland-Pfalz*. Sigmaringen : Thorbecke, 1992. 503 p.

DEBORD 1984 : DEBORD A., *La société laïque dans les pays de la Charente (X-XII^{ème} s.)*, Paris, 1984.

Echafaudage 1996 : *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, A. BAUD, Ph. BERNARDI, A ; HARTMANN-VIRNICH, E. HUSSON, Ch. LE BARRIER, I. PARRON, N ; REVEYRON, J ; TARDIEU, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n° 13, Lyon, 1996.

ESQUIEU, PESEZ 1998 : *Cent maisons médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e s.) : un corpus et une esquisse*, dir. ESQUIEU Y., PESEZ J.-M., Paris, CNRS, 1998.

EVIRA 2008: EVIRA Vera, Catalogue of Anglo-Saxon Glass in the British Museum, British Museum, Londres, 2008

FAUCHERRE 2004 : FAUCHERRE N., « La tour de Broue (Charente-Maritime) : l'œuvre du comte d'Anjou », *Tours seigneuriales de l'Ouest, travaux récents sur quelques tours maîtresses, de la Normandie à la Catalogne*, FAUCHERRE N. et REMY C. éd., C.E.S.C.M., Poitiers, mars 2004, p. 69-73.

FAUCHERRE, REMY 2004 : *Tours seigneuriales de l'Ouest, travaux récents sur quelques tours maîtresses, de la Normandie à la Catalogne*, FAUCHERRE N. et REMY C. éd., C.E.S.C.M., Poitiers, mars 2004.

FAUCHERRE, SERVANT 2004 : FAUCHERRE N., SERVANT S., « Pons (Charente-Maritime), la force du symbole de 1240 à 1900 », *Tours seigneuriales de l'Ouest, travaux récents sur quelques tours maîtresses, de la Normandie à la Catalogne*, FAUCHERRE N. et REMY C. éd., C.E.S.C.M., Poitiers, mars 2004, p. 75-85.

GABORIT 1998 : GABORIT M., « Pons, chapelle Saint-Gilles », *La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE J. dir., 1998, p. 254-255.

GALINIE 2004 : GALINIE H., « L'expression terres noires, un concept d'attente », *Les petits cahiers d'Anatole, n° 15, 01/06/2004*, http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_15.pdf

GISSINGER 2009a : GISSINGER B., *Pons, chauffage urbain, rue Marie d'Albret-place du château Ferry*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, 2009, Service Archéologique Départemental de Charente-Maritime, 47 p., 24 pl.

GISSINGER 2009b : GISSINGER B., *Pons, 5 cours Jules Ferry*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, 2009, Service Archéologique Départemental de Charente-Maritime, 72 p., 23 pl.

GORET 2007 : GORET J.-F., *Le mobilier en matières dures d'origine animale découvert sur le site du château de Mayenne, rapport d'étude préliminaire*, 2007, 48 p. et 19 fig.

HALPHEN 1906 : HALPHEN L., *Le comte d'Anjou au XI^e s.*, Paris, 1906.

HOLMQVIST, ARRHENIUS 1964 : Holmqvist W, Arrhenius B, « Summaries concerning glass and pottery from the central building complex », *Excavations at Helgö II*, Stockholm, 1964, p. 243-260.

- HOUDUSSE, LANDREAU 2010** : HOUDUSSE B, LANDREAU G., « Architecture et fonction de la fortification de l'oppidum de Pons (Charente-Maritime) : apport des fouilles de l'avenue de l'Assomption », dans : FICHTL S. dir., *Murus Celticus. Architecture et fortifications des remparts de l'âge du Fer*, Actes de la table ronde à Glux-en-Glenne (octobre 2006), Glux-en-Glenne, Bibracte, (Bibracte n°19), p. 211-228.
- IMPEY, LORANS 1998** : IMPEY E., LORANS E., « Le donjon de Langeais et son environnement », *Bulletin Monumental*, t. 156, fasc. 1, 1998, p. 9-63.
- JOY 2005** : JOY D., « Formes et fonctions de caves des maisons médiévales dans le sud de la France », *La maison au Moyen Age dans le Midi de la France*, vol. 2, actes des journées d'étude de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, M.S.A.M.F., hors-série 2008, p. 179-206.
- JULIEN-LAFERRIERE 1879** : JULIEN-LAFERRIERE L., *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, arrondissement de Saintes, n° 7, « Pons et ses monuments », Toulouse, 1879.
- LABAUNNE-JEAN 2010** : LABAUNNE-JEAN Fr., *Le verre du haut Moyen Age du site de Bressilien à Paule* (Côtes-d'Armor), AFAV, 2010 (sous- presse).
- MANDON 2008** : MANDON F., *Pons, le château, le jardin public, la chapelle Saint-Gilles*, D.F.S. d'évaluation, 2008, Service Archéologique Départemental de Charente-Maritime, 65 p., 14 pl.
- MARCHAND 1997** : MARCHAND C., *Les Seigneurs de Pons du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Monique BOURIN, Université de Paris I, 1997.
- MASTROLORENZO 2004** : MASTROLORENZO J., *Sainte-Suzanne, le donjon, étude des murs nord et ouest, janvier 2004*, Conseil général de la Mayenne/SRA Pays de Loire, 2004.
- MESQUI 1991** : MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence. Tome 1, Les organes de la défense*, Picard, Paris, 1991.
- MESQUI 1993** : MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence. Tome 2*, Picard, Paris, 1993.
- MESQUI 1998** : MESQUI J., « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Bulletin Monumental*, t. 156, fasc. 1, 1998, p. 65-126.
- METAY et al. 2011** : METAY C., LANDRAU G., LARMIGNAT B., LECONTE S., LINLAUD M., MIALHE V., *Un niveau de circulation de la fin du l'âge du Fer sur l'oppidum de Pons*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP-SRA Poitou-Charentes, Poitiers, 2011, 64 p.
- MILLE et al. 2000** : MILLE P., BERBUTO M., DETRAIN L., *Agglomération de Pons : aménagement du carrefour Saint-Vivien, RD 732, DFS de suivi de travaux du 05/04/2000 au 12/04/2000*, rapport de fouille, 2000, 21 p.
- MUNIER 2008** : MUNIER C., « Etude des objets et fragments de verre », dans SAINT-JEAN-VITUS B., *Nevers, 12, rue Saint-Genest (fouilles 2003-2004)*, DFS 2008, p. 340-356.
- PALAUDE 2009** : PALAUDE S., *Verreries noires d'Avesnois-Thiérache, XIXe-XXe siècles*, thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Jean-François Eck, Université de Lille 3, mars 2009.
- PRYSMICKI 2000** : PRYSMICKI L., *Pons, Hôpital des pèlerins : suivi archéologique des travaux de restauration*, rapport de fouille, 2000, 3 p.
- REDAIS 2009** : REDAIS S., *Extension de la maison de retraite, rue du président Roosevelt*, Rapport de fouille, INRAP-GSO, 2009, 86 p.
- RENOUX 2010** : RENOUX A., « Châteaux, palais et habitats aristocratiques fortifiés et semi-fortifiés », dans Chapelot J., *Trente ans d'archéologie médiévale, un bilan pour un avenir*, CRAHM, 2010, p. 239-256.
- SAPIN et alii 2008** : SAPIN C, BAYLE M., BUTTNER S., GUIBERT P., BLAIN S., LANOS P., CHAUVIN A., DUFRESNE P., OBERLIN C., « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, CNRS Editions, p. 71-122.
- SCHIEFFER 2000** : SCHIEFFER M.-E., *Hôpital des pèlerins – Bâtiments dit « des latrines »*. Fouille et étude du bâti, rapport de fouille, 2000, 17 p.
- SCHIEFFER 2001** : SCHIEFFER M.-E., *Hôpital des pèlerins – Bâtiments dit « des latrines »*. Fouille de l'ancienne parcelle « Sémis », rapport de fouille, 2001, 6 p.
- SENILLOU 1990** : SENILLOU P., *Pons à travers l'histoire*, t. I, Université Francophone d'Eté (Saintonge – Québec), Editions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1990.
- SENILLOU 1995** : SENILLOU P., *Pons à travers l'histoire*, t. II, Université Francophone d'Eté (Saintonge – Québec), Geste Editions, Pons, 1995.

SMANIOTTO 1987 : SMANIOTTO M., *Les sires de Pons des origines au XIVe siècle, essai généalogique*, 1987, 58 p.

VAN OSSEL 1998 : VAN OSSEL P. dir., *Les jardins du Carrousel (Paris), de la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, M.S.H., Paris, 1998 (Documents d'Archéologie Française, n° 73).

ZELIE 2003 : ZELIE B., *Le site de Pons au sein du territoire de Pons de l'âge du fer à la période gallo-romaine*, maîtrise de l'Université de Poitiers, 2003, sous la direction de Pascale Ballet, Alain Duval.

ANNEXE 1 : PIÈCES JUSTIFICATIVES

Table des sources écrites :

Texte 1 : Rapports des experts pour procéder à la constatation des dégradations et améliorations faites par le Prince de Marsan dans les châteaux et maisons du domaine de Pons et de Mortagne (1783) (Paris, Archives nationales, T 491 1)

Texte 2 : Estimation notariale du coût de la démolition du château (29 janvier 1806) (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté)

Texte 3 : Devis estimatif des réparations les plus urgentes à faire au château de Pons (20 mars 1808) (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté).

Texte 4 : Devis estimatif de réparation du château de Pons (19 mai 1806) (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté).

Texte 5 : Correspondances Empire (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté).

Texte 6 : Procès Verbal de visite du corps de Garde de la Place de Pons (15 janvier 1810) (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté).

Textes 7 : Ville de Pons, Délibérations du Conseil Municipal (02/12/1837-26/08/1846) (Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté).

Les documents ont été transcrits avec l'orthographe d'origine. Nous avons uniquement ajouté quelques accents afin de faciliter la lecture de l'ensemble.

Sources écrites

Texte 1

* Rapports des experts pour procéder à la constatation des dégradations et améliorations faites par le ci-devant Prince de Marsan dans les châteaux et maisons du domaine de Pons et de Mortagne (1783).

Paris, Archives nationales, T 491 1

Et de suite le jour cinq aout mil sept cent quatre vingt trois

Nous experts surnommés, étant sur la place publique vis à vis la porte de la cour du château, nous avons remarqué que feu Monseigneur le Prince de Marsan a fait reduire les murs de clôture de lad. cour qui ont 8 pieds d'épaisseur, à la hauteur de 10 pieds depuis la tour du château jusqu'au jardin de M. Delagarde, et que de la manière dont cette opération a été faite, il est résulté des deteriorations dans différentes parties du mur ;

sçavoir 1° les 2 pilastres et le centre de la grande porte sont abbatu et ainsi qu'une partie du mur de parement à la droite de lad. porte, et une autre partie du mur à la gauche en surplomb et

abbatue. Et sur ce qui nous a été observé par M. Belin que lorsque lad. porte et lesd. murs seraient reconstruits, ils seraient placés sur un autre alignement que celui qui existe actuellement, que les nouveaux murs n'auraient que 2 pieds d'épaisseur sur 10 pieds de haut, et que le portail ne serait composé que de deux pilastres sans ceintre audessus ; nous estimons d'abord que lesd. pilastres doivent avoir 15 pieds de haut sur 3 pieds carrés d'épaisseur avec pied d'estal et couronnement qui produiront environ 140 pieds de pierre par chaque pilastre, lesquels 2 pilastres nous estimons devoir compter tant pour le prix de la pierre que pour chaux, sable et façon en se servant des manœuvres et corvées pour les charrois et transports la somme de 240 l.

2° la partie du mur de parement à droite d'une toise de long et celle à gauche de 6 toises et demie, devant être refaite de l'épaisseur de 2 pieds produisant ensemble sur 10 pieds de haut 12 toises et demie à 10 livres la toise, revient à 125 l.

3° dans la partie dud. mur qui se trouve à la distance de 35 toises du mur de M. Delagarde est une brèche d'une toise et demie à refaire en pareil mur de 2 pieds d'épaisseur au même prix de 10 l. la toise, montant à 15 livres

4° et enfin à la distance de 19 toises dud. mur de M. Delagarde est une brèche de 5 toises et demie, dans laquelle nous estimons qu'il conviendra de pratiquer la porte qui suivant le projet à nous communiqué doit être faite en cette partie ; pourquoi nous estimons que le nouveau mur doit avoir 3 pieds d'épaisseur et 12 pieds de haut sur lad. largeur de 5 toises et demi produisant 11 toises à 18 l. la toise monte à 198 l.

La fermeture du portail à deux venteaux de 10 pieds de large sur 10 pieds de haut en planches de sapin garnies de barres en croix de Saint-André et de clous et de traverses en fer, supportée par deux pivots ayant une serrure, un volet, une targette et un verrouil à ressort par le bas, lad. porte à faire en entier à neuf attendu que l'ancien portail ne subsiste plus coutera tout compris la somme de 230 l.

Étant entrés dans lad. cour nous avons remarqué à gauche pres l'ouverture de la porte l'emplacement où étoit le logement du portier, lequel logement qui ne subsiste plus étoit composé de une chambre basse, avec cheminée, ayant 3 toises et demie de profondeur, sur 12 pieds de largeur, adossé au mur de clôture de la cour ; le mur de face dud. bâtiment ayant 7 pieds de haut et ceux des deux côtés en appentis, ayant 14 pieds au sommet et 7 pieds dans la partie basse, le tout produisant 26 toises et demie, 12 pieds de mur de 2 pieds d'épaisseur, à 10 l. la toise, revient à 268 l. 6 s. 8 d.

La cheminée dud. logement à reconstruire coutera 40 l.

La porte en bois de sapin à refaire à neuf et ses deux ferrures coutera 12 l.

Le châssis de la fenetre en verre en petit bois de 2 pieds sur 3 coutera avec ses ferrures 9 l.

Le contrevent et ses pentures et gonds 3 l.

La charpente composée d'un tiran en demie ferme y compris le lattis prêt à recevoir la (...) estimée 60 l.

Plus la tuile et la façon de la couverture produisant 10 toises demi carrées pour laquelle il faudra un millier de tuilles valant 24 l. pris sur le port et pour la poser 6 l. en tout, évalué à 30 l.

Étant avancés dans lad. cour toujours sur la gauche, nous avons remarqué l'emplacement où étoit autres fois une grange, qui a été détruite pour les ordres de feu M. le Prince de Marsan, laquelle étoit de la longueur de 18 toises sur 6 toises de largeur, entourée de trois côtés par les murs de clôtures et des jardins du parterre ; celui du devant ayant été dégradé, est à réparer sur 2 toises et demie de longueur et 2 toises de hauteur à 2 pieds d'épaisseur, produisant 5 toises à 12 l. la toise, revient à la somme de 60 l.

Une autre partie du mur en retour d'équerre formant la fermeture de lad. grange de 12 toises de longueur, sur 12 pieds de haut, produisant 24 toises de mur de 2 pieds à été détruite totalement et doit être évaluée à raison de 12 l. la toise, à la somme de 288 l.

Nous avons observé que la charpente et la couverture de lad. grange ont servi à la construction de celles des nouvelles écuries bâties à la recette par feu M. Le Prince de Marsan, pourquoi nous n'en ferons mention ici que pour mémoire.

Du mardi 5 aout de relevé.

Ayant passé près la principale porte d'entrée du château, nous avons remarqué l'emplacement où étoit autres fois un antien bâtiment appelé la salle des Rois, formant équerre aud. château qui a été détruit par M. le Prince de Marsan, lequel bâtiment avoit 13 toises de long sur 22 pieds de largeur, composé d'un appartement bas et d'un autre audessus avec cheminée laquelle

destruction à produit un renforcement d'environ 2 toises au bâtiment du château et là laissé dans cette partie sans mur de face. Sur quoi M. Bélin ayant requis nous experts susd. De constater qu'elle réparation nous croirions qu'il conviendrait de faire dans lad. partie du château, pour faire disparaître cette difformité aux moindres frais possibles, et retablir au moins dans la place dont il s'agit, deux chambres propres à l'usage des principaux appartements du château ; nous avons proposé de tirer un mur de face depuis la loge de la chapelle jusqu'à celle de l'escalier de côté qui se trouve presque vis à vis l'angle de la tour, lequel mur aura 22 pieds de long sur 26 pieds de haut et sera percé de 2 croisées, l'un au res de chaussée, l'autre audessus assignée sur celles du bâtiment du levant ; dans l'emplacement que renfermera le mur, nous estimons qu'il faudra pratiquer une chambre haute et une chambre basse, et sous ce, qu'il faudra faire deux planchers l'un desquels servira de plafond à la chambre du haut, qu'enfin, il faudra couvrir le dit emplacement par une charpente en demie ferme couverte en ardoise, laquelle couverture l'on fera cadrer le mieux qu'il sera possible avec les autres couvertures du château ; nous observons qu'il ne sera pas nécessaire de pratiquer des portes dans led. bâtiment, attendu que l'on y communiquera par celles qui servoient d'entrée à l'ancienne salle des Rois, et qui existent encore. Et led. Bélin nous ayant requis d'établir sur notre présent procès verbal le devis estimatif de la construction dud. bastiment et de l'employer dans la colonne des réparations à faire par la succession de MGR le Prince de Marsan, nous avons procédé aud. devis comme cy après, sçavoir, nous avons estimé le mur de face de 22 pieds de long, sur 26 pieds de haut, fondations comprises en mur de pierre de taille produisant 16 toises à 15 la toise, en se servant des manœuvres, bouviers et des pierres qui se trouvent dans la cour du château, à la somme de 270 l.

Le premier plancher en planches de sapin, en se servant des sollivaux de l'ancien bâtiment des Rois qui sont dans les granges de la Recette, produira 6 toises que nous estimons pour plancher et façon et port des solivaux à 16 l. la toise, revenant au total a 96 l.

La charpente en demie ferme composée de 2 tirans avec les chevrons garnis de ses pannes et sablières coutera pour façon et débit de bois en se servant de ceux qui sont à la recette, la somme de 50 l.

La latte en bois blanc produira 9 toises à 2 livres 10 sols la toise revenant a 22 l. 10 s.

Les clous pour attacher les lattes, estimés à 3 l.

Deux milliers d'ardoises pour la couverture a quarante cinq l. le mil, couteront 90 l.

Façon de couverture à 3 l. la toise, monte pour une toise à 27 l.

Les deux croisées en petit bois de 24 carreaux chacune garnies de volets en dedans le tout ferré et garnis d'espagnolettes en bois et de crochets en fer, couteront ensemble 100 l.

Nous avons aussi remarqué que le mur de face du château où se trouve la principale porte d'entrée donnant sur l'escalier, est en pierres et doit être récrépi sur 6 toises de longueur et 2 toises de haut produisant 12 toises à 1.5 la toise, revenant à la somme de 15 l.

Que le mur de face à gauche de lad. porte est à récrépir à 2 pieds de haut ou reigne une plainte sur 11 toises de longueur, produisant 3 toises $\frac{2}{3}$ à 1 l. la toise, revenant à la somme de 3 l. 13 s. 4 d.

Que le mur de face à droite de lad. porte, est à récrépir depuis le coin de l'emplacement où étoit le bâtiment de la salle des Rois jusqu'à l'angle, sur toute sa hauteur, qui est de 22 pieds, et sur 6 toises de longueur, produisant 22 toises à 30 s. la toise, revenant à la somme de 33 l.

Le restant dud. mur formant le tour d'équerre, depuis ledit angle, jusqu'au coin de la tour dans la partie du midy, est à récrépir sur toute sa longueur qui est de 17 toises, sur 6 pieds de hauteur, produisant 17 toises, à 20 sols la toise, revient à 17 l.

Qu'il y a 2 pierres de linteau à remettre aux fenêtres de la salle du commun et cinq autres aux fenêtres du garde manger, lesquelles sont cassées par l'effort des barreaux de fer qui sont aux croisées, lesd. 7 linteaux estimés 6 l. pièce, montant à 42 l.

De là étant descendus par l'escalier des caves pour aller visiter les murs dud. château donnant sur le potager ; nous avons remarqué que la fermeture de la porte en bois de sapin a deux vantaux est pourie par vétusté, qu'il faut en refaire une autre contenant 7 pieds 3 pouces de haut, sur 4 pieds 3 pouces de large. Produisant une toise et demie, en se servant des vieilles ferrures et serrures qui sont bonnes, lad. estimée à 12 l.

Qu'il y a 2 pierres a changer aux 2 jambages de lad. porte et un linteau en pierre à remettre à l'une des fenêtres des caves, estimés à 11 l.

Ayant examiné le mur de face sur le potager, depuis l'encoignure de la promenade, jusqu'à la chambre dorée, nous l'avons trouvé assés bon depuis le res de chaussée jusqu'au premier étage où est une plainte ; que depuis ladite plainte jusqu'à l'entablement, il est hors de son aplomb de 4 pouces ; qu'il y a des pierres à rejointoyer, mais que led. mur ne paroît pas avois jamais été crépi, pourquoi nous estimons qu'il suffit de refaire les joints des pierres, depuis le rés de chaussée, jusqu'à une toise et demie de hauteur, sur 12 toises de longueur, produisant 18 toises à quarante sous la toise, monte à 36 l.

Remarque que le pailler de l'escalier en pierres qui conduit des caves au potager est à refaire, produisant 24 pieds, moitié vieux, moitié neuf, à 11 l. 10 s. la toise, revient à la somme de 7 l. 13 s. 4 d.

Que la façade du mur sur led. potager depuis et compris la chambre dorée jusque et compris la première terrasse audessous de la salle du billard, est à récrépir sur 4 toises de longueur à 32 pieds de hauteur, produisant 21 toises un tiers à 2 l. 10 s. la toise, revient à 53 l. 6 s. 8 d.

Qu'il y a six pierres à changer dans cette partie, lesquelles ont été feuilletées par les racines d'ormeaux évaluée à 4 l.

Qu'il faut récrépir l'arc boutant de la buttée de lad. terrasse et le glacis à réparer de 6 toises de long, sur 20 pieds de haut, produisant 20 toises, à 3 l. la toise, revient à 60 l.

Que le mur de façade de l'impérialle est passablement bon ; que les pilliers qui supportent la seconde terrasse attenante sont également bons, qu'ils n'ont besoin que d'etres récrépis dans le haut et qu'il faut arracher les herbes qui sy trouvent, qu'il faut aussi récrépir les voutes de lad. terrasse et refaire les joints estimés à 30 l.

Que la partie dud. mur de face depuis lad. terrasse jusqu'à l'encoignure du château pris le parterre est passablement bonne, que la petite voute qui est sous le dernier appartement dans cette partie a besoin d'etre récrépie, et qu'il faut en arracher les herbes, cet article estimé 12 l.

Ayant examiné les murs de la terrasse du parterre, nous avons remarqué qu'il faut récrépir led. mur et en arracher les herbes depuis l'encoignure du château jusqu'au grand escalier qui descend au potager sur 25 toises de longueur et 20 pieds de hauteur, produisant 95 toises un tiers à 2 l. 10 s. la toise, revient a 238 l. 6 s.

Qu'il faut remettre quelques pierres en cette partie, estimée à la somme de 4 francs,

Ayant examiné led. grand escalier en commençant par le bas, nous avons remarqué qu'il faut récrépir et refaire les joints de la première voute et du premier plafond dud. escalier en deux parties sur 4 toises de long et 9 pieds de haut, produisant 6 toises à vingt sols la toise, revient à 6 francs,

Que le mur à droite en moulant, est à refaire a neuf de 2 toises de long sur une toise et demie de haut, produisant 3 toises à 10 l. la toise, vaut 30 francs,

Qu'il faut récrépir le surplus des murs de 7 toises de longueur, sur une toise de haut, produisant 7 toises à 20 s. la toise, vaut 7 francs,

Refaire les joints et rapprocher les pierres des 11 marches qui conduisent au second plafond, récrépir les murs des gardes corps en plusieurs endroits, évalué à 24 l.

Nous avons remarqué que les marches du degré qui descend dud. plafond au petit jardin y joignant sont passablement bonnes, le gardecorps à gauche à refaire à neuf sur 2 toises et demie, vaut 25 l.

Que les 51 marches depuis le second plafond jusqu'à la barrière doivent etres retaillées et reposées, ainsi que les deux plafonds qui sont dans cet intervalle, évalués à la somme de 102 l.

Qu'il faut récrépir le garde corps de 22 toises de long sur 3 pieds de haut en dedans, et 10 pieds de haut au dehors et en arracher les herbes, produisant 47 toises deux tiers de récrépiage à 20 l. la toise, reviennent à la somme de 47 l. 13 s. 4 d.

Que la barriere en bois est passablement bonne, mais qu'il faut y mettre une nouvelle serrure évaluée à 6 francs,

Qu'au pillier de battement de lad. barrière, il y a une pierre a remettre évaluée à 2 l.

Que les 17 marches dud. escalier depuis la barrière jusqu'au troisieme plafond ainsi que les gardes corps sont en bon état, mais qu'il faut récrépir led. garde corps audehors de 6 toises et demie sur 6 pieds de haut, produisant 6 toises et demie à 20 l. la toise, revient à 6 l. 10 s.

Que les 30 marches et le plafond pour arriver au parterre sont passablement bonnes, mais qu'il faut récrépir audehors et en dedans led. garde corps sur 10 toises de longueur, 10 pieds de haut

en dehors et 3 pieds de haut en dedans, produisant 23 toises $\frac{2}{3}$ à 1 l. la toise, revient à 23 l. 13 s. 4 d.

Que le mur depuis led. escalier jusqu'à l'orangerie doit être refait sur 7 toises de longueur et 12 pieds de haut, étant hors de son aplomb de 10 pouces, produisant 14 toises à 12 l. la toise, vaut 63 l.

Que le restant dud. mur est à récrépir sur 7 toises de longueur et 12 pieds de haut, produisant 14 toises à 1 l. 5 s. la toise vaut 17 l. 10 s.

Du mercredi 6 aout du matin.

Étant allés à l'orangerie, nous avons remarqué que la fermeture en bois garnie de ses ferrures et serrures, est passablement bonne ainsi que le clairvoye en bois et pilliers en pierres, mais que les murs du garde corps sont à récrépir, tant en dedans qu'en dehors de 10 toises de long, sur 6 pieds de haut, produisant 10 toises à vingt sols la toise, vaut 10 francs,

Qu'il faut reposer à neuf et faire les joints du premier plafond du degré, évalué à 11 francs,

Qu'il faut récrépir les murs d'enceinte de l'orangerie du côté de la rivière et arracher les herbes depuis l'escalier, jusqu'au coin du mur de la maison Foucher du No() de 30 toises de long, sur 12 pieds de haut, produisant 60 toises à 1, 5 la toise, vaut 75 l.

Qu'il faut aussi récrépir le mur qui fait le tour d'équerre joignant la cour du nommé Foucher et celui de séparation entre l'orangerie et la maison dudit Foucher, jusqu'au mur du jardin de M. Delagarde, de 9 toises de long sur 8 pieds de haut, produisant 12 toises à 1 l. la toise, vaut 12 francs,

De là, étant allés à la porte appellée Robinet, nous avons remarqué que lad. porte en bois fermant à clef, est en bon état, ainsi que les marches du degré ; il faut récrépir la façade du mur de lad. porte sur 2 toises de haut, et 6 toises de large, produisant 12 toises à 1,5 l. la toise, vaut 15 francs,

Qu'il faut aussi récrépir les murs de séparation entre le parterre et le jardin de Monsieur Delagarde de 9 toises de long sur 12 pieds de haut, produisant 18 toises, à 25 s. la toise, vaut 22 l. 10 s.

Qu'il faut arracher les herbes accrues sur les murs qui séparent la terrasse du parterre et sur les pilliers de la chapelle, estimé à 3 l.

Que les murs et pilliers sont en bon état.

Qu'à l'entrée sous la voute d'une ancienne chapelle qui a servi d'orangerie, il y a une porte en bois tres vieille.

Ayant remonté dans le parterre, et estant entré dans la chapelle qui est audessus de l'orangerie, nous avons remarqué que la fermeture en bois de la porte d'entrée, garnie de ses ferrures et serrure, est en bon état, ainsi que les murs de l'intérieur de lad. chapelle, et le tilli du plafond, le marchepied, le gradin et les deux crédances de l'autel, lad. chapelle à récrépir en dedans et blanchir sur les murs, produisant 16 toises $\frac{1}{2}$ à 1,10 la toise vaut 24 l. 15 s.

La couverture de lad. chapelle est en tuile creuse en bon état ; la réparation du vitrage estimée à 6 francs,

Nous avons aussi remarqué qu'il faut récrépir le mur de séparation entre la terrasse et le jardin de M. Delagarde, et en arracher les herbes qui y sont accrues, led. mur contenant 12 toises de long sur 12 pieds de hauteur, jusqu'au tour d'équerre et depuis cet endroit jusqu' à la remise du sieur Delagarde de 14 toises de long sur 18 pieds de haut, produisant 66 toises, dont 18 toises sont a refaire a neuf, à 18 pouces d'épaisseur à 10 la toise, vaut 180 l.

Et les 48 toises de surplus au crépissage à 1,10 valent 72 l.

Qu'il faut récrépir en dedans le mur de séparation entre le parterre et la terrasse, depuis la chapelle jusqu'à l'encoignure de 14 toises de long, sur 2 pieds de haut, produisant 3 toises $\frac{2}{3}$ à 1 la toise, valent 3 l. 13 s. 4 d.

L'escalier qui conduit du parterre à lad. terrasse est en bon état.

De là sommes allés dans la volaillere, et avons remarqué que les murs et la charpente sont passablement bons ; la latte de la couverture est à changer à moitié, produisant 3 toises à 45 s. la toise, montant à 6 l. 15 s.

La porte en bois fermant à clef est passablement bonne.

De la sommes allés dans la cour du cheni et de la glacière et avons trouvé la porte de lad. cour fermant à clef en bon état, ainsi que les murs de la charpente et les murs du cheni, et la porte dudit

cheni sont en bon état ; la porte de la glacière doit être refaite à neuf avec les vieilles ferrures, ladite porte de 5 pieds de haut, sur 2 pieds de large, estimée à 6 francs,

Les murs des deux côtés de la glacière où la voute prend naissance, étant surplombés de 4 pouces, ont occasionnés plusieurs lézardes à la voute, dont nous estimons qu'il faut boucher les joints, et pour ce, nous employons par estimation la somme de 3 l.

De là sommes allés dans un petit bucher dont la porte est à refaire à neuf, en se servant des vieilles ferrures, la charpente et les murs en assés bon état, ladite porte évaluée à 6 francs,

Étant allés ensuite au mur de séparation d'entre le parterre et la cour, nous avons remarqué que led. mur à hauteur d'apui, est en bon état ; qu'il est surmonté de 21 pilliers en pierres, entre lesquels il y a 21 travées en grilles de bois ; nous avons observé qu'il manque un pillier en pierre et deux travées, et que plusieurs parties de cette grille sont en mauvais état ; mais attendu que cette grille a été faite aux dépens de feu M. le Prince de Marsan, il a été convenu entre les Sieurs Bélin et Jolly qu'il ne seroit rien constaté au sujet de lad. grille, dont nous ne faisons mention ici que pour mémoire.

Il en sera de même de la grille où porte du milieu, qui est en très mauvais état et ce par les mêmes raisons que dessus,

Les deux petites portes à clairvoyes aux deux bouts de lad. grille sont passablement bonnes.

Étant sortis du parterre, nous avons remarqué que le mur de clôture du château dans la partie du levant est en bon état.

De là étant allés sur la terrasse donnant sur le potager qui reigné le long de la grande salle basse, nous avons remarqué qu'il est nécessaire de réparer le pavé en pierre de lad. terrasse sur 6 toises de long et 10 pieds de largeur. Qu'il faudra 3 toises 1/3 de pavé neuf, et pour ce, nous fixons la somme de 115 l., à 11,10 la toise, tant vieux que neuf,

La balustrade de lad. terrasse est dégradée dans toute sa longueur par vétusté, il y a 7 balustres cassés, et nous estimons que pour reconstruire lad. balustrade plus solidement, il convient de remplacer les balustres cassés par 5 pilliers d'un pied d'épaisseur en quarré, lesquels seront placés, sçavoir un a chaque bout, un dans l'angle et un devant chacun des deux trumeaux du mur de face, laquelle réparation nous avons estimé à quinze livres,

Le mur en retour de l'impériale et la façade du château sur lad. terrasse sont en bon état ; sauf 8 toises de crépissage à faire à 20 s. la toise, montent à 8 l.

La fermeture en bois de l'ouverture de lad. grande salle sur la terrasse est en bon état, sauf un gond à y remettre évalué 24 s.

A l'une des fenêtres de lad. salle, il manque un contrevent en deux parties et à l'autre fenêtre, l'une des deux parties du contrevent est à changer, l'autre partie étant en bon état ; chacune des deux parties de 6 pieds et demi de haut sur 4 pieds 10 pouces de large, évalués à 36 l.,

Le pavé de lad. terrasse à refaire en pierre en sa totalité de 5 toises 5 pieds de long sur 9 pieds de large, produisant 8 toises 3/4 à 11,10 la toise, moitié vieux, moitié neuf, revient à la somme de cent livres 12 s. 6 d.

Du mercredi 6 aout, de relevé.

Étant entrés dans le château par la grande porte, nous avons remarqué que lad. porte est passablement bonne, sauf une tringle à remettre à lad. porte et la raccommoier en bas d'une planche de 2 pieds et demi, sur deux de large, estimés à deux l.

Le pavé du pailler est en bon état.

La porte de séparation en bois de peuplier en bon état, sauf une targette à remettre évaluée à une livre 10 s.

Dans le vestibule, les quatre marches du degré sont usées, il faut les refaire et mettre une pierre audessous de la baye du pilastre, lesd. Estimées à 21 l.

Au pavé dud. vestibule 4 toises sont à refaire à neuf à 15 l. la toise montent à la somme de 60 l.

Les murs sont en bon état, mais ont besoin d'être récrépis sur environ 2 toises, estimés à 2 l.

Les poutres et les solliveaux ainsi que les planchers sont en bon état, la porte donnant sur la terrasse est fermée en haut par une imposte en petit bois ceintrée, manque un petit bois et 6 petits carreaux de verre, estimée 40 s.

La porte en bois blanc à trois venteaux, dont deux à raccommoier et l'autre à refaire à neuf de 6 pieds et demi de hauteur sur 3 pieds de large, estimés à 9 l.

Dans le cabinet peint.

La porte en bois blanc en bon état, sauf la serrure à fournir, estimée à 3 l.

Une seconde porte étant dans led. cabinet, est en bon état ; la boiserie en tableau peint sur toile est vieille, mais en bon état, sauf les deux panneaux de la cheminée à raccommorder, fournir à l'un une emboisure et un bout de plainte de 2 pieds de long près led. panneau, le bout estimé à 7 francs,

Mettre une gache à la porte de communication dud. cabinet à la grande terrasse, estimée à 20 s.

La croisée de deux ventaux en petit bois, en bon état, garnie de ses quatre parties de volets et d'une imposte audessus, manque trois carreaux de vitre estimés à une livre 16 s.

Le pavé en pierre en bon état, mais vieux.

Il y a six pierres à changer au pavé, estimées à 3 l.

Dans la salle à manger

La fermeture de la porte en bon état, sauf la serrure manquante et à fournir. Estimée à 3 l.

Le lambris d'appui au pourtour qui étoit en planches de sapin, sauf panneaux ny montures, est absolument bons de service, ainsi que les toiles peintes qui y sont attachées.

Les sollives ainsi que le plancher en bon état, sauf la cinquième solive à partir de la porte d'entrée qui est pourrie dans le mur sur la partie du nord ; nous estimons qu'il faudroit pour la soutenir un madrier de 3 pieds supporté par un boulon de fer à clavette, estimé à 9 francs,

La croisée donnant sur la cour en bon état.

Celle donnant sur la terrasse pareillement en bon état, sauf 4 carreaux de verre manquant, estimés à 48 s.

La porte en bois blanc qui communique à la salle à refaire à neuf de 6 pieds, sur 2 pieds 1/2 estimée à 6 francs, en se servant des vieilles ferrures,

A la cheminée, replacer la plaque et raccommorder le contrecoeur, estimé à 3 l.

Au pavé 26 pierres à changer, estimés à 7 l.

Dans la salle de compagnie

A la seconde porte d'entrée, il manque une pommelle estimée à 30 s.

La porte vitrée qui communique à la terrasse à deux ventaux surmontée d'une imposte en éventail, en bon état.

La croisée donnant sur la cour aussi en bon état.

Au plancher sur terre, il faut remettre deux solliveaux de 13 pieds de long chacun et deux autres de 6 pieds, lesd. estimés à 10 f.

Deux toises de plancher neuf à refaire et fournir, et trois autres toises à refaire avec le vieux bois, estimés ensemble à 36 l. 15 s.

La boiserie au pourtour qui étoit au panneaux de bois de sapin. Revêtu de toile peinte, est absolument dégradée ; nous estimons qu'il conviendrait de la supprimer, et de mettre dans la dite pièce, un lambris d'appui en planches de sapin à la hauteur de 3 pieds avec des tringles pour poser une tapisserie, le tout estimé à 150 l.

Le chambranle de la cheminée en architecture en bois, est en bon état.

Le prie dieu à côté garni d'ancienne boiserie, ainsi que la croisée dormant sur la cour, en bon état.

Remettre cinq carreaux de vitre dans led. appartement, estimés à 3 l.

Dans la chambre à coucher

La fermeture de la porte d'entrée est en bon état, sauf la serrure manquant, estimée à 3 l.

Au plancher sur terre, fournir et placer 20 pieds de solliveaux et 2 toises de planches en planches de sapin, estimés ensemble à 35 l.

Les solives et les planches du plafond sont en bon état.

La croisée à deux ventaux garnie de deux volets, en bon état, sauf un carreau de verre, estimé à 10 s.

La porte qui ouvre sur le pailler en bon état, garnie de ses ferrures et serrures.

Celle communiquant au cabinet de même.

La croisée dud. cabinet en deux parties, à petits carreaux en plomb, garnie de deux volets en bon état, sauf 15 carreaux, estimés 1 l. 10 s.

Le plancher sur terre, ainsi que les soliveaux de plancher du plafond en bon état.

Un petit bucher à côté fermé par une porte, en bon état.

Dans l'autre chambre à coucher.

La porte d'entrée en bon état, ainsi que ses ferrures et serrures.

Le plancher en état, mais vieux.

Les deux croisées en bon état, sauf deux carreaux, estimés 20 s.

Le lambris d'appui au pourtour en bon état, sauf une partie d'environ 6 pieds qui manque, estimée à 12 francs.

Le chambranle de la porte d'entrée, celui de la cheminée, ainsi que deux armoires encastrées dans le mur, en bon état.

Étant revenus à la droite dud. vestibule, et entrés dans la cuisine, autres fois salle à manger.

Nous avons trouvé la porte d'entrée vieille à refaire à neuf en bois de sapin. Emboîtée haut et bas avec des ferrures neuves et une serrure estimée 15 francs, Les trois chambranles des portes étant dans lad. cuisine sont en bon état, ainsi que les poutres, solives et plancher ; une porte donnant sur la terrasse, cy devant vitrée, et présentement en bois en bon état ; l'imposte audessus en deux parties garnie de carreaux de verre en bon état, sauf deux carreaux à remettre, estimés à 30 s.

Au pavé quatre toises à refaire et quatre pierres à remplacer estimés à 45 l.

Le contrecœur de la cheminée à réparer sur toute sa largeur de 5 pieds et sur deux pieds de haut, estimés 20 s.

La porte qui communique au corridor en bois de sapin, en bon état.

La partie du corridor formant vestibule en pavé en pierres à réparer en totalité produisant 2 toises 3/4 à 11 l. la toise, monte à la somme de 30 l.

La porte a deux venteaux qui donne sur la cour en bois de chêne à remboiser par le bas, estimé à 3 l.

La targette de lad. porte manquant, estimée a 20 s.

L'imposte en petits carreaux de verre en plomb à refaire, estimée à 3 l.

La porte dud. corridor où vestibule sur l'autre partie du corridor est vieille mais en état de servir.

La porte de la cave comme celle cydessus.

Dans l'escalier de la cave dix marches à changer estimées à 2 l. piece, revenant à 20 l.

Dans le corridor, le pavé ainsi que les murs du pourtour sont en bon état.

Les trois croisées dud. coridor en panneaux à verre en plomb, garnies de leurs volets en bon état, sauf une partie de volet à remettre à neuf de 22 pouces de haut sur 28 pouces de large, estimées à 3 l.

Auxd. Croisées 12 carreaux de verre à remettre estimés à 24 s.

Du jeudi 7 aout du matin, étant entrés dans l'appartement de (...) M. Roy

Led. Sieur Jolly nous à requis d'estimer à fur et à mesure de notre examen les améliorations et embellissemens faits dans led. appartement en consequence de quoi nous avons remarqué dans la salle à manger la porte d'entrée faite à neuf à deux venteaux à panneaux dans son chambranle, garnie de ses ferrures et serrure que nous avons estimée à quarante livres, eu egard à la vailleur dont pouvoit etre l'ancienne porte, et dont nous croyons devoir faire la diminution sur le prix de la nouvelle,

La cheminée et son chambranle en bois sculpté et le haut en plâtre, estimée 35 l.

Le plafond en blanc en bourre produisant 8 toises 1/3 estimé dans l'état ou il est à 3 l. la toise monte a 41 l. 13 s.

Les solliveaux pour soutenir led. plafond de 16 pieds de longueur à 3 l. la piece, valent 48 l.

Le pavé dud. salon produisant 5 toises 1/3 estimée à 50 l.

La croisée à deux venteaux ancienne avec imposte audessus est en bon état, ainsi que les murs du pourtour ; le contrecœur de la cheminée et le carreau de lad. cheminée ; au petit cabinet à droite, une porte pleine garnie de ses ferrures et serrures ; une croisée à deux venteaux à panneaux en plomb ; les murs de pourtour et le carreaux en pierres, le tout en bon état.

Dans la salle de compagnie

La porte d'entrée à placard dans son embrasure à deux chambranles garnie de ferrures et loquet, estimée 45 l.

Le plancher en planches produisant environ (9 ?) toises estimé 45 l.

Le plafond en blanc en boure, produisant 8 toises 1/3 estimé 41 l. 13 s.

La cheminée boisée en plein d'en haut en bas, en bois de chêne, estimé 50 l.

Le lambris d'appui 9 toises courantes estimées 54 l.

Le chambranle de la porte qui va à la chambre à coucher et boiserie de lad. porte 9 l.

La croisée à deux ventaues avec imposte comme celle cydessus, en bon état, ainsi que le contrecœur, le foyer et la plaque de la cheminée.

Dans la chambre à coucher.

Le lambris d'appui produisant 11 toises et demie compris le revêtement de ma croisée, estimé 69 l.

Le plafond en plâtre avec cadre de gorge et ornement, produisant 13 toises avec ses gorges, estimé à 115 l.

La cloison en sapin formant alcove et deux cabinets, produisant 32 pieds de largeur sur 10 pieds de hauteur estimée à 55 l.

La porte d'entrée ancienne à panneaux dans son embrasure en bon état.

La croisée à deux ventaues avec imposte et volets, pareillement en bon état, ainsi que le contrecœur, foyer et plaque de la cheminée et le parquet de la chambre.

La croisée de l'un des cabinets en deux parties, ainsi que son volet en bon état.

Le lambris d'appui au pourtour et une armoire encastrée dans le mur à deux ventaues boisée en dedans et garnie de ses ferrures, serrures et tablettes, estimés sçavoir le lambris 27 et l'armoire 40 au total 67 l.

Le plafond dud. cabinet en plâtre avec ornement, estimé 16 l.

Le parquet en bon état, sauf un soliveau à remettre sous le parquet et une feuille dudit parquet à relever, estimé à 8 francs, le parquet étant ancien, nous n'employerons que lad. réparation que lad. somme de 8 f.

Étant sortis dud. appartement, nous avons remarqué que la porte du corridor, donnant sur le pailleur d'entrée est en bon état.

Que la porte dud. pailleur donnant sur la cour en trois parties et garnie de fer ferrures et crochets est en bon état.

Étant entrés dans la salle du commun occupée par le consierge, nous avons trouvé la porte d'entrée en bois de sapin, garnie de ses ferrures et serrures en bon état.

La principale croisée garnie d'un chassiss à 6 panneaux de verre en plomb de quatre parties de volets et surmontée d'une imposte de bois, le tout en bon état.

Le pavé et le plafond en bon état, sauf quelques lézardes peu considérables.

Les murs du pourtour en bon état, sauf quelques parties de récrépiages estimés à 20 s.

Un cabinet pratiqué dans lad. pièce ayant portes et croisée et plafonné en planches a été fait aux dépens de feu M. le Prince de Marsan, et sera porté dans la colonne des améliorations à la requisition dud. S. Jolly ; le mur à 8 pieds 1/2 de hauteur sur 20 pieds 1/2 de longueur en retour d'équerre et 18 pouces d'épaisseur en pierres de tailles, produisant 5 toises à 10 l. la toise monte à 50 l.

Le plafond en planches de bois blanc, de onze pieds sur 9 supporté par 5 solliveaux de 10 pieds de long estimé à 26 l. 10 s.

La porte à panneaux de deux pieds 8 pouces de large sur 6 pieds de haut, en bois étant garnie d'une serrure et d'une targette, estimé à 12 francs,

La fenêtre garnie d'un chassiss en petit bois de quatre pieds neuf pouces de haut et 3 pieds de large avec 24 carreaux en verre, estimé à 12 francs

Dans la grande cuisine

La porte d'entrée en bois de sapin est en bon état.

Les deux croisées garnies chacune d'un chassiss à 6 panneaux de vitre en plomb garnies de 8 volets et d'impostes en bois, le tout en assés bon état, sauf un panneau à remettre en plomb et douze petits carreaux de verre à remettre à neuf, le tout estimé à 3 l. 10 s.

Remarque qu'il y a dans lad. grande cuisine 4 toises de pavé à refaire à neuf à 15 l. montant à 60 l.

Plus le plafond à reparer en trois endroits en blanc en bourg, évalué à une toise montant à 3 l. 10 s.

Les murs du pourtour sont en bon état, sauf environ deux toises de récrépiages à faire évalués à 2 l.

Les huit trous du fourneau à réparer évalués à 4 francs,

Dans le garde manger

La porte qui y conduit à deux ventaues est en bon état.

A l'entrée du garde manger une armoire fermant avec deux cadres couverts en vieille toile, une autre porte garnie en toile communiquant aud. garde manger, dans l'intérieur dudit garde manger est une armoire garnie de tablettes et fermée par un chassi couvert de toile, la croisée fermée par un chassi garni en toile usée, estimée 3 l.

Dans la piguerie

La porte qui y communique en bon état, ainsi que la croisée garnie de quatre panneaux de vitre en plomb et de quatre volets, le plancher ainsi que le petit escalier en bon état, au pavé, 10 pierres à changer, estimées à 3 l.

La porte de ladite piguerie donnant sur la cour à refaire de 6 pieds de haut sur 3 pieds 3 pouces de largeur, estimée avec ses pentures et loquet 12 francs,

Dans les chambres audeus

Les deux portes en bois blanc vieilles, mais encore passablement bonnes ; les solives le plancher et le tilli de même, les trois croisées sont en bon état sauf deux carreaux de vitre à remettre estimés à 16 s.

Au pavé il y a 10 pierres à changer estimées 3 l.

Dans la buandrie ou fourni

La porte d'entrée en bon état fermant seulement avec un loquet.

La croisée de quatre panneaux en plomb en bon état, sauf neuf carreaux à remettre vallant 18 s.

La poutre les sollives et l'escailler sont passablement bons, le plancher à refaire à neuf en bois de peuplier de 26 pieds sur 18 pieds produisant 13 toises à 9 l. la toise, monte à la somme de 117 l.

Les murs du pourtour sont passablement bons, mais ils ont besoin d'êtres récrépis du haut en bas, produisant 12 toises à 1. montant à 12 francs

Dans la chambre audessus

Les deux poutres et les soliveaux sont passablement bons, sauf deux desdits soliveaux à remettre à neuf, estimés à 2 l. 10 s.

Le tilli à refaire en totalité, moitié en planches neufves, moitié avec les planches d'une cloison inutile qui se trouve dans lad. chambre, produisant 13 toises, dont 6 et demie à neuf et 6 toises et demie de vieux, estimées à 73 l.

Les deux croisées, chassiss et volet en bon état, sauf quatre panneaux à remettre en plomb neuf, quatre autres à ratacher et fournir 18 carreaux, le tout estimés à 12 francs,

Les murs du pourtour en bon état, sauf deux toises de récrépiage à refaire, estimé 40 s.,

Le manteau de la cheminée est surbaissé par un côté mais cependant solide.

Au corridor qui conduit aux latrines, la ferrure de la porte est passablement bonne, mais il faut refaire lad. porte et y remettre un loquet, estimée à 9 l. 10 s.

Du jedy 7 aout de relevée

Étant revenu au château pour monter dans les appartements du haut par le grand escalier.

Nous avons remarqué la porte dudit escalier en bon état, ainsi que les marches dud. escaillier jusqu'au second étage, le plafond du haut et les murs du pourtour en bon état ; dans led. escalier quatre croisées garnies de leurs chassiss en panneaux en surplomb, manque 43 carreaux de verre, estimés 4 l. 6 s.

Dans la salle du billard

La porte fermant à deux venteaux en bon état.

Les deux croisées à deux venteaux surmontées d'impostes le tout en petit bois, garnies de carreaux de vitres en bon état, sauf deux carreaux à remettre évalués 24 s.

Le chambranle de la cheminée, tableau audessus en bon état, ainsi que l'intérieur de lad. cheminée, sauf deux pierres au foyer à changer, estimées 40 s.,

Quatre chambranles aux portes et avec des dessus en tableaux aussi en bon état.

La porte de la chapelle à deux venteaux en bois à panneaux avec une imposte de forme circulaire en bon état.

Les solives du plafond sont en assés bon état, sauf sept qui paroissent avoir été hautées anciennement et qui sont soutenues par des boulons de fer ; nous estimons qu'il convient d'ajouter deux corbeaux audessus de la porte de la chapelle pour soutenir le linteau, estimés à 5 l.

Le plancher est en assés bon état, mais vieux.

Les quatre marches et le pailler de la chapelle ainsi que la boiserie et tout ce qui compose lad. chapelle sont en bon état ; il y a quatre petits carreaux à remettre aux vitrages évalués 8 s.

Dans la salle de compagnie à gauche de lad. salle de billard

La porte d'entrée ferrée fermant à clef en bon état.

Les deux croisées a deux venteaux chacune garnie de leurs volets en bon état, sauf un carreau à remettre de 12 s.

Toutes les solives de lad. piece sont passablement bonnes, sauf l'une qui paroît endommagée dans le mur du costé du jardin, et à laquelle il faut placer un corbeau pour la soutenir, estimé à 2 l.

Le plancher en assés bon état, sauf le foyer de la chambre du dessus qui paroît s'affaisser, mais qui est encore solide.

Les murs du pourtour sont en bon état, ainsi que l'intérieur de la cheminée sauf au contrecœur de lad. cheminée à faire demi toise de crépissage et y remettre quatre carreaux en terre cuite ensemble douze autres carreaux dans lad. chambre le tout estimé à quatre francs,

La porte du cabinet de lad. chambre sous l'impériale, ferrée, fermant à clef, en bon état.

Les deux croisées à deux venteaux chacune garnies de leurs volets en bon état, sauf deux carreaux de verre à remettre estimés 24 s.

Les solives, le plafond, les pierres du pavé et les murs du pourtour en bon état.

Dans la chambre du Prince

La porte d'entrée ferrée et fermant à clef en bon état, ainsi que les deux croisées à deux venteaux chacune garnies de leurs volets, sauf trois carreaux de verre à remettre estimés à 36 s.

Le lambris d'appui au pourtour, le parquet, solliveaux et plafond en assés bon état.

Le carreau en terre cuite à l'intérieur de la cheminée en bon état, sauf à récrépir le contrecœur en partie, estimé 10 s.

La porte du passage pour aller à l'escalier du costé du levant est en bon état.

La croisée dud. passage en deux venteaux garnie de ses volets en bon état, sauf un carreau de verre à remettre, estimé 12 s.

La cloison et la porte fermant led. passage en bon état, ainsi que les solives et plancher.

Dans la chambre du valet de chambre à droite

La porte de communication en bon état, sauf la serrure qui manque à remettre et qui coutera 3 l.

La croisée a deux venteaux en petit bois garnie de ses volets en bon état sauf deux carreaux de verre, estimés 24 s.

Les soliveaux et les planches du plafond ainsi qu'une alcove, une armoire à deux venteaux à panneaux, deux portes et deux impostes vitrées, sont en bon état sauf un carreau de vitre qui manque, estimé à 8 s.

Le carreau en terre cuite en bon état, sauf six carreaux à remettre, estimé à 10 s.

La cheminée en bon état dans toutes ses parties.

Dans la garde robe en suivant.

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée en quatre parties à panneaux en plomb garnie de leurs volets en bon état, sauf un panneau à remettre en plomb et fournir dix petits carreaux en verre et des attaches le tout estimé à 3 l. 10 s.

Les solives et planches du plancher et des murs du pourtour en bon état.

La porte donnant sur le pailler fermant à clef en bon état.

Delà, nous sommes montés au second étage.

L'escalier en pierre est vieux, mais en état de servir.

Les murs du pourtour sont en bon état, ainsi que les palliers.

Au milieu de l'étage, la porte d'un petit réduit fermant à clef, le plafond et les murs du pourtour en bon état, remettre douze carreaux en terre cuite dans ledit réduit, estimé 20 s.

La croisée sur le pailler a deux venteaux garnie de volets aussi en bon état.

Dans la chambre numérotée 13 au milieu dud. étage.

La porte d'entrée ferrée fermant à clef en bon état.

L'alcove fermant deux cabinets avec deux portes vitrées en bon état ainsi que les deux croisées garnies de leurs volets, sauf deux carreaux de votre à remettre estimés à 24 s.

Les murs du pourtour en bon état. Le plafond gersèver le milieu le contrecœur de la cheminée à récrépir et six carreaux en terre cuite à replacer, le tout estimé à 3 l.

Au haut dud. second étage.

Dans la chambre n° 14.

La porte d'entrée à deux vantaux fermant a clef en bon état.

L'une des croisée fermée par un chassi en quatre panneaux de verre en plomb à réparer, mettre des attaches et quinze petits carreaux à deux sous pièce et l'autre croisée en petits bois à deux vantaux avec deux volets ayant un carreau à remettre, le tout estimé à 3 l.

Au plancher contenant 5 toises, deux toises et demie sont à refaire à neuf en bois de peuplier à 9 l. la toise et deux toises et demie sont à réparer en vieux bois à 2,15 la toise le tout revenant à 29 l. 5 s.

Remettre six planches de tilli au ceintre de la croisée et à la gauche d'icèle, estimées à 6 francs,

Dans les latrines

La porte d'entrée à remboiter par le haut estimée à 20 s.

Le siege desd. latrines en bon état, ainsi que les deux croisées en panneaux en plomb.

Dans une chambre de domestique à côté

La porte d'entrée fermant à clef en bon état, ainsi que la petite croisée et la porte qui communique à la chambre n° 15. le mur du pourtour, le plafond et le carreaux pareillement en bon état.

La porte d'entrée du petit corridor qui conduit au n° 15 est bonne ; la croisée à deux vantaux dud. corridor et ses volets, est en bon état ; le linteau de la croisée à replâtrer, estimé à la somme de 2 l. 10 s.

Dans la chambre n° 15

Une cloison en bois formant lad. chambre avec la porte fermant à clef en bon état.

La croisée à deux vantaux garnie de ses voltes aussi en bon état, sauf un carreau à remettre, estimé 10 s.

Le carreau en terre cuite en bon état, ainsi que la cheminée, le plafond et les murs du pourtour, sauf quelques trous et lézardes à réparer, estimés 2 l.

Dans la chambre n° 16.

La porte d'entrée fermant a clef en bon état, les deux croisées à deux vantaux garnies de leurs volets aussi en bon état ; remettre deux carreaux estimés 20 s.

La porte pour communiquer à la chambre voisine, aussi en bon état.

Les murs du pourtour et la cheminée en bon état. Le plafond de ladite chambre à une crevasse de six pieds de long à réparer, estimé à 3 l.

Du vendredy 8 aout du matin

Nous sommes revenus dans la salle du billard pour passer aux appartements à droite de ladite salle

Dans la chambre dorée

La porte d'entrée fermant à clef est en bon état.

L'une des croisées de lad. chambre a deux vantaux avec imposte audessus à petit bois, est en bon état, ainsi que l'autre croisée à un seul vantail, sauf six carreaux à remettre, estimés à 3 l. 12 s.

Le chambranle de la cheminée, tableau audessus et boiserie des deux côtés, les deux chambranles et attiques des deux portes et lambris d'appui au pourtour, le parquet et la cloison en planches fermant lad. chambre le tout en bon état, sauf les embrasures de la cloison qui sont moins bonnes.

Les poutres, solives et planches du plafond sont en assés bon état, mais nous estimons que pour soutenir les deux poutres il faut à chacune d'elles placer une semelle soutenue par un boulon de fer à clavette dans le bout du coté du jardin, estimés à la somme de 24 l.

L'intérieur de la cheminée et les deux murs du pourtour en bon état.

Dans la chambre ou suite appelée antichambre

La porte de communication garnie de ses ferrures et serrures est en bon état.

La croisée en petit bois a deux vantaux avec imposte garnie de quatre parties de volets en bon état, sauf trois carreaux à remettre estimés à 36 s.

Le carreau et les murs du pourtour, ainsi que la cheminée en bon état.

Lad. chambre formée par une cloison en planches avec une porte à simple loquet en bon état, ainsi que les soliveaux et le plancher.

Dans un passage en suite, est un escalier dérobé en bois communiquant au corridor et à l'escalier en pierres qui sont voisines, led. escalier en bois, un réduit à côté fermé par une porte en bois blanc, en bon état, ainsi que la porte à deux vantaux donnant sur le corridor ; la croisée en panneaux en plomb et ses volets en bon état, sauf cinq petits carreaux à remettre, estimé à 10 s.

De la sommes revenus par la salle du billard, et avons monté par le grand escalier dans la chambre plafonnée n° 17

La porte d'entrée de lad. chambre fermant à clef est en assés bon état.

Les deux croisées à deux vantaux en petit bois garnies de leurs volets en bon état sauf trois carreaux à remettre estimés 36 s.

Dans l'embrasure et au plafond des deux croisées, une toise de reprise en plâtre estimée à 3 l.

Au linteau de la porte, refaire le plafond en blanc en bourre, produisant huit pieds quarrés, estimés 20 s.

A la cheminée récrépir l'intérieur, rassurer le chambranle et boucher une lézarde en plâtre estimés 20 s.

Le plafond en dôme est passablement bon sauf dix lézardes à boucher en platre, produisant environ une toise estimée à 3 L.

Les murs du pourtour en bon état.

Dans la chambre du domestique attenant à lad. chambre

La porte d'entrée fermant a clef vieille, mais encore en état de servir, les deux croisées à deux vantaux chacune en petit bois garnies de leurs volets en bon état, sauf deux carreaux à remettre, estimés 24 s.

Le carreau de terre cuite en bon état.

Les embrasemens des croisées à récrépir à neuf, ainsi que le pourtour des murs à deux pieds de haut, réparer le plafond en plâtre sur environ deux pieds, le tout estimé à 40 s.

De là sommes allés par la salle du billard, sur le pailler de lad. salle qui se trouve dans l'escalier presque vis-à-vis l'angle de la tour.

La porte qui communique de lad. salle du billard sur ledit pallier est à deux vantaux en panneaux ; l'un des panneaux est à remettre à neuf estimé à 3 l.

Ayant examiné l'escalier du bas en haut, nous avons trouvé les marches dud. escalier vieilles, mais pourront encore servir, le pavé de plafond et le tilly du haut en bon état ; nous estimons qu'il y a dans led. escalier une toise de récrépissage à faire, évaluée à 20 s.

Les trois croisées dud. escalier en chassi à panneaux en plomb, sont en assés bon état, sauf vingt deux carreaux à remettre estimés à 2 l. 4 s.

De là nous avons monté en la chambre boisée n° 19

La porte d'entrée de lad. chambre fermant à clef en bon état, ainsi que la boiserie du pourtour, quoique vieille ; le chambranle de la cheminée avec tableaux audessus en bon état ; le plancher en planches en assés bon état, sauf un linteau à mettre dans les deux parties près la croisée, estimée 20 s.

Lad. croisée à deux vantaux en quatre panneaux de verre en plomb, garnie de deux volets et d'espagnollette en bois, en bon état, sauf un crampon en fer aux espagnolettes à remettre ainsi qu'une petite tringle à quatre carreaux de verre, le tout estimé à 20 s.

L'intérieur de la cheminée est en bon état.

Dans la chambre du domestique à la suite

La porte de communication fermant à clef en bon état ainsi que la croisée à deux vantaux en quatre panneaux de verre en plomb, garnie de quatre parties de volets, à lad. croisée cinq carreaux de verre à remettre, estimés 10 s.

Les soliveaux et le plafond en bon état, ainsi que le carreau en terre cuite et les murs du pourtour, sauf une lézarde à recrépir, estimée à 15 s.

Lad. chambre formée par une cloison en bois en bon état, quoique vieille.

Delà sommes entrés dans un corridor formé par la cloison de lad. chambre, nous avons trouvé lad. cloison en bon état.

Au carreau de plancher, il manque vingt carreaux en terre cuite, estimés à 30 s.

Dud. corridor sommes entrés dans l'appartement n° 18 par un petit degré en pierre de trois marches.

L'une desd. marches est à refaire, estimée 24 s.

La porte d'entrée de lad. chambre vieille, mais encore bonne.

La croisée à deux ventaeux en quatre panneaux de verre en plomb garnie de deux parties de volets en bon état, sauf cinq carreaux de verre à remettre, estimés à 10 s.

La cheminée en bon état dans toutes ses parties.

La porte de communication avec l'antichambre en bon état, sauf la serrure estimée à 3 l.

La porte d'entrée du cabinet la cloison et la boiserie du pourtour et du plafond en bon état.

La croisée dud. cabinet à deux ventaeux en quatre panneaux de verre en plomb avec des volets le tout en bon état.

Le plancher de sapin y compris celui de l'antichambre à refaire, savoir six toises de neuf à 15 la toise et 3 toises 1/4 de vieux à 2,10 monte au total à 98l. 2 s. 10 d.

La porte d'entrée du cabinet du domestique et la boiserie au pourtour dud. cabinet en bon état ainsi que le plancher.

La porte dud. appartement qui communique au pailler audessus de la chapelle à refaire à neuf, en se servant des vieilles ferrures, estimée à 6 francs,

Refaire également une toise du tilli de l'entrée de lad. porte, évalué à huit francs,

La croisée dud. pailler donnant sur la cour fermée par un chassi de deux panneaux de verre en plomb, en bon état, ainsi que les soliveaux ; le plafond ; les murs du pourtour et le pavé en pierres.

La porte dud. pailler communiquant au grand escalier est à refaire à neuf, en se servant des vieilles ferrures et serrures estimé à 6 francs,

Nous étant ensuite transportés à l'escalier près la salle du commun, nous avons remarqué que la porte brisée qui ferme led. escalier est vieille, mais encore bonne ; que les marches dud. escalier au nombre de trante quatre sont usée par le milieu au point d'être fort incommodes et de ne pouvoir s'en servir sans risques ; pourquoi nous estimons qu'il faudroit hacher la pierre desd. marches dans toute sa largeur, sur la longueur de trois pieds à l'effet d'en revêtir lesd. marches en planches de chêne de trois pieds de long sur un pied de large chacune. Nous estimons que la taille desd. pierres y compris la chaux et le sable pour recevoir les planches reviendront à 6 s. pour chaque marche, ce qui produit au total 10 l. 4 s.

Qu'il faudra trois toises de planches à 10 la toise et que la main d'œuvre et les clous pour attacher lesd. planches reviendront à quinze francs, ce qui fait au total 45 l.

Le récrépiage à faire dans led. escalier depuis le bas jusqu'au premier étage à la hauteur de quatre pieds, produira environ six toises et demie à 20 s. la toise, montent à 6 l. 10 s.

La croisée au milieu de cette partie de l'escalier à deux ventaeux en chassi en plomb est en bon état, sauf douze carreaux à remettre, estimés a 24 s.

Le corridor du premier étage est séparé en deux parties par une porte qui se trouve à gauche en montant, laquelle est bonne, sauf la serrure manquant, estimé à 3 l.

La croisée du pailler et les quatre croisées du corridor sont en bon état, sauf quarante carreaux en plomb estimés quatre livres et deux autres panneaux à refaire à neuf, estimés 7 l., au total 15 l.

Le carreau en terre cuite à réparer à neuf sur une demie toise, évalué à 4 l. 10 s.

Le plafond et les murs du pourtour dud. corridor sont en bon état.

Du vendredi 8 aout de relevé

Dans la chambre n° 22

La cloison en bois est déjouée de 6 pouces au milieu, à réparer coutera 3 l.

La croisée à quatre ventaeux en panneaux de verre en plomb, garnie de quatre volets en bon état, sauf 18 carreaux à remettre à neuf, à 36 s.

Au carreau en terre cuite, remettre 36 carreaux neufs à (1-.6-) montent à 2 l. 5 s.

Le plafond, les solives et entrevoux en plâtre en bon état, les murs du pourtour aussi en bon état, sauf le récrépiage de l'embrasure de la croisée évaluée à une toise pour 20 s.

Dans le cabinet attenant

La porte d'entrée en bon état, quoique vieille.

La croisée à deux panneaux de verre en plomb est en bon état, sauf 18 carreaux à remettre estimés 36 s.

La carreau partie en terre cuite partie en pierre en bon état, sauf à refaire les joints des pierres et récrépir les murs du pourtour, estimés à une toise de récrépiage pour 20 s.

Dans la chambre n° 23

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée à deux panneaux en plomb garnie de volets en bon état, sauf 8 carreaux à remettre estimés 16 s.

Le carreau de terre cuite à refaire produisant 7 toises 3 pieds, fournir 5 toises à neuf, 9 , et faire 2 toises 3 pieds de vieux à 3, montent pour le tout à 50 l. 5 s.

Le plafond et les murs du pourtour en bon état, sauf une demie toise de récrépiage à faire, estimée à 10 s.

La cheminée en bon état, sauf à récrépir un quart de toise estimé à 5 s.

Dans la lingerie n° 24

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée à chassi à panneaux en plomb à réparer, remettre un panneau en plomb et fournir 9 carreaux, estimés 58 s.

Le plafond et les murs du pourtour en bon état.

Le carreau en terre cuite à refaire, produisant 7 toises 3 pieds dont 3 toises à neuf, et 4 toises 3 pieds de vieux, valent 39 l. 5 s.

Dans la chambre n° 25

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée a deux venteaux en panneaux en plomb garnie de ses volets en bon état, sauf 4 carreaux à remettre estimés 8 s.

Le plafond et les murs du pourtour en bon état, sauf une demie toise de récrépiage à faire tant dans le haut que dans le bas, estimée 10 s.

Le carreau de terre cuite à réparer de 40 carreaux neufs à 1,6 montant à 3 l.

Dans la chambre n° 26

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée à deux venteaux en panneaux en plomb en bon état, sauf 8 carreaux à remettre, estimés 16 s.

La cheminée et le plafond en bon état.

Remettre 12 carreaux en terre cuite et récrépir l'ambassade de la croisée sur une demie toise, estimés 28 s.

Dans le cabinet à côté.

La porte et tout l'intérieur dud. cabinet en bon état.

Dans le corridor qui conduit aux latrines.

La porte est bonne ainsi que la fenêtre.

La porte et la fenêtre des latrines sont également bonnes.

Le plancher des latrines à refaire sur 2 toises et demie à 15 la toise montant à 37 l. 10 s.

Le plancher et le siège des latrines en bon état.

Refaire une toise de récrépiage de 20 s.

De là sommes allés au second étage et avons remarqué que le degré quoi qu'usé est encore passablement bon.

Le pailler est en bon état, sauf à garnir les joints des pierres, estimés 15 s.

La croisée à deux venteaux à quatre panneaux en plomb, garnie de volets est en bon état sauf 4 carreaux à remettre estimés 8 s.

Dans la chambre à gauche n° 27.

La porte d'entrée fermant à clef a besoin d'être remboitée par le haut estimé à 20 s.

Les deux croisées à chassi a panneaux en plomb garnies de volets sont en bon état, manquant seulement huit carreaux à 2 s. et des attaches le tout évalué à 40 s.

Au carreau en terre cuite deux toises sont à refaire à neuf à 9 la toise montant à 18 l.

La cheminée et les murs du pourtour en bon état.

Dans le cabinet attenant

La porte est à refaire à neuf en se servant des vieilles ferrures et serrures estimée à 6 fr.

La croisée en panneaux en plomb en bon état, ainsi que les trois murs du pourtour et la cloison et les soliveaux du plafond.

Au carreau en terre cuite manque six carreaux estimés à 10 s.

Dans le corridor à droite

La porte d'entrée garnie de ses ferrures et serrures en bon état.

Les deux croisées dud. corridor en chassiss en plomb en deux parties garnies de leurs volets sont en bon état sauf deux carreaux et les attaches des panneaux à remettre évalués à 48 s.

Le carreau en terre cuite dud. corridor à refaire en plan et place évalués à une toise et demie à 9 revient à 13 l. 10 s.

Dans la chambre n° 28

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée a deux venteaux en panneaux de verre en bon état sauf neuf carreaux à remettre et des attaches à un panneau estimés 24 s.

La cheminée, les poutres solives et entrevous en plâtre du plafond en bon état.

Au carreau et au foyer une demie toise à refaire a neuf en carreau de terre cuite à 9 l. monte à 4 l. 10 s.

A l'un des jambages de la porte il faut refaire à neuf la maçonnerie en plâtre de 5 pieds de haut sur 8 pouces de large estimés à 25 s.

Dans la chambre n° 29

La porte d'entrée fermant à clef vieille mais encore bonne, la croisée à deux venteaux de verre en plomb garnie de volets en bon état sauf 8 carreaux et les attaches d'un panneau estimés à 22 s.

Les poutres solives et entrevous en plâtre du plafond en bon état, les murs du pourtour à récrépir en quelques endroits évalués à une demie toise pour 10 s.

Le carreau en terre cuite à reposer en quelques parties évalués à 12 pieds pour 20 s.

Dans la chambre n° 30

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

La croisée a deux venteaux de verre en plomb garnie de ses volets en bon état sauf 8 panneaux à neuf évalués à 16 s.

Le carreau de terre cuite en bon état, sauf douze carreaux à remettre à neuf évalués 18 s.

Les poutres solives et entrevous en plâtre en bon état, ainsi que les murs du pourtour sauf une demie toise de récrépiage à faire estimée à 10 s.

Dans la chambre n° 31

La porte d'entrée fermant à clef en bon état.

Les deux croisées à deux venteaux chacune à panneaux en plomb garnies de leurs volets dont un à réparer sur un pied estimé à 15 s. deux panneaux en vitre à remettre à neuf, deux autres à remettre en plomb et huit carreaux à fournir, le tout estimé à 11 l. 11 s.

Les murs du pourtour, la poutre, les solives et entrevous en bon état.

Au carreau et au foyer refaire une toise et demie de carreau en terre cuite à neuf, estimée à 13 l. 10 s.

A la cloison de refend près la porte, une toise et demie à refaire en blanc en bourre chaux et sable à 9 la toise, monte à 13 l. 10 s.

Nous avons monté au garde meubles en haut du même escalier dont les marches en pierre sont en bon état, sauf deux qui sont fendues.

Les murs du pourtour dud. escalier en bon état, sauf à les récrépir à deux pieds de hauteur du bas dans toute la longueur dud. escalier évalué à deux toises pour 40 s.

Sur le pailler en haut dud. escalier

La croisée donnant sur le jardin à garnir de quatre panneaux de vitres en plomb à trois targettes au volet estimées à 18 fr.

A la croisée sur la cour fournir 16 carreaux en plomb estimés 32 s.

La rampe en bois dud. pailler en bon état mais la partie du mur servant d'assise à lad. rampe doit être refaite de deux pieds et demi de long sur 6 pouces d'épaisseur en plaçant une grappe de fer pour attacher lad. rampe sur le mur le tout évalué à 40 s.

Au carreau de terre cuite refaire à neuf une demie toise estimée à 4 l. 10 s.

Aux murs du pourtour dud. pailler faire une toise de crépiage pour 20 s.

Au plafond en blanc en bourre refaire une toise pour 9 fr.

Dans les deux garde meubles

La porte d'entrée fermant à clef est en bon état. Les sept croisées à panneaux en plomb garnies de leurs volets sont en bon état quant aux châssis, mais il y a sept panneaux à remettre à neuf à 4 et quatre autres panneaux en plomb à remettre à 2 et 60 petits carreaux à fournir à 2 le tout montant à 39 l. 12 s.

Aux murs du pourtour faire deux toises de récrépiage, estimés à 40 s.

L'aire du plancher en plâtre à raccommoier sur une toise pour 9 fr.

Au plafond et pourtour des voussures refaire 4 toises en blanc en bourre à 9 la toise valent 36 fr.

De là sommes allés au premier grenier

La porte d'entrée fermant à clef en bon état, le feuillet en pierre de lad. porte fendu, mais solide et n'ayant pas besoin d'être refait.

Les deux croisées à panneaux en plomb en bon état quant aux châssis et volets mais il y a deux panneaux à remettre à neuf, deux autres à remettre en plomb et 60 carreaux à vitre à fournir, estimés à 18 fr.

Aux murs du pourtour faire une toise de récrépiage estimée à 20 s.

Au plancher en planches de sapin refaire à neuf 4 toises à 15 et 6 toises 2/3 à refaire en vieux à 2,5 montant pour le tout à 75 l.

De là sommes allés au second grenier

La porte d'entrée fermant à clef passablement bonne.

Aux deux croisées aux panneaux en plomb remettre deux panneaux à neuf à 4 et 18 carreaux aux autres panneaux le tout montant à 9 l. 16 s.

Le tilli en sapin à refaire à neuf sur une toise et demie à 10 monte à 15 l.

Au plancher en sapin refaire deux toises de neuf à 15 et trois toises de vieux à 2,5 montant au total à 48 l.

Les murs du pourtour en bon état sauf une toise de récrépiage à refaire pour 20 s.

Delà étant descendus dans la principale cour du château.

Nous avons remarqué que la porte fermant l'escalier desd. caves et les marches dud. escalier sont en bon état, qu'aux murs du pourtour dud. escalier il ya seulement 6 toises de récrépiage à faire pour 6 fr.

Étant sur le pailler des caves avons remarqué qu'au pavé il y a 9 pieds de pierres à remettre estimés à 4 l. 10 s.

Qu'au mur du pourtour dud. pailler il y a une toise de récrépiage à refaire pour 20 s.

Dans la première cave à droite

La porte d'entrée fermant à clef est en bon état ainsi que les murs et la voûte le châssis de tête et panneaux de la fenêtre sont à refaire à neuf en deux venteaux, couteront pour les châssis volets et ferrures 12 fr. et pour les panneaux de vitre en plomb 7 fr. contant 19 l.

Dans la seconde cave en suivant

La porte d'entrée fermant à clef est en bon état ainsi que la voute. Nous avons remarqué qu'il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de fermeture à la fenêtre.

Dans le caveau attenant

Avons remarqué que la voute est en bon état.

Nous sommes descendus au jardin potager.

Avons remarqué que le mur de séparation de la terrasse audessous du château d'avec la terrasse de Madame Mossion est très anciennement dégradé, nous dits experts, n'ayant aucune connoissance que de notre vivant il ait été en meilleur état, avons remarqué d'ailleurs que d'aucune grande partie et mur supportent les terres du jardin de lad. dame Mossion.

Ayant passé à la maison du jardinier

Nous avons remarqué qu'elle est composée d'une chambre basse, d'une autre audessus et d'un grenier sur celleci, le tout en bon état quant aux murs, portes et fenêtres, mais la cheminée du bas est à refaire en entier, et pour cet effet il convient de démolir celle du haut, ce qui coutera pour main d'œuvre chaux et sable en se servant des vieux matériaux la somme de 60 l.

Plus il convient de refaire au plancher de lad. chambre neuf toises de planchers en planches de bois blanc estimés à 54 l.

Le surplus dud. plancher est passablement bon.

Nous avons remarqué l'acte n° 31 Le Roux jardinier a fait construire avec l'agrément de feu Monsieur le Prince de Marsan quelques petits bâtiments dans le voisinage de son logement, en faveur desquels led. feu Prince a fait remise aud. Le Roux de plusieurs années du prix de ferme du potager, dont il rendoit annuellement 100 fr.

Et ayant été requis par led. sieur Jolly de constater la consistance desd. bâtiments ; nous avons remarqué qu'à la droite de l'escalier de la terrasse au bas du mur de séparation d'avec le jardin de Madame Mossion led. Le Roux a fait construire deux bâtiments appelés vulgairement ballets ayant 24 pieds en longueur sur 18 pieds de profondeur couverts d'une charpente et de tuiles creuses.

Plus un hangard à la suite, de 18 pieds de long sur 15 pieds de profondeur

Plus un four et fourni de 12 pieds de profondeur sur 9 pieds de largeur, et enfin une cuisine de 16 pieds de longueur sur 10 pieds de profondeur.

Le tout fait à neuf depuis environ 15 à 20 ans. La présente déclaration nous avons faite pour mémoire et pour servir à telles fins que de raison.

Ayant ensuite passé au potager, nous avons observé que la porte chartière donnant sur la ruelle à deux battans, est en mauvais état ainsi que le guichet qu'il faut le refaire à neuf avec les vieilles ferrures et la serrure qui pourront servir lad. porte estimée à 66 l.

Le mur qui sépare le jardin neuf et la petite ruelle a 44 toises de long sur 2 toises de haut, il est en assés bon état, sauf des brèches à réparer en quelques parties et des trous qui produiront 4 toises de maçonnerie à neuf à 12 la toise, vallent 48 l.

Le mur qui sépare led. jardin du grand jardin potager est à réparer sur environ 2 toises en différents endroits à 12 la toise valent 24 l.

Le mur qui fait la clôture et soutient les terres du jardin haut de 80 toises de longueur sur 12 pieds de haut à des trous à reboucher dans plusieurs endroits, pour quoi l'on estime de toises de maçonnerie à refaire à neuf, et pour l'encoignure à l'entrée de l'escalier dérobé qui est également à refaire à neuf une toise fait au total 3 toises qui à 12 montent à 36 l.

Le jardin du côté de la rivière est fermé par les anciens murs de ville, lesquels sont en vétusté de tems immémorial et absolument dégradé en plusieurs parties, pour quoi nous n'en parlerons ici que pour mémoire.

Le mur de séparation entre la terrasse du jardin du château et le jardin du meunier de la tour est à refaire à neuf sur 6 toises à 12 montant à 72 l.

La porte appelée de Piteau de 6 pieds de hauteur sur 3 pieds un pouce de largeur est à refaire à neuf avec serrure et verrouil, estimés 13 fr.

Étant entrés dans la tour du château, et ayant montés aux archives, nous avons trouvé la porte desd. archives garnie de deux serrures et de ses ferrures en bon état.

La voute et les murs du pourtour sont pareillement en bon état, ainsi que le pavé, quoique vieux.

La croisée fermée par un chassi en deux venteaux en petit bois, en bon état, sauf 12 carreaux à remettre, estimés 3 l.

Au débord de lad. croisée sont 9 barreaux de fer avec une traverse en fer en bon état.

Dans l'intérieur desd. archives sont quatre corps d'armoires, l'un à six venteaux l'autre à trois et deux autres petits à deux venteaux chacun, encastrés dans le mur le tout grillé en grillage de bois, en bon état.

Dans la chambre de l'horloge au-dessus de la tour, il faut mettre à l'un des jambages de la porte, deux pierres qui sont cassées estimés 4 fr.

A la porte il faut remettre une planche d'un pied et demi pour la récéper et regarnir lad. porte de pentures de serrures et de gons estimés 8 fr.

La charpente et la couverture sont bonnes sauf trois toises de latte à 5 la toise montant à 7 l. 10 s.

Sur la terrasse de la tour, nous estimons qu'il convient de refaire une partie du pavé au droit de la goutiere d'environ 4 toises moitié en pavé neuf, moitié en vieux pavé estimé l'un dans l'autre à 17 la toise et ayant égard à la difficulté du transport des matériaux au haut de la tour revenant à 68 l.

Nous estimons encore qu'il convient de faire arracher par les manœuvres et corveables toutes les herbes et les racines qui sont accrues sur lad. terrasse pour reboucher ensuite les joints en mortier de chaux et sable sur toute la longueur et la largeur de lad. terrasse que nous réduisons vû la partie à refaire à neuf à 60 toises estimées à 2 la toise montant à 120 l.

Sur l'escalier est un toit supporté par une charpente et couvert en tuiles le tout en bon état.

L'intérieur de lad. tour est dégradé dans l'état d'un bâtiment très antique et inhabité ; la partie de l'escalier qui conduit au premier étage est dégradé en partie, les pierres étant disjointes sur l'un des cotés de la tour dud. escalier, le rez de chaussée est occupé par une écurie dont la porte d'entrée a besoin d'être raccommodée, il faut changer la traverse du bas et rassurer le guichet, et pour ce nous estimons une dépence de dix-huit fr.

La crèche et les ratteliers sont en bon état, sauf six batons à changer évalués à 20 s.

De là nous étant transportés avec les couvreurs du château à l'effet d'examiner les charpentes et couvertures dud. château

Nous avons premièrement montés par un escalier en pierre situé à côté de la chambre n° 18 et remarqué que la tour dud. escalier est dégradée par le dehors, qu'il faut changer quatre pierres, faire environ une toise de récrépiage, qu'il faut refaire la dernière marche du degré qui se trouve rompue et détruite en partie le tout estimée à 7 fr.

Que la fenêtre de lad. tour est fermée par un volet vieux mais pouvant encore servir, il faut deux grappes de fer pour soutenir le dormant qui couleront 10 s.

Qu'au haut du degré est une petite chambre à l'usage des couvreurs dont la porte en chêne garnie de ses ferrures et d'une serrure en bois, quoique vieille peut encore servir ; qu'au jambage de lad. porte il y a une pierre cassée soutenue par une grappe de fer laquelle à remettre coutera 40 s.

Que le carreau de lad. chambre est à refaire moitié à neuf moitié avec les vieux carreaux en terre cuite, ce qui produira deux toises de vieux et deux toises de neuf montant à la somme de 24 l.

Qu'à la cheminée faite à l'antique, le manteau est surbaissé de 2 pouces et demi, qu'il y a trois pierres du jambage à changer, qu'il faut refaire le foyer ainsi que le contrecœur le tout estimé à 6 fr.

Que les deux fenêtres de lad. chambre sont fermées, l'une par un chassi garni seulement par deux volets, l'autre par un chassi en panneau en plomb garni de deux volets, toutes deux sans contrevents fort vieilles mais encore passablement bonnes et garnies de leurs ferrures ; il manque seulement aux panneaux huit petits carreaux estimés 16 s.

Que le haut de lad. chambre est tillé en sapin passablement bon quoique vieux qu'à la gauche en haut dans lad. chambre est une petite porte par laquelle on rentre dans un emplacement audessus de la chapelle, laquelle est à refaire à neuf, estimée 4 fr.

Que la charpente dud. emplacement est en bon état, qu'il ne manque que quelques ardoises à la couverture.

Ayant montés par une échelle à rollons audessus de lad. chambre nous avons trouvé la charpente et la couverture en assés bon état sauf un lien qui a abandonné l'arañtier lequel nous estimons qu'il faut soutenir par un lien de fer, ne pouvant le rétablir autrement, sans démolir la majeure partie de la charpente et de la couverture faite en cul de lampe ce qui deviendrait très dispendieux sans être plus solide, lequel lien nous estimons 3 l.

Dela ayant passés dans les galletas audessus de la chambre n° 18

Les charpentes et couvertures de la partie du côté du couchant nous ont paru bonnes et en bon état.

Ayant ensuite passé dans les galletas qui reignent audessus du degré pratiqué dans le petit pavillon et sur les appartements situés entre led. pavillon et l'ancien château, nous avons trouvé la charpente en bon état ; il y a seulement dans la partie vis-à-vis la tour 12 toises de latte feuille à changer et de couverture à refaire, pour quoi il faudra deux milliers d'ardoises à 4 12 toises de latte feuille à 2,10 et six milliers de clous à 3,10 revenant au total à 141 l. observant que la main d'œuvre se fera par les couvreurs qui sont gages

Ayant ensuite passés dans les galletas audessus du garde meubles et autres appartements du château vieux nous avons trouvé la charpente et lad. couverture en bon état, sauf l'une des pannes supportant le plafond du degré à remettre à neuf, pourquoi il faudra une pièce de bois de neuf pieds et demi de longueur sur cinq pouces d'écarissage estimé pour bois et façon à 6 fr.

Delà sommes descendus dans la cour et l'ayant traversée avons monté par un petit escalier en pierre dans les galletas de la partie du château située entre le grand pavillon et le parterre, nous avons trouvé la charpente et la couverture en très bon état.

Delà sommes descendus et avons passé dans les galletas au dessus de la piqueterie servant actuellement de logement au consierge. Nous avons trouvé la charpente et les couvertures en bon état à l'exception des planchers audessus des acoyaux qu'il est nécessaire de changer pour quoi il faudra quatre toises de planches de peuplier et trois cents de clouds à plancher, la toise de planche à 4,10 le cent de clous à 1 et la façon 3 l. montant à 24 l.

Du mardi 19 aout de relevé

Ayant passé dans la promenade attenant à la tour, nous avons remarqué que la partie du mur de lad. promenade sur la place a partir de la porte du château jusqu'à la porte d'entrée de lad. promenade est à refaire à neuf sur la longueur de dix toises et demi, led. mur ayant cinq pieds de haut d'un bout et quatre pieds de l'autre bout évalué pour la hauteur moyenne à quatre pieds et

demi sur 18 pouces d'épaisseur chaperonnés en pierres plates servant d'appui que la partie de jambage de lad. porte pareillement en pierres plates excédant d'un pied d'hauteur led. mur sur la largeur de 3 pieds doit être refaite à neuf laquelle réparation quoique gros murs nous estimons devoir être faite aux dépens de la succession du feu Prince, attendu que son Altesse avoit permis qu'on abbatît une partie dud. mur pour le passage des voitures employées à transporter les terres et le moëlon de la démolition du gros mur d'enceinte de la cour du château également faite par les ordres de son Altesse ainsi qu'on la dit plus haut ; d'après cette observation, nous employerons dans la première colonne ci contre pour la reconstruction du mur et du jambage de porte cidessus désignées évalués à 8 toises un quart à 10 l. la toise la somme de 82 l. 10 s.

En observant que l'on se servira des pierres qui se trouvent dans la cour du château, l'autre partie du mur donnant pareillement sur la place, à dix toises cinq pieds depuis et compris le second jambage de la porte jusqu'à l'angle en retour sur la rue ayant donné l'autre partie quatre pieds de hauteur par un bout et cinq pieds par l'autre, ce qui produit la meme hauteur moyenne de quatre pieds et demi sur la meme épaisseur de 18 pouces ; nous avons observé que led. mur est en surplomb par vétusté qu'il faut le refaire à neuf, ainsi que le jambage attenant excédant le mur, comme l'autre jambage d'un pied sur trois pieds de large, lad. partie du mur produit 8 toises un six à cause de la plus valüe du jambage évalué au meme prix de 10 fr. la toise, revient à la somme de 81 l. 13 s. 4 d.

Tout le mur de face de lad. promenade sur la rue portant la terrasse est à reparer en (...) pour boucher quelques trous dans la partie dud. mur qui avoisine l'angle du côté du midy, il y a une toise de mur à refaire y compris le reposage des pierres d'appui qui pourront servir, le tout évalué à deux toises de mur neuf, pour 20 fr.

La partie dud. mur en retour du côté du midy est tombée et en surplomb par vétusté, nous estimons qu'il y a deux toises dud. mur à refaire, sur toute sa hauteur ce qui produira environ cinq toises de gros murs à refaire à neuf de la même épaisseur que celui qui existe dont les pierres d'appui pourront servir ; lequel mur nous avons estimés à 12 fr. la toise, ce qui produit 60 l.

Le reste dud. mur jusque et compris le ceintre au bout de l'allée du milieu est en bon état.

Dans la partie du mur en suivant jusqu'à l'allée près le château, le mur est à fleur de terre et a été remplacé par une charnière en ormille, led. mur ayant quelques trous à reboucher, la façade dud. mur au bout de lad. allée près le château est en bon état, ayant un appui en forme circulaire couvert en pierres plates.

Une partie du mur en suivant est à fleur de terre.

L'appui ayant été remplacé par une charmille comme celle cydessus sur la longueur de quatre toises et demi, le reste du mur en suivant sur la longueur de 5 toises jusqu'à l'angle du mur du fossé est dégradé fort anciennement à deux pieds audessus du sol de la promenade ; nous estimons qu'il conviendrait de refaire cette partie du mur jusqu'à la hauteur du sol surmonté d'un appui de 18 pouces de haut couvert en pierres plates ce qui produira 3 toises $\frac{2}{3}$ de murs neufs de 18 à 10 la toise, montant à 36 l. 16 s. 4 d....

Texte 2

- Estimation notariale du coût de la démolition du château daté du 29 janvier 1806.
Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Nous Jean Baptiste Sellot Notaire public de la commune de Pons en vertu de l'arrêté de Monsieur le préfet du département de la Charente inférieure du trente frimaire dernier aux fins de démolition du ci-devant château de Pons ses appartements dépendances, dans l'intérêt du gouvernement, Francois Jossans propriétaire de cette commune de Pons nommé aux mêmes fins dans l'intérêt de l'administration des domaynes, suivant la lettre du receveur du bureau de Pons du huit de ce mois le texte de laquelle lit copie de M le directeur des douagne de ce département du deux nivose dernier, h[omme] Claude More aussy propriétaire de la commune de Saint Germain du Seudre, nomme aussy aux mêmes fins dans l'intérêt de la commune de Pons, par arrêté de monsieur le préfet de ce département datte du dit jour trente frimaire dernier, soussigné voullant les conséquences de nos commissions despections mennés dans le ci-devant château de Pons, ou étant apres avoir parcourus dans tous les apartements et avoir exhaminné l'état ainsy que de toutes les appartenances et dependances avoit reflechy separement sur la valeur dutout, nous sommes reunis tous les trois le prix auquel nous avons [brulé] que ces objets pouvoient valoir. Valleur quatre vingt dix étant augmente de six mille cinq cents francs attendu l'état de grande dégradation dans lequel il se trouve tant pour le dérangement de la toiture dérangement, dégradations du bois de charpente et des gros murs. Nous dits experts avons donc décidé à l'unanimité le ci-devant châteaux pour avec toutes les appartenances et dépendances se joignant qui confrontent du levant à une ruelle par laquelle on va du fauxbourg des Ayres à celluy de Saint Vivien, du couchant partie à la grande rue et à la ruelle apelle du château du nord au jardin des sieurs Sureau, Devalle et au moullin de la tour et du midy au jardin du sieur Lauranceau de la contenance le tout d'environ deux hectares valleur de quatre vingt dix la somme de six milles cinq cents francs.

Fait à Pons tant dans ledict ci-devant château de Pons et dont s'agit le vingt neuf janvier l'an mil huit cents six et avons signé Sellot, Jossans, Moré

Texte 3

* Devis estimatif des réparations les plus urgentes à faire au château de Pons, 4 folios du 20 mars 1808, Auteur Massion.

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Les anciennes ardoises, quoique la majeure partie sont pourrie, seront enlevées avec précaution, descendue et apilée, les bois de charpente seront levés et descendus avec attention, leur assemblage sera déchevillé pour les ménager, la charpente intérieure sera ménagée, demande que les planches puissent être levées, sans les casser, le tout sera déposé dans la cour du château, chaque espèce de matériaux séparément, pour que ceux qui seront jugés réservés soient employés aux réparations que l'on propose, les plombs seront mis en magasin et pesés les murs de façades et ceux à refaire seront démolis jusqu'au niveau du rez-de-chaussée, les moellons seront transportés dans la cour du château et alignés sur une même ligne, les pierres de tailles seront aussi mises à part ainsi que les terres de démolitions dans la même cour, on estime qu'il y a 12 cent trente mètres cubes de démolitions à faire en maçonneries, 650 mètres carrés en charpente et 120 mètres carrés de couverture en ardoise.

Cette démolition terminée estimée à 5746,91 fr.

La façade du château du côté nord jusqu'à la tour sera crépie partout où y sera besoin ainsi que toutes les bouches de cheminées en mortier de chaux et sable de Château-Renaud, et blanchies à deux parts de chaux. Toutes les marches de l'escalier intérieur seront couvertes en planches, chaque planche arrêtée par deux pattes en fer

Art 2 : Augmentation du devis

La principale porte d'entrée du château ainsi que le vestibule au rez-de-chaussée compris dans la démolition, seront conservés tels qu'ils le sont, le gros mur qui forme le vestibule, qui se termine à la hauteur du dessous du plancher du 1er étage, sera surhaussé en maçonnerie de moellons dans toute sa longueur jusqu'à hauteur du plancher du second étage, le surhaussement sera crépi sur les deux faces (...). L'ouverture de la porte au rez-de-chaussée, dans le mur qui doit former le vestibule, en maçonnerie de moellons dans toute son épaisseur sera masquée. L'ancienne chapelle qui se trouve conservée par l'établissement du vestibule, sa charpente sera convenablement réparée, ainsi que sa couverture en ardoise.

Il sera placé deux dalles en plomb, une dans le mur entre le pavillon et la charpente de la chapelle, la seconde joignant l'impériale entre la croupe de la charpente neuve et le vestibule

Art 5 : [Démolitions]

Les démolitions seront faites avec le plus d'attention que l'on pourra, les matériaux en bois, ardoise, pierre de taille, moellons et sable seront déposés dans la cour, mis à part suivant leur espèce le fer et les vitres seront mis dans un magasin à [le dertine ?] dans le château

Une lettre écrite à Saintes le 4 décembre 1807 que par lettre du 12 novembre 1807 la propriété du château et des dépendances a été confiée à la ville de Pons moyennant la somme de 6500 francs or.

Texte 4

* Cahier de six pages brûlées aux entournures, devis estimatif de réparation du château de Pons 19 mai 1806

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Fol. 2 r°) Devis estimatif des réparations a faire au ci-devant château de Pons fait en exécution de la délibération du conseil municipal de cette ville sous la datte du 19 mai 1806 d'après les ordres de son excellence le ministre de l'intérieur par lettre du 16 avril dernier de Msr le préfet par la lettre du 2 mai suivant

Nous Guillaume Soubleau nomine par le conseil municipal pour l'expertise du château de Pons accompagnée de Mr le Maire, charpentier, Lhommeau, maçons, 4 maître couvreur somme monté l'escalier du toit servans à parvenir à la charpente qui domine sur cette partie et chaque expert ayant examine ce qu'il avait à y faire et reconnu que 94 tiers de pied de chargement et fallait pour toute fourniture a façon la somme de

Avons invité Sr Coutrain charpentier a examiner et vérifier la manière la plus exacte des réparations a faire audit château qui estoit il nous a dit que pour réparer l'ancre qui existe sur la tour il fallait pour chevrons panes autres bois et façon comprise la somme de 108 fr

Charpente du cote Midi

Plus pour la charpente du coté midi

Bois et main d'œuvre 66 fr

Plus pour racommoder un plancher d'un appartement en enlevant, bois clous et façon comprise
12 fr

Pour réparer le plancher de la chambre qui sert de salle d'audience à ms le Juge de paix

Bois et façon 6 fr

Plus pour réparer l'ancien fournil dont le plancher est à refaire à neuf, bois clous et façon 300 fr

Total 492 fr

Chambre

Plus pour réparation à faire à une autre chambre située au couchant. Bois clous et façon comprise 110 fr

Plus pour celle joignant celle sus relatée, bois & façon 12 fr

Plus pour un autre appartement y compris un petit cabinet joignant bois clous et façon comprise
30 fr

Pour réparation ou celle qui est sous la patte d'oie fourniture et façon comprise 90 fr

Plus pour réparation à faire à la grande chambre du prince bois clous et autres matériaux façon comprise 190 fr

Total 994 fr

Toiture

Nous avons ensuite invité le nommé Florent Couvreur de vouloir bien examiner la toiture de la ditte couverture du château qui est de l'ardoise et de nous faire le détail de ce qui est nécessaire à l'évaluation à l'appui de chaque objet à l'apui

Vérification faite, il nous a dit qu'il fallait y avait six cent quarante cinq mètrre de couverture à refaire – et nous a fourni le détail ainsi qu'il suit à savoir

46224 ardoises à 72 c le métier fait 332812 fr

92448 cloux d'ardoise à 3 c le métier 27735 fr

200 brasse de latte à 4,50 c fait 900 fr

pour cloux de lattes 6090 fr

chaux et sable 60 fr

main d'œuvre 2000 fr

Total 662497 fr

fol 3 r°) Maçonnerie

Nous avons ensuite invité le nommé Moureau, maçon à examiner appartements par appartement les réparations à faire concernant les vitrages et plafonnage et pavage nous l'avons conduit dans un appartement situé au levant où on a reconnu que pour crépissage et vitrage il fallait [en marge : façon comprise] la somme de 33.80 fr

Sommes ensuite ensemble descendu par escalier et vouté l'escalier par lequel nous sommes montés

Examen fait des réparations à y faire ainsi que la croise et plafond payer en matériaux à façon la somme de 19.20 fr

Nous sommes descendu par l'escalier suite au même escalier, il a été reconnu que les réparations à faire au dit escalier ayant une croise au Nord

Évaluait le tout à 31 fr

Du dit escalier sommes entrés dans une chambre du 2ème étage au bout levant carrelée et plafonner pour réparation du plafond ou carelage et vitrage crépissage et main d'œuvre il fallait 98.90 fr

Sommes descendu sur un plafond ayant carellé ayant deux croisée au nord pour réparation à y faire estimé 11.20 fr

Joignant ledit escalier sommes entrés dans une chambre carrelé vue au midi ayant un petit cabinet laquelle chambre pour crépissage et blanchissage coutera 10 fr

Sortant dicelle sommes descendu les escaliers fort usée ayant une croisée au nord pour crépissage, vitrage et blanchissage 3 fr

Au bout du dit escalier sommes entrés dans une chambre planchéié avec une croisée au midi avec un petit cabinet pour réparation 9 fr

Total 211.70 fr. montant de l'entreprise

De là, sommes entrés dans une grande chambre servant de salle d'audience à M le juge de paix pour réparation 8 fr

Joignant de la dite chambre est une petite chambre ayant croisée au nord 10 fr

Somme ensuite alle dans une autre chambre au bout levant où il existe deux croisée nord et midi . Crépissage blanchissage vitre & façon 8 fr

De là somme entre dans une chambre plus grande ayant ouverture au nord et midi tout compris 12 fr

Somme ensuite entre dans une chambre plafonnée en dôme ayant ouverture au Nord et à laquelle est jointe une antichambre ayant deux ouvertures l'une comme l'autre au levant pour toutes réparations 33 fr

Dessendre de lesrniere nous sommes entre dans une salle parquetée où il y a deux croisées l'une au midi l'autre au nord pour réparation 4 fr

Sommes revenu dans une autre grande chambre carrelée ayant deux croisée l'une Nord l'autre au midi et à laquelle est joint un petit cabinet

Pour toute réparation 49 fr

De là sommes allés dans le fournil joignant la tour examen fait il a été reconnu qu'il fallait le refaire à neuf. Et pour réparation il fallait 90 fr

Font joignant ledit fournil l'ancienne conciergerie deux appartements haut et bas pour réparation tout compris 19 fr

Total 897 fr

Fol. 4 r°) Montant à payer contre 897 fr

De là sommes montés dans la partie haute du couchant, entrés dans une grande chambre à la dite extrémité plafonné haut et bas ayant croisée midi et nord

De cette chambre sommes revenu dans une pareille qui est adjacente ayant également deux croisée nord et midi et plafonné de la même manière pour réparation des croisées plafonnage crépissage et blanchissage 1360 fr

Somme ensuite venu dans un corridor pavé ayant croisée à midi plafond comme les dites chambre pour réparations 378.10 fr

Joignant le corridor est à gauche une chambre planchée et plafonné dont le plafond est à refaire à neuf ayant aussi deux ouvertures nord pour réparation d'icelle la somme de 632 fr

De ceste chambre est une somme entre dans une autre planchée et boisée pour toute réparation de crepissage, blanchissage et autre fourniture 132 fr

Retourné au sus dit corridor au bout duquel somme dessendu dans l'escalier somme entre dans une chambre pavée en briques. Pour toute réparation 126 fr

Joignant a celle est une petite chambre ayant ouverture au nord. idem pour toute réparation 48 fr

Partant des susdit partemens somme entre dans un corridor ayant ouverture sur le midi lequel est en assez bon état pour réparation di celui comprise le vitrage entier 12 fr

Parvenu au bout dudit corridor somme entres dans un grand appartement et un autre y joignant lesquels sont carrelé en briques pour toute réparation on estime qu'il faut 95.70 fr

Total 3681,85 fr

Fol. 4 v°) Montant pour autre part

Sorti d'y celles sommes entre dans deux autres de pareille grandeur qui sont carellé [en marge : ayant croisée au midi] ou nous avons reconnu que pour refayre crepissage et autre fourniture et place comprise il fallait 72 fr

Pour réparation au corridor dont les croisées sont à faire a neuf ainsi que au nombre de trois et réparage du dit 106 fr

Dessendu au 2eme étage nous sommes parvenu a une chambre carellé au bout couchant au joins un petit cabinet ayant croisées midi et nord au (prendre) qui est au corridor qui conduit derrière l'ancienne conciergerie a des latrines pour les réparations à faire à ces trois objets on estime qu'il faut 61 fr

De la somme revenu dans une chambre aussi carrelée et deux autres y joignant ayant croisée au midi il faut 43.90 fr

Desquelles chambres, il se trouve un corridor au nord il existe trois croisées a et ce faire pour crepissage, pavage, blanchissage et main d'œuvre il faut 169 fr

Au bout dudit corridor sommes entre dans une chambre ou il faut bien croisées a faire à neuf crepissage, blanchissage et façon 97 fr

D'icelle sommes descendu l'escalier

Examen fait de tout escalier nous avons reconnu que pour matériaux de toute nature y compris de main d'œuvre, il fallait 145 fr

Dessendu de l'escalier nous sommes entre dans une grande chambre servant de cuisine pavée et plafonnée ayant deux grandes croisée au midi avons reconnu que pour toute réparation il fallait 78 fr

Total 4423,34 fr

Fol. 5 r°) Somme ensuite revenu dans une grande chambre ditte office ou est une défense construite en pierre de taille ayant ouverture au midi pour réparation et façon 17 fr

Delà somme passe dans un coste de l'escalier dans un appartemens carrelé en pierre joignant un petit réduit sous les calier dont vient d'etre parle ayant ouverture au midi tout compris 19 fr

Joignant icelui est un faux planché près duquel est une grande chambre parquetée et plafonnée ayant dont le plafond est très mauvais ayant deux ouvertures au dit levant pour réparation & main d'œuvre 196 fr

Sommes ensuite passée par un corridor qui conduit à un grand appartement ou nous sommes plus haut et avons passe par une chambre qui conduit à une chambre carrelée séparé par une cloison pour réparation de tous ces objets d'icelle denière il faut 34.91 fr

D'icelle sommes revenu par ceste partie ou il y a une croisée au midi à refaire a neuf 36 fr

Sortant de cette chambre nous sommes passé par l'escalier qui est dans la patte d'oie pour réparation duquel il faut 6 fr

D'icelle sommes descendu l'escalier ou il y a deux croisées au nord pour toute réparation 66 fr

Au bout du dit escalier à droit nous sommes entre dans une grande chambre carrelée ou existe une porte vitre à refaire à neuf pour autant donnant sur une terrasse. Pour réparation main d'œuvre compris 79 fr

Total 4836,86 fr

Fol. 5 v°) Sortant de la dite chambre longeant le corridor est un autre grand corridor à l'entrée pour réparation y compris l'ouverture au midi les quatre marche de la porte d'entrée il faut 295 fr du dit corridor somme entrée dans une grande chambre à gauche ayant un petit cabinet ayant l'ouverture au nord et midi

pour toute réparation 9 fr

sortant d'icelui nous sommes monté par le grand escalier qui conduit à la salle du biliar ou existe une chapelle et auprès de la grille est la grande chambre dite la chambre du prince joignant laquelle est aussi un appartement ayans ouverture sur le midi celle dite du prince ouverture midi et levant la grande salle de billiard deux grandes ouvertures au midi pour réparation des objets sus relaté les petite chambre et la grande salle du billiard carrelé est en mauvais état et il faut tout compris 294 fr

Somme ensuite montes au pavillon ou sont deux croises donnant au Nord pavée en très mauvais dont les escaliers sont très mauvais État pour toute réparation à y faire 90 fr

Dessendu le petit escalier est une grande chambre boisée ayant ouverture au midi pour réparation à y faire 30 fr

Nous sommes ensuite descendu par le grand escalier ayant quatre croisées à refaire à neuf pour lequel il faut 72 fr

4496,86 fr

Fol. 6 r°) Montant éclairage

Nous sommes ensuite dessendu dans les caves, examen fait nous avons reconnu que pour le crepissage et autre fourniture y compris ceux nécessaires à l'escalier il fallait 60 fr

Plus et finalement pour le crepissage général de l'extérieur du château et autres matériaux à fournir nous estimons qu'il faut 300 fr

5946,86 fr

Pour faire charpenterie 994 fr

Couverture en ardoise 6624,97 fr

Objets de maçonnerie 49496,83 fr

Total 13496,83 fr

Total général de la réparation à faire 13496,83 fr
du 14 juillet 1806

Texte 5

* Correspondances Empire

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Dans la lettre du 4 avril 1809, le Maire de Pons écrit au duc de Lambesc, alors propriétaire, que
« la partie du château qui doit être conservée s'élève à 12.000 francs, vous observez avec raison que la situation des finances de notre commune ne présente pas de ressource suffisante pour subvenir à cette nouvelle dépense et nous vous proposons en conséquence de la borner, quant à présent, à une somme de 4000 francs.

La partie du château dont la conservation est reconnue inutile doit nécessairement être démolie, la commune trouvera dans la valeur des matériaux de toute espèce qui proviendront de cette démolition une ressource importante qui, jointe au revenu annuel, lui fournira le moyen de faire à la partie conservée des réparations plus considérables »

Texte 6

* : Procès Verbal du corps de Garde de la Place de Pons 15 janvier 1810

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Objet : Constat de dégradations survenus au corps de garde et causées par l'arrivée d'une brigade de Dragons qui se sont battus avec les régiments déjà présents en ville

« Ils [les Dragons] ont renversés le parapet et la rampe qui garnissaient une terrasse attenantes aux pièces servant audit corps de garde et qui en toujours fait partie (...) Nous sommes passés par une porte brisée sur la terrasse nous avons vu et remarque que la rampe en pierre soutenue par des colonnes en balustre de même matière a este totalement brisées et renversées dans le jardin en dessous de la ditte terrasse qui est à une profondeur de plus de quatorze mettre

Cette terrasse avait dix neuf mettres de long et neuf mettres et demi de large, que les pilastres ou balustre à un pied de distance chacune étant en pierre et travaillées au tour que la rampe sur les dittes pilastres également en pierre étaient assujettis avec des grappes et des boulongs de fer les grappes liant les différentes pièces de la rampe et les boulongs liant la rampe avec les balustres au pilastre le tout mastique avec du plomb fondu »

Texte 7

*Ville de Pons, Délibérations du Conseil Municipal (02/12/1837-26/08/1846)

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Séance du 26 janvier 1841, fol. 53 v°, Plan & devis pour l'aménagement place.

Séance du 12 février 1841, fol. 54 v°, Adjudication 2 rangs de marronniers

Séance du 8 mai 1841, fol. 62 v°, Travaux embellissements place du château pour 2160 fr. et réparation du mur des latrines pour 120 fr.

Séance du 11 mai 1842, fol. 85 « le conseil s'arrête sur l'état de dégradation (...) de ceux [les murs] de la chapelle St Gilles et surtout de la voûte de l'escalier du château qui menace chaque jour de s'écrouler »

Séance du 30 février 1843, fol. 104 v°, Réparations escalier des jardins au château et réfections du mur de soutènement face maison Ardouin (Marronnière).

Séance de novembre 1844, fol. 128, Pétition pour réparations pompe à eau à la Marronnière et ajournement du projet de construction de l'escalier de la Marronnière suite à un conflit de propriété.

Séance du 24 juin 1845, fol. 136 v°, Reprise du mur du petit jardin du château.

Fol. 137, réparations aux appartements du château, crépissage des murs et des piliers de la galerie, « douver » le puits du jardin.

Séance du 12 août 1845, fol. 143-144, Demande de secours aux Monuments Historiques.

La ville Pons possède deux édifices qui ont été classés au nombre des monuments historiques : l'ancien donjon des Sires de Pons, presque unique en son genre, et l'ancien tombeau des Templiers situé à l'entrée de la Route Royale du côté de Bordeaux. Les proportions élégantes et hardies de cette antique construction attire l'attention de tous les amateurs d'archéologie et il a été jugé digne par les hommes de l'art d'être rangé sous la protection spéciale que le Gouvernement, dans sa sollicitude éclairée, a cru devoir étendre sur les restes traditionnels des âges qui nous ont précédés. Jusqu'à ce jour, la ville de Pons n'a cessé de faire des sacrifices considérables pour en assurer la conservation et dernièrement encore les sommes importantes y ont été affectées sur les budgets de ces dernières années. Aucun secours n'est venu alléger les charges de la ville, alors que presque partout des allocations ont été accordées à des monuments moins intéressants – Le conseil croit donc devoir s'adresser à l'autorité supérieure, dispensatrice pleine d'équité, pour réclamer un secours qui lui permette de subvenir à des réparations de plus en plus urgentes ».

*Villes de Pons, Délibérations du Conseil Municipal (14/07/1866 –29/07/1888)

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Séance du 12 août 1884, p. 182 : « Monsieur le Maire expose au conseil que la somme de trois mille trois cents cinquante neuf francs soixante centime (3359,60 fr) votée pour la dépense de construction d'un escalier en pierre pour arriver commodément à l'horloge municipale a été inscrite en dépense au budget supplémentaire de 1884 (...) En conséquence, il soumet au Conseil Municipal les plans et devis dressés pour la construction de cet escalier et demande l'autorisation de faire exécuter le travail par voie d'économie. ».

Séance du 20 novembre 1884, p. 184 : « le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire effectuer en régie au moyen d'un traité passé avec un entrepreneur la construction d'un escalier pour monter au premier étage du donjon (...) »

p. 186 « le préfet autorise l'Administration Municipale à traiter de gré à gré avec un entrepreneur pour l'exécution des travaux de construction d'un escalier en pierre pour monter à l'horloge municipale. » Dépense escomptée 3818,40 fr. financé par allocations inscrites au §24 et 25 du budget supplémentaire de 1884 ».

Séance du 21 décembre 1885, p. 205 : « Décompte définitif des travaux exécutés dans la partie ouest du château s'élevant à 6236,68 fr. dépassant donc le budget établi par l'adjudication de 1540,50 fr.

Séance du 13 août 1886, p. 214 : Sur proposition du Maire le Conseil Municipal vote crédit affecté aux réparations des bâtiments communaux une somme de 150 fr. « prix d'une porte destinée à fermer l'entrée extérieure de la salle du donjon. » Autorisation de faire crépir et blanchir les parties dégradées des murs intérieurs de la même salle.

Séance du 3 octobre 1886, p. 217 : « Monsieur Le Maire fait connaître au conseil le devis des fenêtres destinées à fermer les baies de la grande salle de la tour. Le Conseil décide que les fenêtres supérieures seront fermées par des vitraux et vote pour ce travail la somme de 456,56 fr. ».

Séance du 2 novembre 1886, p. 246 : « Le Conseil Municipal considérant que la construction appelée la Pistole et située dans la grande salle du premier étage du donjon rétrécit cette salle et est en désaccord avec le style architectural du monument décide que l'autorisation de démolir sera demandée à M le Préfet ».

Séance du 19 février 1887, p. 220 : Discussion au sujet d'une proposition de devis de restauration des deux salles du château. Discussion autour de la nécessité de refaire le plancher. « Monsieur le président (Laurenceau) répond qu'il demandera, au nom de l'administration de conserver tout le reste de l'argent disponible à achever de réparer la salle du Donjon. Concède que par le passé a professé une opinion moins favorable (...) il développe l'opinion qu'il est nécessaire de ne faire que les travaux urgents à l'hôtel de ville et d'appliquer toutes les économies à garnir de gradins de tribunes etc... la salle de la tour ».

Séance du 2 février 1887, p. 224 : « le Conseil Municipal vote sur devis du conseil de fabrique de Saint Vivien une somme de 250 fr. pour réparation du mur de clôture du cimetière de Saint-Vivien. Le conseil ne fait pas faire les travaux parce qu'ils sont estimés au double. »

*Ville de Pons, Délibérations du Conseil Municipal (04/09/1888 –17/0/1903)

Archives de la commune de Pons (mairie de Pons), non coté.

Séance du 16 février 1888, p. 239 : Sur réclamation du conducteur des Ponts et Chaussées le Conseil Municipal fait réparer le mur du jardin du château par son piqueur ordinaire.

Séance 7 juin 1896, p. 280 : Autorisation de vente de gré à gré du zinc provenant de la démolition de la toiture du donjon.

Séance du 28 mars 1897, p. 313 : Une des voûtes de la terrasse du château menace ruine. Travaux estimés à 700 fr. Discussion sur comment les financer.

Cf aussi p. 333. L'achèvement des travaux de reconstruction de la voûte est annoncé à la séance du 10 octobre.

INVENTAIRES

INVENTAIRES DE LA STRATIGRAPHIE

Inventaire des Unités Stratigraphiques (US)

US	Sous, coupé par	Sur, coupe	Équivalent	Description	Interprétation	Secteur
8100		tout		Décapage : terre végétale, autobloquant sur ciment, conduite d'eau pluviale		ES 5, 6, 7, 8
<u>8101</u>	UA 8015	8102	<u>8301</u>	Creusement. Tranchée de fondation étroite	tranchée de fondation de la tourelle d'escalier du donjon	ES 6
8102	8100, <u>8101</u>	8103 et inf		remblai hétérogène, meuble, marron clair / ocre foncé, limoneux, un peu sableux. Décapé	remblai	ES 6
8103	8102	8146		remblai hétérogène meuble, marron-gris, limoneux et cailloux. Dernier niveau de comblement de fosse	comblement	ES 6, coupe sud
8104	décapage	8173, <u>8145</u>		remblai hétérogène, meuble, marron-gris, limoneux, un peu de graviers	comblement de tranchée de récupération de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, coupe est
8105	décapage, <u>8145</u>	8108, 8107, <u>8106</u>	8169	remblai hétérogène, meuble de terre noire et d'éclats calcaire	comblement de tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7
8106	8108, 8105, UA 8000	8107, 8190	<u>8170, 8158</u>	creusement de la tranchée de fondation du mur 8000 (bordure extérieure nord). Bordure nord verticale	tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7
8107	décapage, <u>8106, 8191, 8112, 8133</u>	<u>8109, 8110</u>	8307 ?	remblai de gros blocs calcaires, sans sédiment	remblai	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7
8108	8105	8107, <u>8106, UA 8000</u>	8160	remblai hétérogène, meuble de terre noire, cailloux	comblement de tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7
8109	8107, <u>8106</u>	8110, 8113		bordure nord de creusement axé est-ouest	creusement, structure en creux	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7

8110	<u>8107, 8109, 8106, 8112, 8191</u>	8113	8206 ?, 8202 ?	terre marron noire	occupation antique	ES 6, bordure extérieure nord, ES 7
8111	décapage	<u>8112, UA 8009</u>		terre noire + cailloux, tranchée de fondation intérieure de la chemise	comblement de la tranchée de fondation du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8112	8111, UA 8009	8107, 8190		creusement peu débordant. Se prolonge à travers le comblement du fossé <u>8133</u> : devient simple recreusement <u>8118</u> à travers 8119 et niveaux antérieurs.	tranchée de fondation du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8113	<u>8202, 8110, 8109, 8133, 8180, 8106, 8170, 8112, 8191</u>	<u>8200, substrat</u>	8179	terre marron clair, cailloux. En bordure ouest, comblement de fosse <u>8200</u> (non différencié)	occupation antique	ES 7
8114	8100, 8136	UA 8006		remblai hétérogène, meuble, de blocs divers, de mortier jaune-orange. Dans UA 8006 et sur arase.	démolition de la glacière	ES 5
8115	8100	8116		remblai de gros blocs calcaire, cailloux, quelques blocs taillés	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8116	8115	<u>8117, 8118, UA 8009</u>		remblai hétérogène, meuble de terre grise, limoneuse et de graviers	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8117	8116	8119, <u>8118, UA 8009</u>		remblai hétérogène de blocs calcaire, fragments de mortier	comblement de recreusement de tranchée de fondation du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
<u>8118</u>	8117, UA 8009	8119		creusement de faible largeur, ponctuel dans les remblais	recreusement ponctuel pour les fondations du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8119	<u>8118, 8212, UA 8009</u>	8120, 8209, 8133, UA 8009		remblai hétérogène de blocs calcaire (toutes tailles), mortier, terre marron plus présente en partie inférieure. Accolé à UA 8009 et recoupé également par <u>8118</u> et UA 8009 vers le nord	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8120	8119, 8209, <u>8212</u>	8121, 8210, <u>8133</u>		remblai hétérogène, meuble de cailloux, blocs dominants et de terre marron-grise	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7

8121	8120, 8210, 8214	8123		remblai hétérogène, compact, de terre limoneuse marron dominante et de cailloux (plus présents en bas de pente)	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8122	-			ANNULE		
8123	8121	8124, 8125, 8130, <u>8133</u>		remblai de cailloux, mortier jaune en sommet de pente, plus de terre vers le sud	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8124	8123	8125, <u>8133</u>		remblai de terre limoneuse, sans cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8125	8124	8126, 8130, <u>8133</u>		remblai (plusieurs couches) de terre limoneuse marron-grise, quelques cailloux devenant dominants en bas de pente	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8126	8125	8127, <u>8133</u>		remblai de graviers, poudre calcaire homogène	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8127	8126	8127, <u>8133</u>		remblai de graviers, poudre calcaire homogène, plus de cailloux en partie haute	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8128	8127	8129, <u>8133</u>		remblai de terre limoneuse marron-grise, cailloux et graviers	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8129	8128	8130, <u>8133</u>		remblai de blocs calcaire dominants	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8130	8129	8131, <u>8133</u>		remblai de blocs calcaire recouverts de terre marron (équivalent à la surface du substrat naturel), avec un peu de terre limoneuse marron-grise vers le sud en sommet de pente	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8131	8130	8132, 8211, <u>8133</u>		remblai de blocs calcaire, avec un peu de terre limoneuse marron-grise vers le sud en sommet de pente	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8132	8131	<u>8133</u>		couche ponctuelle en fond de fossé, de calcaire délité, terre limoneuse marron-grise, graviers	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8133	8132 et sup	8197 ?, 8198, 8188, 8107, 8134		bordure orientale et fond de creusement	premier fossé	ES 7
8134	<u>8133</u>			sol naturel = substrat calcaire	substrat calcaire	ES 7
8135	8100	UA 8009	UA 8009	remblai de blocs calcaire, terre limoneuse grise	blocage du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8136	8100	8114, UA 8006		poche de terre noire homogène, meuble, dans la démolition de la glacière UA 8006. Possible pollution par racines d'arbres	remblai	ES 5

8137	8131, 8211	8138, 8133		couche de terre limoneuse grise dominante, graviers, cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8138	8137	8139, 8133		couche de terre limoneuse marron-grise et de cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8139	8138	8140, 8133		couche de terre argileuse marron dominante avec petits débris de terre cuite architecturale	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8140	8139	8141, 8142, 8133		remblai d'éclats et de blocs calcaire, pas de terre	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8141	8140	8143, 8142, 8133		couche de terre limoneuse grise sans cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8142	8140, 8141	8143, 8133		remblai d'éclats et de blocs calcaire, pas de terre	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8143	8141, 8142	8144, 8133		couche de terre limoneuse marron-grise dominante et litages de graviers calcaire	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8144	8143	8133		remblai de blocs calcaire, peu de terre	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8145	8104, 8173, 8147	8148, 8172, 8105, 8169, UA 8000		creusement à profil rectangulaire. Recoupé par 8147 (coupe sud)	tranchée de récupération de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8146	8103	8147		remblai hétérogène, meuble, gris, limoneux, cailloux et graviers, mortier désagrégé (plusieurs niveaux). Comblement inférieur de fosse	comblement	ES 6, coupe sud
8147	8146	8148, 8173, 8145		creusement recoupant le comblement de la tranchée de récupération 8145.	fosse	ES 6, coupe sud
8148	8102, 8172, 8147, 8145	8149		remblai hétérogène meuble, marron, cailloux	remblai	ES 6
8149	8148	8150, 8151, 8152		niveau concrétionné marron, noir et gris (cendres, matière organique, charbons, éclats calcaire, ...). Plus épais vers le nord et l'ouest	déchets de latrines	ES 6
8150	8149, 8151, 8152	8153, 8155, 8156		niveau hétérogène, compact : mortier beige-orange, éclats calcaire	démolition ?	ES 6
8151	8149	8150		trou parfaitement cylindrique sans comblement, diamètre 35 mm	trou de piquet	ES 6
8152	8149	8150		trou parfaitement cylindrique sans comblement, diamètre 70 mm	trou de piquet	ES 6

8153	8150	8155, 8156		niveau concrétionné noir, gris (cendreuse). En bordure ouest uniquement	déchets de latrines	ES 6
8154				ANNULE		
8155	8150, 8153	8156, 8157		fin niveau de mortier gris-blanc (enduit ?), cailloux	démolition ponctuelle ?	ES 6
8156	8155, 8150, 8153	8157, 8159, 8164		remblai hétérogène meuble, de blocs, cailloux et de mortier beige	remblai	ES 6
8157	8156, 8155	8164, 8178, 8204		remblai de blocs, peu de terre	remblai	ES 6
8158	8159, 8160, 8181, UA 8000	8179, 8178, 8164 ?	8170, 8106	creusement de la tranchée de fondation du mur 8000 (bordure intérieure)	tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8159	8156	8158, UA 8000		niveau sableux orange-beige (écoulement de mortier de UA 8000), éclats calcaire. Surtout bordure intérieure du mur nord de UA 8000)	comblement de tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8160	8156	8181, 8158	8108	terre marron-noire, cailloux, écoulement ponctuel de mortier de UA 8000. Surtout bordure intérieure du mur ouest de UA 8000	comblement de tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8161	8163	8166, 8335, UA 8006		niveau de sable fin jaune, surface indurée grise	niveau de circulation ponctuel / démolition	ES 5
8162	8100	8163		couche de mortier désagrégé jaune, fin avec inclusions de mortier rouge et de pierres	démolition	ES 5
8163	8165, 8162	8161, UA 8006		niveau hétérogène, compact de terre grise marron, graviers et cailloux	remblai	ES 5
8164	8156, 8157, 8158 ?	8178, 8179		niveau induré noir en surface de 8179. Fond de décaissement pour la construction de l'annexe ouest UA 8000 ?	occupation ?	ES 6
8165	8100	8161, 8163, UA 8006		niveau hétérogène, compact, de terre fine grise, de mortier jaune, de cailloux	démolition	ES 5
8166	8161	8192, UA 8006		terre limoneuse noire relativement meuble, graviers et cailloux	comblement de tranchée de fondation de la glacière	ES 5
8167	8192, 8193, 8166, UA 8006	8174, 8194, 8195, 8168, UA 8008		creusement, longeant l'enceinte castrale et la fausse-braie. Tranchée occupant tout l'espace en partie haute puis étroite	tranchée de fondation de la glacière	ES 5

8168	<u>8161, 8167, 8174, 8335, UA 8017</u>	8194		terre noire homogène et compacte, quelques cailloux	occupation antique	ES 5, coupe est
8169	décapage, <u>8145</u>	<u>8170, UA 8000</u>	8105	terre noire homogène, meuble, cailloux, quelques blocs	comblement de tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
<u>8170</u>	<u>8145, 8169, UA 8000</u>	8196, 8197	<u>8106, 8158</u>	creusement de la tranchée de fondation du mur 8000 (bordure extérieure ouest). Bordure ouest verticale	tranchée de fondation de l'annexe ouest UA 8000	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8171	-			ANNULE		
8172	<u>8145, 8102</u>	8148		terre fine gris clair, graviers. Niveau ponctuel	remblai	ES 6, coupe est
8173	<u>8146, 8147, 8104</u>	<u>8145, UA 8000</u>		remblai hétérogène, meuble, marron à gris, nombreux cailloux, poche de mortier déagrégé beige, poches de terre gris foncé au fond et de terre plus limoneuse grise	comblement de tranchée de récupération de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8174	<u>8167, 8192, 8195, UA 8008</u>	8168, 8194, substrat		creusement conservé en coupe Est : tranchée étroite, pénétrant légèrement sous emplacement de l'enceinte castrale UA 8017	tranchée de fondation du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 5, coupe est
8175	décapage	8176, UA 8001		remblai de gros blocs calcaire	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 8
8176	8175	8177, UA 8001		niveau de mortier jaune-beige désagrégé	comblement de fossé, démolition / remblai de fausse-braie	ES 8
8177	8176	8182, UA 8001		niveau homogène, compact de terre noire limoneuse, cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 8
8178	<u>8164, 8158, 8205</u>	8179, <u>8180, UA 8049</u>		terre limoneuse noire meuble, cailloux, mortier beige en surface (écoulement). Recoupé par décaissement lié à la construction de l'annexe ouest UA 8000	comblement de tranchée de fondation du mur nord de la 1e turris	ES 6
8179	<u>8164, 8206, 8158, 8180, 8205</u>		8113	terre marron argileuse, cailloux	occupation antique	ES 6
<u>8180</u>	<u>8203, 8178, 8158, UA 8049, 8030, 8001</u>	8179, 8206, 8202, 8113		creusement débordant. Recoupé par décaissement lié à la construction de l'annexe ouest UA 8000	tranchée de fondation de la 1e turris	ES 6, 7
8181	8160	<u>8158</u>		mortier en fond de tranchée de fondation du mur UA 8000	comblement de tranchée de récupération de l'annexe ouest UA 8000	ES 6
8182	8177	8183, UA 8001		niveau homogène, compact de terre gris-noire, graviers, cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 8

8183	8182	8184, 8185, UA 8030, 8001		fine couche de terre grise, cailloux à plat	occupation - sol	ES 8
8184	8183	8185, UA 8001, 8030	UA 8030	couche de mortier jaune-beige, contre élévation UA 8001	niveau de chantier de la 1e turris	ES 8
8185	8184, 8183	8187, 8186, UA 8030	UA 8030	couche de mortier jaune-beige, mélangé à de la terre noire, contre élévation UA 8001	niveau de chantier de la 1e turris	ES 8
8186	8185, 8187, UA 8001, 8030	substrat		niveau homogène, compact, de terre noire argileuse	occupation antique	ES 8
8187	UA 8030, 8001, 8185	8186, 8202		creusement débordant. Creusement moins profond, voire imperceptible vers le sud (ES 8)	tranchée de fondation de la 1e turris	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7, ES 8
8188	8182, 8133	8189		niveau homogène, compact, de terre argileuse noire, recoupé par le fossé 8133	comblement	ES 8
8189	8188, 8133	substrat		bordure orientale de creusement, recoupé par le fossé 8133	fosse / trou de poteau antique	ES 8
8190	décapage, 8112, 8106	8191, UA 8004, 8032	8204	remblai hétérogène, meuble, noir, cailloux.	comblement de tranchée de fondation de l'enceinte castrale UA 8004 / 8032	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8191	8190, UA 8004, 8032	8107	8205	creusement débordant, bordure ouest verticale	tranchée de fondation de l'enceinte castrale UA 8004 / 8032	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8192	8166	8193, 8167, UA 8006		remblai hétérogène, meuble, de terre grise, de blocs	comblement de tranchée de fondation de la glacière	ES 5
8193	8192	8167, UA 8006, substrat		niveau hétérogène, meuble, de terre grise, de mortier jaune-orange. Fine couche en fond de tranchée	comblement de tranchée de fondation de la glacière	ES 5
8194	8168, 8167, 8174	substrat		terre homogène, compacte, argileuse marron, cailloux	occupation antique	ES 5, coupe est
8195	8167	8174, UA 8008		niveau hétérogène, meuble, de terre noire, cailloux et restes de mortier. Uniquement en coupe, rentrant légèrement sous l'emplacement de l'enceinte castrale	comblement de tranchée de fondation du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 5, coupe est
8196	décapage, 8125, 8170, 8213	8197		fine couche de terre noire	remblai ?	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8197	8196, 8170, 8133 ?	8198		remblai hétérogène d'éclats calcaire et de mortier beige	remblai	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7

8198	8197	8199, 8201		fine couche de terre noire	occupation	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8199	8198	8201		remblai hétérogène, meuble, terre noire, cailloux	remblai	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8200	8113, <u>8133</u>	substrat		bordure orientale de creusement, recoupé par le fossé <u>8133</u>	fosse / trou de poteau antique	ES 7
8201	8199, <u>8133</u>	8202, 8203		terre marron argileuse, cailloux	remblai	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8202	<u>8201, 8180,</u> <u>8133</u>	8113	8110 ?, 8206 ?	terre noire, cailloux	occupation antique	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8203	8201	<u>8180,</u> UA 8001, 8030		remblai hétérogène, meuble, noir, cailloux	comblement de tranchée de fondation de l'angle nord-ouest de la 1e turris	ES 6, bordure extérieure ouest, ES 7
8204	8157	<u>8205,</u> UA 8032	8190	remblai hétérogène, meuble, noir, cailloux. Recoupé par décaissement lié à la construction de l'annexe ouest UA 8000	comblement de tranchée de fondation de l'enceinte castrale UA 8004 / 8032	ES 6
8205	8204, UA 8032	8179, 8178, 8206	<u>8191</u>	creusement débordant. Recoupé par décaissement lié à la construction de l'annexe ouest UA 8000	tranchée de fondation de l'enceinte castrale UA 8004 / 8032	ES 6
8206	<u>8205, 8180,</u> 8157	8179	8110 ?, 8202 ?	terre noire, très ponctuellement conservée. Recoupé par décaissement lié à la construction de l'annexe ouest UA 8000	occupation antique	ES 6
8207	8100	<u>8208</u>		remblai hétérogène, meuble, de terre limoneuse grise, motte argileuse marron, cailloux, blocs, ... Décapé	comblement de la tranchée de récupération du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8208	8207	UA 8007, 8008, 8009		creusement perceptible dans l'angle nord-ouest de la fouille, à travers les remblais de la place de la Marronnière, uniquement sur la fausse-braie	tranchée de récupération du mur de soutènement de la fausse-braie	ES 7
8209	8119, <u>8212</u>	8120, 8133		remblai hétérogène, meuble, de terre limoneuse marron-grise et de cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8210	8120	8121, 8214, <u>8133</u>		remblai hétérogène, meuble, de terre limoneuse marron-grise dominante et de cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8211	8131	8137, <u>8133</u>		remblai homogène de terre limoneuse marron- grise dominante et de cailloux	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
<u>8212</u>	8215, 8216, UA 8037	8119, 8209, 8120		creusement large	tranchée de fondation de pilier UA 8037	ES 7
<u>8213</u>	UA 8038	8196, UA 8001		creusement	tranchée de fondation de pilier UA 8038	ES 7

8214	8210	8121, 8133		remblai hétérogène, meuble de cailloux, un peu de terre marron-grise	comblement de fossé / remblai de fausse-braie	ES 7
8215	8216	<u>8212</u>	UA 8037	fine couche de mortier sableux fin orange en fond de creusement	niveau de chantier de pilier UA 8037	ES 7
8216	8217, 8218	8215, UA 8037		remblai de terre limoneuse marron-grise, cailloux et graviers	comblement de la tranchée de fondation de pilier UA 8037	ES 7
8217	8218	8216, UA 8037		fine couche de mortier sableux fin orange	niveau de chantier de pilier UA 8037	ES 7
8218	8219	8217, 8216, UA 8037		remblai de blocs calcaire dominants, un peu de terre limoneuse grise	comblement de la tranchée de fondation de pilier UA 8037	ES 7
8219	décapage	8218, UA 8037		remblai de terre limoneuse marron-grise, blocs, cailloux et graviers	comblement de la tranchée de fondation de pilier UA 8037	ES 7
8300		tout		végétale		
<u>8301</u>	UA 8015	8303, UA 8014, 8004, 8024	<u>8101</u>	creusement. Tranchée de fondation étroite	tranchée de fondation de l'escalier actuel du donjon	ES 4
<u>8302</u>	UA 8014	8303, UA 8024		creusement rectangulaire. Tranchée de fondation étroite, à parois verticales.	tranchée de fondation de la pile de soutènement de l'escalier	ES 4
8303	<u>8300, 8302,</u> <u>8301, UA 8015,</u> 8014	<u>8304</u>	3001, 8326	terre gris marron, petits cailloux	comblement	ES 4
<u>8304</u>	8303, 8326, <u>8301, 8302,</u> UA 8014, 8015	8350, 8356	<u>8327</u>	creusement occupant presque tout l'ES 4	fosse	ES 4
8305	8300	8306, <u>8388</u>	8377	terre noire, comblement d'une fosse	comblement	ES 4
8306	8305, 8389	8403	3034, 8399	terre ocre-beige avec mortier, couche de démolition	démolition	ES 4
8307	8309, 8420, <u>8318, 8309,</u> <u>8471</u>	<u>8482,</u> 8392, UA 3050	3027	déchets de carrière	remblai	ES 3
8308	décapage, 8300	<u>8309,</u> UA 8010	3002, 8420	terre noire, cailloux. Bordure nord de UA 8010	comblement de la tranchée de fondation de l'annexe intérieure	ES 3
<u>8309</u>	8308, 8420, UA 8010	8307	<u>8474</u>	creusement débordant par rapport au mur UA 8010	tranchée de fondation de l'annexe intérieure	ES 3

8310	<u>8318</u> , 8307	8409	8408	terre noire meuble, 1e passe sous arrêt de fouille de 2005	occupation	ES 3, zone ouest
8311	UA 8013	8373, 8397, 8313, UA 8020, 8027		tranchée de fondation étroite	tranchée de fondation de la pile de soutènement de l'escalier	ES 3, zone sud
8312	UA 8011, 8012	8374, 8397, 8338, UA 8020, 8019, 8026		tranchée de fondation étroite	tranchée de fondation de la pile de soutènement de l'escalier	ES 3, angle sud-est
8313	8300, <u>8311</u>	8351	8314	niveau hétérogène de remblais avec de nombreux éclats de verre et céramique	remblai	ES 3
8314	8300, <u>8312</u>	8317	8313	niveau hétérogène de remblais avec de nombreux éclats de verre et céramique	remblai	ES 3
8315	8300, <u>8311</u> , <u>8312</u>	8323, 8375	8314	niveau hétérogène de remblais avec de nombreux éclats de verre et céramique	remblai	ES 3
8316	8300	8368, 8384	8367	cailloutis calcaire gris-blanc	sol	ES 1
8317	8314	<u>8325</u>		comblement de la tranchée de récupération du mur de la chemise UA 8018 et 8005, terre marron noire avec gravier, cailloux et sable	démolition	ES 1/3
8318	UA 8005	8307, 8310, 8336, 8447, 8457, UA 8025		creusement. Tranchée étroite n'atteignant systématiquement pas le substrat	tranchée de fondation du mur nord de la chemise	ES 1/2/3
8319	<u>8312</u> , 8300	8337, 8338		terre noire meuble avec concentration importante de fragments de vaisselle	remblai	ES 3
8320	8300, 8314, 8367, 8368	<u>8385</u> , 8384		concentration d'ardoises fragmentées sur une zone rectangulaire	démolition	ES 1, bordure sud
8321	8300, 8314, 8322, 8406, <u>8387</u>	substrat		creusement pseudocirculaire dans une surface d'éclats de calcaire	creusement	ES 1, bordure est
8322	8300, 8314	<u>8387</u> , <u>8321</u>	8384	concentration d'ardoise fragmentée sur une zone circulaire	démolition	ES 1, bordure est
8323	8315, <u>8318</u> , <u>8311</u> , <u>8312</u>	8397		terre marron foncé à noire avec forte concentration de mobilier antique	occupation, remblai ?	ES 3

8324	8314, 8320, 8321, 8322, 8387, 8385	substrat	8435	petits blocs et éclats de calcaire compactés, lambeaux de terre	occupation	ES 1, zone est
8325	8317	UA 8018, 8005		récupération du mur de la chemise UA 8018 et 8005	tranchée de récupération de la chemise intérieure	ES 1/3
8326	décapage, 8301, 8302, UA 8015, 8014	8327	8303, 3001	terre limoneuse brune	remblai	ES 4
8327	8326	8350, 8356	8304	creusement occupant presque tout l'ES 4	fosse	ES 4
8328	décapage	8329		végétale		ES 2
8329	8328	8330, 8331		terre grise fine sans cailloux	remblai	ES 2
8330	8329	8332	8331	niveau d'ardoises	démolition	ES 2
8331	décapage, 8329	8332, 8333	8330	gros vrac d'ardoises	démolition	ES 2
8332	8330, 8331	8333		terre grise et nombreux gravillons	remblai	ES 2
8333	8331, 8332	8348		couche hétérogène contenant du mortier rouge	démolition	ES 2
8334	décapage, 8345	8335	8339	niveau de gravillons dans matrice pulvérulente grise	comblement de la tranchée de récupération de l'enceinte castrale	ES 2
8335	8334	UA 8017, 8029, 8021, 8016, 8005	8340	creusement recoupant UA 8017 (=UA 8004) et 8029. Epargne UA 8005, 8016 et 8021	tranchée de récupération de l'enceinte castrale	ES 2
8336	8191, 8318, 8476, UA 8004, 8005, 8016	non fouillé, substrat ?		terre noire compacte. Lambeaux épargnés entre les fondations de l'enceinte et de la chemise	occupation	ES 2
8337	8319, 8312, UA 8012	8346, 8338		cailloutis marron clair	remblai - sol	ES 3, angle sud-est
8338	8319, 8337, 8480, 8312	8358		terre grasse noire avec mobilier et charbons	occupation	ES 3, angle sud-est
8339	décapage	8340	8334	terre fine grise	comblement de la tranchée de récupération de l'enceinte castrale	ES 3
8340	8339	8343, UA 8004	8335	creusement	tranchée de récupération de l'enceinte castrale	ES 3

8341	décapage	8342, 8343, 8392, 8307		terre hétérogène grise avec mortier rosé/jaune. Relation incertaine avec 8392 et 8307 (décapage fouille de 2005) mais visible en coupe. Relation incertaine avec UA 8005	remblai	ES 3, angle nord-ouest
8342	8341	8343		creusement le long du mur UA 8004, sans contact. Relation incertaine avec UA 8005	creusement	ES 3, angle nord-ouest
8343	<u>8342</u> , <u>8340</u>	8357		terre limoneuse noire. Relation inconnue avec UA 8004		ES 3, angle nord-ouest
8344	décapage	8334, <u>8345</u>		terre proche de la végétale, noire avec racines	remblai	ES 2
8345	8344	8334		creusement	creusement de fosse d'arbre ?	ES 2
8346	<u>8337</u> , <u>8312</u>	8347		vrac d'éclats de calcaire et terre foncée des remblais	comblement	ES 3, angle sud-est
8347	8337	8355		langue de mortier comprise entre le mur du donjon et la fondation UA 8012	démolition, comblement	ES 3, angle sud-est
8348	8333	8349, 8378, UA 8021		petite couche sableuse rouge vif	démolition	ES 2
8349	8348	8354		couche de démolition ocre	démolition	ES 2
8350	décapage, <u>8302</u> , <u>8301</u> , <u>8327</u> , UA 8014, 8015	8352		terre compacte grise avec cailloux. Zone ponctuelle	sol	ES 4
8351	décapage, 8313	8382, 8383		banquette de limon meuble à l'est du mur 8010	remblai	ES 3, zone sud
8352	8350	8356		terre compacte grise avec cailloux	sol	ES 4
8353	8360, <u>8361</u> , décapage	8362		cailloutis lié par de la terre	sol ?, remblai	ES 3, zone nord
8354	8349, 8365	8411, 8396		dallage : dalles calcaire et moellons. Hétérogène	sol / dallage	ES 2
8355	8347, <u>8312</u>	<u>8359</u> , 8358, UA 8019		vrac de blocs calcaires	comblement	ES 3, angle sud-est
8356	8352, <u>8327</u>	8370, <u>8369</u>		terre noire grise, riche en faune	occupation ?	ES 4
8357	8343, <u>8342</u> , <u>8191</u> , UA 8004, 8005	8363		terre noire coupée par l'enceinte du castrum	occupation	ES 3, angle nord-ouest
8358	8338, <u>8359</u> , <u>8480</u>	non fouillé		terre noire, grasse compacte et cailloux	occupation ?	ES 3, angle sud-est

8359	8355	8358, UA 8019		fosse correspondant aux fondations UA 8019 récupérée	creusement (récupération / trou de poteau ?)	ES 3, angle sud-est
8360	décapage	8361, 8353		vrac de cailloux, meuble	comblement	ES 3, zone nord
8361	8360	8353		creusement circulaire	fosse d'arbre ?	ES 3, zone nord
8362	8353, 8361	8372		cailloutis très compacté	remblai	ES 3, zone nord
8363	8357, 8342, 8482	8386		niveau de terre noire	occupation	ES 3, angle nord-ouest
8364	8396	8400, UA 8021	8395, 8381 ?	couche de limon fin ocre foncé et cailloux	nivellement démolition	ES 2
8365	8349	8354, UA 8021		reprise de dallage : briques, dalles calcaire régulières	réfection de sol	ES 2
8366	8378, 8365, 8354, 8348	8379	UA 8021	mur 8021	construction	ES 2
8367	8300	8368, 8384	8316	cailloutis calcaire gris	sol ?	ES 1, bordure sud
8368	8367	8320, 8385		mortier ocre et cailloux	démolition?	ES 1, bordure sud
8369	8356	8370		creusement	fosse ?	ES 4
8370	8356, 8369	8371		terre grise fine		ES 4
8371	8369, 8370	8403	3006, 8407, 8415	vrac de mortier jaune gravillonneux	remblai, démolition	ES 4
8372	8353, 8362	8488, UA 8005		couche de terre noire meuble	comblement	ES 3, zone nord
8373	8323, 8393, 8482	non fouillé	8397	terre grise noire avec matériel posé à plat	occupation ?	ES 3
8374	8323, 8318, 8417	8397	8373 ?	terre grise avec matériel posé à plat	occupation ?	ES 3
8375	décapage, 8315	8393		lentille de petits cailloux liés par un limon terreux	comblement	ES 3
8376	8191, 8318, 8342, 8482, 8363		8391 ?	vrac de terre noire caillouteuse, accolé à 8363. Semble s'enfoncer vers le sud, sous la terre noire : remontée de l'empierrement 8191 ?	sol ?	ES 3
8377	8300	8306, 8388	8305	terre noire assez organique	comblement	ES 4
8378	8348	8379, UA 8021		couche marron jaune, cailloux	comblement de la tranchée de fondation du mur UA 8021	ES 2

8379	8378, UA 8021	8380		creusement, débordant d'environ 20 cm au nord. Décaissement intégrant tout l'espace pour le dallage 8354	tranchée de fondation du mur UA 8021	ES 2
8380	8333, <u>8379</u>	8381		sol ? de mortier jaune	sol ?	ES 2
8381	8380, <u>8379</u>	non fouillé	8364, 8395 ?	différentes recharges de vrac calcaire	remblai	ES 2
8382	8351, 8383, <u>8485, 8487</u>	8394, <u>8412</u> , UA 8027		mortier jaune avec gros cailloux	démolition	ES 3, zone nord
8383	8351, <u>8311</u>	8382, 8484, 8486		sol de cailloux	sol	ES 3, zone nord
8384	8367, <u>8385</u>	<u>8387</u>	8322	terre fine grise avec quelques ardoises	remblai	ES 1, bordure est
<u>8385</u>	8368, 8367, 8320	8384		creusement	creusement	ES 1, bordure sud
8386	8363	8390		passé mécanique dans terre noire	occupation	ES 3, angle nord-ouest
8387	8384, 8322	substrat, 8451, 8406, 8431, <u>8483</u> , UA 8025		creusement d'une tranchée nord-sud	creusement	ES 1, bordure est
<u>8388</u>	8305, 8377	8389		creusement	fosse ?	ES 4, bordure est
8389	<u>8388</u> , 8377	UA 8010, 8399, 8398	3035	mortier jaune, gravillon calcaire et un peu de terre noire	sol	ES 4
8390	8386	8391, 8408		passé mécanique dans terre noire. Au nord de 8391	occupation	ES 3, angle nord-ouest
8391	8390	8408	8408, 3018, 3014, 8376 ?	empierrement, petites pierres calcaires formant une limite est-ouest (solin ?). Equivalent à surface de 8308, 3014	construction / sol	ES 3, angle nord-ouest
8392	8307	8390, 8386, <u>8482</u>	UA 3050	blocs calcaires liés à la terre noire	construction, solin	ES 3, zone ouest
<u>8393</u>	8375	8373		creusement ovoïde	fosse, trou de poteau ?	ES 3
8394	8382, 8383	UA 8027, <u>8412</u>		terre grise	occupation ponctuelle	ES 3, zone nord
8395	8396	8400	8364, 8381 ?	couche de limon fin ocre foncé et cailloux	nivellement démolition	ES 2

8396	8354	8395, 8364, UA 8021	8411	niveau d'argile très compacte pour pose du dallage	niveau de pose de dallage US 8354	ES 2
8397	8323, 8373, 8374, <u>8482</u>	8456	8373	terre noire avec cailloux		ES 3, zone est
8398	8389	8403, UA 8010	3034, 8306, 8399	mortier jaune	démolition?	ES 4
8399	8389	8403, UA 8010	3034, 8306, 8398	mortier jaune. Recouvre arase de UA 8010	démolition?	ES 4, bordure sud
8400	8395	8401	8421	niveau de mortier	démolition	ES 2
8401	8400	8402	8422	limon beige, graviers, ardoises	remblai, démolition	ES 2
8402	8401	UA 8016	8423	fragments de calcaire	remblai, démolition	ES 2
8403	8399	8371, 8415, UA 8010	3039	éclats de calcaire	remblai, démolition	ES 4, bordure sud
8404	8368, 8384, <u>8385</u>	<u>8405</u>	8413	comblement de fosse charbonneux. DOUBLON	comblement	ES 1
<u>8405</u>	8404	8435, substrat	<u>8414</u>	fosse. DOUBLON	fosse	ES 1
8406	<u>8387</u>	<u>8321</u>		résidu de mortier beige	construction ?	ES 1
8407	8399	8427, UA 8010	8371, 3006, 8415	mortier jaune désagrégé	remblai, démolition	ES 4, bordure sud
8408	8391, 8390, 8307	8409	3014, 8310	cailloutis en surface et terre noire (passe mécanique)	sol ?	ES 3, zone ouest
8409	8408	8428	3041 ?, 8456 ?	terre noire avec peu de cailloux	occupation ?	ES 3, zone ouest
8410	8317, <u>8325</u> , <u>8417</u>	non fouillé	8416	terre noire caillouteuse		ES 1
8411	8354	8421	8396	terre marron compacte, niveau pour la mise en place du dallage ?	niveau de pose de dallage US 8354	ES 2
<u>8412</u>	8383, 8382, 8394	UA 8027		creusement	récupération de UA 8027	ES 3, zone sud
8413	8368, 8384, <u>8385</u>	8404	8404	comblement de fosse par terre noire peu granuleuse	comblement	ES 1
<u>8414</u>	8413	8435, substrat	<u>8405</u>	fosse	fosse	ES 1

8415	8403	8427, UA 8010	3006, 8371, 8407	couche de mortier jaune	remblai, démolition	ES 4, bordure sud
8416	<u>8417</u> , <u>8414</u> , <u>8475</u>	8435, 8433, 8436, 8442, 8445, 8447, 8449	8410	terre grise charbonneuse		ES 1
<u>8417</u>	<u>8325</u> , UA 8018	8416, 8410 et infra, <u>8318</u> , UA 8026	-	tranchée de fondation étroite. Fortement arasée. Arrêt net le long de bordure sud de la tranchée UA 8318	tranchée de fondation du mur est de la chemise intérieure	ES 1/3
8418	<u>8412</u> , décapage	8307, 8420, UA 8010 ?		terre noire avec lambeaux de mortier orange en surface	occupation	ES 3
8419	8467, <u>8412</u> , UA 8027	8420, 8468, UA 8010		creusement faiblement débordant	tranchée de fondation de UA 8027	ES 3, zone sud
8420	8383, <u>8419</u> , <u>8412</u> , <u>8471</u>	8307, <u>8309</u> , UA 8010	8308	vrac de cailloux et terre noire (cailloux provenant de l'écoulement de 8307, recoupé par 8309)	comblement de la tranchée de fondation de l'annexe intérieure	ES 3
8421	8411, 8364, 8395	8401, 8422, <u>8426</u>	8400	mortier jaune fin	remblai, démolition	ES 2
8422	8421	8423	8401	limon gris beige, graviers, ardoises	remblai, démolition	ES 2
8423	8422	8424, <u>8426</u> , UA 8016	8402	éclats de calcaire	remblai, démolition	ES 2
8424	8423	8425, <u>8426</u>		terre fine gris foncé. Ponctuelle	remblai, occupation ponctuelle	ES 2
8425	8424	<u>8426</u> , 8029, 8436		niveau hétérogène : TCA, cailloux, fragment d'ardoise et de céramique en fond de cave	remblai, démolition	ES 2
<u>8426</u>	8425	substrat	<u>8476</u> ou <u>8439</u> ?	cave dans le substrat	construction	ES 2
8427	8415	8440, UA 8010, 8034	3004	couche de terre noire avec inclusions blanches	remblai	ES 4, bordure sud
8428	8409	8441	8456 ?	passé mécanique dans terre noire		ES 3, zone ouest

8429	8368, 8417, 8385, UA 8018	8430		comblement de terre noire assez grasse	comblement	ES 1
8430	8429	8435, 8450, substrat		fosse	trou de poteau / fosse ?	ES 1
8431	8385	8432		terre limoneuse noire	comblement	ES 1
8432	8431, 8485	substrat		creusement	trou de poteau ?	ES 1
8433	8416, 8475, 8417, UA 8026	8434		terre marron rouge avec terres mal cuites	comblement	ES 1
8434	8433	8435, 8449, 8450, substrat		creusement circulaire, en lien avec 8450 ?	petite fosse	ES 1
8435	8416, 8430, 8434, 8450, 8437, 8446, 8414, 8458, 8448, 8444, 8475, 8417	substrat	8324	terre marron sur le substrat. Lecture difficile, possibles creusements non repérés	occupation	ES 1
8436	8416, 8475, 8417, UA 8026	8437		terre marron	comblement	ES 1
8437	8436	8435, 8449, 8450, substrat		creusement circulaire, en lien avec 8450 ?	petite fosse	ES 1
8438	8425	UA 8029, substrat		badigeon de chaux dans la cave, sur le substrat et partie basse de UA 8029	enduit de la cave	ES 2
8439	UA 8029	substrat	8426 ?	creusement à travers le substrat, sous l'enceinte castrale	tranchée pour la construction de la reprise en sous-œuvre de l'enceinte	ES 2
8440	8427	8453, UA 8010	3012	niveau de cailloux compact avec matrice sableuse grise	remblai	ES 4
8441	8428	non fouillé, substrat		niveau de cailloux, terre noire homogène	occupation ?	ES 3, zone ouest
8442	8416, 8417	8444, 8443 ?		terre limoneuse mêlée à de l'argile rubéfiée. Accolé à 8443 (postérieur à ?)	comblement	ES 1
8443	8416, 8417, 8442 ?	8444		terre grisâtre et blocs formant un calage en bordure sud-est. Accolé à 8443 (antérieur à ?)	construction	ES 1

8444	8443, 8442	8446, 8445, 8435, substrat		creusement circulaire	fosse	ES 1
8445	8416, 8444, 8417	8446		terre marron	comblement	ES 1
8446	8445, 8444	8435, substrat		creusement	fosse	ES 1
8447	8416, 8417, 8318, 8325	8448		terre contenant un peu d'argile rubéfiée	comblement	ES 1
8448	8447	8435, substrat		saignée de plan rectangulaire dans le substrat rocheux, large de 15 à 20 cm	négatif de sablière ?	ES 1
8449	8416, 8417	8450		terre brun foncé, cailloux	comblement	ES 1
8450	8449, 8444, 8430, 8437, 8435, 8475	8435, substrat		saignée de plan rectangulaire dans le substrat rocheux, large de 15 à 20 cm	négatif de sablière ?	ES 1
8451	8322, 8387, 8479, UA 8025	8452		terre brune	comblement	ES 1
8452	8451, 8479, UA 8025	8435, substrat		creusement circulaire sous UA 8025	trou de poteau / fosse ?	ES 1
8453	8440, 8474, 8478	8463, 8465, 8459	3015, 3016	couche noire hétérogène et caillouteuse		ES 4
8454		-		annulé		
8455				annulé		
8456	8397	non fouillé	8428 ?, 8409 ?	terre noire homogène, peu de cailloux, non fouillée	occupation ?	ES 3, zone est
8457	8317, 8318, 8325, UA 8005	8458		terre brune	comblement	ES 1
8458	8457	8435		creusement circulaire	trou de poteau / fosse ?	ES 1
8459	8453	8460		terre grasse marron foncé	comblement	ES 4
8460	8459	substrat		creusement circulaire	trou de poteau / fosse ?	ES 4
8461	8473	8472, 8462		comblement de terre noire - négatif de poteau	comblement	ES 4
8462	8461, 8472	substrat		creusement circulaire	trou de poteau	ES 4
8463	8453, 8474, 8478	8464	3005	comblement de terre noire, blocs en bordure sud	comblement	ES 4
8464	8463	substrat		creusement circulaire	trou de poteau / fosse ?	ES 4
8465	8453	8466		terre noire	comblement	ES 4
8466	8465	substrat		creusement allongé, avec creusement circulaire central	fosse	ES 4

8467	<u>8412, 8311</u>	UA 8027, 8419		terre meuble noire en bordure de UA 8027	comblement de la tranchée de fondation de UA 8027	ES 3, zone sud
8468	<u>8419, 8311</u>	8469		terre noire avec vrac de cailloux	remblai	ES 3, zone sud
8469	8468	8470		vrac de divers mortiers et cailloux	démolition	ES 3, zone sud
8470	8469	<u>8471,</u> UA 8010		terre fine avec graviers		ES 3, zone sud
<u>8471</u>	8470	8307, 8420		fosse	fosse / structure ?	ES 3, zone sud
8472	8473, 8461	<u>8462</u>		terre limoneuse marron foncé avec cailloux	comblement -calage de poteau	ES 4
8473	UA 8010	8472, <u>8474</u>		mortier du mur UA 8010 mêlé à de la terre noire dans le fond de la fondation de UA 8010	construction de l'annexe intérieure	ES 4
<u>8474</u>	8473, UA 8010	8453, UA 8045, 8034, 8022, 8024	<u>8309</u>	tranchée de fondation du mur UA 8010, faible profondeur à l'intérieur de l'annexe (décaissement général de tout l'intérieur)	tranchée de fondation de l'annexe intérieure	ES 4
<u>8475</u>	UA 8026	8433, 8436, 8449, 8410, 8416		creusement en tranchée étroite	tranchée de fondation de la pile UA 8026	ES 1/3
<u>8476</u>	UA 8016	8336	<u>8426 ?</u>	creusement jusqu'au substrat	tranchée de fondation du parementage nord de la chemise	ES 2
8477	<u>8474,</u> UA 8010	<u>8478,</u> UA 8034		terre noire avec éclats calcaires	comblement de la tranchée de fondation du mur nord de la 1e turre	ES 4
<u>8478</u>	8477, UA 8034	8463, 8453		tranchée de faible débord (20-30 cm)	tranchée de fondation du mur nord de la 1e turre	ES 4
<u>8479</u>	UA 8025	8451		creusement en tranchée étroite	tranchée de fondation du mur UA 8025	ES 1
<u>8480</u>	<u>8359, 8312,</u> UA 8019	8338		creusement faiblement débordant, recoupé par <u>8359</u>	tranchée de fondation de l'angle nord-est du donjon actuel, 1e état	ES 3, angle sud-est
<u>8481</u>	UA 8020, <u>8312</u>	UA 8019, UA 8027, 8338		tranchée de fondation étroite	tranchée de fondation de l'angle nord-est du donjon actuel, 2e état	ES 3, angle sud-est

8482	8307, 8392, 3050	8386, 8390, 8391, 8373		grand creusement, deux bordures nord-sud. Comblé par des déchets de carrière. Lié à construction UA 3050	creusement, bâtiment partiellement enterré	ES 3, zone ouest
8483	8387, 8384	substrat		creusement non fouillé en bordure sud-est de la zone de fouille. Gros bloc en bordure. Relation incertaine avec 8432. En lien avec 8321 et 8444 ?	trou de poteau ?	ES 1, angle sud-est
8484	8383	8485, UA 8022, 8023		terre limoneuse marron-grise, cailloux, céramique	combement	ES 3, zone sud
8485	8484	8382, UA 8027		petit creusement	trou de piquet	ES 3, zone sud
8486	8383	8487, UA 8022		terre limoneuse marron-grise, cailloux, céramique	combement	ES 3, zone sud
8487	8486	8382, UA 8027		petit creusement	trou de piquet	ES 3, zone sud
8488	8372	8307, UA 8005		creusement entamant partiellement la chemise UA 8005 sur toute sa largeur	fosse ?	ES 3, zone nord

Inventaire des Unités Architecturales (UA)

UA	Localisation	Antérieur à	Postérieur à	Contemporain de, équivalent à	Description	Type de maçonnerie, interprétation	Datation
8000	ES6 / 7	US <u>8145</u> , 8147, 8101, 8169, 8160, 8105, 8108, 8159, 8181 UA 8015	US <u>8106</u> , 8158, 8170, 8190, 8107, 8178 UA 8003, 8004, 8032, 8048, 8001, 8030	UA 8010 ?	Appareillage : petit appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (angle nord-est en parement extérieur et jonction avec enceinte UA 8004, en parement extérieur, en négatif). Assisé. Parement extérieur, en tranchée de faible largeur (15-20 cm). Parement intérieur, en tranchée ouverte (décaissement général) puis de faible largeur. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens (et gros graviers), charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 7 prélèvements (2 charbons isolés)	Fondations d'une annexe dans l'angle extra-muros de la 1 ^e <i>turris</i> et de l'enceinte castrale	11 ^e – 12 ^e siècles
8001	ES 8	US 8203, 8184, <u>8213</u> , UA 8002, 8000, 8038, 8039, 8041, 8042	US <u>8180</u> , <u>8187</u> UA 8030	UA 8030, 8003, 8022, 8024, 8048, 8045, 8034, 8049	Appareillage : petit appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (angle nord-ouest en parement extérieur et contreforts, angle nord-ouest en parement intérieur (1 bloc)). Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit (taille grossière à fine). Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons (nombreux), dur / couleur 1 : blanc crème (sec) à gris-beige (humide) / couleur 2 (P4, 12, parties inférieures) : beige (sec) à beige-jaune (humide). P24 : contact des deux mortiers. 18 prélèvements (9 charbons isolés dont 4 datés par C14). Joints beurrés, parfois largement couvrant	Élévation ouest de la 1 ^e <i>turris</i>	10 ^e – 11 ^e siècles
8002	ES 8	Décapage UA 8039, 8041, 8042, 8033, 8043, 8040	UA 8001	UA 4060, 4233, 3120	Appareillage : petit appareil de moellons. Assisé (partiellement en opus spicatum). Assisé. Plaqué contre le parement intérieur de la 1 ^e <i>turris</i> , UA 8001. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 2 prélèvements	Fondations du donjon actuel, mur ouest (1 ^e état)	12 ^e siècle

8003	ES 6	US <u>8101</u> , 8157, <u>8158</u> UA 8000, 8015, 8040, 8039, 8032	UA 8049	UA 8001, 8024, 8022, 8048, 8045, 8034, 8049, 8030	Appareillage : petit appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (angle nord-ouest en parement extérieur et contrefort UA 8048). Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur 1 : blanc crème (sec) à gris-beige (humide) / couleur 2 (P2, 4, 5, parties inférieures) : beige (sec) à beige-jaune (humide). P1 : enduit (couleur 1). 5 prélèvements. Joints beurrés, parfois largement couvrant	Elévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (moitié ouest)	10 ^e – 11 ^e siècles
8004	ES 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7	US 8190, <u>8335</u> , <u>8340</u> , <u>8301</u> , <u>8101</u> , <u>8318</u> , <u>8309</u> , <u>8106</u> , <u>8112</u> UA 8000, 8010, 8005, 8008, 8009, 8015	US <u>8191</u> , 8340, 8357, 8336, 3011, 8453 UA 8032	UA 3030, 8032, 8017	Appareillage : blocage de moellons (petit à moyen appareil), fondations en tranchée étroite (quelques élargissements) / petit appareil de moellons (partiellement en opus spicatum), élévation (une assise). Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, quelques nodules de chaux, dur / couleur 1 : blanc crème (sec) à gris-beige (humide) / couleur 2 (P5, 7, 8, 9) : blanc-gris clair (sec) à gris-beige (humide). 12 prélèvements (5 charbons isolés dont 2 datés par C14)	Enceinte castrale	10 ^e – 11 ^e siècles
8005	ES 2 / 3	US <u>8325</u> , <u>8476</u> , <u>8488</u> , 8329 UA 8016	US <u>8318</u> , 8323, 8336, 8447, 8457 UA 8025, 8004	UA 8018	Appareillage : blocage de moellons (petit à grand appareil), fondations en tranchée étroite. Assisé. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 6 prélèvements	Chemise intérieure, mur nord	12 ^e siècle ?
8006	ES 5	US 8166, 8193, 8192, 8114	US <u>8167</u> , 8168, 8195 UA 8008		Appareillage : petit à grand appareil de moellons et de pierres de taille (réemplois principalement), fondations en tranchée étroite à la base puis large. Quelques irrégularités d'assises. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fins, dur / couleur beige (sec) à orangé (humide). 3 prélèvements	Glacière	17 ^e siècle
8007	ES 9	US <u>8208</u>		UA 8008, 8009, 4207, 4206	Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assises régulières. Portions en glacis, avec blocs chanfreinés à la base. Contreforts émergeant du glacis. Pierres de taille dressées au taillant droit et bretté. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fins, nodules de chaux, dur / couleur beige plus ou moins foncé (sec) à orangé (humide). Blocage : alternance de mortier et de terre fine grise. 2 prélèvements	Fausse-braie, mur de soutènement ouest, parement extérieur et blocage	13 ^e -16 ^e siècles

8008	ES 5 / 9	US <u>8208</u> , 8195, <u>8167</u> UA 8006	US <u>8174</u> , 8168 UA 8017	UA 8007, 8009, 4207, 4206	<p>Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assises régulières. Portions en glacis, avec blocs chanfreinés à la base. Contreforts émergeant du glacis. Pierres de taille dressées au taillant droit et bretté.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, nodules de chaux, dur / couleur 1 (blocage, P2, 4, 5) : beige plus ou moins foncé (sec) à orangé (humide) / couleur 2 (joints, P1, 3, 6) : beige clair (sec) à jaune (humide). Blocage : alternance de mortier et de terre fine grise. 6 prélèvements</p>	Fausse-braie, mur de soutènement nord, parement extérieur et blocage	13 ^e - 16 ^e siècles
8009	ES 7	US <u>8208</u> , 8111	US <u>8112</u> , 8190, 8107, <u>8133</u> UA 8004	UA 8007, 8008	<p>Appareillage : moyen à grand appareil de moellons bruts et pierres de taille en réemploi. Assises régulières. Montage grossier, en glacis. Montage au fur et à mesure du comblement du fossé, avec recreusement de tranchée.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, nodules de chaux, dur / couleur beige plus ou moins foncé (sec) à orangé (humide). Blocage : alternance de mortier et de terre fine grise. 2 prélèvements</p>	Fausse-braie, mur de soutènement, parement intérieur et blocage	13 ^e - 16 ^e siècles
8010	ES 3 / 4	US 8440, 8306, 8399, 8398, 8308, 8420, <u>8471</u> , <u>8419</u> , <u>3026</u> , <u>8487</u> UA 8027	US <u>8309</u> , <u>8474</u> , 8307 UA 8004, 8022, 8024, 8045, 8034	UA 3020, 8000 ?	<p>Appareillage : petit appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (angle nord-est en parement extérieur et jonction avec enceinte UA 8004, en parement extérieur). Assises. Parement extérieur, vertical, en tranchée de faible largeur (15-20 cm). Parement intérieur, en léger glacis, en tranchée ouverte (décaissement général puis tranchée de faible largeur). Pierres de taille : dressées au taillant droit.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier, remplois (moellons).</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyen (et gros graviers), charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à beige (humide) légèrement orangé (P1, 2, 4, 7, 8). 8 prélèvements (3 charbons isolés)</p>	Fondations d'une annexe dans l'angle intra-muros de la 1 ^e <i>turris</i> et de l'enceinte castrale	11 ^e – 12 ^e siècles
8011	ES 3	US 8300	US <u>8312</u> , 8314 UA 8026, 8018	UA 8012, 8013, 8014, 3010	<p>Appareillage : blocage de petit à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Tranchée étroite à parois verticales nettes. Lié à UA 8012.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier, calcaire fin.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, dur / couleur orange vif</p>	Pile de la rampe d'escalier hors-oeuvre	1884
8012	ES 3	US 8300	US <u>8312</u> , 8319, 8315 UA 8019, 8020	UA 8011, 8013, 8014, 3010	<p>Appareillage : blocage de petit à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Tranchée étroite à parois verticales nettes. Lié à UA 8011.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier, calcaire fin.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, dur / couleur orange vif</p>	Mur de la rampe d'escalier hors-oeuvre	1884
8013	ES 3	US 8300	US <u>8311</u> , 8313 UA 8020, 8027	UA 8012, 8011, 8014, 3010	<p>Appareillage : blocage de petit à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Tranchée étroite à parois verticales nettes.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier, calcaire fin.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, dur / couleur orange vif</p>	Pile de la rampe d'escalier hors	1884
8014	ES 4	US <u>8301</u> , 8300	US <u>8302</u> , 8303, 8326 UA 8024	UA 8012, 8013, 8011, 3010	<p>Appareillage : blocage de petit à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Tranchée étroite à parois verticales nettes.</p> <p>Matériau : calcaire coquillier, calcaire fin.</p> <p>Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, dur / couleur orange vif</p>	Pile de la rampe d'escalier hors	1884

8015	ES 4 / 6	US 8300 UA 8044	US <u>8301</u> , <u>8101</u> UA 8004, 8014, 8003, 8035, 8024		Appareillage : blocage très hétérogène de moellons. Tranchée étroite irrégulière. Matériau : calcaire coquillier, calcaire fin. Mortier associé : mortier de chaux, hétérogène, nombreuses inclusions, très dur / couleur gris-crème	Fondations del'escalier hors-oeuvre actuel	Début du 20 ^e siè cle
8016	ES 2	US 8402, 8423 UA 8029	US <u>8476</u> , 8336 UA 8005, 8017		Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assises régulières. Léger glacis. Pierres de taille dressées au taillant droit. Petite assise de fondation ponctuelle sur le substrat avec calage d'ardoises. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, nodules de chaux, dur / couleur beige clair (sec) à jaune (humide). 2 prélèvements	Doublage du parement extérieur de la chemise intérieure, mur nord	13 ^e - 16 ^e siè cles
8017	ES 2 / 5	US <u>8439</u> , <u>8335</u> , <u>8426</u> UA 8029, 8021	US <u>8191</u> , 8336, 8168	UA 8004	Lambeaux de mortier	Enceinte castrale, section nord récupérée	10 ^e – 11 ^e siè cles
8018	ES 1 / 3	US 8317, <u>8325</u> , <u>8312</u> , <u>8359</u> UA 8011	US <u>8417</u> , 8442, 8447, 8429, 8410, 8416, 8338 UA 8026, 8005 ?	UA 8005	Appareillage : lambeaux de mortier en fond de tranchée, quelques moellons. Tranchée étroite. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyen, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 3 prélèvements	Chemise intérieure, mur est	12 ^e siè cle ?
8019	ES 3	US <u>8481</u> , <u>8312</u> UA 8012, 8020, 8031	US <u>8480</u> , 8338		Appareillage : moyen appareil de moellons grossièrement équarris. Assisés. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyen, quelques nodules de chaux, friable / couleur blanc crème (sec) à blanc-gris clair (humide). 3 prélèvements	Fondations du donjon actuel, 1 ^e état, angle nord-est	12 ^e siè cle
8020	ES 3	US 8300, <u>8311</u> , <u>8312</u> UA 8012, 8013, 8023, 8031	US <u>8481</u> , 8338 UA 8027, 8019		Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Tranchée étroite. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyen, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 3 prélèvements	Fondations du donjon actuel, 2 ^e état, angle nord-est	12 ^e siè cle

8021	ES 2	US 8378, 8348 UA 8028	US <u>8379</u> , 8380, 8395, 8364 UA 8017		Appareillage : petit à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Assises irrégulières. Posé sur les remblais et tranchée large d'environ 30 cm au nord. Mur avec retour vers le sud. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier terreux marron	Petit bâtiment accolé dans l'angle extérieur de l'enceinte castrale et de la chemise intérieure	17 ^e - 18 ^e siècles
8022	ES 3	UA 8023, 8036, 8010, 8027, 8046		UA 8001, 8024, 8003, 8048, 8045, 8034, 8049, 8030	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille (angle). Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 2 prélèvements	Élévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (angle nord-est)	10 ^e – 11 ^e siècles
8023	ES 3	US <u>8485</u> , 8484, 8383 UA 8031	UA 8020, 8046, 8022, 8047	UA 8036	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Dressées au taillant droit. 3 ressauts successifs. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, friable / couleur crème (sec) à gris (humide). 2 prélèvements	Reprise de l'angle nord-est du donjon actuel	18 ^e – 19 ^e siècles
8024	ES 4	US <u>8301</u> , <u>8302</u> , <u>8304</u> UA 8010, 8035, 8046, 8014, 8015, 8044, 8036	UA 8034	UA 8001, 8022, 8003, 8048, 8045, 8034, 8049, 8030	Appareillage : petit appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (contrefort). Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 3 prélèvements	Élévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (moitié est)	10 ^e – 11 ^e siècles
8025	ES 1	US <u>8318</u> , <u>8387</u> UA 8005	US 8451, <u>8479</u>		Appareillage : moyen à grand appareil de moellons. Assisé. Tranchée étroite. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 3 prélèvements	Mur est-ouest	10 ^e – 12 ^e siècles
8026	ES 3	US <u>8325</u> , <u>8312</u> , 8317, <u>8417</u> UA 8011, 8018	US <u>8475</u> , 8416, 8436, 8433, 8449		Appareillage : blocage de moellons (petit à moyen appareil), fondations en tranchée étroite, de plan semi-circulaire. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 3 prélèvements	Fondation de pilier	10 ^e – 12 ^e siècles

8027	ES 3	US 8467, 8412, 8394, 8481, 8485, 8487 UA 8013, 8023, 8020	US 8419, 8468 UA 8010, 8022		Appareillage : blocage de moellons (petit à moyen appareil), fondations en tranchée étroite. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur beige clair (sec) à gris-beige (humide). 3 prélèvements	Structure indéterminée (angle annexe intramuros / 1 ^e <i>turris</i>)	11 ^e – 12 ^e siècles
8028	ES 2	US 8354, 8348	UA 8021		Appareillage : petit à moyen appareil de moellons. Reprise ponctuelle du parement sud de UA 8021. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fins, dur / couleur blanc crème. 1 prélèvement	Reprise de mur UA 8021	17 ^e – 18 ^e siècles
8029	ES 2	US 8436, 8425, 8335	US 8439 UA 8017, 8016		Appareillage : moyen à grand appareil de moellons et pierres de taille (réemplois). Assisé (légères irrégularités). Badigeon de chaux US 8436 sur partie inférieure. Dans surcreusement du substrat calcaire. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 3 prélèvements	Reprise en sous-œuvre de l'enceinte castrale dans la cave de l'angle extérieur de l'enceinte castrale et de la chemise intérieure	13 ^e – 17 ^e siècles (fin du Moyen Âge – 16 ^e siècle ?)
8030	ES 7 / 8	US 8185, 8203, 8170, UA 8001, 8000	US 8187, 8186, 8202	UA 8001, 8003, 8022, 8024, 8048, 8045, 8034, 8049	Appareillage : petits moellons, blocage. Cerne l'angle nord-ouest de la 1 ^e <i>turris</i> . Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide). 2 prélèvements	Semelle de fondations ponctuelle de l'angle nord-ouest de la 1 ^e <i>turris</i>	10 ^e – 11 ^e siècles
8031	ES 3	US 8300	US 8319 UA 8023, 8047, 8019, 8020	UA 8040 ?	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Reprise de parement et changements ponctuels de blocs. Dressées au marteau taillant droit. Matériau : calcaire fin. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens à fins, très dur / couleur blanc-gris (sec) à beige (humide). 1 prélèvement	Élévation nord-est du donjon actuel, 1 ^e état, restauration	Début 20 ^e siècle ?

8032	ES 3 / 6 / 7	US 8204, 8190, <u>8309</u> , <u>8101</u> , <u>8106</u> UA 8004, 8000, 8010, 8015	US <u>8205</u> , <u>8191</u> , 8178, 8179, 8110 UA 8003	UA 8004	Appareillage : blocage de moellons (petit à moyen appareil), fondations en tranchée étroite. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc-gris clair (sec) à gris-beige (humide). 5 prélèvements	Enceinte castrale, fondations, partie inférieure	10 ^e – 11 ^e siècles
8033	ES 8	US 8100 UA 8043	US <u>4142</u> UA 8002	UA 4216	Appareillage : petit appareil de moellons. Assisé (irrégularités). Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, quelques nodules de chaux, dur / couleur blanc crème (sec) à gris (humide). 2 prélèvements	Fondations de la reprise du contrefort central du mur ouest du donjon actuel	1 ^e moitié 19 ^e siècle
8034	ES 4	US 8477, <u>8309</u> , <u>8302</u> UA 8010, 8024, 8014	US <u>8478</u> , 8463, 8453	UA 3060, 8001, 8003, 8022, 8024, 8048, 8045, 8030, 8049	Appareillage : petit appareil de moellons. Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens (et gros graviers), charbons (nombreux), dur / couleur gris-blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 3 prélèvements (1 charbon isolé)	Élévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (moitié est, partie basse)	10 ^e – 11 ^e siècles
8035	ES 4	US <u>8302</u> UA 8014, 8044	UA 8024		Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens (et gros graviers), charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 2 prélèvements (P1 : céramique glaçurée verte, cf céramique)	Enduit, élévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (moitié est)	Ep. moderne ?
8036	ES 3 / 4	US 8300	UA 8022, 8024, 8045, 8046	UA 8023, 3090	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Dressées au taillant droit et bretté. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, friable / couleur crème (sec) à gris (humide). 1 prélèvement	Bouchage de l'arrachement du contrefort est du mur nord de la 1 ^e <i>turris</i>	18 ^e – 19 ^e siècles
8037	ES 8	US 8100, 8216	US <u>8212</u> , 8120	UA 8038, 8039 ?	Appareillage : (très) grand appareil de pierres de taille en réemploi (antique ?). Pierres de taille : dressées au taillant droit / à la ripe et taillant bretté. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur beige (sec) à orange (humide). 1 prélèvement	Pilier isolé	18 ^e – 19 ^e siècles

8038	ES 8	US 8100	US 8196, 8125, <u>8213</u> UA 8001	UA 8037, 8039 ?	Restes de mortier, recoupant UA 8001 et sur les remblais. Négatif de grosse pierre de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur beige (sec) à orange (humide). 1 prélèvement	Pilier isolé ?	18 ^e – 19 ^e siècles
8039	ES 6 / 8	US 8100 UA 8040	UA 8001, 8003	UA 8037 ?, 8038 ?, 8041, 8042, 8043	Appareillage : moyen appareil de pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur beige (sec) à orange (humide). 2 prélèvements	Reprise de l'angle nord-ouest du donjon actuel	18 ^e – 19 ^e siècles
8040	ES 6 / 8	UA 8050	UA 8002, 8039, 8041, 8042, 8043, 8003, 3130	UA 4070, 8031 ?, 8044	Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assisé. Reprise de parement et changements ponctuels de blocs. Dressées au marteau taillant droit. Matériau : calcaire fin. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, très dur / couleur blanc-gris (sec) à beige (humide). 2 prélèvements	Réfection du parement du mur ouest du donjon actuel	Début 20 ^e siècle
8041	ES 8	US 8100 UA 8040	UA 8001, 8002	UA 8042, 8043, 4040	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur crème (sec) à beige-orange (humide). 1 prélèvement	Reprise du 1 ^e contrefort nord du mur ouest du donjon actuel	1 ^e moitié 19 ^e siècle
8042	ES 8	US 8100 UA 8040	UA 8001, 8002	UA 8041, 8043, 4040	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur crème (sec) à beige-orange (humide). 1 prélèvement	Reprise du 2 ^e contrefort nord du mur ouest du donjon actuel	1 ^e moitié 19 ^e siècle
8043	ES 8	US 8100 UA 8040	UA 8033, 8002	UA 8041, 8042, 4040	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, fin, dur / couleur crème (sec) à beige-orange (humide). 1 prélèvement	Reprise du 1 ^e contrefort central du mur ouest du donjon actuel	1 ^e moitié 19 ^e siècle
8044	ES 4 / 6	US 8100, 8300	UA 8015	UA 8040	Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assisé. Dressées au marteau taillant droit. Matériau : calcaire fin. Mortier associé : mortier de chaux, granulats fin, très dur / couleur blanc-gris (sec) à beige (humide)	Escalier hors-oeuvre actuel	Début du 20 ^e siècle

8045	ES 3 / 4	US <u>8474</u> , <u>8309</u> UA 8036, 8010		UA 8001, 8003, 8022, 8024, 8048, 8034, 8030, 8049	Appareillage : petit à moyen appareil de moellons. Assisé. Fondations. Arrachement de l'élévation en pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens (et gros graviers), charbons (nombreux), dur / couleur gris-blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 1 prélèvement	Elévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> , contrefort est	10 ^e – 11 ^e siècles
8046	ES 3 / 4	UA 8044, 8023, 8036	UA 8022, 8024, 8047	UA 3130	Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : non prélevable	Elévation nord du donjon actuel, 2 ^e état	12 ^e siècle
8047	ES 3	UA 8031, 8046, 8023			Appareillage : moyen à grand appareil de pierres de taille. Assisé. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : non prélevable	Elévation nord-est du donjon actuel, 1 ^e état	12 ^e siècle
8048	ES 6 / 7	US <u>8158</u> , <u>8170</u> UA 8039, 8000	US <u>8187</u> UA 8030	UA 8001, 8003, 8022, 8024, 8045, 8034, 8030, 8049	Appareillage : moyen appareil de pierres de taille. Assisé. Dressées au taillant droit. Arrachement de l'élévation en pierres de taille. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). 1 prélèvement	Elévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> , contrefort ouest	10 ^e – 11 ^e siècles
8049	ES 6	US 8178 UA 8003	US <u>8180</u> , 8206, 8179	UA 8001, 8003, 8022, 8024, 8045, 8034, 8030, 8048	Appareillage : moyen appareil de moellons / moyen à grand appareil de pierres de taille (chaînage avec contrefort UA 8048). Assisé. Pierres de taille : dressées au taillant droit. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur : beige (sec) à beige-jaune (humide). Pas de joints	Elévation nord de la 1 ^e <i>turris</i> (moitié ouest, partie basse)	10 ^e – 11 ^e siècles
8050	ES 6		UA 8040, 3130		Appareillage : grand appareil de pierres de taille. Assisé. Matériau : calcaire coquillier. Mortier associé : non prélevé	Bouchage latrines	19 ^e - 20 ^e siècles

INVENTAIRES DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE ET DES PRELEVEMENTS**Inventaire des isolats 2009**

US	N° Isolat	MATIERE	DENOMINATION	N° INVENTAIRE base CG 17
HS ES4	HS ES4-01	alliage cuivreux	anneau au décor incisé	Pons 009 0500
HS ES4	HS ES4-02	métal	monnaie	Pons 009 0501
HS ES4	HS ES4-03	métal	monnaie	Pons 009 0502
HS ES4	HS ES4-04	métal	monnaie	Pons 009 0503
HS ES6	HS ES6-01	alliage cuivreux	monnaie ?	Pons 009 0504
8136	8136-01	os et métal	manche de couteau	Pons 009 0505
8322	8322-01	alliage cuivreux	monnaie	Pons 009 0506
8326	8326-01	verre	perle	Pons 009 0507
8326	8326-02	métal	monnaie	Pons 009 0508
8326	8326-03	métal	monnaie	Pons 009 0509
8326	8326-04	métal	monnaie	Pons 009 0510
8330	8330-01	métal	monnaie	Pons 009 0511
HS ES3	HS ES3-01	alliage cuivreux?	monnaie ?	Pons 009 0512
8320	8320-01	ardoise	ardoise gravée- 4 fragments	Pons 009 0513
8351	8351-01	alliage cuivreux?	bouton décoré	Pons 009 0514
8364	8364-01	alliage cuivreux?	épingle à tête	Pons 009 0515
8384	8384-01	alliage cuivreux	monnaie	Pons 009 0516
8378	8378-01	alliage cuivreux	épingle à tête	Pons 009 0517
8378	8378-02	alliage cuivreux	épingle à tête pliée	Pons 009 0518
8364	8364-02	fer forgé	chaîne de suspension à fleur de lys	Pons 009 0519
8403	8403-01	verre	morceau de verre coloré et décoré	Pons 009 0520
8413	8413-01	os	petit cylindre à décor d'incisions	Pons 009 0521
8389	8389-01	os + métal	détente d'arbalète à tête animale et décor d'ocelles	Pons 009 0522
8420	8420-01	os	fragment de manche à rivet et décor d'ocelles	Pons 009 0523
8331	8331-01	alliage cuivreux	applique de bouton, à fleur de lys sur petit mont, blason ou visage ?	Pons 009 0524
8331	8331-02	céramique	assiette	Pons 009 0525
8428	8428-01	os	fragment de manche au bout incisé	Pons 009 0526
8395	8395-01	fer	lame de couteau?	Pons 009 0527
8383	8383-01	verre	ped de verre ? en forme de bille	Pons 009 0528

8383	8383-02		bille	Pons 009 0529
8402	8402-01	alliage cuivreux	2 fragments de plaque ajourée	Pons 009 0530
8166	8166-01	verre	fragment de verre à pied	Pons 009 0531
8428	8428-02	alliage cuivreux	monnaie ?	Pons 009 0532
8373	8373-01	céramique	tesson terra negra à décor d'incisions	Pons 009 0533
8420	8420-02	fer	fragment de fer à cheval	Pons 009 0534
8317	8317-01		bille	Pons 009 0535
8331	8331-03	céramique	bille beige	Pons 009 0536
8404	8404-01	alliage cuivreux	anneau	Pons 009 0537
8103	8103-01	argent	épingle	Pons 009 0538
8378	8378-03	plomb	baquette	Pons 009 0539
8395	8395-02	alliage cuivreux	grande épingle	Pons 009 0540
8395	8395-03	alliage cuivreux	épingle	Pons 009 0541
8166	8166-02	fer	gros clou à tête carré	Pons 009 0542
8326	8326-05	Pierre	bille	Pons 009 0543
8326	8326-06	verre	pot ou coquetier	Pons 009 0544
8319	8319-01	verre	bouchon de carafe	Pons 009 0545
8103	8103-01	verre	Fond de bouteille	Pons 009 0546
8146	8146-01	verre	Fond de bouteille	Pons 009 0547
8146	8146-02	verre	fond de gobelet ?	Pons 009 0548
8319	8319-02	verre	Pied et tige de verre à pied	Pons 009 0549
HS ES3	HS ES3-02	verre	goulot à embouchure (entre 8323/8313 et 8013)	Pons 009 0550
8149	8149-01	os	fragment d'outils ou broche	Pons 009 0551
8351	8351-02	os	bouton	Pons 009 0552

Inventaire des isolats 2005-2006

La réalisation de l'étud céramique par F. Chiro-Champagne nous a permis d'entreprendre la normalisation de l'enregistrement des isolats. En effet, lors de la fouille de 2006, le système employé précédemment, basé sur le numéro de l'US suivi d'un chiffre (de 1 à X), avait été délaissé pour ne conserver que le numéro d'inventaire de la base du Conseil Général de la Charente-Maritime, basé lui sur l'année de fouille 006 (pour 2006) et un numéro de 0001 à 9999. Le traitement du mobilier étant grandement plus aisé par le premier système nous avons donc entrepris de reprendre la numérotation du mobilier de la campagne 2006 que nous présentons donc.

N° inventaire base CG 17	US	N° isolat normalisé	Matière	Couleur	Denomination
	1005	1005-02	céramique		Tuyeau de pipe
0065306	1006	1006-01	céramique		bille
	1006	1006-05	céramique		Perle ou bille en céramique non vernissée et striée
	1007	1007-01	céramique		Plat indéterminé à lèvre pendante
	1007	1007-02	céramique		Plat indéterminé à lèvre épaisse incliné avec ressaut sommital
	1007	1007-03	céramique		Tuyeau de pipe
0065335	1007	1007-04	alliage cuivreux	vert	monnaie
	1008	1008-01	céramique		Tuyeau de pipe
	1012	1012-01	céramique	glaçure verte	Plat ou assiette à lèvre enroulée
	1012	1012-02	céramique		Pichet (?) à lèvre biseauté
	1017	1017-01	céramique		pot à lèvre éversée allongée
0065304	1019	1019-01	alliage cuivreux	vert	boucle de ceinture
	1029	1029-01	céramique		
0065309	1043-1044	1043/1044-01	céramique		lèvre plate, pate beige, grosses inclusions de quartz et oxydes de fer, extérieur orangé
0065310	1043-1044	1043/1044-02	céramique		lèvre éversée, cœur de pate gris ou beige, puis extérieur orangé, inclusions de taille moyenne
0065308	1043-1044	1043/1044-03	céramique		lèvre plate éversée, cœur de pate rosée et surface beige à orangé, inclusions d'oxydes de fer, inclusions de quartz
0065312	1043-1044	1043/1044-04	céramique		lèvre plate avec amorce d'anse, pate blanche, grosses inclusions
0065314	1043-1044	1043/1044-05	céramique		lèvre avec amorce d'anse, pate blanche, grosses inclusions
0065307	1043-1044	1043/1044-06	céramique		lèvre plate éversée, pate rosée, inclusions d'oxydes de fer, pas de grosses inclusions, extérieur orangé
0065311	1043-1044	1043/1044-07	céramique		lèvre plate éversée, cœur de pate rosée et surface beige à orangé, inclusions d'oxydes de fer, inclusions de quartz

0065313	1043-1044	1043/1044-08	céramique		lèvre avec amorce d'anse, pate blanche, grosses inclusions
0065318	1043	1043-01	céramique		lèvre
0065317	1043	1043-02	céramique		fond
	1043	1043-03	céramique		
0065315	1043	1043-04	céramique		fond
	1044	1044-01	céramique		pot à lèvre en crochet
	1048	1048-01	céramique		Pied de vase bobine (Santrot 175)
0065319	1049	1049-01	céramique		lèvre plate triangulaire, pate ivoire à gros dégraissant, lissée, extérieur beige à orangé
0065293	1049	1049-02	verre	gris clair par altération	verre à tige
0065294	1049	1049-03	verre	gris clair par altération	verre à tige et début de pied
	1049	1049-04	céramique		Pot de type 6-2 ???
	1055	1055-01	céramique		Assiette (?) à large marli et lèvre à bourrelet supérieur
	1057	1057-01	céramique		Perle ou bille strillée
	1061	1061-01	céramique		Pot à lèvre en bandeau de type 2-2 ou proto bandeau
	1061	1061-02	céramique		Pot à lèvre en bandeau de type 2-2 ou proto bandeau
	1061	1061-03	céramique		Pot à lèvre en bandeau de type 2-2
	1061	1061-04	céramique		Cruche ou pichet à lèvre en bandeau
	1061	1061-05	céramique		Cruche ou pichet à lèvre effilée
	1061	1061-06	céramique		Pot
	1061	1061-07	céramique		Pot à lèvre en bandeau
	1061	1061-08	céramique		Cruches à lèvre en bandeau
	1061	1061-09	céramique		Pot à lèvre en bandeau ou proto bandeau
	1061	1061-10	céramique		Pot (?) à lèvre en bandeau
	1061	1061-11	céramique		Plat (?) à lèvre débordante à profil rectangulaire
	1064	1064-01	céramique		Pot à lèvre éversée simple
	1064	1064-02	céramique		Jatte (?) au décor de blason ?
	1069	1069-01	céramique		Pot à anses et décor appliqué sous la lèvre
	1069	1069-02	céramique		Couvercle pâte claire granuleuse
	1069	1069-03	céramique		
	1069	1069-04	céramique		
0065302	2007	1069-05	alliage cuivreux	vert	anneau
	2012	2012-01	céramique		Lèvre plate médiévale
	2037	2037-02	céramique		Lèvre plate médiévale

	2046	2046-01	céramique	Pot à lait, glaçuré vert	
	2046	2046-02	céramique	Albarelle glaçuré vert, pâte beige	
0065300	2046	2046-03	alliage cuivreux	vert	anneau
0065299	2046	2046-04	os		spatule ?
0065305	2046	2046-05	céramique		bille
	2046	2046-06	céramique		Perles ou billes en céramique vernisé, décorées de stries
	2046	2046-07	pierre		Pierre de taille avec enduit
	2046	2046-08	céramique		Fragments de pichets surprise, portant des petits bonhommes figurés, décors à la glaçure jaune brun et vert typique de la fin du XVIe ou du début du XVIIe s.
	2046	2046-09	pierre		Mortier de cuisine en marbre
	2046	2046-10	fer		Boulet
	2046	2046-11	céramique		Albarelle non glaçuré
	2046	2046-12	céramique		Albarelle glaçuré vert, pâte rose
	2046	2046-13	céramique		Albarelle glaçuré vert, pâte beige
	2046	2046-14	céramique		Jatte, glaçure verte interne et lèvres extérieures, pâte beige
	2046	2046-15	céramique		Jatte, glaçure verte interne et lèvres extérieures
	2046	2046-16	céramique		Jatte, glaçure verte interne et extérieure peu homogène, pâte jaune claire
	2046	2046-17	céramique		Jatte, glaçure ocre jaune interne et bord extérieur
	2046	2046-18	céramique		Jatte, glaçure verte interne et bord extérieur, beaucoup de concrétions
	2046	2046-19	céramique		Jatte, glaçure verte kaki interne et bord extérieur et anse, pâte grise
	2046	2046-20	céramique		Jatte, glaçure verte interne et taches extérieures, sans anse
	2046	2046-21	céramique		Jatte basse, glaçure verte interne et bord extérieur, sans anse, pâte claire
	2046	2046-22	céramique		Jatte à bec verseur, non glaçurée, sans anse, pâte claire
	2046	2046-23	céramique		Assiette glaçurée verte
	2046	2046-24	céramique		Bord de pot, pâte sombre
	2046	2046-25	céramique		Pot dit oreille de cochon
	2046	2046-26	céramique		Albarelle basse dissymétrique, glaçure verte
	2046	2046-27	céramique		Pot glaçure jaune, marron et vert, pâte claire
	2046	2046-28	céramique		Pot glaçure verte intérieure
	2046	2046-29	alliage cuivreux		Monnaie
	2046	2046-30	pierre		Fragment de pierre de taille
	2046	2046-31	pierre		Fragment de modénature

0065321	2046	2046-32	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065322	2046	2046-33	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065323	2046	2046-34	faïence	blanche	faïence de Toulouse
0065324	2046	2046-35	faïence	blanche	faïence de ?
0065325	2046	2046-36	faïence	blanche	faïence de Toulouse
0065326	2046	2046-37	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065327	2046	2046-38	faïence	blanche	faïence de ?
0065328	2046	2046-39	faïence	blanche	faïence de ? Lille ?
0065329	2046	2046-40	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065330	2046	2046-41	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065331	2046	2046-42	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065332	2046	2046-43	faïence	blanche	faïence de Toulouse
0065333	2046	2046-44	faïence	blanche	faïence de Nevers
0065334	2046	2046-45	faïence	blanche	faïence de Nevers
	2046	2046-46	alliage cuivreux	Monnaie	
0065259	2046	2046-47	verre	marron par altération	verre à jambe
0065260	2046	2046-48	verre	vert	verre à jambe
0065261	2046	2046-49	verre	gris par altération	verre à jambe
0065262	2046	2046-50	verre	marron par altération	verre à jambe
0065263	2046	2046-51	verre	incolore	verre à jambe
0065264	2046	2046-52	verre	incolore	verre à jambe
0065265	2046	2046-53	verre	incolore	verre à jambe
0065266	2046	2046-54	verre	incolore	verre à jambe
0065267	2046	2046-55	verre	incolore	verre à jambe
0065268	2046	2046-56	verre	marron par altération	verre à jambe
0065269	2046	2046-57	verre	incolore	verre à jambe
0065270	2046	2046-58	verre	marron par altération	verre à jambe
0065271	2046	2046-59	verre	incolore	verre à jambe
0065272	2046	2046-60	verre	incolore	verre à jambe
0065273	2046	2046-61	verre	marron par altération	verre à jambe
0065274	2046	2046-62	verre	marron par altération	verre à jambe

0065275	2046	2046-63	verre	incolore	verre à jambe
0065276	2046	2046-64	verre	incolore	verre à jambe
0065277	2046	2046-65	verre	marron par altération	verre à jambe
0065278	2046	2046-66	verre	vert	verre à jambe
0065279	2046	2046-67	verre	marron par altération	verre à jambe
0065280	2046	2046-68	verre	marron par altération	gourde
0065281	2046	2046-69	verre	incolore	façon
0065282	2046	2046-70	verre	gris par altération	verre à jambe
0065283	2046	2046-71	verre	incolore	verre à jambe
0065284	2046	2046-72	verre	marron par altération	verre à jambe
0065285	2046	2046-73	verre	vert	bocal ?
0065286	2046	2046-74	verre	gris clair par altération	verre à jambe
0065287	2046	2046-75	verre	marron par altération	bocal ?
0065288	2046	2046-76	verre	incolore	verre à jambe
0065289	2046	2046-77	verre	incolore	verre à jambe
0065290	2046	2046-78	verre	gris clair par altération	verre à jambe
0065291	2046	2046-79	verre	incolore	verre à jambe
0065292	2046	2046-80	verre	incolore	carafe
0065295	2046	2046-81	verre	vert	verre à vitre
0065296	2046	2046-82	verre	vert	verre à vitre
0065297	2046	2046-83	verre	vert	verre à vitre
0065298	2046	2046-84	verre	vert	verre à vitre
	2047	2047-01	céramique		Lèvre plate avec décor à la molette
	2058	2058-01	céramique		Lèvre plate médiévale
0065320	2058	2058-02	céramique		fond, pate ivoire à gros dégraissant, lissée, extérieur beige à orangé
	2058	2058-02	céramique		fond de ?
	2060	2058-03	céramique		Lèvre plate médiévale
	3002	3002-01	céramique		Lèvre plate médiévale
	3007	3007-01	céramique		Lèvre plate du haut Moyen Age
0065301	3008	3008-01	alliage cuivreux	vert	pendentif

0065303	3029	3029-01	alliage cuivreux	vert	anneau
	3035	3035-01	céramique		Fond de céramique vernisée jaune
0065202	4100	4100-01	calcaire	blanc	fragment de médaillon représentant la vierge à l'enfant
0065251	4100	4100-02	calcaire à grains fins		1 fragment de remplage
0065252	4100	4100-03	calcaire à grains fins		1 fragment de colonnette
0065222	4102	4102-01	alliage cuivreux	vert	applique ?
0065226	4102	4102-02	céramique	gris noir	forme à cuire
0065227	4102	4102-03	céramique	vert saumon	jatte
0065228	4102	4102-04	céramique	jaune gris	cruche à eau
0065244	4105	4105-01	céramique	saumon, glaçure verte	jatte à anse
0065225	4106	4106-01	céramique	vert, rose-gris	jatte
0065219	4108	4108-01	céramique	blanche	tuyeau pipe
0065201	4120	4120-01	verre	marron par altération	verre à jambe
0065245	4148	4148-01	Pierre	blanche	Pierre à aiguiser
0065203	4158	4158-01	verre	marron	vitrail
0065205	4158	4158-02	alliage cuivreux	vert	jeton
0065207	4162	4162-01	plomb		médaille ?
0065220	4165	4165-01	céramique	rouge	fusaïole
0065253	4171	4171-01	calcaire à grains fins		1 fragment de pierre taillée
0065254	4180	4180-01	calcaire à grains fins		1 fragment de pierre taillée
0065255	4180	4180-02	calcaire à grains fins		1 fragment de modénature
0065209	4183	4183-01	alliage cuivreux	vert	applique ajourée de mobilier ?
0065256	4191	4191-01	calcaire coquillier		1 fragment de pierre taillée
0065210	4198	4198-01	argent		épingles
0065221	4308	4308-01	alliage cuivreux	vert	épingles
0065232	5000/5001	5000/5001-01	verre	rouge	vitrail
0065233	5000/5001	5000/5001-02	céramique	grise	pot ?

0065234	5000/5001	5000/5001-03	céramique	grise	pot ?
0065235	5000/5001	5000/5001-04	céramique	blanche, engobe rose	cruche
0065236	5000/5001	5000/5001-05	céramique	blanche noircie	forme ouverte à décor appliqué
0065237	5000/5001	5000/5001-06	céramique	pâte rose, glaçure verte	pot ?
0065238	5000/5001	5000/5001-07	céramique	pâte rose, glaçure verte	
0065239	5000/5001	5000/5001-08	céramique	pâte rose, glaçure verte	
0065249	5000/5001	5000/5001-09	Pierre	gris	Pierre à aiguiser
	5000/5001	5000/5001-10	céramique		Pot de type 21-1
	5000/5001	5000/5001-11	céramique		Pot de type 21-1
	5000/5001	5000/5001-12	céramique		Pot de type 21-7
	5000/5001	5000/5001-13	céramique		Pot à lèvre éversée à profil concave proche du type 21-6
	5000/5001	5000/5001-14	céramique		Lêchefrite ou poêle indéterminée
	5000/5001	5000/5001-15	céramique		Assiette ou plat à lèvre enroulée
	5000/5001	5000/5001-16	céramique		Pot de type 21-1
	5000/5001	5000/5001-17	céramique		Couvercle à large lèvre plate
	5000/5001	5000/5001-18	céramique		Pot de type 21-1
	5000/5001	5000/5001-19	céramique		Pot de type 21-2
	5000/5001	5000/5001-20	céramique		Pot de type 21-2
	5000/5001	5000/5001-21	céramique		Pot à lèvre en crochet
5000-01	5000	5000/5001-22	céramique	glaçure jaune moutarde	Plat de type 4-1
5000-02	5000	5000/5001-23	céramique	traces de cuisson sur la lèvre	pot à lèvre en quart de rond
5000-03	5000	5000/5001-24	céramique		Bouton préhension / un avec traces feu intérieur
0065213	5001	5000/5001-25	alliage cuivreux	vert	plaque percée d'un jour rectangulaire
0065224	5001	5000/5001-26	fer		double pic
0065212	5001	5000/5001-27	céramique	glaçure verte	bout de sifflet
0065206	5002	5002-01	verre	bleu ou noir	perle
	5003	5003-01	céramique		Pichet (?) à lèvre triangulaire
	5003	5003-02	céramique		Pot à lèvre plate proche du type 6-2
	5003	5003-03	céramique		Pot à lèvre débordante à profil rectangulaire
0065215	5004	5004-01	alliage	vert	boucle de ceinture en 8

			civreux		
	5004	5004-02	céramique		Pot à lèvre en bandeau
	5004	5004-03	céramique		Mortier à lèvre débordante en quart de rond
	5004	5004-04	céramique		Pichet à lèvre triangulaire
	5004	5004-05	céramique		Pichet de type à lèvre débordante arrondie de type 15-1
	5004	5004-06	céramique		Pichet (?) à lèvre éversée arrondie
	5004	5004-07	céramique		Cruche (?) à lèvre à ressaut interne
	5004	5004-08	céramique		Poucier
	5005 / 5008	5005/5008-01	céramique		Pot à lèvre triangulaire
	5005 / 5008	5005/5008-02	céramique		Pot à lèvre éversée simple
	5005 / 5008	5005/5008-03	céramique		Pot à lèvre à inflexion externe et profil rectangulaire de type 2-1
	5005 / 5008	5005/5008-04	céramique		Pot à lèvre à inflexion externe de type 2-1
	5005 / 5008	5005/5008-05	céramique		Pot à lèvre débordante à profil rectangulaire
	5005 / 5008	5005/5008-06	céramique		Pot à lèvre éversée rectangulaire et gorge sommitale de type 4-3
	5005 / 5008	5005/5008-07	céramique		Pichets de type 15 ou 16
	5005 / 5008	5005/5008-08	céramique		fusaïole
	5006	5006-01	céramique		Pichet à lèvre à inflexion interne
0065208	5006	5006-02	alliage civreux	vert	plaque
0065214	5006	5006-03	céramique	pâte rose, engobe crème	fragment de corne ?
0065257	5006	5006-04	calcaire à grains fins		1 fragment de modénature
	5006	5006-05	céramique		Couvercle plat à large lèvre de type 1
	5006	5006-06	céramique		Pichet (?) à lèvre débordante arrondie
	5006	5006-07	céramique		Pot à lèvre débordante arrondie (de type 21-2 ?)
	5006	5006-08	céramique		Mortiers de type 2
	5006	5006-09	céramique		Vase indéterminé à large lèvre débordante
	5006	5006-10	céramique		Pot de type 7-1
0065246	5009	5009-01	céramique	crème noir marron par altération	marmitte
0065204	5013	5013-01	verre		fond de coupe ?
	5016	5016-01	céramique		Plat ou assiette de type 4-1
0065216	5024	5024-01	alliage civreux	vert	ardillon de ceinture ?
0065230	5024	5024-02	céramique	pâte saumon, glaçure verte mouchetée	pichet

	5024	5024-03	céramique		Coupe indéterminée à lèvre à inflexion interne
	5024	5024-04	céramique		Pot de type 7-2 (?)
	5024	5024-05	céramique		Pot de type 4-3
	5024	5024-06	céramique		couvercle
	5024	5024-06b	céramique		Pot de type 6-2
	5024	5024-07	céramique		couvercle
0065258	5027	5027-01	calcaire à grains fins		1 fragment de modénature
	5027	5027-02	céramique		Pot à lèvre débordante à profil rectangulaire
	5029	5029-01	céramique		Pot à lèvre débordante à profil rectangulaire et gorge interne
	5029	5029-02	céramique		Tasse à lèvre fine et droite
	5029	5029-03	céramique		Couvercle indéterminé (?)
	5029	5029-04	céramique		Pichet à lèvre à inflexion interne
	5029	5029-05	céramique		anse avec poinçon
	5029	5029-06	céramique		Couvercle à large lèvre plate
0065231	5029	5029-07	céramique	gris rose	pichet cruche ?
	5029	5029-08	céramique		Pot de type 21-7
0065223	5030	5030-01	alliage cuivreux	vert	monnaie ?
	5030	5030-02	céramique		Pot à lèvre simple éversée
	5031	5031-01	céramique		Pot de type 4-3
	5031	5031-02	céramique		Pot de type 4-3
	5031	5031-03	céramique		Vase indéterminé (pichet ?) à lèvre en quart de rond
	5031	5031-04	céramique		Vase indéterminé à épaisse lèvre en bandeau
	5031	5031-05	céramique		Pot à lèvre oblique à gorge sommitale
	5033	5033-01	céramique		Pot à lèvre éversée à bandeau de type 4-3
	5033	5033-02	céramique		Pot de type 4-3
	5033	5033-03	céramique		Couvercle à lèvre plate arrondie de type 2-4
	5033	5033-04	céramique		Pot de type 2-14
	5033	5033-05	céramique		Cruche indéterminée à lèvre droite en amande
	5033	5033-06	céramique		Pot à lèvre éversée à bandeau de type 4-3
	5034	5034-01	céramique		Pot de type 6-5
	5034	5034-02	céramique		Couvercle à lèvre plate quadrangulaire de type 2
	5034	5034-03	céramique		Pot de type 21-3
	5034	5034-06	céramique		Vase indéterminé de grande taille à lèvre en bandeau
	5034	5034-07	céramique		Pot à lèvre oblique à gorge sommitale

	5035	5035-01	céramique	glaçure verte mouchetée	Plat indéterminé
	5035	5035-02	céramique		Cruche (?) à lèvre triangulaire
0065211	5035	5035-03	céramique	ocre rose	couvercle en céramique commune
	5035	5035-04	céramique		Pichet à lèvre débordante arrondie
	5039	5039-01	céramique		Pichet à lèvre débordante arrondie
	5040	5040-01	céramique		couvercle à lèvre plate de type 2-4
	5040	5040-02	céramique		Pichets (?) à lèvre oblique à gorge sommitale
	5040	5040-03	céramique		Gourde
	5040	5040-04	céramique		Pichet de type 15-1
	5040	5040-05	céramique		Pichet de type 15-1 (?)
0065218	5040	5040-06	alliage cuivreux	vert	tole enroulée
0065229	5040	5040-07	céramique	crème, peinture rouge	mortier
0065240	5040	5040-08	céramique	noire, pâte grise	
0065241	5040	5040-09	céramique	blanche	
0065242	5040	5040-10	céramique	gris marron, saumon	
0065243	5040	5040-11	céramique	marron clair	
	5040	5040-12	céramique		Couvercle à lèvre plate arrondie
	5040	5040-13	céramique		Pot à lèvre verticale concave de type 21-3 ou 21-6
	5040	5040-14	céramique		Couvercle à lèvre plate
	5040	5040-15	céramique		Pot ou pichet à lèvre débordante arrondie
	5040	5040-16	céramique		Pichet à lèvre débordante arrondie
	5040	5040-17	céramique		Pichet à lèvre droite trapézoïdale
	5040	5040-18	céramique		Couvercle à lèvre simple de type 6
0065247	5043	5043-01	céramique	crème noir	
0065248	5043	5043-02	céramique	gris noir	
	5051	5051-01	céramique		Couvercle de type 4-1
	5051	5051-02	céramique		Pot de type 13-1
0065250	comblement fossé	comblement fossé	calcaire à grains fins		1 fragment de colonnette
0065217	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-01	verre	marron par altération	pastille
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-02	céramique		Pichet à lèvre en bandeau mouluré
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-03	céramique		Pot à lèvre éversée de type 4-3

	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-04	céramique		Pot à lèvre éversée de type 3-5
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-05	céramique		Cruche à lèvre en bandeau et bec ponté
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-06	céramique		Pichet de type 15-1
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-07	céramique		Pichet à lèvre débordante arrondie et col marqué
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-08	céramique		Pichet à lèvre éversée triangulaire
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-09	céramique		Jatte ou Mortier de type 2
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-10	céramique		Plat/jatte (?) à large lèvre débordante
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-11	céramique		Jatte (?) à lèvre triangulaire
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-12	céramique		Jatte ou Mortier de type 2
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-13	céramique		Couvercle plat à large lèvre de type 1
	Décapage secteur 5	Décapage secteur 5-14	céramique		Pot (?) de type 7-1

Inventaire des céramiques

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids	observations	datation
8103	1	55	440	lèvres et fonds antiques, lèvres et anses pâte granuleuse médiévale	19-20e s.
8105	1	66	298	1 tesson très cuit, proche de ceux du haut Moyen Age ?	antique ?
8111	1	3	8		antique
8113	1	3	19		antique
8114	1	7	76	assiette saintongeaise verte pâte rose	18e s.
8125	1	5	59	antique dominant, mais 1 ou 2 tessons médiévaux	Haut Moyen Age
8132	1	5	61	Tessons surtout antique, sauf une lèvre 11-12e s. ?	11-12e s. ?
8135	1	1	1		médiéval ?
8136	1	16	127	tessons glaçurés verte pâte fine, fin du Moyen Age ?	fin Moyen Age ?
8146	1	40	318	antique et médiéval résiduels	19-20e s.
8148	1	36	218	gourdes saintongaises 16e s., cul noirs 18e s., glaçure verte 17e s.,	17-18e s. ?
8149	4	24	554	Gourdes saintongaises 16e s. ?, grès, 2 tessons 19e s.	16 ou 19e s.
8155	1	14	184	lèvres, 2 tessons médiévaux ?	médiéval ?
8157	1	4	32		antique
8160	1	3	14		antique
8161	1	4	20		fin Moyen Age ?
8163	1	12	62		18e s.
8164	1	17	130		antique
8166	1	131	865	Couvercle, tesson très décoré saintongeaise 13-14e s., quelques tessons céramique peinte (Lamérac ?), MGM, glaçures vertes	16-17e s. ?

				claires, mouchetées 16-17e s., médiéval 11-12e s. résiduel	
8169	1	28	82	lèvre à molette	Haut Moyen Age
8177	1	14	52	antique dominant, mais 1 ou 2 tessons médiévaux	Haut Moyen Age
8178	1	11	33	Tessons surtout antiques, sauf un très cuit (haut Moyen Age ?)	?
8182	1	11	68	2 tessons peut-être médiévaux	Haut Moyen Age
8183	1	7	27		antique
8186	1	6	21		antique
8188	1	1	22		antique
8190	1	13	53	un tesson peut-être médiéval	antique ?
8192	1	17	95	pichet saintongeais très décoré (13-14e s.), Lamérac ?	fin Moyen Age ?
8193	1	3	9	1 tesson MGM	début époque moderne ?
8307	2	20	134	Mélange de fin haut Moyen Age, antique, Moyen Age classique	13-14e s. ?
8314	1	7	118	antique, 11-12e s. ?	haut Moyen Age/11-12e s.
8317	1	127	758	antique résiduel, pâtes granuleuses et lèvres 11-12e s., glaçures 16-17e s. ?	16e s. ?
8319	1	56	1110	grès allemand, faïence blanche, un élément de tuile pour une ouverture de toit ?	18-19e s.
8320	1	3	41	tasse verte avec anse, pâte blanche fine	fin Moyen Age ou 16-17e s.
8321	1	2	4		antique
8322	1	35	346	faïence, MGM limousine ?, monnaie 164?	17-18
8323	1	55	253	antique résiduel et médiévale, pas de lèvre	Fin haut Moyen Age
8326	1	265	2465	Lamérac, , culs noirs, médiéval résiduel, grès, faïences	18-19e s.
8330	1	40	140		18-19e s.
8331	1	100	1915	céramique saintongaise verte, grosse anse et lèvre MGM, faïence	18-19e s.
8333	1	52	833	lèvres, fonds	17-18e s.
8334	1	4	14		médiéval moderne
8337	1	13	78	antique, 10-12e s., fin Moyen Age	fin Moyen Age ?
8341	1	18	42	antique et 10-11e s. ? Très fragmentaire	médiéval
8343	1	2	12		antique
8344	1	13	182	médiéval résiduel, céramique pâte rose glaçure verte, forme ouverte	17-18
8347	1	4	14		médiéval
8350	1	4	2		17e s. ?
8351	2	523	4048	Faïence, porcelaine, saintongaise glaçure verte, culs noirs, MGM	19-20e s.
8353	1	13	88	antique, surtout médiéval (un bec verseur) et 1 tesson moderne	moderne ?
8355	1	1	2		?
8356	1	3	50		médiéval
8357	1	6	27		antique ?

8362	1	6	45	1 lèvre	médiéval
8363	1	14	90	antique et Moyen classique ?	Haut Moyen Age
8364	1	59	686	médiéval résiduel, formes ouvertes saintongeaises pâte saumon, glaçure jaune pâle, marron mauve, 1 MGM	17-18e s.
8367	1	3	9		
8368	1	2	41		antique
8370	1	19	177	Homogène sauf 1 tessons glaçure vert fin 13-14e s ?	10-12e ?
8372	1	17	80	médiévale et antique. Très cuite	médiéval
8373	1	88	816	antique dominant, médiéval (10 tessons) et pollution d'un tessons 19 s.	HMA
8375	1	28	159	antique résiduel, glaçure jaune sur pâte blanche	médiéval 12-13e s. ?
8376	1	25	83	pas de médiéval résiduel	antique
8377	1	112	1065	90% médiéval, 5 tessons 18-19e s., glaçures jaunes précoces ?, bec tubulaire, fonds, lèvres	?
8378	1	25	221	peu de résiduel	17-18e s.
8380	1	67	342	Erreur de numérotation, peut-être 8386 ?	antique ou haut Moyen Age
8383	1	43	310	11 tessons Haut Moyen Age, plusieurs couches fouillées ensembles, lot antique, lot médiéval (gros morceaux), TP piquet 19- 20e s.	
8383	1	10	21	Trou de piquet est	19-20e s.
8383	1	6	22	Trou de piquet ouest	19-20e s.
8384	1	59	680	médiéval résiduel, formes ouvertes saintongeaises pâte saumon, monnaie 164?	17-18e s.
8386	1	29	108	1 tessons médiéval ?	Haut Moyen Age
8389	1	55	551	céramique très cuite bord en bandeau, pâte très plate (blanche) lèvres éversées, glaçure verdâtre, anse, lèvre	11-12e s.
8390	1	64	289	90 % antique et 3 tessons médiévaux ?	Haut Moyen Age
8391	1	7	46	?	antique
8392	1	5	33		Haut Moyen Age
8395	1	39	440	médiéval résiduel important, MGM	17-18e s.
8396	1	17	357	pâtes roses, engobe blanc et glaçure verte	18e s.
8397	1	49	234	90% antique et 4 tessons ?	antique ou haut Moyen Age
8399	1	18	103	reste torchis, pâtes très cuites, blanches fines	médiéval
8400	1	3	3		17e s. ?
8401	1	2	6	faïence	moderne
8402	1	4	55		17-18e s.
8403	3	113	798	nombreux collages, tessons percés après cuisson, vase stockage protohistorique ?	11-12e s. ?
8404	1	5	54		médiéval
8409	1	94	540	antique dominant, mais 4 tessons pouvant être médiévaux	Haut Moyen Age

8411	1	8	57		17e s.
8413	1	42	160	antique résiduel, pas de lèvre	11-12e s.
8415	1	7	38	pas de lèvre	11-12e s.
8416	1	19	77	lèvre haut Moyen Age	Haut Moyen Age ?
8418	1	13	80	pas de lèvre	haut Moyen Age/11-12e s.
8420	1	45	250	pâtes très cuites, granuleuses, antique résiduelle	11-12e s. ?
8424	1	13	167	lèvre pâte grésée	17e s. ?
8425	1	10	220	une assiette archéologiquement complète	18-19e s.
8427	1	51	304	Beaucoup antique résiduel	11-12e s.
8428	1	78	378	antique dominant, lèvre sigillé, 3 tessons pouvant être médiéval	Haut Moyen Age
8429	1	7	15		haut Moyen Age/11-12e s.
8433	1	15	90		Haut Moyen Age ?
8435	1	147	619	très grande majorité antique. 2 tessons pouvant faire médiéval ?	haut Moyen Age/11-12e s.
8436	1	9	49	nombreux collages, forme pâte rouge couverte noire lustrée (voire avec 8449)	antique
8440	1	2	49		11-12e s.
8443	1	30	180	Beaucoup antique résiduel, une lèvre médiévale ?, 4 tessons bronze ou fer ?	médiéval ?
8445	1	9	44		antique
8447	1	27	245		Haut Moyen Age
8449	1	36	153	nombreux collages, forme pâte rouge couverte noire lustrée (voire avec 8436)	antique
8451	1	4	48		
8453	1	70	422	1 lèvre médiévale ?	fin antiquité ou haut Moyen Age
8457	1	8	25		antique
8465	1	1	14		antique
8467	1	1	15		médiéval
8468	1	9	21	antique et 2 tessons médiévaux ?	médiéval
8469	1	4	14		Haut Moyen Age
8470	1	17	78	1 lèvre, pâtes très cuites	médiéval
8150_8155	1	2	10		antique
8368_8384	1	7	56	équivalence	antique
8382_8383	1	2	3		18-19e s.
8407_8371	1	2	14		Fin du haut Moyen Age ou 11-12e s.
décapage zone 8323/8313/8013	1	53	745		

décapage contre 8004	1	2	16		19-20e s.
décapage sur 8353	1	1	21		antique
décapage ES6	1	8	233		médiéval
décapage 8323	1	8	56		19-20e s.
décapage ES2	1	1	1		19-20e s.
décapage ES3	1	3	45		fin Moyen Age ?
décapage tranché 8463	1	2	74	anse et lèvre haut Moyen Age	antique
décapage ES1	1	11	113		Haut Moyen Age ?
décapage zone amphore	1	8	75		
décapage fossé	1	26	146	antique dominant, un peu de médiéval et 17e s.	17e s.

Inventaire des faiences

US	Nombre de sacs	Nombre de restes	Poids	observations
8314	1	6	10	
8319	1	46	333	
8322	1	7	23	
8323	1	1	1	
8330	1	91	187	cul noir
8331	1	13	68	
8333	1	19	112	collage avec 8349, 8364
8349	1	4	30	collage avec 8333, 8364
8353	1	1	1	
8360	1	1	1	
8383	3	2	2	
8364	1	5	37	collage avec 8333, 8349
8401	1			
8435	1	1	2	cul noir
8382_8383	1	2	2	
petit TP ouest 8383	1	1	2	
petit TP est 8383	1	5	10	

Inventaire des amphores

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids	Observation
8103	1	1	91	
8105	1	13	799	
8125	1	4	303	anse
8146	1	1	124	
8148	1	1	92	
8155	1	1	713	pied
8156	1	1	90	
8164	1	3	222	
8177	1	2	54	
8178	1	1	134	
8182	1	2	179	
8183	1	1	166	
8190	1	3	153	
8307	1	2	125	
8314	1	3	104	
8317	1	5	311	perçage après cuisson
8321	1	2	255	
8323	2	26	2162	
8326	1	9	1397	
8337	1	1	103	
8341	1	2	41	
8347	1	1	48	
8351	1	2	78	
8362	1	1	24	
8363	1	2	83	
8373	1	14	705	
8375	1	8	780	
8380	1	1	56	

8383	1	7	235	
8386	1	4	154	
8390	1	23	2385	
8391	1	1	157	
8392	1	1	54	
8396	1	1	211	
8399	1	1	69	
8397	2	54	4952	
8403	1	1	7	
8409	1	1	126	
8415	1	2	67	
8416	1	1	42	
8418	2	3	136	
8420	1	1	41	
8427	1	4	288	
8428	1	1	86	
8429	1	1	39	
8433	1	10	358	
8435	1	22	542	lèvre
8443	1	5	493	pied
8445	1	4	110	
8447	1	3	139	anse
8453	1	9	432	
8457	1	2	97	
8461	1	1	77	
8465	1	5	211	
8468	1	2	18	
8470	1	1	35	
Décapage	4	29	3315	lèvre, anses

Inventaire du lapidaire

US	N° Isolat	Description	Interprétation
8010	01	Fragment. Calcaire coquillier. 37 x 40 x 19 cm. Traces de taillant droit ou ciseau large. Pas de faces. Forme incertaine : volute et corbeille de chapiteau ?	Fragment de sculpture ?
8166		Fragment. Calcaire coquillier fin. 8 x 6,5 x 4,5. Traces de taillant bretté. Fragment. Calcaire coquillier fin. 12 x 10 x 4. Deux faces opposées lisses, sans traces, non parallèles. Fragment. Calcaire coquillier fin. 11 x 11 x 8 cm. Traces de taillant bretté et de taillant droit. Deux faces perpendiculaires.	Pierres de taille
8320		Bloc complet. Calcaire coquillier fin. 14,5 x 11 x 6 cm. Traces de ciseau / taillant droit. Petit chanfrein.	Dalle ?
8322		Fragment. Calcaire coquillier fin. 8,5 x 6 x 5 cm. Cavet. Traces de ripe.	Modénature
8403	02	4 fragments. Calcaire coquillier. 36,2 x 36,4 x 28,5 cm. Face supérieure : traces de taillant bretté (dents de 4 mm), avec cavité hémisphérique (diamètre estimé : 47,4 cm), traces de taillant bretté, traces légères de rubéfaction. Deux faces latérales perpendiculaires (légère irrégularité), traces de ciseau / taillant droit, formant plinthe de 9,6 cm de haut. Partie inférieure : tronc de cône avec petit tore, traces de taillant droit grossière. Petit méplat pouvant correspondre à une encoche.	Lavabo ?
8420		Fragment. Calcaire coquillier fin. 12 x 8 x 6 cm. Traces de ciseau. Forme incertaine : volute ?	Fragment de sculpture ?
8423 / 8425		Fragments divers (décapage). 15 fragments de pierres de taille (calcaire coquillier fin, traces de ripe et de taillant bretté, éléments larges de 8 cm, Fragment en calcaire plus coquillier, 22 x 13 x 8 cm, traces de ciseau et taillant bretté, angle de 130°, piédroit d'embrasure ? Fragment en calcaire plus coquillier, 12 x 11 x 5,5 cm, avec cavet, traces de taillant bretté. Fragment en calcaire fin, 13 x 5,5 x 3 cm, avec tore (diamètre de 4 cm), traces de ripe, modénature. Fragment en calcaire fin, 11,5 x 10 x 5,5 cm, face droite et tore saillant (3 m), traces de ciseau, modénature. Fragment en calcaire fin, 8 x 7,5 x 5 cm, fragment prismatique, traces de ciseau et ripe ?, modénature ?. Fragment en calcaire fin, 16 x 19 x 9,5 cm, avec feuillure de 3,5 x 3,5 cm et badigeon de chaux, 2 trous d'ancrage au trépan. Piédroit de baie ?.	Pierres de taille, modénature

Inventaire du mobilier métallique (hors monnaies)**Fer**

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids	Observation
8103	2	5	196	scorie
8105	1	1	20	
8136	1	1	5	
8148	1	1	42	plaque ?
8149	1	3	55	
8155	1	1	1	
8161	1	3	15	clou
8163	1	5	40	plaque, clou
8166	1	7	66	scorie, plaques (bandes ?)
8178	1	1	17	scorie
8182	1	1	5	
8183	1	2	11	
8190	1	1	7	
8192	1	1	6	scorie
8307	1	1	12	
8317	1	5	120	
8320	1	40	62	clous (d'ardoise)
8322	1	1	3	
8323	1	1	1	
8326	1	2	80	ouvre boîte
8330	1	2	8	clou
8331	1	88	139	fer, clou, plaques
8333	1	1	2	
8337	1	1	7	
8353	1	3	38	
8355	1	1	99	
8357	1	2	40	scorie
8362	1	1	17	
8364	1	2	35	clou, scorie
8368	1	2	5	
8373	1	1	2	
8376	1	1	6	
8377	1	6	44	boucle, tige
8378	1	2	9	clou
8380	1	3	58	scorie
8383	1	1	5	clou
8386	1	5	55	scorie
8389	1	5	75	scorie
8390	1	5	37	scorie
8391	1	1	37	
8395	2	4	19	clou
8397	1	1	9	clou
8399	1	2	43	
8401	1	1	3	clou
8402	1	2	29	
8404	1	1	16	
8409	1	1	11	
8413	1	2	5	
8418	1	1	78	scorie
8420	1	13	196	scorie

8424	1	5	32	
8427	1	2	44	
8428	1	2	23	scorie
8435	1	3	16	scorie
8440	1	1	26	
8447	1	2	30	
8453	1	1	18	
8469	1	1	5	
8470	1	1	516	scorie
8382_8383	1	1	6	
décapage	4	11	165	scorie, clous, plaques (bandes ?)

Isolats en fer

US	Nombre de sac°	Nombre de restes	Observation	MATIERE	N° Isolat
8166	1	1	gros clou à tête carré	fer	8166-02
8364	1	1	chaîne de suspension à fleur de lys	fer forgé	8364-02
8395	1	1	lame de couteau?	fer	8395-01
8420	1	1	fragment de fer à cheval	fer	8420-02

Autres métaux

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids	Observation	Matière	n° Isolat
8103	1	1		épingle	argent	8103-01
8331	1	1		applique de bouton, à fleur de lys sur petit mont, blason ou visage ?	alliage cuivreux	8331-01
8351	1	1		bouton décoré	alliage cuivreux ?	8351-01
8364	1	1		épingle à tête	alliage cuivreux ?	8364-01
8378	1	1		baquette	plomb	8378-03
8378	1	1		épingle à tête	alliage cuivreux	8378-01
8378	2	1		épingle à tête pliée	alliage cuivreux	8378-02
8395	1	1		grande épingle	alliage cuivreux	8395-02
8395	1	1		épingle	alliage cuivreux	8395-03
8402	1	2		fragments de plaque ajourée	alliage cuivreux	8402-01
8404	1	1		anneau	alliage cuivreux	8404-01
HS ES4	1	1		anneau au décor incisé	alliage cuivreux	HS ES4-01

Inventaire des monnaies

n°	n° isolat	Type	Matière		Droit monnaie	Revers monnaie	date	Observations
Pons 009 0506	8322-01	type Warin	alliage cuivreux	Double tournois	LVD.XIII.DE.FR. ET.NAV.REX buste à gauche	DOUBLE.TOURN OIS. 164(?) H, trois lys 2 et un	164 ?	atelier La Rochelle
Pons 009 0508	8326-02		alliage ?	1 franc, chambre de commerce			1922	
Pons 009 0509	8326-03		alliage ?	10 centimes			1856	
Pons 009 0510	8326-04		alliage ?	10 centimes			1854	
Pons 009 0511	8330-01		alliage ?	quart de francs			1835	
009 0516	8384-01	type Warin	alliage cuivreux	Double tournois	LVD.XIII.DE.FR. ET.NAV.REX buste à gauche	DOUBLE.TOURN OIS. 164(?) H, trois lys 2 et un	164 ?	atelier La Rochelle
Pons 009 0532	8428-02		alliage cuivreux	Monnaie ?				
Pons 009 0512	HS ES3-01		alliage cuivreux	Monnaie informe				
Pons 009 0501	HS ES4-02		alliage ?	demi franc			1977	
Pons 009 0502	HS ES4-03		alliage ?	10 francs			1953	
Pons 009 0503	HS ES4-04		alliage ?	2 francs			1946	
Pons 009 0504	HS ES6-01		alliage cuivreux	Monnaie ?				

Inventaire du verre

(pour plus de détail, cf étude C. Hebrard, vol. 1)

US	Nombre de restes	Observations	N° isolat
8103	7	2 bouteilles	8103-01
8146	17	1 bouteille	8146-01, 8146-02
8148	5		
8149	1		
8163	1		
8166	1	Fragment de pied de verre à pied	8166-01
8166	2		
8314	1		
8317	3		
8319	4	1	8319-01, 8319-02
8322	1		
8323	1		
8326	1	perle	8326-01
8326	4	1 bouchon	8326-06
8331	1		
8333	2		
8351	6		
8353	1		
8364	2		
8373	1		
8377	3		
8378	2		
8382/8383	1		
8383	1	Pied de verre à pied	8383-01
8383	4		
8341	1		
8395	5		
8396	1		
8401	2		
8402	2		
8403	1	Forme ouverte ? filets bleus et blancs	8403-01
8403	1		
8409	4		
8427	1		
8428	1		
8453	1		
décapage	2		
Décapage, Zone 8323	4		
Décapage, Entre 8323/8313 et 8013	17	2 bouteilles, 1 goulot	

Inventaire de la faune

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids
8103	1	79	633
8105	1	11	89
8125	1	3	15
8136	1	22	44
8146	1	39	185
8148	1	48	200
8149	1	54	82
8155	1	10	78
8156	1	2	15
8160	1	1	1
8161	1	1	11
8163	1	7	22
8164	1	13	41
8166	1	82	404
8169	1	5	12
8177	1	6	11
8178	1	6	50
8182	1	2	1
8183	1	8	17
8188	1	2	7
8190	1	6	60
8192	1	6	24
8193	1	2	4
8307	2	11	72
8314	1	29	106
8317	1	536	1285
8320	1	54	252
8322	1	23	214
8323	1	41	136
8326	1	10	21
8330	1	10	60
8331	1	27	104
8333	1	24	157
8334	1	1	1
8337	1	7	17
8341	1	8	50
8343	1	1	11
8344	1	9	54
8347	1	9	112
8351	1	28	160
8353	1	67	140
8357	1	9	21
8360	1	1	1
8362	1	35	52
8363	1	6	52
8364	1	15	260
8367	1	14	56
8368	1	2	28
8370	1	83	311
8372	1	99	143
8373	1	23	144

8375	1	9	37
8376	1	14	22
8377	2	422	1771
8378	1	33	25
8380	1	7	15
8383	1	50	176
8384	1	9	37
8386	1	17	83
8389	2	311	1273
8390	1	24	83
8392	1	2	1
8395	1	24	108
8396	1	13	50
8397	1	24	92
8399	1	158	254
8400	1	2	46
8401	1	78	208
8402	1	11	88
8403	2	264	745
8404	1	3	6
8409	1	11	29
8413	1	14	68
8415	1	3	8
8416	1	4	7
8418	1	17	32
8420	1	118	293
8424	1	8	78
8425	1	1	1
8427	1	20	62
8428	1	17	57
8429	1	4	7
8433	1	5	8
8435	1	48	121
8440	1	7	225
8443	1	5	1
8445	1	3	19
8447	1	6	15
8453	1	8	19
8457	1	5	7
8465	1	1	2
8468	1	18	69
8469	1	2	5
8470	1	24	65
8368_8384	1	2	15
8382_8383	1	1	17
8407_8371	1	1	18
décapage	11	122	427

Inventaire de la malacofaune

US	Nombre de sac	Nombre de restes	Poids	Observation
8103	1	6	48	huîtres, moules
8111	1	1	5	
8136	1	1	1	
8146	1	4	8	huîtres, bivalves
8148	1	3	8	
8149	2	8	66	huîtres
8155	1	2	2	
8166	1	19	170	huîtres, bivalves, moules
8192	1	2	16	
8193	1	2	6	huîtres
8314	1	2	4	
8317	1	11	76	huîtres, bivalves, pétoncles
8341	1	1	1	
8353	1	2	2	huîtres
8355	1	1	1	
8362	1	1	1	
8370	1	3	48	huîtres
8372	1	3	28	huîtres
8377	1	42	383	huîtres, bivalves, pétoncles
8383	1	3	16	huîtres, bivalves
8389	1	23	370	huîtres, bivalves, moules
8390	1	1	1	
8396	1	2	4	
8399	1	9	105	huîtres, bivalves, moules
8401	1	2	11	huîtres
8402	1	7	161	huîtres
8403	1	8	70	huîtres, moules
8404	1	1	3	huîtres
8416	1	1	1	moule
8424	1	4	52	huîtres
8435	1	3	12	huîtres, bivalves, moules
8469	1	1	1	
8368-8384	1	1	3	huîtres
8407-8371	1	1	1	huîtres
décapage	2	4	32	huîtres, escargots

Inventaire des terres cuites architecturales

US	Localisation	Nombre de sac	Nombre de restes	Description	Datation contexte
8103	ES 6	1	15	Fragments de tuiles plates et creuses (pâtes blanches, roses, grises, épaisseurs entre 1,3 et < 1 cm) / tuile plate à rebord (pâte rose, épaisseur : 2,3 cm, rebord épais de 2,4 cm et haut de 2,5 cm)	17e - 19e s.
8105	ES 6	1	7	Tuile plate à rebord (pâte rose, rebord épais de 3 cm, haut de 2,2 cm) / fragments de tuiles plates (à rebord ?, pâtes roses, épaisseur : 2 à 2,3 cm) / fragment de tuile creuse (pâte rose, épaisseur : 2 à 2,2 cm) / torchis	11e s.
8111	ES 7		9	Petits fragments de torchis, argile orange	antérieur 17e s.
8125	ES 7	1	1	tuile plate à rebord (pâte rouge, épaisseur : 2 cm, rebord épais de 2 cm, haut de 2,5 cm)	antérieur 17e s.
8132	ES 7	1	1	Fragment épais de 2 cm (pâte rouge et grise)	antérieur 17e s.
8146	ES 6	1	6	Fragments de tuiles plates (pâtes roses à blanches, épaisseurs : 1,3 et < 1 cm)	17e - 19e s.
8148	ES 6	1	17	Fragments de tuiles plates et creuses (pâtes blanches, roses, grises, épaisseurs entre 1,3 et < 1 cm)	17e - 19e s.
8149	ES 6	1	1	Tuile plate (pâte blanche, épaisseur : 1 cm)	médiéval
8156	ES 6	1	1	Tuile plate à rebord (pâte beige à rose, granuleuse / épaisseur : 2,3 cm, rebord épais de 4 cm, haut de 3 cm)	11e - 12e s. ?
8160	ES 6		3	Petits fragments de torchis, argile rose-orange	11e
8164	ES 6		2	Torchis, argile rose-orange	protohistorique ?
8166	ES 5	2	8	Tuile plate (pâte blanche, largeur : 16,4 cm, épaisseur : 1,1 cm) / fragments de tuiles plates et creuses (pâtes blanches, rouge, grise, épaisseur < 1 cm)	17e s.
8169	ES 6	1	6	Fragments de tuiles plates épaisses (à rebord ?, pâtes rose, épaisseur : environ 2,2 cm) / fragments de tuiles creuses (pâtes roses, épaisseurs : environ 1,2 cm)	11e s.
8177	ES 8		3	Torchis, argile rouge et beige	postérieur 10e - 11e s.
8178	ES 6	1	2	Fragments de tuiles plates ou de brique (à rebord ?, pâte rose-rouge, épaisseurs : 2,1 et 3 cm, un fragment à deux bords biseautés : brique ?)	10e - 11e s.
8183	ES 8	1	1	Fragment de tuile épais de 1,6 cm (pâte beige)	postérieur 10e - 11e s.
8190	ES 6	1	1	Tuile plate à rebord (pâte beige et rose / épaisseur : 2,2 cm, rebord manquant)	10e - 11e s.
8192	ES 5	1	1	Tuile plate ? (pâte rose clair, épaisseur : 1 cm)	17e s.
8307	ES 3	2	6	Tuile plate à rebord (pâte brune, rebord épais de 3,6 cm, haut de 3 cm) / tuile plate ? (pâte orange, épaisseur : 3 cm) / tuiles creuses (pâte blanche, épaisseurs : 1 et 1,3 cm) / tuile creuse (pâte orange, épaisseur : 1,8 cm) / torchis, argile rouge	10e - 11e s. ?
8317	ES 1	1	2	carreau ? (pâte rouge, épaisseur : 2 cm) / tuile plate ? (pâte grise, épaisseur : 1 cm)	18e - 19e s.

8320	ES 1	1	3	Demi-carreau hexagonal (pâte rose, 16 x 7 x 2,4 cm) / brique (pâte brune, largeur : 10,5 cm, épaisseur : 3 cm) / tuile plate à ergot (pâte rose, épaisseur : 1,5 cm)	époque moderne
8322	ES 1	1	2	Carreau ? (pâte rouge, épaisseur : 3,7 cm) / brique (pâte grise, épaisseur 3 cm)	époque moderne
8323	ES 3	1	1	Tuile creuse (pâte beige, épaisseur : 1,2 cm)	protohistorique / haut moyen âge
8323	ES 3		8	Torchis, argile beige-rose	protohistorique / haut moyen âge
8331	ES 2	1	4	Briques (pâte rouge à mauve, épaisseurs : 2,2 à 2,5 cm, largeurs : 9,1 cm et inconnues) / carreau hexagonal irrégulier (pâte rouge, 11,8 x 13 x 2,4 cm)	époque moderne
8337	ES 3		3	Torchis, argile rose-orange	19e s. ?
8351	ES 3	1	17	Tuiles creuses et plates (pâtes blanches, grises, orange, épaisseurs : environ 1 cm)	18e - 19e s.
8353	ES 3	1	1	Brique ? (pâte grise et rouge, épaisseur : 2,8 cm)	18e - 19e s.
8357	ES 3	1	1	Tuile plate ? (pâte rouge, épaisseur : 2,5 cm)	haut moyen âge - 11e s.
8364	ES 2	1	9	Fragments de tuiles plates et creuses (pâtes blanches, grises, beiges / épaisseur : environ 1 cm)	époque moderne
8365	ES 2	2	9	Brique (complète, 2 fragments, pâte blanche, 21,5 x 12 x 5,5 cm) / brique (3 fragments, pâte blanche, 17 min x 12 x 5,5 cm) / brique (complète, 3 fragments, pâte rouge, 21 x 11 x 2,6 cm) / brique (pâte gris-mauve, surcuite, 13 min x 9,7 x 2,5 cm)	époque moderne
8367	ES 1	1	2	Brique (pâte rose, largeur : 9,8 cm, épaisseur : 2,1 cm) / tuile plate ? (pâte blanche, épaisseur : 1 cm)	époque moderne - 19e s.
8370	ES 4	1	1	Tuile creuse ? (pâte beige, épaisseur : 1 cm)	11e - 12e s. ?
8373	ES 3	1	1	Tuile plate à rebord (pâte brune, épaisseur : 2,4 cm, rebord épais de 3,2 cm, haut de 2 cm)	protohistorique / haut moyen âge
8375	ES 3	1	1	Tuile plate à rebord ? (pâte rose, épaisseur : 2,4 cm)	10e - 11e s. ?
8376	ES 3	1	1	Tuile plate ? (pâte rouge, épaisseur : 2,9 cm)	haut moyen âge - 11e s.
8380	ES 2	1	1	Tuile plate à rebord (pâte brune, épaisseur : 3 cm, rebord épais de 2,5 cm, haut de 2 cm)	époque moderne
8383	ES 3	1	2	Indéterminé (tuile plate à rebord ?, pâte rose-rouge, épaisseur : 1,4 à 2,2 cm) / tuile creuse (pâte rouge, épaisseur : 1,3 cm) / tuile creuse ? (pâte blanche, épaisseur : 1,2 cm)	époque moderne - 19e s.
8384	ES 1	1	4	Tuile creuse (pâte grise et rouge, épaisseur : 1 à 1,4 cm) / tuile (pâte rose, épaisseur : 1,5 cm) / carreau (hexagonal ?) (pâte rouge, épaisseur : 2 cm) / brique ? (pâte rose, épaisseur : 2,6 cm)	époque moderne
8386	ES 3	1	1	Torchis, argile rose	haut moyen âge - 11e s.
8389	ES 4	1	3	Tuile creuse (pâte rouge, épaisseur : 2 cm) / tuile creuse (pâte beige, épaisseur : 1,8 à 2,8 cm) / tuile plate ? (pâte blanche, surface rose, épaisseur : 3,6 cm)	11e - 12e s. ?

8390	ES 3	1	5	Tuile plate ? (pâte rouge, épaisseur : 2,2 cm) / tuile creuse (pâte grise, épaisseur : 1,5 cm) / tuiles creuses (pâtes blanche et orange, épaisseur : 1,2 et 1,5 cm) / tuile plate ? Ou rebord de tuile plate (pâte rose-beige, épaisseur : 3 cm)	haut moyen âge - 11e s.
8395	ES 2	1	1	Tuile plate ? (pâte blanche, épaisseur : 0,9 cm)	époque moderne
8396	ES 2	1	4	Tuiles plates à ergot (pâte rose, épaisseur : 1,4 cm, trou de clou carré de 0,5 cm de côté) / tuiles plates ? (pâte blanche, épaisseur : 0,9 cm)	époque moderne
8411	ES 2	1	3	Fragments de tuiles creuses et plates (pâtes blanche, rouge et beige, épaisseurs de 1 cm et 1,6 cm)	époque moderne
8413	ES 1	1	4	Tuile plate (à rebord ?, pâte grise et rose, épaisseur : 2cm) / tuile plate à rebord (pâte grise et rose, épaisseur : 1,8 cm, rebord épais de 3 cm)	haut moyen âge - 11e s.
8416	ES 1	1	3	Tuile plate à rebord (pâte rose et beige, rebord épais de 2,4 cm, haut de 2,5 cm) / fragment épais de 1,9 cm (pâte rouge)	antérieur 12e s.
8420	ES 3	1	2	Tuile plate à rebord (pâte rose, épaisseur : 2,5 cm, rebord épais de 2,6 cm, haut de 2,5 cm) / tuile plate (à rebord ?, pâte grise, épaisseur : 2 cm)	11e s.
8424	ES 2	1	1	Tuile plate (pâte blanche à rose, épaisseur : 1,5 cm)	époque moderne
8425	ES 2	2	5	carreau (pâte rose, épaisseur : 3,8 cm, largeur minimale : 19 cm) / carreau (pâte rouge, épaisseur : 3,8 cm, largeur minimale : 16,2 cm) / brique (pâte blanche, épaisseur : 3,5 cm, largeur : 10 cm, longueur minimale : 14 cm) / brique (pâte rose, épaisseur : 2,2 cm) / tuile creuse (pâte blanche, largeur : 15,5 cm, épaisseur : 0,9 cm)	époque moderne
8427	ES 4	1	1	Torchis (négatifs de branchages)	11e s.
8435	ES 1	1	7	Fragments divers dont tuile creuse (pâte beige, épaisseur : 1,6 cm) et tuile plate (pâte rose et beige, épaisseur : 2,2 cm)	antérieur 12e s.
8435	ES 1		5	Torchis, argiles rose-orange et brune	antérieur 12e s.
8443	ES 1		35	Torchis, argile rose-orange	haut moyen âge - 11e s.
8445	ES 1	1	4	> céramiques	
8447	ES 1		7	Torchis, argiles rouge et beige	protohistorique ?
8468	ES 3	1	1	Tuile plate ? (pâte rose, épaisseur : 1,2 cm)	antérieur 12e s.
décapage		2			

Inventaire des ardoises

US	Localisation	Nombre de sac	Nombre de restes	Description	Datation contexte
8320	ES 1	1	19	Ardoises de couverture, largeurs entre 7,3 et 12 cm (épaisseur : entre 0,6 et 1,2 cm) et largeur de 16,5 cm (épaisseur : 0,35 cm). Trous de clous. Gravures ponctuelles. 1 élément à extrémité arrondie (largeur : 9,5 cm, épaisseur : 0,4 cm)	époque moderne
8320	ES 1			Ardoise gravée, isolat 3820-01	époque moderne
8322	ES 1	1	2	Ardoises de couverture, largeurs : 8,3 et 9,7 cm / épaisseurs : 0,7 / 0,8 cm. Trous de clous	époque moderne
8330	ES 2	1	8	Ardoises de couverture, largeurs entre 8 et 17 cm. Trous de clous	époque moderne
8331	ES 2	1	2	Ardoises de couverture, fragments incomplets	époque moderne
8396	ES 2	1	1	Ardoise de couverture, fragment incomplet	époque moderne

Inventaire des prélèvements de mortiers (US) et de terres crues

US	Type	Description
8103	Mortiers	Mortier 1 : mortier de chaux, granulats très fins, dur / couleur jaune Mortier 2 : mortier de chaux, granulats très fins, nodules de chaux, dur / couleur rose-orange (sec) à ocre (humide) Equivalence : US 8146 Rapprochement du mortier 1 : US 8322
8111	Argile cuite	Argile ocre rouge cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8146	Mortiers	Mortier 1 : mortier de chaux, granulats très fins, dur / couleur jaune (gros fragments) Mortier 2 : mortier de chaux, granulats très fins, nodules de chaux, dur / couleur rose-orange (sec) à ocre (humide) Equivalence : US 8103 Rapprochement du mortier 1 : US 8322
8150	Mortiers ?	Sable très granuleux, dur / couleur beige. Mortier désagrégé issu de démolition puis concrétionné
8155	Mortiers, charbons	Mortier : mortier de chaux, granulats fins, dur / couleur beige clair (sec) à beige (humide) Charbons, gros fragments (jusqu'à 4 cm)
8160	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8164	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8176	Mortiers	Mortier désagrégé : sable à granulométrie variable, charbons / couleur beige
8177	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8178	Mortiers	Mortier de chaux, très granuleux, charbons, nodules de chaux, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide) Rapprochement : US 8184 / 8185, UA 8003 (couleur 2)
8181	Mortiers	Mortier désagrégé : sable à granulométrie variable / couleur beige
8184	Mortiers	Mortier de chaux, très granuleux, charbons, nodules de chaux, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide) Rapprochement : US 8178 / 8185, UA 8030
8185	Mortiers	Mortier de chaux, très granuleux, charbons, nodules de chaux, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide) Rapprochement : US 8184 / 8178, UA 8030
8317	Mortiers	Mortier de chaux, granulats très fins, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide). Rapprochement : US 8346
8322	Mortiers	Mortier de chaux, granulats très fins, dur / couleur jaune. Rapprochement : mortier 1 US 8103 / 8146
8323	Argile cuite	Argile rose-orange cuite, voire surchauffée : grise (fragments de terre cuite architecturale ?)
8337	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8341	Mortiers	Mortier de chaux, granulats moyens, charbons, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). Rapprochement : US 8347 / 8355 / 8407 / 8469
8346	Mortiers	Mortier de chaux, granulats très fins, charbons, nodules de chaux, charbons, dur / couleur beige clair (sec) à beige-jaune (humide). Rapprochement : US 8317
8347	Mortiers	Mortier de chaux désagrégé, granulats moyens, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). Rapprochement : US 8341 / 8355 / 8407 / 8469
8355	Mortiers	Mortier de chaux, granuleux, friable / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). Rapprochement : US 8341 / 8347 / 8407 / 8469
8368	Mortiers	Mortier terreux à faible teneur en chaux, granulométrie très fine, friable / couleur crème (sec) à gris-beige (humide)
8386	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8407	Mortiers	Mortier de chaux, granulats moyens, charbon, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). Rapprochement : US 8341 / 8347 / 8355 / 8469
8420	Mortiers	Mortier de chaux, granulats moyens, dur / couleur beige (sec) à beige-jaune (humide)
8421	Mortiers	Mortier de chaux, granulats très fins, friable / couleur jaune
8423	Mortiers	Mortier de chaux, granulats fins, dur / couleur orange-jaune (sec) à orange (humide)

8435	Argile cuite	Argile rose-orange cuite, voire surchauffée : mauve (fragments de terre cuite architecturale ?)
8443	Argile cuite	Argile rose-orange cuite (fragments de terre cuite architecturale ?)
8447	Argile cuite	Argile rose-orange cuite, voire surchauffée : grise (fragments de terre cuite architecturale ?)
8469	Mortiers	Mortier de chaux, granulats moyens, dur / couleur blanc crème (sec) à gris-beige (humide). Rapprochement : US 8341 / 8347 / 8355 / 8407

Inventaire des prélèvements / échantillons / charbons

US	Type de prélèvement	Description
8320	Charbons	Gros fragments (jusqu'à 6 cm)

Inventaire des caisses de mobilier

N° caisse	Isolats :	Terre Cuite (céramique, faïence) :	Amphores :	Terre Cuite Architecturale :	Faune (os) :	Malacofaune :	Métal :	Verre :	Lithique :	Prélèvements :
1									US 8423/8425	
2									UA 8010-01	
3									US 8403-02	
4									Calcaire, autres US / ardoises	
5										Mortiers, UA 8000 à 8006
6										Mortiers, UA 8007 à 8031
7										Mortiers, UA 8032 à 8048 / Mortiers et terres crues, toutes US
8				Toutes US						
9	Toutes US					Toutes US	Toutes US			Charbons US 8320
10, 11			Toutes US							
12 à 13		Toutes US								
14		Toutes US						Toutes US		
15					Toutes US					

Inventaire de la documentation graphique

N°	Echelle	Faits/US	Sujet	Auteurs
45	1/20	. Creusements 8460 et 8388, US 8459, 8453, 8427, 8415, 8403, 8399, 8389, 8377, UA 8004, UA 8010	Coupe est-ouest de partie nord de ES4 (annexe intérieure)	G. Hamon, C. Dufau, C. Bouhet
46	1/20	UA 8008, 8006 / altitudes	Plan glacière ES5	A. Drillaud, J. Bonnenfant, B. Hachin, J.-P. Mauret, J. Vinsonnaud
47	1/20	Creusement 8452, UA 8025	Coupe est-ouest structure 8452, ES1	J. Bonnenfant
48	1/20	Creusement 8452, US 8451, UA 8025	Coupe nord-sud structure 8452, ES1	J. Bonnenfant
49	1/20	Creusement 8452, UA 8025	Plan structure 8452, ES1	J. Bonnenfant
50	1/20	Creusements 8444 et 8446	Plan structures 8444, 8446, ES1	A. Champagne, J. Bonnenfant
51	1/20	Creusement 8393 / altitudes	Plan fosse 8393, ES 1	B. Hachin
52	1/20	Creusement 8393, US 8375, 8397, 8456	Coupe est-ouest fosse 8393, ES 1	B. Hachin
53	1/20	Creusement 8444, US 8442, 8443	Coupe structure 8444, ES1	B. Hachin
54	1/20	Creusement 8450, US 8449	Coupe nord-est - sud-ouest de tranchée de sablière 8450, ES1	B. Hachin, J. Bonnenfant
55	1/20	Creusements 8430, 8414	Coupe nord-sud structures 8430, 8414, ES1	B. Hachin, J. Bonnenfant
56	1/20	Creusement 8434, UA 8026, US 8416, 8433	Coupe nord-est - sud-ouest structure 8434, ES1	J. Bonnenfant
57	1/20	Creusements 8450, 8434, UA 8026	Plan structure 8437 et pile UA 8026, ES1	B. Hachin, J. Bonnenfant
58	1/20	Creusements 8430, 8450, 8414, 8432, 8483	Plan structures 8430, 8459, 8414, 8432, 8483, ES1	J. Bonnenfant
59	1/20	Creusements 8112, 8106, 8147, 8109, 8147, 8158, 8180, US 8111, 8107, 8105, 8103, 8108, 8110, 8113, 8146, 8148, 8149, 8150, 8156, 8155, 8156, 8157, 8159, 8164, 8172, 8178, 8179, UA 8003, 8000, 8009	Coupe est de ES6 (annexe extérieure)	J. Feydeau, A. Benslimane

60		Creusement 8133, 8189, US 8175, 8176, 8177, 8182, 8184, 8186, 8188, UA 8001	Coupe sud fossé 8133, petit sondage ES 8	J. Feydeau
61	1/20	UA 8018, 8026 / clous de redressement	Plan nord-sud mur est de chemise, ES 1/3	C. Dufau, A. Champagne, B. Hachin, J. Faucon
62	1/20	UA 8008 / altitudes	Plan est-ouest mur nord de fausse-braie, ES 7/9	E. Guillemenot, C. Bouhet, B. Hachin
63	1/20	UA 8007 / altitudes	Plan nord-sud mur ouest de fausse-braie, ES 7/9	V. Steunou, B. Hachin
64	1/20	ES 6, coupe sud : clous de redressement	Coupe sud de ES 6 (annexe extérieure)	J. Feydeau, A. Benslimane
65	1/20	UA 8005, 8016, US 8438, creusement 8426 / log comblement cave (US 8421, 8422, 8423, 8424, 8425)	Profil sud-nord ES2	V. Steunou, F. Mandon
66	1/20	UA 8016	Profil sud-nord ES2	V. Steunou, F. Mandon
67	1/20	UA 8029, creusement 8426	Profil ouest-est ES2	V. Steunou, F. Mandon
68	1/20	UA 8016, 8005, 8021, 8028, creusement 8335, US 8354, 8364, 8365, 8396, 8366 / altitudes	Plan dernier bâtiment ES 2	J. Faucon, R. Berger, A. Bessus
69	1/20	UA 8021, 8017, creusement 8379, US 8364, 8366, 8381, 8380 / altitudes	Complément plan dernier bâtiment ES 2	J. Faucon, V. Steunou
70	1/20	US 8354 / altitudes	Complément plan dernier bâtiment ES 2	J. Faucon
71	1/20	UA 8005, 8025 : clous de redressement	Implantation clous mur nord de chemise ES 1	F. Mandon
72	1/20	US 8447, creusement 8448	Coupe nord-est - sud-ouest structure 8448, ES1	J. Bonnenfant, J.-P. Mauret
73	1/20	Creusement 8458, US 8457	Coupe nord-ouest - sud-est structure 8458, ES1	J. Bonnenfant, J.-P. Mauret
74	1/20	Creusements 8458, 8448	Plan structures 8448, 8458, ES1	J. Bonnenfant, J.-P. Mauret
75		Croquis : points topographiques (clous de redressement)	Points topo zone ouest	
76		Croquis : points topographiques (clous de redressement)	Points topo zone est	
77	1/20	Creusements 8462, 8464, 8466, US 8465, 8461, 8472, 8473, 8463	Plans et coupes creusements ES4	J. Feydeau

Inventaire de la documentation numérique**Clichés numériques**

Sauf mention contraire, les clichés sont des auteurs.

ES1, est de chemise 8018 (incluse)	Creusements	Fosse 8413-8114	12 clichés
		Sablière 8447-8448	4 clichés
		Sablière 8449-8450	10 clichés
		US 8321	2 clichés
		US 8416	2 clichés
		US 8429-8430	4 clichés
		US 8431-8432	3 clichés
		US 8433-8434	1 cliché
		US 8442-8443-8444-8445-8446	9 clichés
		US 8451-8452	1 cliché
		US 8457-8458	3 clichés
		9 clichés	
	UA 8018, chemise N-S	2 clichés	
UA 8026	8 clichés		
UA 8320-8385, bordure sud	9 clichés		
Vues générales	11 clichés		
ES2 cave	Cave US 8426	Angle nord-est détails	7 clichés
		Coupe est	3 clichés
			12 clichés
	mur ouest, UA 8029	11 clichés	
	mur sud, UA 8016	8 clichés	
	US 8354	17 clichés	
	US 8380	4 clichés	
	32 clichés		
ES3 intérieur de chemise, 8005-8018	Banquette est de 8010	3 clichés	
	Coupe nord et banquette nord	coupe	5 clichés
		US 8390-8391-8392	14 clichés
		5 clichés	
	Décapage	7 clichés	
	Niveaux sur UA 8005	8 clichés	
	Sondage angle nord-est du donjon	US 8346-8347	5 clichés
		US 8355	2 clichés
		US 8359	4 clichés
	UA 8012	3 clichés	
UA angle nord-est donjon	UA 8019-8031	4 clichés	
	UA 8020-8023 face est	7 clichés	

ES3 intérieur de chemise, 8005-8018	UA angle nord-est donjon	UA 8020-8027-8023 face nord	9 clichés
		UA 8922	3 clichés
		Vues générales	20 clichés
	US 8375-8393	5 clichés	
	Zone est	3 clichés	
	12 clichés		
ES4 bâtiment en L est	Creusements	UA 8459-8460	3 clichés
		US 8461-8462-8472-8473	4 clichés
		US 8463-8464	1 cliché
		US 8465-8466	3 clichés
		2 clichés	
	UA 8010	mur est, parement extérieur	7 clichés
		mur est, parement intérieur	9 clichés
		mur nord, parement extérieur	9 clichés
		mur est, parement intérieur	11 clichés
	UA 8024, donjon mur nord, ES4	Jonction UA 8024-UA 8044	4 clichés
		11 clichés	
	vues générales	11 clichés	
31 clichés			
ES5 glacière	Comblement US 8167	5 clichés	
	Coupe est	7 clichés	
	Coupe nord	1 cliché	
	Décapage	4 clichés	
	Détail arase UA 8006	4 clichés	
	Parement extérieur UA 8006	9 clichés	
	Parement intérieur UA 8006	8 clichés	
	UA 8008 chemise extérieur, extrémité est	15 clichés	
	US 8167	8 clichés	
	Vues d'ensemble	13 clichés	
ES6 bâtiment en L ouest	Coupe est	4 clichés	
	Coupe sud	18 clichés	
	UA 8000	Vues générales	8 clichés
		22 clichés	
	UA 8003	19 clichés	
	UA 8030	2 clichés	
	US 8107-8111-8105	5 clichés	
	US 8149	6 clichés	
US 8150	4 clichés		

ES6 bâtiment en L ouest	US 8153	2 clichés		
	US 8164	5 clichés		
	US 8170	2 clichés		
	US 8178-8180	6 clichés		
	Vues d'ensemble	13 clichés		
ES7-8 fossé US 8133	1 sondage fossé US 8133	Coupe est	17 clichés	
		Coupe nord	15 clichés	
		Coupe ouest	2 clichés	
		Coupe sud	20 clichés	
		Décapage	11 clichés	
		Fond	2 clichés	
	2e sondage fossé US 8133	Coupe nord	3 clichés	
		Coupe sud	5 clichés	
		Décapage	3 clichés	
		UA 8030, US 8133	6 clichés	
		US 8184	4 clichés	
		US 8185	3 clichés	
		15 clichés		
	ES8 murs ouest donjon	Décapage extrémité sud		3 clichés
			parement intérieur	
		UA 8001 détails	Trous de boulins	
			UA 8038	4 clichés
			UA 8039	2 clichés
			UA 8042	2 clichés
		UA 8043	2 clichés	
		UA 8037	7 clichés	
		Vues générales	22 clichés	
		Mobilier	009 0521	4 clichés
009 0522	10 clichés			
009 0523	3 clichés			
009 0526	3 clichés			

Relevés UA	Photos redressement élévation ES2	UA 8016	9 clichés
		UA 8029	3 clichés
	Photos redressement élévation mur nord donjon	Photo modeler	4 clichés
			20 clichés
	Photos redressement élévation UA 8003 ES6		20 clichés
	Photos redressement élévation mur ouest donjon	Partie basse	22 clichés
		Partie haute	16 clichés
		photo modeler	31 clichés
		Raccord	13 clichés
	Photos redressement élévation UA 8004 face est photomodeler		14 clichés
	Photos redressement élévation donjon photomodeler général	mur est	39 clichés
		mur nord	27 clichés
		mur ouest	14 clichés
		mur sud	34 clichés
	Photos redressement plan angle nord-est ES3		8 clichés
	Photos redressement plan UA 8000 ES6		5 clichés
	Photos redressement plan UA 8001		68 clichés
Photos redressement plan UA 8004		24 clichés	
Photos redressement plan UA 8005-8018-8025-8026		65 clichés	
Photos redressement plan UA 8007-8008-8009		35 clichés	
Photos redressement plan UA 8010		13 clichés	
UA 8004, enceinte	Parement est	16 clichés	
	Parement ouest	6 clichés	
	Parement ouest jonction avec UA UA 8003	14 clichés	
		3 clichés	
UA 8005, chemise intérieure	Jonction UA 8004-8005	2 clichés	
		14 clichés	
UA 8008-8007-8009 chemise extérieure	UA 8007, contrefort nord	3 clichés	
	UA 8007, zone sud	4 clichés	
	UA 8009	3 clichés	
		12 clichés	
Vues après remblaiement		2 clichés	
Vue avant fouille		10 clichés	
vues générales		31 clichés	

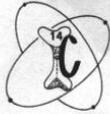
Vues générales depuis le nord	32 clichés		
Vues générales depuis le nord	22 clichés		
Vues générales donjon	Face est	32 clichés	
	Face nord	Latrines	49 clichés
		7 clichés	
	Face ouest	7 clichés	
	Face sud	26 clichés	
	Intérieur niveau 2	Sondage étage	9 clichés
6 clichés			
Vues générales ES1-2-3-4	41 clichés		
Vues générales ES6-7-8	35 clichés		

DATATIONS PAR LE RADIOCARBONE

Correspondances US / structures :

- 1^{ère} *turris*, US 8001
- Enceinte castrale, US 3030/8004
- Fondations du 2^e donjon, US 4060

1^{ère} *turris*



**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T 04 72 44 82 57
F 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34641 Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8001 P 2

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7443(GrA)

Activité 14C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

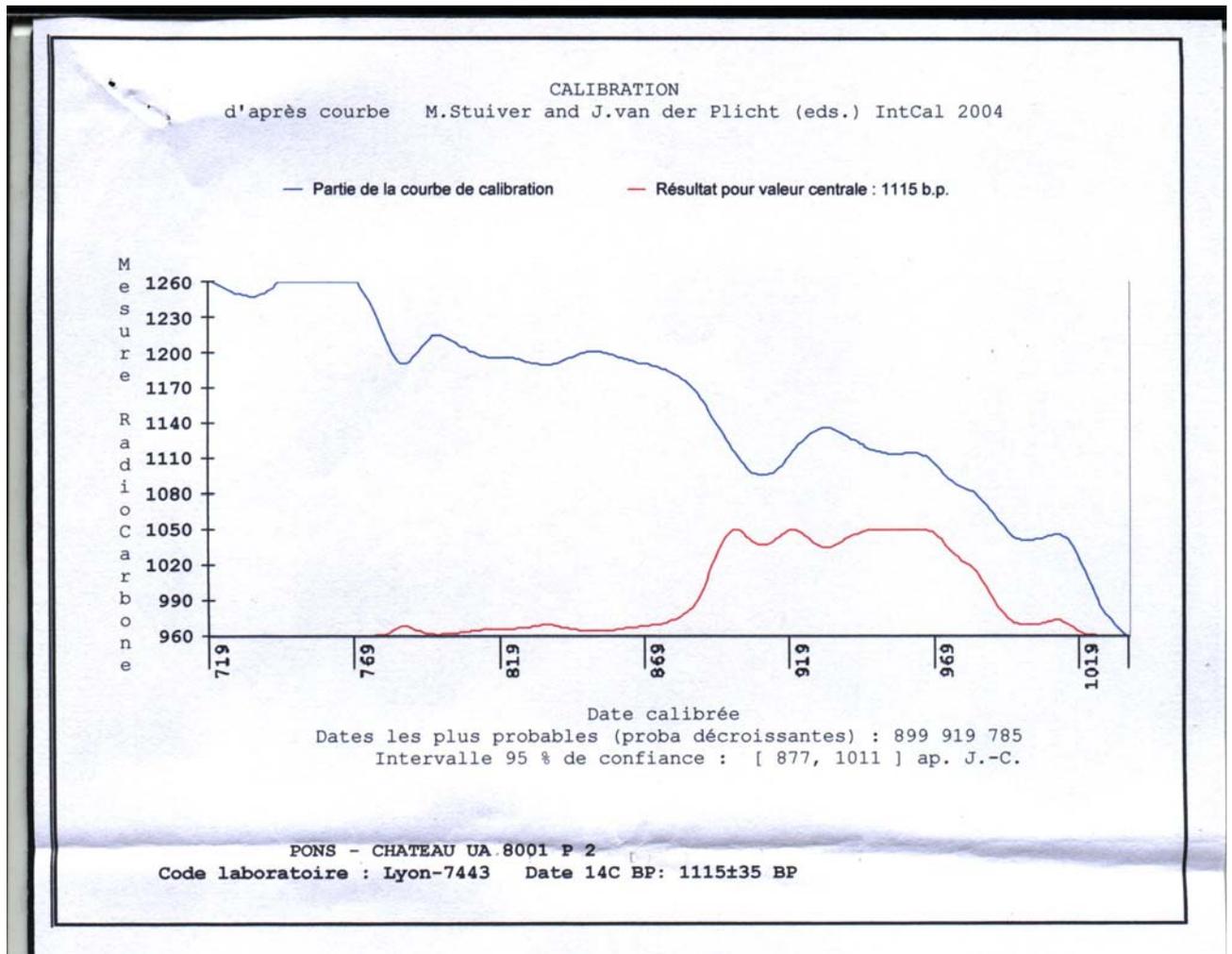
Age 14C BP : 1115 ± 35

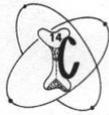
Age calibré : de 877 à 1011 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34642

Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8001 P 3

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7444(GrA)

Activité 14C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

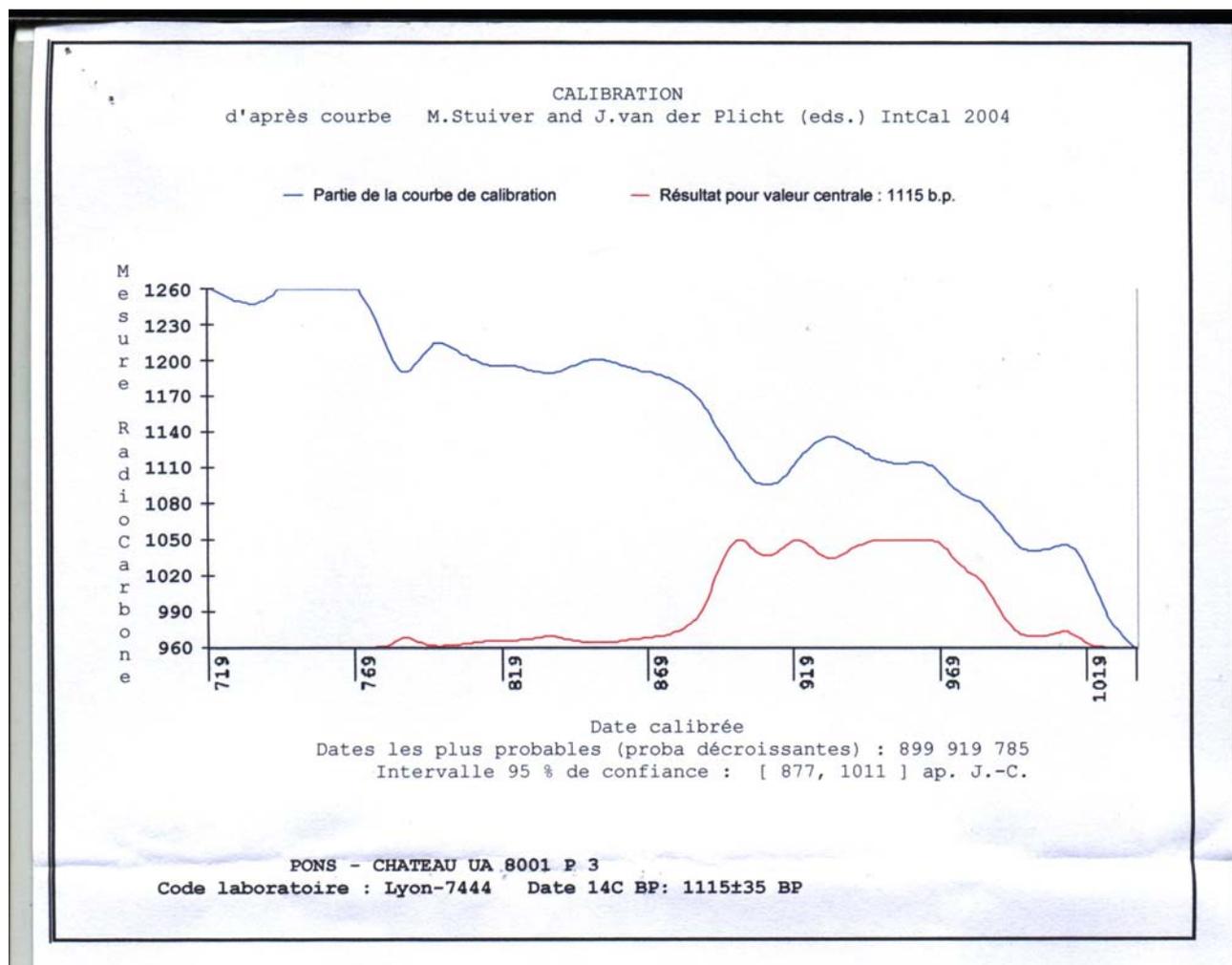
Age 14C BP : 1115 ± 35

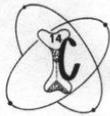
Age calibré : de 877 à 1011 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T 04 72 44 82 57
F 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34640

Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8001 P 21

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7442(GrA)

Activité 14C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

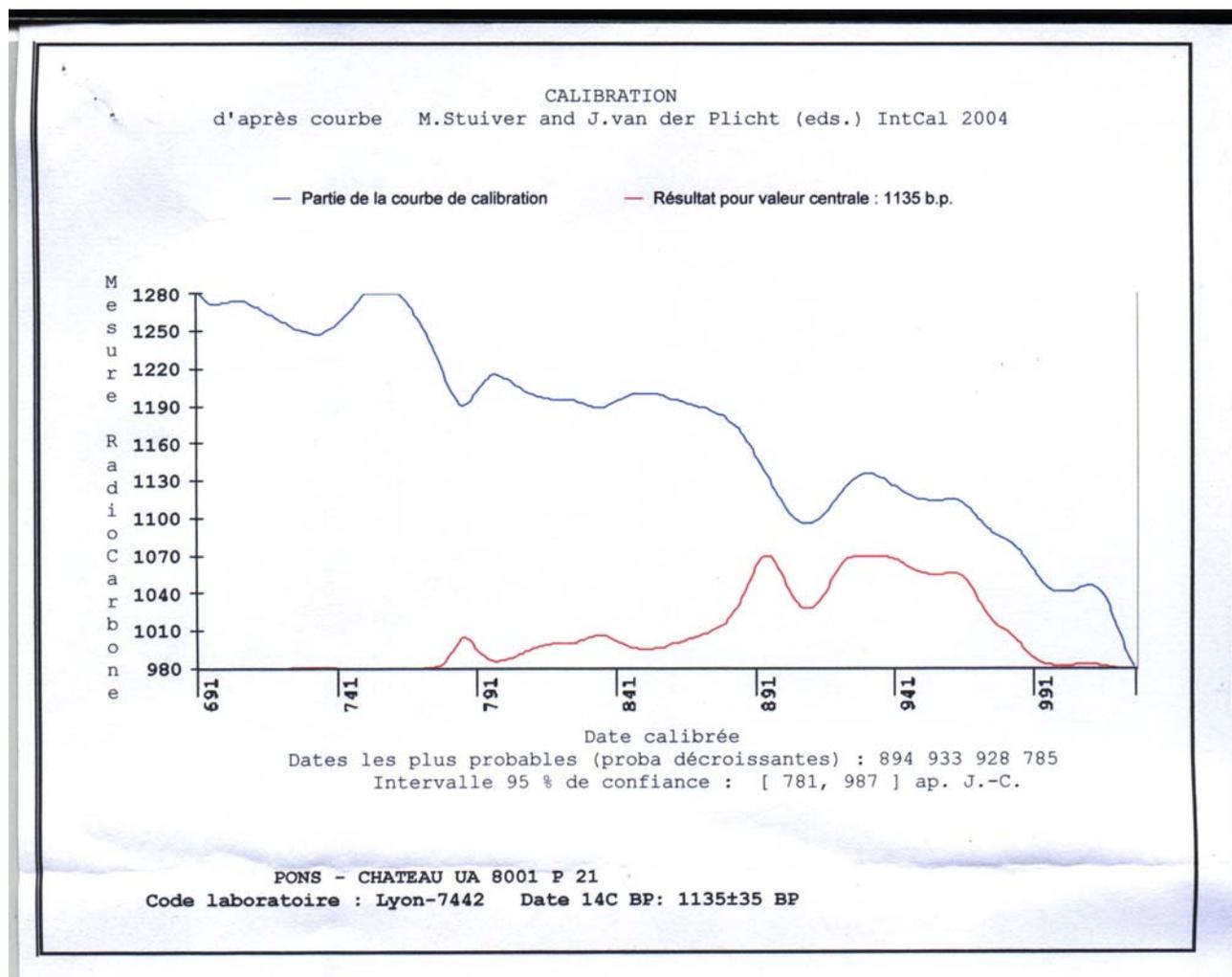
Age 14C BP : 1135 ± 35

Age calibré : de 781 à 987 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34643

Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8001 P 22

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7445(GrA)

Activité ¹⁴C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique

¹³C / ¹²C (‰) : valeur non transmise

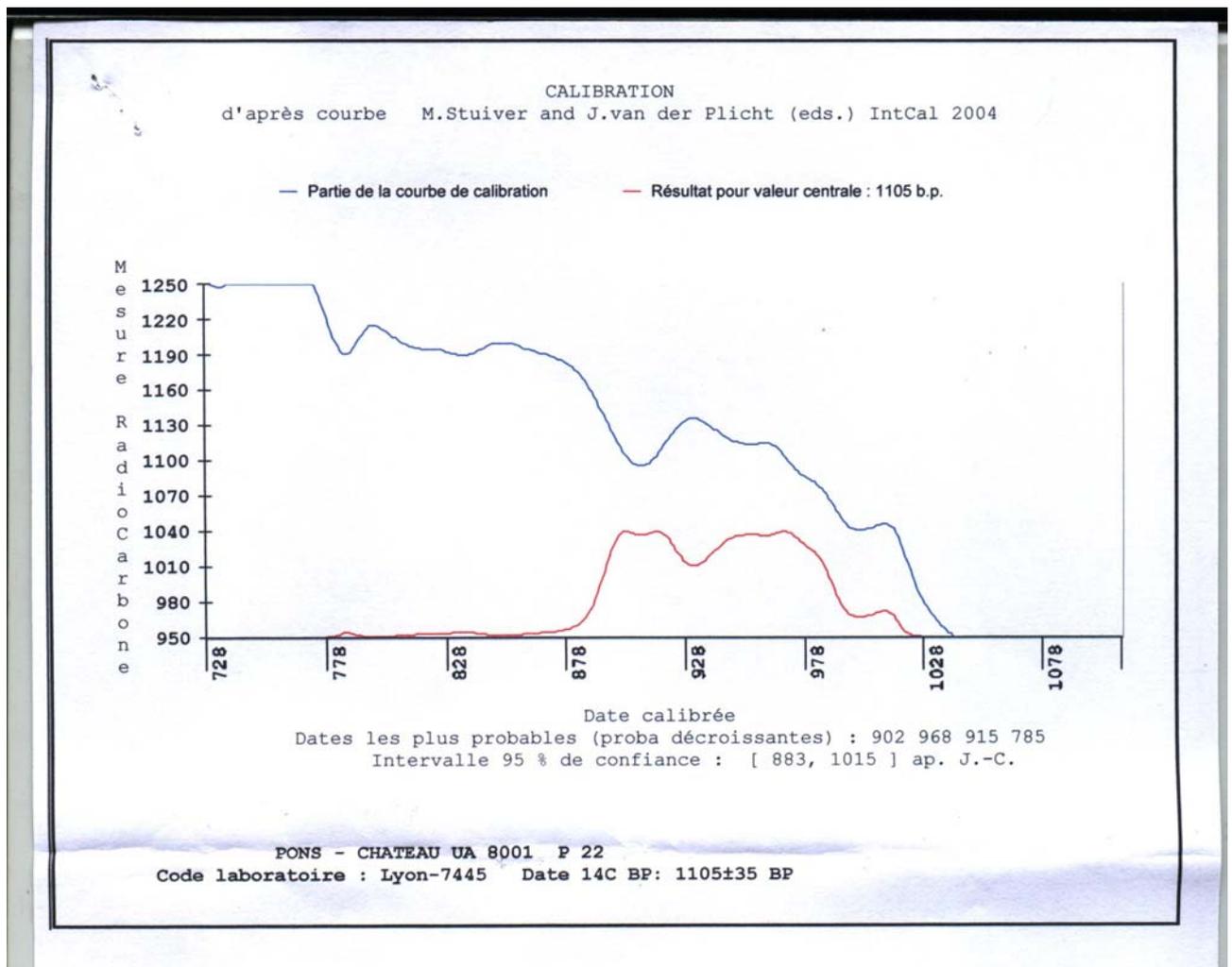
Age ¹⁴C BP : 1105 ± 35

Age calibré : de 883 à 1015 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle

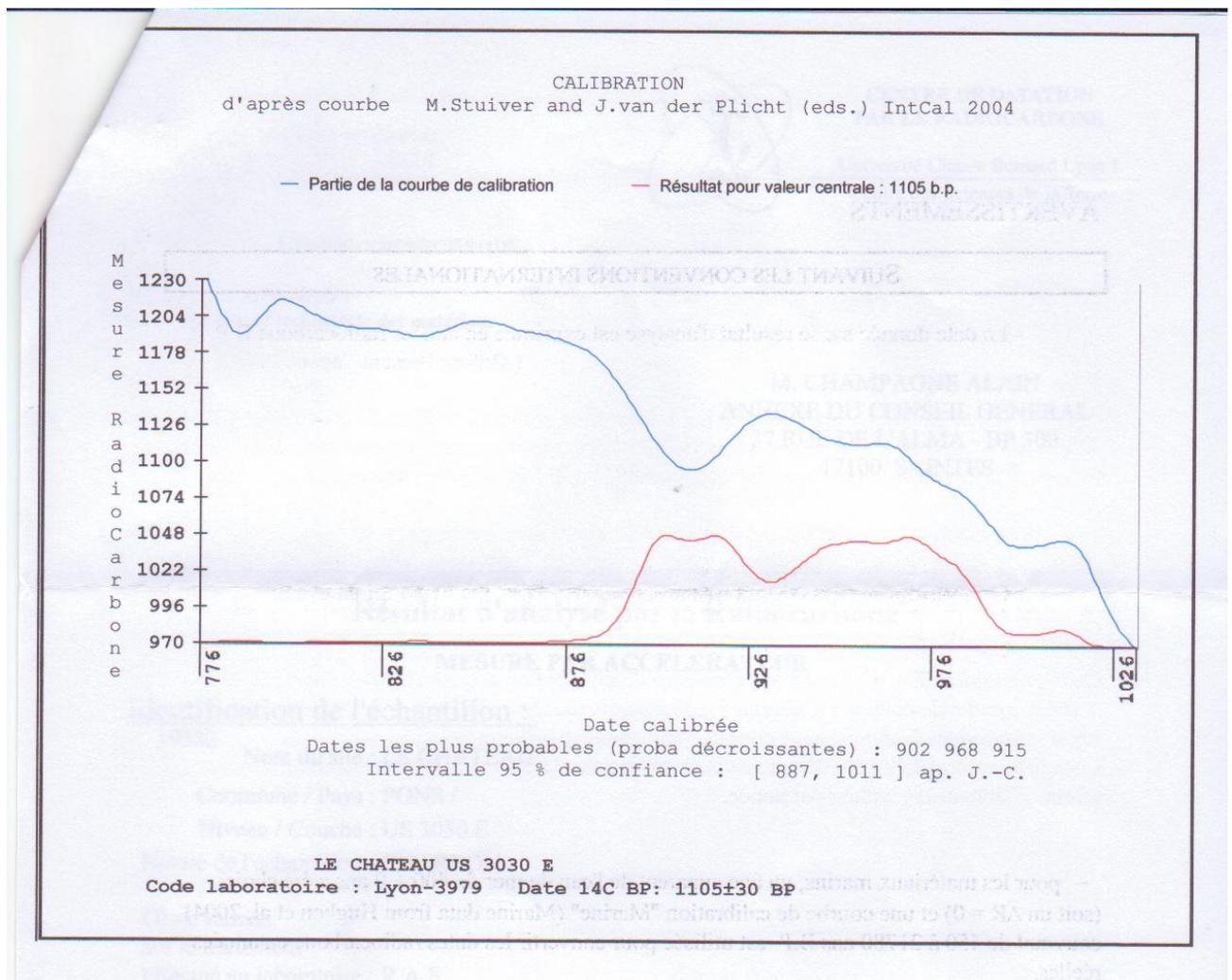


Lyon 1



Enceinte castrale

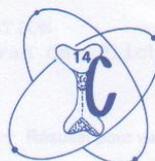
	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE
UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138		Université Claude Bernard Lyon 1 Centre des Sciences de la Terre	
Archéométrie et Archéologie : Origine, datation et technologie des matériaux			
M. CHAMPAGNE ALAIN ANNEXE DU CONSEIL GENERAL 37 RUE DE L'ALMA - BP 300 17100 SAINTES			
Résultat d'analyse par le Radiocarbone			
MESURE PAR ACCELERATEUR			
Identification de l'échantillon :			
19382 Nom du site : LE CHATEAU			
Commune / Pays : PONS /			
Niveau / Couche : US 3030 E			
Nature de l'échantillon : CHARBON			
Observations sur le traitement effectué au laboratoire : R.A.S			
Résultat de l'analyse :		Code laboratoire attribué : Lyon-3979(GrA)	
Activité 14C par rapport au standard international : non transmise			
Rapport isotopique 13C / 12C (‰) : valeur non transmise			
Age 14C BP : 1105 ± 30		Age calibré : de 887 à 1011 ap. J.-C.	
UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1 40, boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél. (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr			





CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

M. CHAMPAGNE ALAIN
ANNEXE DU CONSEIL GENERAL
37 RUE DE L'ALMA - BP 300
17100 SAINTES

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

19380 Nom du site : LE CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : US 3030 CHARBON 1

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

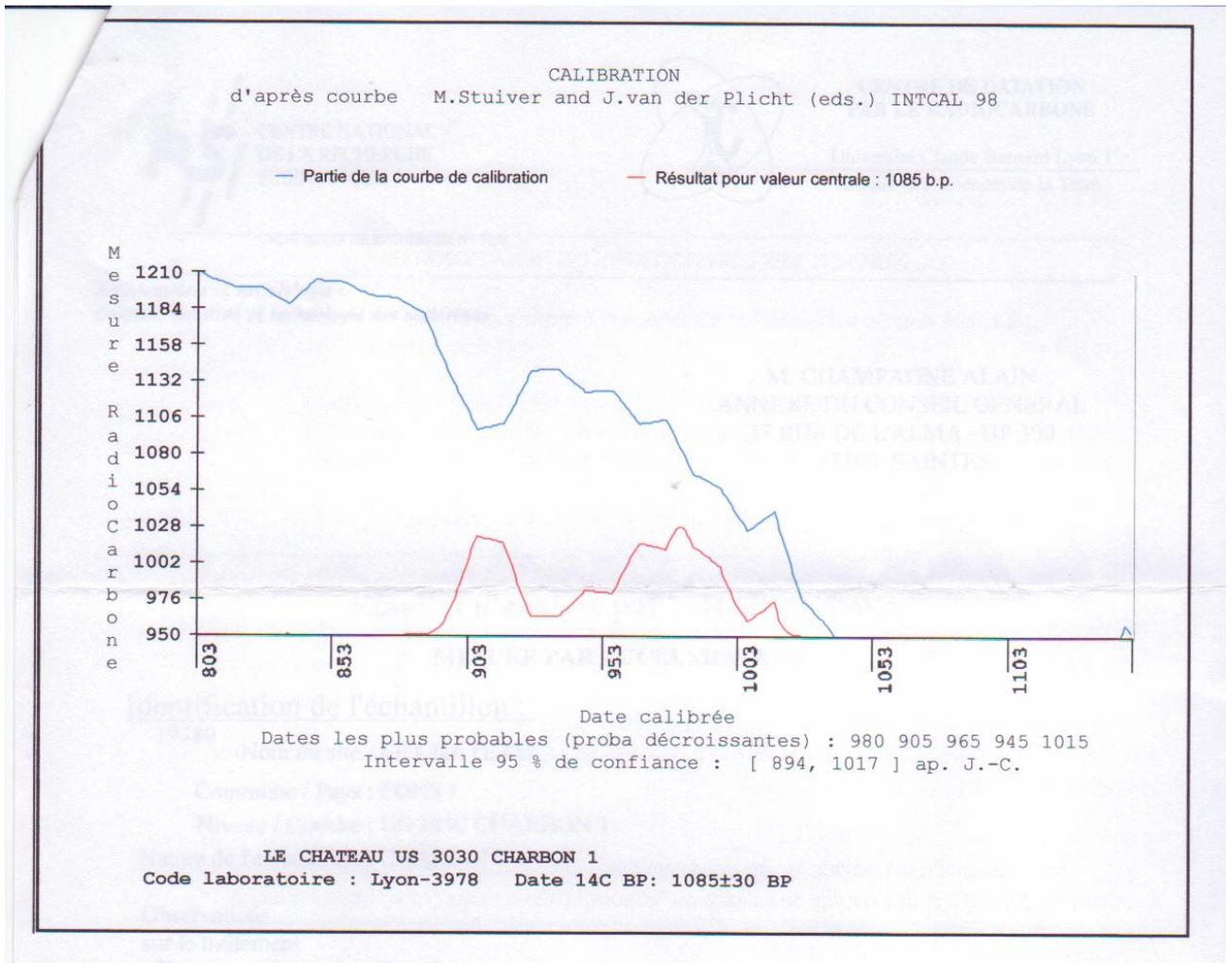
Code laboratoire attribué : Lyon-3978(GrA)

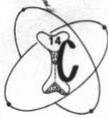
Activité 14C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : valeur non transmise

Age 14C BP : 1085 ± 30

Age calibré : de 894 à 1017 ap. J.-C.





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34645

Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8004 P 2

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7447(GrA)

Activité 14C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

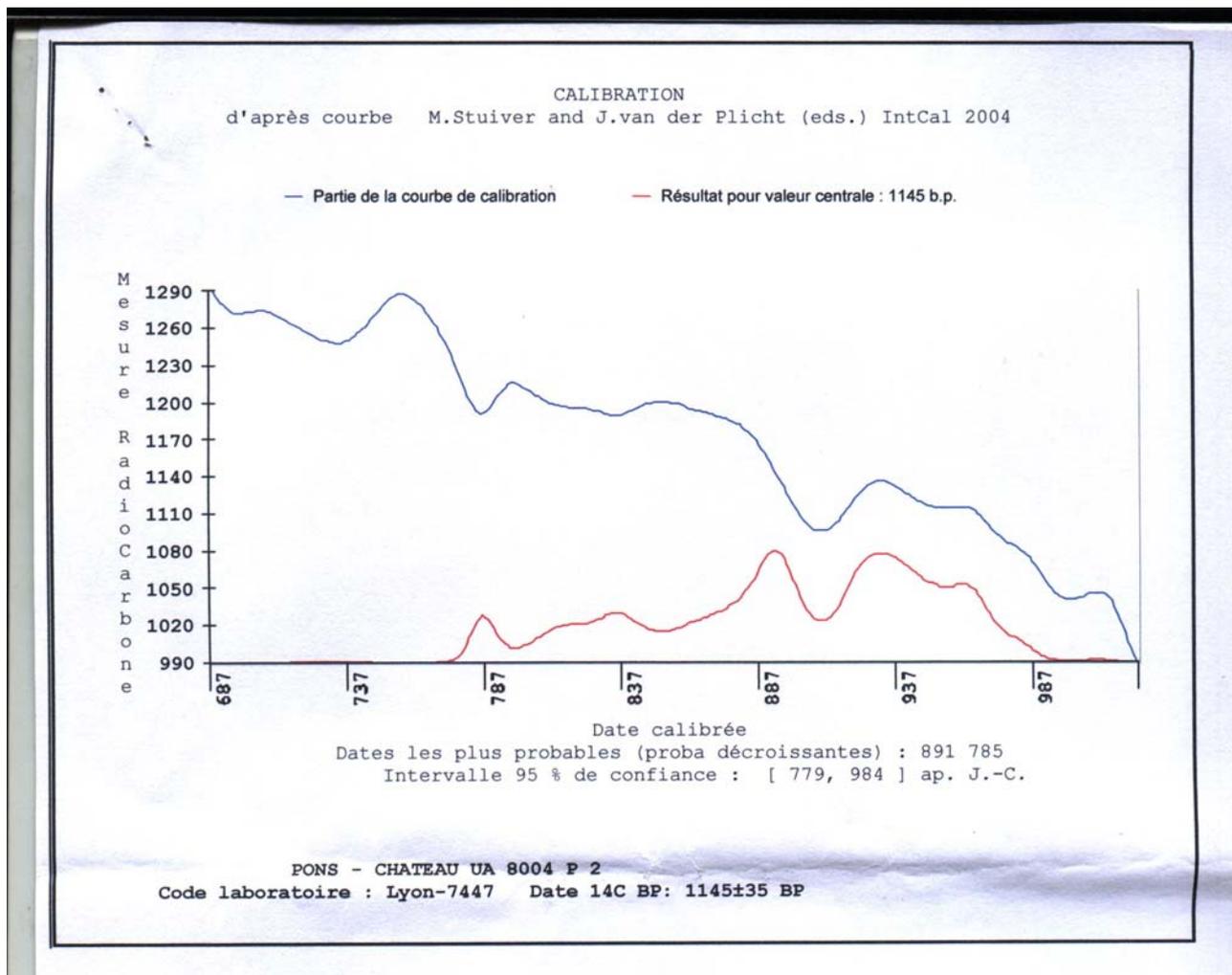
Age 14C BP : 1145 ± 35

Age calibré : de 779 à 984 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle



Lyon 1





**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5138

M. MANDON Fabrice
9 RUE DU PETIT PORT

85420 ST PIERRE LE VIEUX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

34644

Nom du site : PONS - CHATEAU

Commune / Pays : PONS /

Niveau / Couche : UA 8004 P 10

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-7446(GrA)

Activité ¹⁴C par rapport
au standard international : non transmise

Rapport isotopique

¹³C / ¹²C (‰) : valeur non transmise

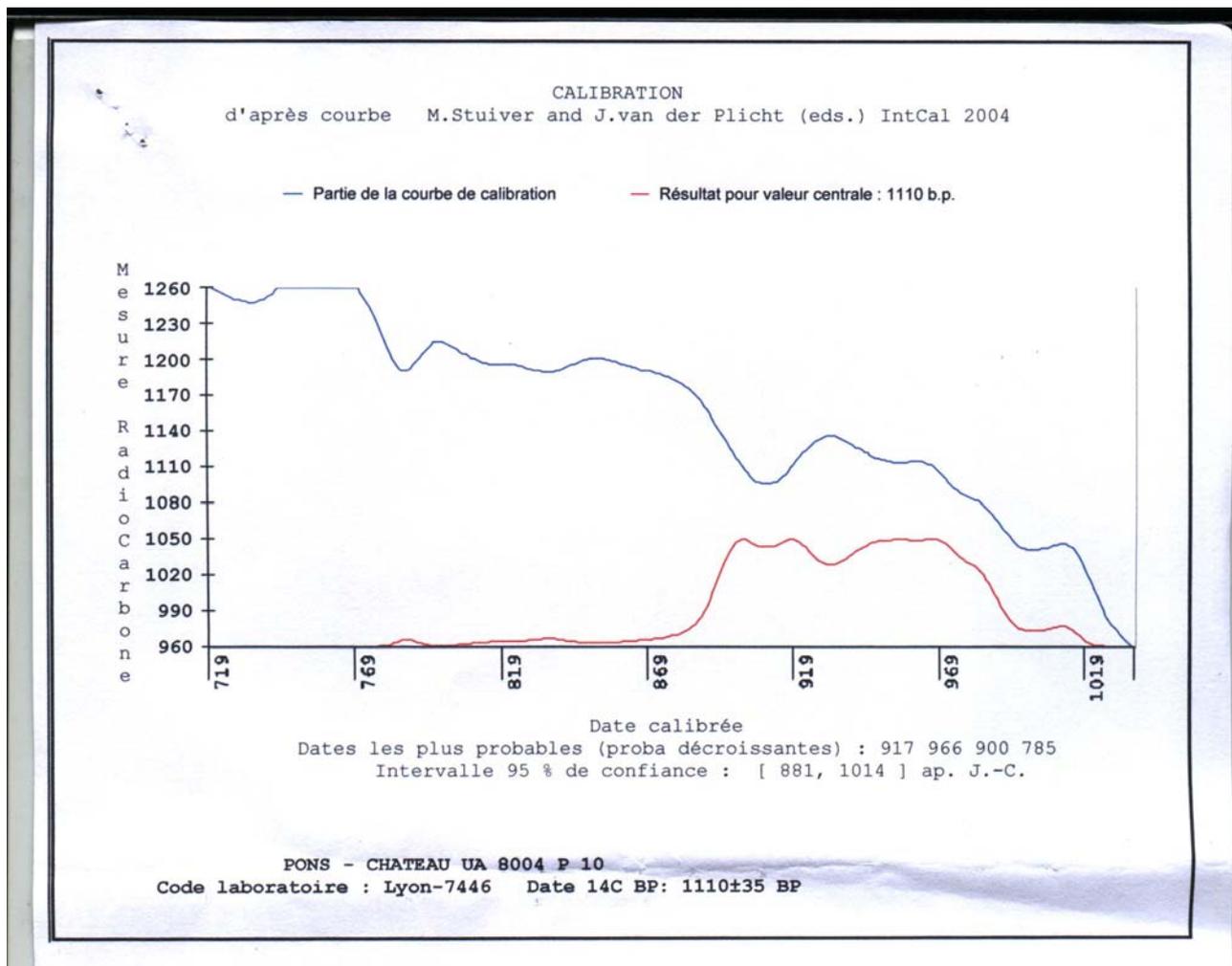
Age ¹⁴C BP : 1110 ± 35

Age calibré : de 881 à 1014 ap. J.-C.

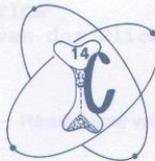
Sous la co-tutelle

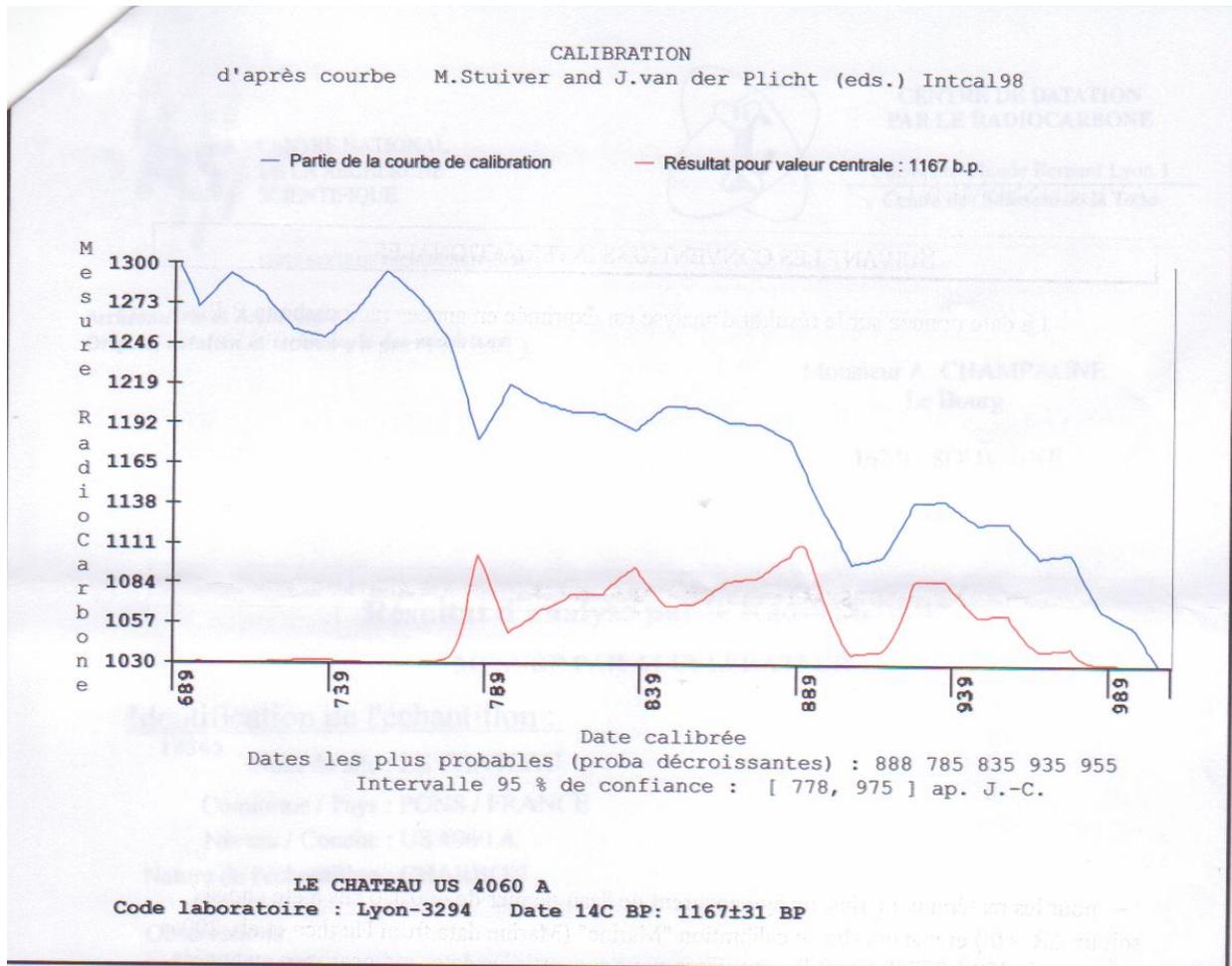


Lyon 1



Fondations du 2^e donjon

	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE
UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138		Université Claude Bernard Lyon 1 Centre des Sciences de la Terre	
Archéométrie et Archéologie : Origine, datation et technologie des matériaux			
Monsieur A. CHAMPAGNE Le Bourg		16240 SOUVIGNE	
Résultat d'analyse par le Radiocarbone			
MESURE PAR ACCELERATEUR			
Identification de l'échantillon :			
18345	Nom du site : LE CHATEAU		
Commune / Pays : PONS / FRANCE			
Niveau / Couche : US 4060 A			
Nature de l'échantillon : CHARBON			
Observations sur le traitement effectué au laboratoire : R.A.S			
Résultat de l'analyse :		Code laboratoire attribué : Lyon-3294(Poz)	
Activité 14C par rapport au standard international : 86,47 % ± 0,34			
Rapport isotopique 13C / 12C (‰) : valeur non transmise			
Age 14C BP : 1165 ± 30		Age calibré : de 778 à 975 ap. J.-C.	
UMR 5138 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1 40, boulevard Niels Bohr - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél. (33) 04 72 44 82 57 - Télécopie (33) 04 72 43 13 17 - http://carbon14.univ-lyon1.fr			



Résumé de l'analyse :

Code laboratoire : Lyon-3294

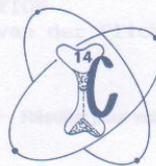
Rapport préliminaire : 130 / 120 (‰) : valeur non terminée

Age 14C BP : 1167 ± 30 Age calibré en 778 ± 175 ap. J.-C.

UMR 5134 CNRS - Université Claude Bernard Lyon 1
40, Boulevard Napoléon - 69622 Villeurbanne Cedex - France - Tél. (33) 04 72 44 83 31 - Télécopie (33) 04 72 43 43 31 - <http://www.labo4060.cnrs.fr>



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Monsieur A. CHAMPAGNE
Le Bourg

16240 SOUVIGNE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

18346

Nom du site : LE CHATEAU

Commune / Pays : PONS / FRANCE

Niveau / Couche : US 4060 C

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-3295(Poz)

Activité ^{14}C par rapport
au standard international : $85,06\% \pm 0,35$

Rapport isotopique

$^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

Age ^{14}C BP : 1300 ± 35

Age calibré : de 661 à 777 ap. J.-C.

